CE QUE VIT VASILI, LE SOLDAT

HIVER 1917

Il faisait nuit. Le vent soufflait en rafales sur la plaine; le froid était intense. Très haut dans le ciel, les étoiles brillaient toutes petites, comme si elles avaient voulu fuir le plus loin possible le froid qui régnait sur la terre; mais l'épaisse couche de neige qui s'étendait sur les champs était si blanche qu'il en émanait une faible lumière, qui rayonnait sur le sol. De temps en temps, le vent venait fouetter la surface endormie, la pourchassant en petits nuages qui, par moments, s'élevaient tout droit dans l'air, comme s'ils avaient cherché à échapper à leur supplice.

Une nuit sombre, une triste nuit, — l'une de ces nuits où l'on peut croire que les esprits ont rompu leurs chaînes. Quand le vent cessait de rugir, un roulement sinistre se propageait à travers la nuit, un grondement lointain, la voix de la guerre.

Au bord de la route, que l'on distinguait malgré l'obscurité, ligne sombre, cordon jadis blanc, maintenant maculé par des milliers de pas, étaient assis, frissonnant, un groupe de soldats qui se tenaient, coude à coude, contre un feu presque éteint.

Le vent semblait les avoir marqués comme l'objet particulier de sa furie, les assaillant de ses rafales de neige, comme la vague écumante assaille le rocher. Les soldats avaient remonté leur col au-dessus de leurs oreilles et enfoncé profondément leur casquette sur leur front, mais ni fourrure ni drap n'était capable de les protéger contre la tempête glacée.

Ils étaient en tout une douzaine, trois ou quatre vieux,

barbus, et un très jeune homme, qui avaient la charge d'une poignée de prisonniers, assis autour des derniers tisons, en une attitude de morne résignation. La tête inclinée des prisonniers s'enfonçait entre leurs genoux, comme s'ils voulaient soustraire leur visage étranger à la neige aussi bien qu'aux regards de ceux qui les considéraient avec autant de pitié que de mépris; leurs mains, dépourvues de gants, étaient crevassées et gonflées, et le froid, le désespoir ou la crainte, — peut-être les trois, — agitaient leur corps d'un léger tremblement. Leurs robustes gardiens ne prêtaient guère d'attention à eux. En phrases brèves que le vent semblait mettre en pièces, ils parlaient à leur jeune compagnon, appuyé sur son fusil, comme en été les bergers s'appuient sur leur houlette.

Ce n'était qu'un enfant, dix-huit ou dix-neuf ans peut-être. De ses grands yeux verts et rêveurs, il cherchait à percer la nuit. Les flocons de neige tourbillonnaient autour de lui, se blottissant dans les replis de sa casquette de fourrure, se logeant même parmi ses cils, qui étaient longs et durs, ce qui lui faisait parfois passer la main sur son visage.

— Vasili, le feu est en train de s'éteindre! grogna l'un des vieux; avant que cette maudite nuit ne s'achève, nous serons tous morts de froid!

— Nous n'aurions pas dû perdre notre chemin, marmotta un autre.

— Bien sûr, que nous ne l'avons pas fait exprès, reprit le premier, un certain Andrei Scurtu, chef du petit détachement qui gardait les prisonniers. Sa patience était aussi courte que son nom, et les autres, bien que de mauvaise humeur, se soumettaient à lui avec docilité.

— Je vous demande comment on peut mener, même des prisonniers, au delà d'une certaine distance, lorsqu'on a les pieds gelés. Nous aurions dû être au village avant la nuit. Nous n'y sommes pas. Tant pis! Si nous sommes gelés avant que le matin ne vienne, eh bien, il nous arrivera ce qui est arrivé à tant d'autres! Ce ne sera ni de notre faute, ni de celle du Bon Dieu.

— La faute de qui alors? demanda quelqu'un.

— Ce n'est ni ton affaire, ni la mienne, dit Scurtu d'une voix cinglante.

— C'est la faute de la guerre, dit un autre vétéran, un certain Pierre Pasca, qui n'avait pas encore parlé.

— La guerre, la guerre ! grommela Scurtu, la guerre arrive comme un été sec, ou comme une inondation quand les semences viennent d'être enfouies.

— Mais une guerre comme celle-ci ! releva l'autre.

— Ces maudits Allemands sont les suppôts du diable ! dit un autre, tandis qu'il essayait vainement de ranimer la braise expirante.

— Alors, que le diable les emporte ! dit Scurtu ; et, pour donner plus de force à ses paroles, il cracha sur les cendres.

Vasili tourna vers ses aînés son visage mordu par le froid.

— Ces prisonniers me font peine, dit-il.

— Peine ! clamèrent plusieurs voix, en une furieuse protestation, ces chiens étrangers te font peine !

— Ils sont jeunes et loin de chez eux, expliqua Vasili.

— Et nous, où sommes-nous alors?

— Nous sommes toujours sur notre sol roumain !

— Ce n'est pas de leur faute si nous y sommes encore !

Une rafale souleva une grande vague de neige, et chaque homme fit demi-tour pour recevoir l'assaut de dos.

— Une nuit pour les loups, dit l'un.

— Une nuit pour le diable, dit un autre.

— Une nuit pour les morts, dit un troisième.

— Vasili, nous allons geler si nous ne trouvons pas de bois, reprit Scurtu.

— Où trouver du bois dans ce désert ? répondit Vasili, toujours appuyé sur son fusil comme sur un bâton de berger.

— Tes jambes sont jeunes, commença Petro Pasca, et, après tout, la nuit n'est pas si noire...

— Oui, à cause de la neige, reprit quelqu'un, de l'autre côté des cendres.

— C'est la nuit du diable, répéta l'un des hommes avec un gémissement.

— Vasili, tu as de jeunes jambes..., insista Petro Pasca.

Et le vieux Scurtu, qui s'acharnait à vouloir allumer une cigarette :

— Oui, oui, tu as de jeunes jambes, pourquoi n'irais-tu pas chercher du bois ?

— Je suis ici pour garder les prisonniers, objecta Vasili, battant la semelle, mais sans changer de place.

— Un chien les garderait! s'écria Scurtu ; de plus, c'est moi qui commande.

Un gros rire se fit entendre.

— Ta vieille serait fière de te voir à l'honneur!

— Laisse ma vieille tranquille, dit Scurtu d'un ton sec, elle a été jeune dans son temps, et m'a donné beaucoup d'enfants, surtout des garçons.

— Où sont-ils?

Scurtu haussa les épaules, puis joignit les mains en un geste de supplication :

— Dieu seul sait où nous mène cette guerre... et puis les Boches..., ajouta-t-il vaguement après un silence.

— Ils savent se battre, dit quelqu'un.

— Ce sont les amis du diable, répéta une voix dans l'obscurité.

— Je ne vois pas que cela nous aide, dit une autre voix.

— Leurs canons feraient mieux notre affaire, ricana Scurtu, qui, après beaucoup d'efforts, était parvenu à allumer avec son briquet une cigarette humide.

— Les entendez-vous en ce moment? demanda Vasili.

— Malédiction! dirent plusieurs voix à la fois; puis il y eut un court silence, le vent seul remplissant la nuit de son hurlement.

— Vasili, recommença Petro, qui était un gaillard obstiné, tes jambes sont jeunes, et il doit y avoir du bois quelque part, et la nuit n'est pas si noire...

— Si nous ne trouvons pas quelque chose à brûler, nous serons tous morts avant le matin, opina Scurtu avec de lents mouvements de tête ; prends ton fusil, Vasili, et cherche, — n'importe quoi fera l'affaire.

Vasili haussa les épaules :

— Comme il vous plaira, dit-il, mettant son fusil en bandoulière; et, sans plus de protestations, il partit, marchant péniblement, avec des mouvements raides, à travers la neige profonde et inégale, se souciant peu de la direction qu'il prenait, car il était sûr de ne pas trouver de combustible...

Il faisait nuit... la plaine était nue... ni cabanes, ni arbres, ni enclos, rien... pas même un vieux puits de bois... Que pouvait-il trouver?... Trébuchant et résigné, Vasili s'enfonçait dans l'immensité de la nuit.

Bien des pensées assaillaient Vasili, tandis qu'il avançait

péniblement dans l'ombre, pensées confuses, mais pensées tout de même, et jusqu'à des visions, des visions heureuses qui n'avaient rien à faire avec l'hiver ou avec la guerre.

Il voyait une vallée fertile, coupée par une longue, longue route poussiéreuse qui menait jusqu'à un village à demi caché parmi les arbres fruitiers. C'était l'heure du coucher du soleil, et un troupeau de bœufs revenait vers le village, sous la garde d'un gamin qui, une baguette verte à la main, marchait lentement derrière eux. Le gamin sifflait une *doïna* paisible et mélancolique, et recommençait toujours le même air, toujours la même *doïna*... Inconsciemment, les lèvres de Vasili s'essayaient à reproduire la chanson, mais elles étaient fendillées par le froid et seules quelques notes étranges se firent entendre dans la nuit... Mais le gamin allait toujours de son pas lent, et la poussière soulevée par les bœufs poudrait ses mains et son visage. La route était longue, mais pourquoi se presser? Ni le petit ni ses bêtes n'avaient souci du temps. Lorsqu'ils atteignirent le village, les bœufs gris et majestueux regagnèrent chacun leur étable... et le troupeau diminuait à mesure que l'enfant avançait. Il faisait des moulinets avec sa baguette et marchait toujours en sifflant sa chanson. Quelques petits enfants, entourés de toute une famille de porcs couleur de terre, qui labouraient la route de leur groin, détalaient de tous côtés au passage du troupeau. Les porcs avaient de petites queues en tire-bouchon, des mouvements raides, des sautillements ridicules; les enfants, tumultueux, étaient à peine abrités par leur chemise en loques. Devant presque toutes les maisons, des courges étaient amoncelées en vastes pyramides et de longs cordons d'*ardei* écarlates étaient pendus aux porches, comme des colliers géants de quelque tribu barbare. Le village semblait baigner dans un nuage de poussière, dans une atmosphère de fatigue heureuse. C'était bien là la paix... la paix... la paix... et le jeune homme se hâtait vers ses amours.

Vasili trébucha contre quelque chose que l'ombre recélait et s'abattit lourdement sur les genoux. La neige épaisse amortit sa chute, mais les tièdes visions s'évanouirent; il se retrouva seul, frissonnant dans la nuit, tandis que, dans le lointain, la voix du canon le ramenait à la réalité.

— Du bois! du bois! On m'envoie chercher du bois! grommela-t-il; mais où, dans ce maudit désert, voudraient-ils qu'il

y ait du bois? Dieu! Quelle nuit! Le vent coupe comme une lanière, et la neige qu'il vous envoie dans la figure pique comme des aiguilles de pin, mais où veut-on que je trouve du bois?

Vasili se frappait les flancs de ses mains engourdies. Il y avait longtemps qu'il s'était écarté de la route, et que, comme un aveugle, il s'était enfoncé dans la nuit. Il ne pouvait voir grand chose, mais çà et là on distinguait des plaques plus sombres dans la neige, là où la couche avait moins d'épaisseur; des monticules informes constitués par n'importe quoi : un tas de cailloux, un cheval mort, de la paille en train de pourrir, dans l'inquiétante solitude de la nuit, ils pouvaient même avoir un sens plus sinistre : tout était possible en temps de guerre...

Vasili frissonna, et de nouveau la vision du paisible village surgit devant lui : une fois encore il vit les pyramides de citrouilles orangées, et derrière une haie la voix claire d'une jeune fille reprit le refrain de la *doïna* qu'avait sifflé le gamin...

— Mais il faut que je trouve du bois! s'écria Vasili, chassant ces images de paix; les autres sont en train de geler et je ne peux ainsi vagabonder toute la nuit.

De nouveau, il regarda autour de lui et il lui sembla que la ligne plus sombre de la grand route n'était pas très éloignée, — il serait plus facile de marcher sur la grand route. Péniblement, il chercha à gagner la voie que d'autres avaient déjà foulée; le sol était inégal, il se sentait las, ses pieds lui faisaient terriblement mal.

Soudain il tressaillit et s'arrêta. — Qu'était-ce là? Trois spectres décharnés se tenant côte à côte, trois squelettes solitaires, formes singulières qui se détachaient faiblement de la nuit!

Son cœur commença à battre, une sueur subite mouilla la paume de ses mains. Qu'était-ce? Comme la nuit était silencieuse! Mais après tout, pourquoi aurait-il peur? Un fantôme est un fantôme, — quelque chose d'assez inoffensif; — rencontrer un Boche vivant serait pis, à coup sûr! Mais à ce moment, tout au fond de son cœur, Vasili n'était pas certain qu'il n'aurait pas préféré un Boche.

Surmontant sa répugnance, Vasili fit une enjambée vers les trois spectres qui demeuraient immobiles, lui permettant d'approcher. Trois croix! Trois croix solitaires battues par la tempête! Trois croix abandonnées.

Vasili se signa instinctivement, en murmurant la prière

qu'on dit pour les morts. Il regardait hébété ces trois silhouettes mélancoliques, se demandant vaguement quels pouvaient être ceux dont le chemin s'était achevé là. Tombes de soldats? tombes de femmes? ou peut-être de petits enfants... de petits enfants qui étaient morts de faim et de froid? Depuis la guerre, tant d'enfants étaient morts de faim et de froid !...

Alors, avec un sursaut, Vasili se rendit compte que les croix étaient faites de bois... de bois massif. Ne l'avait-on pas envoyé chercher du bois dans la nuit?...

Comme quelqu'un qui contemple un trésor, découverte inattendue, sur lequel on n'ose porter la main, Vasili demeurait immobile devant les trois croix, fasciné par le bois, n'osant y toucher, et se refusant pourtant à continuer sa route. Une terrible tentation était née en lui : pourquoi ne pas arracher l'une des croix et l'emporter pour alimenter le feu qui était en train de mourir là-bas? Après tout, les morts sont bien morts! Leur sommeil est si profond qu'ils ne peuvent entendre ce que l'on fait au-dessus de leur tête! Il faut louer Dieu que leur sommeil soit aussi profond. Quelle pensée intolérable, si cela n'était pas!

Faisant quelques pas de plus, il posa la main sur la première croix. Mais en même temps il frissonna. Non! Un tel acte était sacrilège, — nous devons le respect aux morts, plus encore qu'aux vivants : un tel acte serait condamné et par Dieu et par les hommes. Les morts ne peuvent se défendre; chacun d'eux est à la merci du passant; — c'est pourquoi une tombe doit être respectée, comme on respecte les marches de l'autel... Non! Il était vraiment impossible de porter la main sur une croix, dernier tribut payé à un être que sur terre quelqu'un avait sûrement aimé.

Mais de nouveau la tentation faisait entendre sa voix au cœur de Vasili ; les morts sont morts, ils ne connaissent plus la souffrance, tandis que là-bas il y a des hommes qui, faute de bois, sont en train de mourir de froid, des braves qui font noblement leur devoir. Mieux valait sûrement dépouiller les morts, que de laisser mourir des vivants, de vaillants soldats qui défendaient leur pays! Si les morts avaient des voix, ils lui crieraient de prendre leurs croix, — toutes leurs croix! pour réchauffer les défenseurs du pays, — pour réchauffer les braves soldats qui mouraient de froid...

D'un mouvement rapide, Vasili saisit la première des croix et essaya de l'arracher du sol glacé... La croix résista, — résista comme un arbre aux racines profondément enfoncées dans le sol, résista comme une créature vivante qui défendrait un lieu sacré. Mais le sang de Vasili était en mouvement, — la résistance qu'il rencontra ne fit qu'éveiller l'instinct de lutte qui dort au sein de chaque homme. Cette croix obstinée devenait pour lui un adversaire qu'il lui fallait vaincre.

La plus étrange des luttes se déroula alors sur la plaine désolée, — le vent hurlait comme des furies déchaînées, tandis que le jeune homme était engagé dans un corps à corps avec la croix de bois. Le symbole inerte offrait une résistance presque humaine, et le jeune homme luttait désespérément, comme s'il lui fallait abattre un ennemi.

Ses deux bras enlaçant la croix, comme si ç'avait été une créature vivante, Vasili tirait et poussait et tentait d'ébranler l'objet de bois têtu contre lequel sa force était impuissante. La sueur ruisselait sur ses joues, il avait rejeté son képi et arraché son fusil de son épaule; avec une obstination qui tenait de la haine, Vasili luttait, luttait, tant qu'il pouvait.

Soudain la croix céda..., céda si brusquement que Vasili s'abattit sur le sol où il resta étendu contre son adversaire déchu, — son adversaire qui n'était qu'une croix de bois!

La lueur de la bataille encore dans les yeux, Vasili resta pendant un moment immobile, la bouche convulsivement ouverte chaque fois qu'il essayait de reprendre haleine. C'était comme un sanglot qu'il ne pouvait arrêter. Le vent hurlait autour de lui, lui cinglant la face de cristaux de neige glacée.

Mais il était vainqueur! Il avait déraciné la croix, il avait trouvé du bois pour le feu des vivants... tout était bien...

Le feu s'était éteint. La cendre elle-même était froide et toute conversation avait cessé. Pareils à des ballots de vieux habits, les prisonniers et leurs gardiens étaient assis, dans une résignation muette, autour des vestiges du feu, confondus en cette nuit de souffrance.

Un faible bruit indiqua l'approche de quelqu'un. Pendant un temps on ne put rien voir, et soudain Vasili se dressa devant eux tirant quelque chose de lourd et de noir qui ressemblait à une ombre.

— Du bois!

Une clameur joyeuse s'éleva du cercle groupé autour des cendres, l'écho d'un soulagement indicible qui s'exprimait dans toutes ces voix fêlées, d'accord pour saluer le retour de Vasili : d'instinct plusieurs hommes se levèrent pour chercher, avec des doigts raidis, si transis qu'ils pouvaient à peine obéir, leurs briquets au fond de leur poche.

Vasili ne disait rien. Il respirait lourdement; ce retour dans la nuit avait été pareil à une bataille, — une bataille contre le vent, la neige et le froid, — une bataille surtout contre sa conscience. Donc il ne disait rien : maïs, du geste de quelqu'un qui veut en finir, il laissa tomber la lourde croix aux pieds de ceux qui attendaient...

Scurtu fut le premier à s'apercevoir de la nature du combustible rapporté par Vasili, et un son qui ressemblait à un juron sortit de ses lèvres.

— C'est une croix, marmotta-t-il, une croix... une croix!

D'autres se levèrent pour examiner ce bois si longtemps désiré, et des exclamations de toute sorte s'élevèrent.

Les prisonniers levèrent la tête et regardèrent d'un œil morne ceux qui parlaient. Mais Vasili était muet : accablé de fatigue, il se laissa tomber dans la neige.

— Une croix! s'écria Scurtu, il ose rapporter une croix!

— Mais elle est en bois, et nous avons froid, risqua quelqu'un.

— Possible, mais nous ne pouvons brûler une croix!

— Ce serait un sacrilège!

— Dieu nous maudirait!

— Et les morts aussi!

— Pourtant nous avons froid et les morts sont morts.

— A quoi leur sert-il que nous gelions?

— Nous avons à défendre notre patrie.

— Il y a tant de morts qui n'ont pas de croix!

— Honte! Qui oserait brûler une croix?

C'est ainsi que les exclamations se croisaient. Seuls Vasili et les prisonniers étaient muets. La honte, la lassitude, une vague rancune emplissaient l'âme de Vasili. Que pouvait-il faire? Il n'avait rien trouvé d'autre.

Les voix s'enflaient et s'apaisaient, en un débat confus qui par instants s'exaspérait. Le vent, soufflant par rafales, domi-

nait de sa voix furieuse les petites voix des hommes qui se querellaient...

— Je ne le tolérerai pas! C'était la voix de Scurtu que la colère faisait trembler. J'aimerais mieux vous voir tous morts de froid, vous et moi, que de souffrir que l'on mît au feu la croix du Seigneur!

Le vieux n'en voulait pas démordre. Face à ses compagnons, il avait l'air d'un ours hérissé par la colère. Il était couvert d'une épaisse couche de neige, le froid avait bleui sa vieille face ingrate, il frappait le sol de ses pieds gelés, battait des mains, se donnait des coups dans les côtes, en efforts stériles pour empêcher le froid de gagner. Étant le chef de la troupe, ni menaces ni supplications ne pouvaient le faire changer d'idée : plutôt mourir, plutôt geler que de commettre le péché mortel de brûler la sainte image du Christ!

Le silence était retombé sur ce groupe douloureux d'hommes à moitié pétrifiés. Serrés les uns contre les autres comme des moutons égarés, la tête enfouie dans les bras, — ils étaient là, faisant cercle autour des cendres froides, ennemis d'hier, aujourd'hui confondus, la souffrance ayant comblé toutes les distances, — après tout, n'étaient-ils pas tous des hommes devant Dieu et devant les rigueurs de cette nuit d'hiver?

A quelque distance se tenait Vasili, la tête appuyée sur la croix qu'il avait apportée de si loin et avec tant d'efforts. Il ne pouvait trouver le sommeil. Bien que le froid eût engourdi ses facultés qui n'avaient jamais été particulièrement aiguës, Vasili méditait sur les problèmes de la vie.

« Pourquoi la guerre? Pourquoi souffrir, avoir froid, se sacrifier, quand la vie pourrait être facile? Pourquoi? Pourquoi? Pourquoi y avait-il un Dieu dans le ciel... si loin? Pourquoi des symboles, et des superstitions, et des préjugés, qui n'avaient ni sens clair ni utilité réelle? Pourquoi la mort et ces innombrables horreurs? Pourquoi? Pourquoi?... » Le vent faisait rage autour de lui; Vasili de temps à autre levait une main raidie par le froid pour essuyer la neige qui lui rentrait dans les yeux. « Pourquoi l'hiver après l'été? Pourquoi l'éloignement, les vains appels du cœur? Pourquoi les choses qui jamais ne seront plus? Pourquoi? Pourquoi? »

Vasili ne comprenait pas.

Il se mit à demi sur son séant : pourquoi la nuit était-elle si noire ? Quel était le sens de tout cela ?

Mais quelle était cette faible lumière qui brillait là-bas ? Était-ce déjà l'aube ? Était-ce la fin de cette veillée mortelle ?

Vasili considérait avec toute son attention la lumière qui venait d'apparaître juste en face de lui. Était-ce l'aurore ? Pouvait-ce être enfin l'aurore ? Mais elle ne gagnait pas, et pourtant elle semblait se mouvoir, — elle se mouvait ! elle se rapprochait... elle se dirigeait vers *lui* !

Quand plus tard..., le jour étant venu, Vasili essaya de raconter ce qu'il avait vu, les autres, ceux qui avaient dormi, ne voulurent pas croire tout à fait son récit. Pourtant, ils avaient dormi, ces autres, et Vasili, lui, avait veillé ! Mais l'homme est ainsi fait : comme Thomas, il veut toucher avant de croire...

Ce que vit Vasili, ce fut une forme blanche qui glissait lentement vers lui sur la neige, une forme blanche toute baignée de lumière, — et la forme et la lumière ne faisaient qu'un, et la forme était si lumineuse que Vasili ne put jamais comprendre pourquoi elle ne tirait pas les autres de leur sommeil....

Une longue traînée de clarté marquait le sillage de celui qui s'avançait, — chemin de gloire portant l'empreinte de pieds sacrés... Car c'était le Fils de l'Homme qui, à travers la neige, venait vers Vasili, — c'était le Fils de Dieu !

Il surgissait de la nuit, — forme si glorieuse que Vasili tomba à genoux, arrachant sa casquette de sa tête, joignant ses mains engourdies. Oubliée toute souffrance ! Oubliés tous les doutes, toutes les questions qui avaient chargé son âme. Maintenant il n'était qu'une sentinelle dans la nuit, un enfant éperdu devant qui Dieu avait paru ! Une extase ineffable emplissait son être, — car l'Homme qui était Lumière venait vers lui, Vasili, — Vasili le soldat qui avait volé une croix aux morts !

Mais qu'était-ce que le Fils de l'Homme portait sur ses épaules ? Quelque chose de sombre, de lourd et d'énorme... Sa croix ! Le Christ aussi portait sa croix. Pourquoi ? oh ! pourquoi ?...

Il s'avançait si léger sur la neige, que la Croix ne semblait pas peser sur ses épaules ; cependant les épaules de Vasili se souvenaient encore du poids qu'elles avaient porté.

La forme lumineuse ne s'arrêta pas lorsqu'elle passa devant le jeune soldat, mais Vasili eut une fugitive impression du regard d'angélique compassion dont ses yeux étaient chargés...

Lentement le Sauveur dépassa l'endroit où Vasili était agenouillé, marcha droit vers le cercle des soldats endormis, le franchit ; et Vasili vit, — vit de ses propres yeux, — le Fils de l'Homme jeter sa croix sur les cendres : une flamme glorieuse en jaillit, léchant les côtés de la Croix, jusqu'à ce que celle-ci ne fût plus qu'une grande torche de lumière.

Le Christ avait apporté sa propre croix, l'avait apportée pour en faire du feu, afin que les braves défenseurs du pays ne périssent pas de froid.

Ce qui se passa ensuite, Vasili ne put se le rappeler que vaguement : il se traîna sur les genoux vers la sainte flamme, sur les genoux... puis il perdit connaissance..

Le jour était venu.

L'un après l'autre, les dormeurs s'éveillèrent ; miracle ! les cendres qui si tard dans la nuit étaient restées froides étaient maintenant d'un rouge intense, et une chaleur bénie en émanait, une chaleur si vivifiante que le froid de l'hiver ne semblait plus que le spectre d'une épouvante qui s'était dissipée.

Chaque homme sortait peu à peu du royaume des rêves avec la sensation que quelque chose de merveilleux s'était passé, le corps réchauffé et l'âme débordante d'un bonheur qu'il ne pouvait expliquer. Même les prisonniers livides avaient dans les yeux une étrange lueur qui ressemblait à de la joie...

D'une grosse voix, qu'il cherchait à rendre menaçante, Scurtu interpella Vasili : avait-il enfreint ses ordres ? avait-il brûlé la croix, tandis que son chef était endormi ?

Mais non ! La croix reposait là-bas sur le sol, pareille à un cadavre aux bras étendus, et, près de la lourde pièce de bois, les mains jointes, était agenouillé Vasili, le regard fixé sur le soleil levant...

Scurtu se signa.

— Vasili ! appela-t-il, que vois-tu dans le visage du soleil levant ?

Vasili tourna vers lui la tête, — il y avait dans ses yeux une surprenante lumière, — mais il ne répondit pas, — et Scurtu ne sut jamais quelle était la vision que suivait Vasili, le regard perdu dans le soleil levant.

MARIE.

LA PRÉSENCE DE LA FRANCE AU VATICAN

Il est des personnes, de par le monde, qui feignent de ne plus connaître, le lendemain, certaines « relations » que la veille elles abordaient avec amitié : on les dit capricieuses, journalières ; et l'on cesse d'avoir confiance en leur sourire et de faire crédit à leur cœur. Voudrait-on que la France, notre France courtoise et fidèle, passât à travers l'univers pour une de ces personnes-là? Après quinze ans d'absence, elle s'était, au lendemain de la guerre, retournée vers le Vatican, aspirant à reprendre officiellement des rapports. Benoît XV avait consenti. Sans épiloguer sur un passé douloureux, sans troubler par une immédiate discussion sur nos lois religieuses l'arc-en-ciel qui s'annonçait, il avait accueilli avec joie la nouvelle ambassade de France. Mais voici que l'on recommence à parler de rupture, sans qu'il y ait eu, pourtant, le moindre conflit.

Le cartel des gauches se serait, paraît-il, avisé que la République française ne saurait fréquenter chez le Pape. Il y aurait là une question de principe : parce que nous sommes une République et parce que nous sommes un État laïque, notre présence au Vatican serait messéante ; et si elle est pour nous un profit, tant pis ! Périsse ce profit plutôt qu'un principe !

Discuter les axiomes de philosophie politique qui voudraient nous exiler du Transtevere ; les confronter avec l'exemple des autres Républiques, avec le passé même de la France républicaine ; les mettre en balance, enfin, avec les réalités politiques, en opposant à ces nuées malfaisantes les suggestions très lim

pides, très nettes, de l'intérêt national et de l'esprit de concorde civique : voilà l'objet des pages qui suivent.

I. — LES RÉPUBLIQUES AU VATICAN

Il y a quelques mois, dans une métropole religieuse des bords de l'Atlantique, on célébrait le jubilé sacerdotal du cardinal archevêque. C'était fête pour les fidèles, et fête aussi pour l'État, bien que l'Église et la République fussent officiellement séparées. Et dans le banquet solennel que le Gouvernement offrait au prélat, un ministre éleva la voix. Il était l'héritier d'une génération républicaine dont les premières victoires étaient apparues comme une consécration de la culture positiviste ; il savait et il redisait l' « exclusivisme passionné » des républicains d'autrefois. Mais, remontant plus haut, plus loin, à travers l'histoire nationale, il se demandait comment « la merveille de la cohésion politique avait résisté à tant de luttes, » comment l'ascension d'un grand peuple « avait pu se continuer avec tant d'ordre et d'harmonie. »

« Il y aurait manque de dignité, déclarait-il, à ne point reconnaître que cette merveille est due, en grande partie, à la prodigieuse force morale du catholicisme... La foi, héritage de nos aïeux, constitue, en toute vérité, le ressort principal de cette ascension. » Parlant devant un auditoire accoutumé à ne point séparer la notion de progrès et la notion de tradition, il avait l'assurance qu'il ferait applaudir la République en la proclamant digne d'hommage pour le « souci qu'elle avait eu de n'altérer en rien l'essentiel du régime social où s'était formée la nationalité »; digne d'hommage, encore, pour la « bonne intelligence, de plus en plus cordiale, qu'elle avait fait régner » entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel.

« Pouvoir spirituel » : il prenait ce mot dans toute son ampleur ; au delà même du prince de l'Église qui était le héros de la fête, la pensée de l'orateur officiel s'évadait jusque vers le Vatican. Et voilà qu'on l'entendait affirmer : « Le Saint-Siège, sans représenter, au sens rigoureux, une nation, symbolise pourtant, en réalité, la plus grande nation du monde. Jamais la République n'envisagea le Saint-Siège autrement que comme la puissance par excellence du monde moderne, qui, dépourvue d'armes et de territoire, sans soldats ni vaisseaux,

possède cependant de plus vastes domaines que toute autre, jouit d'une autorité plus grande, et exerce sur toute la surface du globe une plus salutaire influence. Le Gouvernement éprouve un sincère plaisir en exprimant publiquement, une fois encore, son désir de maintenir en toute cordialité les liens d'amitié qui l'ont toujours uni au Saint-Siège... Influences transitoires de certaines sectes, ascendant livresque de certaines tendances philosophiques, rien de tout cela n'a pu, jusqu'à ce jour, altérer la force et le prestige de la religion de nos pères, qui est aussi la nôtre et sera également demain celle de nos enfants, qui est digne par conséquent de tous nos soins et de toute l'estime de l'État... Parmi les forces vives, indispensables au travail pressant de reconstruction générale du pays, nulle n'est plus grande que l'Église (1). »

Ainsi parlait à Rio de Janeiro M. Félix Pacheco, ministre des Affaires étrangères de la République brésilienne. Dans le cadre même de la législation qui avait séparé l'Église de l'État, il se faisait l'interprète de la gratitude historique par laquelle cet État demeurait attaché à cette Église. Il y a des liens moraux plus robustes et plus durables que les liens juridiques : ils sont une réalité séculaire, antérieure et supérieure aux improvisations d'une certaine phraséologie politique. La législature du Brésil, tout en maintenant, naguère, par la bouche du député Annibale Toledo, qu'aucune relation de dépendance n'existait plus désormais entre les deux pouvoirs, s'était hâtée d'admettre, avec lui, que « le degré de civilisation atteint par le Brésil était dû, en grande partie, à la forte influence du catholicisme »; et l'on avait élevé au rang d'ambassade la légation près le Saint-Siège. Dans cette grande République que fondèrent au delà de l'Océan les disciples d'Auguste Comte, converser avec le Vatican, et même l'honorer, n'apparaît en aucune façon comme contradictoire à l'essence même du régime républicain.

Ni la République argentine, qui va bientôt, semble-t-il, en dépit des difficultés récentes, transformer en ambassade sa légation, ni la République de Colombie, représentée à Rome par un ministre, ne pensent autrement, à cet égard, que la République brésilienne. Lorsqu'en 1919 la République péruvienne et lorsqu'en 1921 la République chilienne érigeaient leurs légations en

(1) Texte complet du discours dans les *Études* du 20 juin 1924, p. 739-745.

ambassades ; lorsqu'en 1921 la République du Paraguay accueillait un nonce ; lorsque celle d'Haïti, ayant en 1921 rouvert sa légation près du Saint-Siège, recevait un internonce en 1923 ; lorsqu'en 1922 la République de Costarica offrait au représentant pontifical un domaine sur lequel les fidèles des cinq Républiques de l'Amérique du Sud faisaient à leurs frais édifier un palais, elles ne croyaient pas pratiquer une politique qui fût incompatible avec les assises mêmes de leurs constitutions.

Si nous rentrons en Europe, qu'y voyons-nous ? Toutes les Républiques issues de la grande guerre, hormis celles des Soviets, veulent avoir, officiellement, leurs entrées au Vatican. La République portugaise avait, en 1910, rompu avec Rome ; elle fit résipiscence en 1918. La République de Prague, et celle de Budapest, et celle de Vienne, et celle de Varsovie, accréditèrent, dès le lendemain de l'armistice, des diplomates auprès du Saint-Père. Et tandis que l'empereur Guillaume II ne conversait avec le Vatican que par l'intermédiaire du ministre de Prusse, la République du président Ebert a créé une ambassade d'Allemagne qui, parallèlement à la légation de Bavière, soutient les intérêts germaniques.

« Il importe, écrivait en 1922 M. Jonnart au directeur de l'*Écho du Nord*, que nous soyons là où sont toutes les nations civilisées. » C'est exactement ce qu'autrefois signifiait Gambetta à ceux de ses coreligionnaires politiques qui voulaient creuser un fossé entre la France et le Saint-Siège : « Je vous le demande, leur disait-il, à moins de ne plus être un gouvernement, pensez-vous que vous puissiez vous tenir en dehors de l'action de tous les autres gouvernements ? » Il pourrait dire aujourd'hui, en termes plus pressants encore : Pensez-vous que vous puissiez vous tenir en dehors de l'action des autres républiques ?

II. — LES PRÉCÉDENTS DE LA FRANCE RÉPUBLICAINE

Mis en face d'une pareille question, M. Édouard Herriot répond d'un cœur allègre et, je le crains, trop léger : Nous ne consultons que « le génie de la France ! » Ainsi l'exige, évidemment, la discipline sévère en vertu de laquelle le comité exécutif du parti radical-socialiste, dès 1921, châtiait par un avertissement ou par une exclusion les députés propices au rétablissement de l'ambassade. Ne pouvant plus soutenir, — car l'*Annuaire*

pontifical catholique lui donnerait un démenti, — que les mœurs politiques des Républiques leur commandent de prendre congé du Vatican, le radicalisme arbore l'idéal d'une certaine France « laïque » et se dispose à signifier au Pape, au nom de cette idée, que la France ne peut plus converser avec lui. Nous sera-t-il permis, quelque indiscrète que soit la recherche, de tenter de ressaisir les origines d'un pareil veto?

Je les cherche dans l'ancien régime, et ne les y trouve point. La France d'avant 1789, je l'aperçois, parfois, aux prises avec Rome, sous l'impulsion du gallicanisme; mais, au lendemain même des périodes de crise, elle aime être présente au Vatican, et sentir qu'elle y agit, et ne jamais perdre de vue cette Rome qu'en une de ses dépêches Hugues de Lionne définit « le siège du chef de l'Église et du Père commun, et par conséquent un lieu où aboutissent comme à leur centre la plupart des négociations et des intérêts de tous les autres princes. »

Albert Sorel, on s'en souvient, se plaisait à montrer un lien de continuité entre la diplomatie de la première République et celle de la monarchie : un livre très neuf de M. André Mater (1) vient de confirmer cette thèse en nous apportant, sur les rapports de cette République avec le Pape, de bien curieuses précisions. Nous y voyons la Convention, le 19 janvier 1793, expédier Cacault à Rome, pour « maintenir et cultiver les liaisons d'amitié subsistant depuis longtemps entre la France et les États de Sa Sainteté. » Cacault est donc envoyé près du souverain des États romains; et il peut lire, dans le *Mémoire servant d'instruction* qu'il emporte avec lui, cette formule assez enchevêtrée : « La République ne reconnaît le Pape que sous le rapport de sa souveraineté temporelle, comme chef suprême d'un culte qui nous est devenu étranger. »

Mais, quelque étranger que soit devenu ce culte à la France révolutionnaire, voici que le Directoire, trois ans plus tard, dans les instructions qu'il donne au citoyen Ritter, commissaire du gouvernement à l'armée d'Italie, envisage l'aide qu'on pourrait trouver auprès du Pape pour « faire rentrer dans le devoir ceux des citoyens français qu'on a cherché à égarer par fanatisme et à pousser à la révolte contre les lois sous prétexte de religion »; et lorsque au mois d'août 1796, deux abbés survenus

(1) *La République au conclave et l'alliance avec Rome en régime de séparation; le Conclave de Venise* (Paris, les Presses universitaires, 1923).

à Paris ébauchent au nom de Pie VI quelques pourparlers, Benezech, ministre de l'Intérieur, pose ce point d'interrogation : « Ne serait-il pas possible de déterminer Rome à publier de son propre mouvement ce que les catholiques appellent une bulle, dans laquelle le Pape reconnaîtrait que rien de tout ce qui avait été réglé par l'Assemblée constituante concernant la religion n'a porté atteinte à aucun article de foi? » Il y a un an seulement que la Convention a proclamé la séparation des Églises et de l'État, et c'est le ministre de l'Intérieur qui regarde ainsi vers le Pape, chef spirituel, pour qu'il intervienne auprès des fidèles de France. Ce ministre est d'ailleurs un ignare, qui se fait beaucoup d'illusions; mais ce qui nous intéresse ici, c'est qu'au lieu d'ignorer le Pape, il fait mine de l'invoquer.

Simultanément, Cacault fait observer, dans ses dépêches, que la France pourrait, à Rome, « user de sa prépondérance pour acquérir sur le Pape la même autorité de fait que le grand Seigneur a sur le patriarche de Constantinople »; que la République doit aspirer à être réintégrée, à Rome, dans tous les privilèges et prérogatives dont la France jouissait avant la Révolution; qu'elle doit songer à avoir des cardinaux français, parce que « les cardinaux nomment à une dignité qui influe sur le sort de l'Europe. » Et Cacault serait tout prêt à acheter de tels succès diplomatiques par « une légère assurance que nous ne sommes en opposition ni avec la religion catholique ni avec la juridiction spirituelle du Pape. »

Je ne vois pas, en vérité, que les grands ancêtres qui présidaient aux destinées de la première République se soient sentis obligés par le « génie de la France » à une rupture formelle et durable avec le chef de l'Église. Quant à ceux de 1848, — je parle des hommes de gauche, et non de ceux qui préparèrent l'expédition de Rome, — ils étaient si éloignés de toute idée de rupture, qu'un Hippolyte Carnot, très généreusement, offrait à Pie IX fugitif la France comme asile.

Arrivant à la troisième République, voici les mots que nous recueillons sur les lèvres de Gambetta : « On a beau être libre penseur, on ne peut méconnaître, quand on vit dans un pays qui a le passé et l'héritage de la France, que ce serait faire une politique détestable que de ne pas tenir un très grand compte, dans les relations de la France avec l'extérieur, de ce que j'appelle, avec l'histoire et les traditions diplomatiques du pays,

la clientèle catholique de la France dans le monde. » — « Le Vatican, insistait Jules Ferry, est un des endroits du monde où l'on fait le plus de politique temporelle, le plus de politique européenne, le plus de politique générale. »

Dans les débats annuels auxquels donnaient lieu, dans le dernier quart du dix-neuvième siècle, les crédits de notre ambassade, d'aucuns objectaient que la Papauté avait cessé d'être un État, d'être une souveraineté : pourquoi donc, concluaient-ils, demeurer en rapports avec elle? Pour faire front à de pareilles chicanes, René Goblet ne prenait pas la peine de demander aux spécialistes du droit international une réfutation; il ripostait simplement, avec une altière indépendance : « Moins le Pape dispose aujourd'hui de cette force et de cette puissance matérielle qui jouent un si grand rôle dans le monde, plus, il me semble, la République française doit s'honorer en ne retranchant rien des témoignages de son respect envers la haute autorité morale qu'il représente. »

J'ai l'idée que M. Herriot, s'il sentait moins lourdement peser sur lui le contrôle de son parti, n'aurait qu'à céder à la générosité de sa nature pour trouver des accents qui feraient écho à ceux de René Goblet : pourquoi faut-il, hélas! qu'avec un tempérament qui ne s'apparente nullement à celui d'Émile Combes, il se laisse entraîner à reprendre son œuvre, sans pouvoir se couvrir, ni de l'exemple des autres États républicains, ni des leçons que donnèrent, trente ans durant, les chefs responsables de la République française! Mais si un Gambetta, un Ferry, un Goblet, ne jugeaient pas qu'il y eût contradiction entre le « génie de la France » et sa présence au Vatican, nous avons le droit de répudier la conception toute personnelle que s'en faisait Émile Combes et qu'acceptent à sa suite, non sans quelque gêne, de dociles et aventureux héritiers.

III. — L'ASCENDANT INTERNATIONAL DE LA PAPAUTÉ CONTEMPORAINE

Entre eux et leur père intellectuel, il y a eu la Grande Guerre, dont l'un des résultats, — nous le montrions ici même au lendemain de la mort de Benoît XV, — fut de peupler d'ambassadeurs, et de ministres plénipotentiaires, et de chargés d'affaires, l'altitude du Vatican. Les vides étaient nombreux, à Saint-Pierre, dans la tribune diplomatique, le jour où

Benoît XV ceignit la tiare ; cette tribune était presque trop étroite, sept ans plus tard, pour contenir le personnel des trente ou trente-deux ambassades ou légations qui allaient entourer la souveraineté de Pie XI. Et le parallèle entre ces deux visions attestait qu'au cours de la Grande Guerre la situation internationale de la Papauté avait grandi (1).

C'est là un fait dont un homme d'État n'a pas le droit de s'abstraire ; et quelque importance qu'il attache aux hypothétiques suggestions de je ne sais quel « génie de la France, » il est de son devoir, aussi, de consulter l'horizon politique. On sent, un peu partout, tant d'inquiétude au sujet du jeu des affaires humaines, que beaucoup seraient tout prêts, pour le débrouiller, à accueillir et parfois à solliciter l'aide du Pape. L'humanité contemporaine éprouve une sorte de vertige lorsqu'elle croit deviner qu'une fatalité l'entraîne vers des guerres nouvelles : elle résiste, elle appelle. Elle cherche, pour les invoquer, toutes les forces qu'elle croit susceptibles de consolider l'équilibre et l'harmonie : la force de la science, la force de la finance internationale ou de l'internationale ouvrière. Elle fait accueil à la force nouvelle de la Société des nations ; elle ne croit pas égarer ses espoirs en se tournant, à certaines heures, vers la force de la Papauté, comme l'y invitent d'augustes et lointains précédents. Il y a trois siècles, on osait se plaindre, entre États, que cette dernière puissance élevât la voix ; aujourd'hui, aux instants les plus tragiques de l'histoire internationale, le monde est aux aguets de ce que dira cette voix ; il l'écoute si fiévreusement que parfois il s'expose à la mal comprendre ; et si parfois elle tarde à retentir, il s'émeut.

On a vu plusieurs diplomaties européennes, il y a quatre ans, se tourner vers le Saint-Siège, pour qu'il assurât la loyauté et la sérénité du plébiscite silésien. Dans cette haute vallée de l'Oder où, depuis le moyen âge, leur contact fut un heurt, Pologne et Allemagne étaient en présence : on se trouvait là, comme l'a dit plus tard M. Raymond Poincaré, devant « l'une des plus graves questions laissées en suspens par les traités de paix. » L'ambassade de France à Rome s'unit à la légation de Pologne pour souhaiter qu'au nom du Saint-Siège un commissaire apostolique survînt. Le Saint-Siège

(1) Voir notre volume, *Papauté et chrétienté sous Benoît XV* (Paris, Perrin, 1922).

consentit, et le prélat chargé de cet office invita le cardinal Bertram, prince évêque de Breslau, à se tenir éloigné pendant toute la durée du plébiscite, et fit savoir aux prêtres des territoires contestés qu'ils étaient dispensés du serment prêté à l'État allemand. « Je ne doute pas, déclarait alors le général Le Rond, que le souci d'empêcher le clergé de ce pays de se laisser détourner de ses occupations par les luttes politiques, souci qui correspond entièrement aux vues de la Commission interalliée, contribue à faciliter l'accomplissement des devoirs imposés à cette Commission par le traité de Versailles. » Et M. Poincaré témoignait à la tribune que « ces dispositions prises par le Saint-Siège n'avaient peut-être pas été étrangères à la solution pacifique du litige. » Bien qu'elle n'eût pas été conviée aux délibérations internationales d'où était résulté l'acte de Versailles, la Papauté, généreusement, acceptait de prêter ses bons offices pour aider à combler l'une des lacunes du traité.

Quelles que soient les prétentions de l'« idée laïque » dans le domaine de la politique intérieure, il suffit d'observer les échanges de vues qui sans cesse se produisent entre les chancelleries de l'Europe et la secrétairerie d'État du Saint-Siège, pour constater que sur le champ de la politique extérieure l'« idée laïque » est en recul. L'empirisme politique, sous réserve du respect dû aux lois morales, est le meilleur maître que puissent élire les destinées humaines : cet empirisme a constaté, à la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e], que la Papauté peut jouer un rôle efficacement pacificateur. Au lendemain même de son gigantesque effort pour soustraire l'Allemagne catholique à la suprématie du Très Saint-Père, Bismarck, qualifiant Léon XIII de « Sire », lui présentait l'échiquier sur lequel s'agitait le sort des îles Carolines, et l'invitait à juger. Plusieurs grandes démocraties américaines, vingt ans plus tard, reculant devant l'effusion du sang, venaient demander à la paternité pontificale, alors représentée par Pie X, d'émettre le verdict, qui, en les réconciliant, allait les désarmer.

Nous voilà loin des ostracismes dont furent l'objet, au congrès de Münster, les ambassadeurs de Sa Sainteté, au temps même où le Roi Très Chrétien avait un cardinal comme ministre. Nous en sommes plus loin peut-être, en dépit de certaines apparences, que nous ne le sommes de ces siècles du moyen âge où des rois ou des peuples, lassés de s'entre-tuer,

réclamaient du magistère romain, sous forme d'une sentence, un lien qui, de nouveau, pût les unir. Des textes de Leibniz et de Pitt, des textes de Voltaire et de Guizot, relatifs au rôle international de la Papauté, se pressaient naguère sur les lèvres de M. Félix Pacheco, le ministre brésilien que tout à l'heure nous citions; et ces textes semblaient jeter un pont entre ce que fut la Papauté médiévale et ce que pourrait être, dans un monde assoiffé de paix, la Papauté de demain.

Il y a là un signe des temps, finement saisi par M. Jonnart lorsque, au nom de la République, il déclarait à Benoît XV, en lui remettant ses lettres de créance, que « la grande cause de la paix est en droit de beaucoup attendre de la puissance morale devant laquelle s'incline le monde entier. » Ceux qui sont, de par la volonté du suffrage universel, les maîtres de l'heure, devraient impartialement, en dehors de toute passion politique, prêter attention à ces tendances actuelles de l'opinion universelle; ils devraient observer qu'en Angleterre Lord Parmoor, qui occupe une place importante dans l'établissement anglican et dans le gouvernement de M. MacDonald, souhaite que la Société des nations se montre accueillante pour la Papauté. Ils discerneraient alors que leur désir d'être de bons Européens, de bons membres de l'humanité, leur défend de rompre à la légère avec une puissance dont beaucoup d'esprits, un peu partout, attendent aujourd'hui d'insignes services (1).

IV. — LE VATICAN ET LES AFFAIRES D'ALSACE, DE RHÉNANIE ET DE LA SARRE

Mais ils veulent avant tout, j'espère, être bons Français, et voilà pour eux une autre raison de faire taire, autour d'eux, les mauvais conseillers qui les induiraient à des gestes d'offense à l'endroit du Pape.

« Le diplomate que nous accréditons auprès du Pape, observait Denys Cochin, représente, au moment où il entre au Vatican, Strasbourg et Metz en même temps que Paris. » Il

(1) Si d'aventure ils alléguaient, à court d'arguments, qu'en causant avec le Vatican, la France risque de déplaire au Quirinal, je n'aurais pas de peine à les convaincre d'anachronisme en leur rappelant que, dans cette Rome où se déroulèrent les fêtes eucharistiques de 1922, l'atmosphère est singulièrement modifiée, et qu'en 1919 un cardinal se rendit en Palestine à bord d'un navire de guerre italien, sous la double protection du pavillon italien et du pavillon pontifical.

personnifie une France séparée de l'État, et il personnifie une Alsace concordataire. Car, sur l'autre versant des Vosges, le Concordat subsiste, quoi qu'ait paru penser M. Édouard Herriot dans son premier discours ministériel; les vicissitudes parfois ironiques de l'histoire amenèrent M. Clemenceau en personne, au lendemain de l'armistice, à manier là-bas l'instrument concordataire pour nommer deux évêques; et c'est d'un esprit concordataire que s'inspirait, en 1920, M. le député Oberkirch, faisant remarquer que l'Alsace était « presque unanime pour la reprise des relations entre la France et le Saint-Siège. »

Quelques mois plus tard, une voix s'élevait pour proclamer que, lorsque ces relations seraient renouées, il y aurait « dans nos provinces retrouvées un grand soulagement, un nouvel élan de tendresse pour la France » : cette voix était celle de M. Aristide Briand. Il avait déjà dit, l'année d'avant : « Le problème de l'Alsace et de la Lorraine, reconnaissons-le, est l'un de ceux qui paraissent insolubles, s'il n'y a pas de conversations avec Rome. » M. Édouard Herriot se fût épargné de graves difficultés en se souvenant de ce propos.

Car, s'il faut un ambassadeur à Rome, impérieusement, pour traiter les questions que peut soulever l'application du Concordat alsacien, il en faudrait un, encore, et d'une façon non moins impérieuse, pour envisager avec le Saint-Siège le remplacement, en Alsace, du régime concordataire par un autre régime. Lorsqu'en 1920 M. Aristide Briand, s'adressant aux hommes d'extrême-gauche qui se sentaient offusqués par le problème de l'Alsace et fiévreusement impatients de le résoudre, les prévenait qu'ils devraient causer avec Rome, M. Aristide Briand était particulièrement autorisé pour tenir ce langage, ayant su, quatorze ans plus tôt, par une expérience onéreuse, qu'en affectant d'ignorer le Pape, on risque d'acculer dans une impasse toute la politique religieuse d'un grand pays. Noblement docile aux leçons de cette expérience, il en tirait les conclusions pour l'Alsace; quel dommage que, tandis qu'il parlait, M. Édouard Herriot se fût laissé distraire!

L'esprit d'amitié que nous rencontrons au Vatican lorsque nous y venons parler de l'Alsace nous est attesté par la décision pontificale qui a permis à notre Université de Strasbourg de décerner des diplômes de droit canonique reconnus par le Saint-Siège; à la faveur d'un tel privilège, victorieusement

réclamé par M. Jonnart, cette Université deviendra peu à peu comme un foyer d'appel pour les clercs de l'Europe centrale désireux de parachever leurs études canoniques et d'en recueillir une sanction. Nous faisons œuvre destructrice, dès que nous nous éloignons de Rome, œuvre constructrice, dès que nous nous mettons d'accord avec elle; et voici, pour l'attester, non point seulement l'exemple de l'Alsace, mais celui de la Rhénanie.

Les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés, sur le Rhin et dans la Ruhr, furent plutôt soupçonnées par l'opinion française qu'elles ne lui furent pleinement révélées. Elle ne put donc mesurer tout ce que le Vatican méritait de gratitude pour l'aide qu'à certaines heures il nous prêta. Ce fut un instant décisif que celui où il consentit que Mgr Rémond, aumônier général de nos troupes, fût, dans l'exercice de son ministère, indépendant de toutes les curies épiscopales allemandes. Mgr Rémond profita de cette autonomie pour rendre au clergé rhénan toute sorte de services, dont certains, au moment de la crise du mark, furent sincèrement appréciés. De qui Mgr Rémond tenait-il en ces parages ses pouvoirs d'évêque? Il les tenait du Vatican, nécessairement. Et c'est du Vatican, encore, qu'il tenait les privilèges qui complétaient ces pouvoirs; les eût-il possédés, s'il n'y avait pas eu, à Rome, un diplomate français pour souhaiter qu'ils lui fussent accordés?

Que ce diplomate disparaisse, et l'administration qui fonctionne dans la Sarre au nom de la Société des nations devra confier à l'ambassadeur d'un autre pays le soin de la représenter à Rome : aimerions-nous, d'aventure, qu'un jour l'ambassadeur d'Allemagne fût investi d'un tel office? M. Jonnart obtint que le Saint-Siège, corrigeant les décisions intransigeantes prises le 2 février 1923 par l'évêque de Trèves, donnât licence à tous les enfants sarrois de suivre les écoles françaises créées par la direction des mines domaniales. Grâce à cette permission, le rayonnement de ces écoles s'est accru; et l'on devine sans peine qu'en vue du plébiscite de 1935 tout ce qui peut familiariser les petits Sarrois avec notre langue et notre culture mérite de réjouir la France. Il est permis de penser que cette mesure n'eût pas été prise en faveur des écoles françaises, si elle n'avait été sollicitée du Saint-Siège par un négociateur français. Sur la demande de M. Jonnart, le Saint-Siège envoya dans la Sarre son délégué apostolique en Rhénanie; et la pré-

sence de cet observateur, ses instructions aux évêques compétents, ses relations avec la commission administrative de la Sarre, tinrent en échec les influences prussiennes qui volontiers auraient tenté d'exploiter contre nous la juridiction de l'évêque de Trèves. Les prérogatives dont jouit Mgr Rémond dans la Sarre en ce qui concerne les soldats et officiers, les fonctionnaires français, les écoles françaises, n'ont pas moins d'importance pour la préparation de l'avenir : M. Jonnart, encore, fut l'instigateur de cette générosité pontificale.

On a plusieurs fois envisagé, à Sarrebrück comme à Paris, la nomination d'un administrateur apostolique qui grouperait sous sa houlette les deux moitiés du territoire sarrois, dépendant l'une de l'évêché de Trèves, l'autre de l'évêché de Spire : sous l'égide d'un tel prélat, choisi dans le clergé indigène, l'Église sarroise deviendrait une personnalité religieuse distincte, directement reliée à Rome; et dans l'atmosphère du terroir, les jeunes générations sacerdotales qui seront après-demain, là-bas, les institutrices de l'opinion, recevraient une formation vraiment autochtone, soustraite aux influences lointaines de Munich ou de Berlin. Mais que deviendrait une telle négociation, dont facilement on pressent la délicatesse, si, dans la liste des personnalités accréditées auprès du Vatican, l'ambassadeur de France cessait de figurer (1) ?

Et comment admettre un seul instant qu'il puisse disparaître de Rome, au moment où la présence à Berlin d'un chancelier catholique, où la présence à Vienne d'un premier ministre qui est un prélat, accroissent d'une incontestable façon, dans l'Europe centrale, l'ascendant politique de l'Église romaine? Possédant à Rome une amitié qui, sur les bords du Danube et de la Sprée, peut exercer une influence, la sacrifierons-nous, de gaieté de cœur, aux abstractions du laïcisme?

V. — LE VATICAN ET LES QUESTIONS RELIGIEUSES DU MAROC

Notre absence de Rome, entre 1905 et 1920, nous fut une grande gêne pour régler les affaires du Maroc. De longue date, en ce pays, les Franciscains espagnols étaient chargés de

(1) Voir, sur les questions sarroises, l'article de M. Guy de Traversay : *Les agissements du clergé allemand dans la Sarre* (*Revue du Rhin et de la Moselle*, 5 août 1924).

l'apostolat; le général Picquart, ministre de la Guerre dans le premier cabinet Clemenceau, attacha des Franciscains français à nos armées. Mais la France, au Maroc, n'avait pas seulement des soldats; elle avait des fonctionnaires, des marchands, des colons; et ces Français désiraient que des prêtres de leur nationalité transplantassent au milieu d'eux l'Église de France. On questionna longuement l'Espagne : elle était au Maroc l'apôtre séculaire de la foi du Christ. Ne pourrait-elle admettre, lui demanda-t-on, que les privilèges religieux exercés par son clergé cessassent de subsister dans la zone française, et que des religieux français fussent affectés aux établissements qu'en cette zone possédait l'Espagne, et préposés aux nouveaux établissements que la France y pourrait fonder?

Je l'admets « en ce qui me concerne », répondit l'Espagne, par la convention du 27 novembre 1912. Le temps passa, et l'on s'aperçut que le bon vouloir espagnol était, à lui seul, insuffisamment efficace. La question relevait d'une autre puissance, le Saint-Siège. Mais cette puissance-là, la France d'alors ne voulait plus la connaître. Denys Cochin, un jour, fut appelé au quai d'Orsay : on le pria d'aller arranger à Rome, personnellement, cette affaire du Maroc. « Oui, dit-il, à une seule condition : pouvoir dire que je viens de votre part. » Son interlocuteur prit peur et répondit : « Jamais. » Et Cochin de répliquer : « Alors, comment voulez-vous que j'aille solliciter le retrait d'un privilège accordé à l'Espagne depuis le temps de Charles-Quint, sans pouvoir même faire allusion à la satisfaction qu'éprouverait le Gouvernement français, sans apporter d'autre argument que celui de ma reconnaissance personnelle? Il ne faut pas charger les gens de commissions impossibles à remplir (1). »

Ainsi se prolongeait l'imbroglio marocain. Soudainement des esprits subtils crurent entrevoir le moyen d'y mettre un terme : il leur parut que le sultan du Maroc s'affranchirait peut-être plus aisément des susceptibilités de l'Islam qu'ils ne pouvaient s'affranchir, eux, des susceptibilités laïques; et sérieusement ils songèrent à prier le sultan de négocier avec Sa Sainteté. Puis ils firent un retour sur eux-mêmes, se jugèrent ridicules, attendirent. Il fallut les résipiscences résultant de la

(1) Denys Cochin, *1914-1922 : la guerre, le blocus, l'union sacrée* (publié par Victor Bucaille, p. 197-198 ; Paris, Plon, 1923).

guerre, il fallut certaines victoires répétées, remportées sur la superstition laïque par l'idée même de patrie, il fallut enfin le rétablissement de l'ambassade, pour que s'accomplissent officiellement les conséquences religieuses de notre occupation marocaine. La France obtint du Saint-Siège, par une démarche où l'Espagne l'accompagna, qu'un vicariat apostolique fût créé à Rabat, et que ce vicariat fût en mains françaises.

Une autre question se posait, dans cette ville internationale qu'est Tanger. Notre colonie française y souhaitait le ministère spirituel d'un prêtre de France. Rome, encore, permit cette nouveauté; et lorsqu'on lit le texte de la convention franco-espagnole du 18 décembre 1923, par laquelle Espagne et France décident qu'au bout de douze ans elles prieront le Saint-Siège de confier l'administration apostolique de Tanger, alternativement, à un Français et à un Espagnol, on se demande comment cette convention pourrait s'appliquer, si la France, une seconde fois, s'absentait du Vatican.

VI. — LE VATICAN ET LE PROTECTORAT FRANÇAIS DANS LE LEVANT ET DANS L'EXTRÊME-ORIENT

L'héritage qui nous fut légué par la France d'hier et par la France de jadis exige, aussi, le maintien de l'ambassade. Un des objets auxquels de tout temps sa sollicitude s'attacha fut notre protectorat sur les chrétiens unis et sur les chrétiens de rite latin du Levant. Je me rappelle, au palais Rospigliosi, le comte Lefebvre de Béhaine luttant pied à pied, avec une ténacité perspicace, tant auprès du Saint-Siège qu'auprès des congrégations de missionnaires, pour obtenir que les chrétiens du Levant, lorsqu'ils avaient besoin d'un avocat ou d'un interprète auprès de la Porte, n'oubliassent jamais que notre ambassade était là, et que nos consuls étaient là (1). Rien de ce qui se passait en Orient ne lui demeurait inconnu : il veillait sur ce protectorat comme sur une relique; il ne demandait pas grâce pour lui comme on demande grâce, pieusement, pour un archaïsme; il en parlait comme d'une force vivante, créée jadis par l'esprit chevaleresque de la France, et maintenue, consolidée, déve-

(1) Qu'il nous soit permis de renvoyer, au sujet de l'ambassade du comte Lefebvre de Béhaine, à notre livre : *les Nations apôtres : vieille France, jeune Allemagne* (Paris, Perrin).

loppée par la gratitude du Saint-Siège et des populations; il aimait qu'elle eût de fréquentes occasions de s'exercer, et que sans cesse elle ramenât sur les lèvres orientales le nom de la France. Il était en cela l'héritier fidèle, non seulement des diplomates de l'ancien régime, mais des diplomates, aussi, de la Convention et du Directoire, — de cet Aubert du Bayet, par exemple, qui en 1796 se déclarait décidé, au nom même de sa « fidélité à la République », à « ne jamais se dessaisir du titre de protecteur des Églises chrétiennes, qui a contribué si efficacement dans le Levant à notre considération nationale (1). »

En 1898, le cardinal Langénieux sentit que l'Allemagne guettait l'héritage : Guillaume II préparait son emphatique pèlerinage aux Lieux Saints. Mais sur la demande du cardinal, Léon XIII, par une lettre formelle, affirma nos droits historiques, et rappela hautement qu'en vertu d'une circulaire de la Propagande, du 22 mai 1888, les missionnaires qui, dans le Levant, avaient besoin d'aide, devaient recourir aux agents de la nation française. Quelques années après, les caprices de la politique, parfois si cruellement inhumains pour nos traditions les plus précieuses, amenaient Émile Combes à la présidence du Conseil; et voulant parler sans crainte d'être contredit, il prenait comme confident un collaborateur de la *Neue freie Presse* de Vienne. « Si une Puissance quelconque, lui disait-il, avait le désir de remplacer la France en Orient, nous ne lui opposerions aucune difficulté. La France n'a, de ce protectorat, que des embarras et aucun avantage ! »

Jamais aucun ministre ne se rencontra, au quai d'Orsay, pour ratifier le cadeau qu'Émile Combes était tout prêt à faire aux convoitises germaniques; et notre ambassade auprès du Vatican, tant qu'elle exista, continua, sous la direction de M. Armand Nisard, à veiller sur les prérogatives qu'affirmait encore le cardinal Merry del Val lorsqu'il écrivait aux diverses chancelleries : « La France possède, par singulière faveur, le protectorat des intérêts catholiques en Orient. »

De 1905 à 1920, quinze ans s'écoulèrent, durant lesquels aucun ambassadeur de France ne traversa la cour Saint-Damase pour monter à la secrétairerie d'État. Mais on se tromperait fort en croyant qu'au cours de cette longue période la

(1) Hilaire de Barenton, *la France catholique en Orient durant les trois derniers siècles*, p. 230 (Paris, Poussielgue, 1902).

France et le Saint-Siège s'ignorèrent complètement. Nos intérêts en Orient nous l'interdisaient. Les archives du quai d'Orsay livreront un jour leurs secrets : on y verra, ce jour-là, comment un jeune secrétaire de notre ambassade auprès du Quirinal, Joseph Ollé-Laprune, servit discrètement d'agent de liaison entre ces deux Puissances qui, par une nécessité provenant de l'histoire, se connaissent encore, alors même que l'une d'entre elles prétend ne plus connaître l'autre. Avec l'assentiment des hommes d'État qui se succédèrent au ministère des Affaires étrangères, Joseph Ollé-Laprune, entre 1906 et 1912, sut perpétuer à Rome, comme l'a très heureusement écrit M. Maurice Blondel, « une sorte d'ambassade morale » (1).

« Que de démarches prudentes et efficaces, précise M. Blondel, soit pour renseigner nos hommes d'État sur les vues authentiques, sur les désirs ou les projets du Saint-Siège, soit pour empêcher les empiétements dont nos positions historiques, nos droits traditionnels et l'avenir de notre prestige étaient menacés! Ottomans latins auxquels il fallait maintenir le bénéfice des directions renouvelées à notre profit par Léon XIII dans cette encyclique *Orientalium dignitas* qu'on cherchait à tourner; soutien des fondations françaises au Liban, des Carmes à Bassorah, des Franciscaines missionnaires de Marie à Damas; vigilance contre l'invasion des influences germaniques et autres : Ollé-Laprune a été le circonspect et précieux défenseur d'un patrimoine national dont tous n'ont pas su alors ou ne savent pas maintenant encore comprendre la très haute importance. »

Ainsi survivaient aux proclamations de rupture, faites en 1904 par la République française, les liens séculaires entre la France du Levant et le Saint-Siège ; et les chefs de notre diplomatie constataient que pour la gérance et la jouissance de ce lointain patrimoine national, il était besoin de certains colloques avec les palais apostoliques.

La Grande Guerre survint, où Joseph Ollé-Laprune trouvait une mort glorieuse ; et notre patrimoine, hélas ! fut singulièrement diminué par les traités qui la suivirent. Du jour où nous avons envisagé la ratification du traité de Lausanne, nous avions reconnu que les fameuses Capitulations, qui servaient d'assise à notre protectorat, n'existent plus; si le Saint-Siège,

(1) Maurice Blondel, *Léon Ollé-Laprune, l'achèvement et l'avenir de son œuvre*, p. 146 (Bloud, 1923).

aujourd'hui, prescrivait aux catholiques des pays ottomans de s'adresser à nous pour être protégés, le Gouvernement d'Angora l'accuserait d'anachronisme.

Mais lorsqu'en 1917 Denys Cochin, agissant en son nom personnel, sollicita de Benoît XV, dans une lettre au cardinal Gasparri, un « mot d'espoir et de confiance pour nos droits séculaires en Orient », le cardinal, faisant nettement allusion à « quelques prérogatives accordées par le Saint-Siège à la nation française en raison des mérites acquis par la France dans le cours des siècles », déclarait expressément : « En face de la concurrence vigoureuse des autres nations, la France ne pourrait conserver que bien difficilement en Orient son poste d'honneur sans l'appui du Saint-Siège, comme le Saint-Siège lui-même, pour des motifs variés et qu'il serait trop long d'énumérer, devrait s'appuyer sur la France. Au protectorat disparu il faudrait donc substituer autre chose, et je m'empresse d'ajouter que le Saint-Siège, le cas échéant, ne manquerait pas d'y porter toute sa bienveillante attention (1). »

C'est avec une fierté joyeuse, — joyeuse autant que le permettaient, au cours de la Grande Guerre, ses deuils successifs, — que Denys Cochin reçut du cardinal Gasparri ces promesses : il les commentait avec gratitude. Ultérieurement, les détails donnés par Erzberger sur les préparatifs que faisait l'Allemagne dans le Levant pour supplanter la France et sur les accords qu'à cette fin elle concluait d'avance avec la Turquie, ont achevé d'illustrer la valeur des lettres échangées entre Denys Cochin et le cardinal Gasparri. Préparer un concordat entre la Turquie et le Saint-Siège pour l'exécution de ces accords : tels étaient les desseins d'Erzberger ; il reconnaît que ces desseins n'aboutirent point (2). Erzberger pouvait s'agiter : la France avait, grâce à Denys Cochin, la parole de la Papauté; et quatre ans plus tard, Mgr Cerretti, rouvrant la nonciature de Paris, disait aux représentants de la presse : « La solidarité des intérêts français et des intérêts de l'Église est indéniable et crève les yeux de qui sait voir, en Orient. »

Quelque éclipse qu'ait subie notre protectorat traditionnel depuis que les Capitulations passent pour périmées et depuis

(1) Denys Cochin, *op. cit.*, p. 153-166.

(2) Maurice Barrès, *Faut-il autoriser les congrégations?* p. 48-49 et 237 (Paris, Plon, 1924).

les conversations franco-italiennes de San Remo, on a le droit de soutenir que les autres prérogatives visées par le cardinal Gasparri dans sa lettre à Denys Cochin n'ont pas sombré dans ce douloureux naufrage, et qu'en vertu même des bienveillantes promesses que cette lettre nous apporte, le Saint-Siège saura nous aider à les conserver, si nous le voulons.

Depuis les Croisades, les Lieux Saints, dans la mesure où les catholiques y possédaient des droits, sont placés sous la tutelle de la France. Tout près du Saint-Sépulcre, et le couvrant de son ombrage, la Custodie franciscaine se prépare à poursuivre son rôle; et le personnel de cette institution internationale, qui comprend actuellement quatre cent trente-trois membres appartenant à vingt-deux nations, est soumis à un custode italien assisté d'un vicaire custodial français et d'un directoire dont un religieux français fait toujours partie. La Custodie, depuis des siècles, a la possession et la jouissance de certains édifices; elle entend y rester, et Rome entend qu'elle y reste; et la France, jusqu'ici, s'est toujours dressée comme protectrice de la Custodie. Qu'adviendra-t-il de cette protection, au cours des nouveaux débats internationaux auxquels doit donner lieu l'application du mandat anglais en Palestine? C'est le secret du lendemain; mais on peut dire que le Saint-Sépulcre est l'un des endroits où se vérifie avec le plus d'éclat le propos de Mgr Cerretti.

Rome n'ignore pas, en effet, que pour contre-balancer, au Saint-Sépulcre, les droits des catholiques latins, le patriarche grec Meletios invoquait naguère, devant la Société des nations, un certain firman qu'il faisait remonter jusqu'à Omar, jusqu'au siècle même de Mahomet. Il y a là une menace pour les droits historiques de la Custodie. On n'a pas oublié, au Vatican, ce que fit la France comme avocate et championne de ces droits; et, d'autre part, certaines coquetteries récentes entre l'orthodoxie grecque et l'anglicanisme n'ont pu échapper aux regards du Saint-Siège. On peut être assuré que, dans la mesure où nous ferons, à Jérusalem, acte de ténacité, la Papauté nous appuiera, pourvu qu'à Rome, l'autre ville sainte, un ambassadeur de France soit présent, pour l'en prier.

D'aucuns objecteront : « Que nous importe, à nous France laïque, cette vieille Custodie, gardienne des Lieux Saints ! et quelle étrange fantaisie de risquer, pour elle, quelque conflit avec l'Angleterre, ou bien avec l'orthodoxie grecque ! »

Ceux qui parleraient de la sorte oublieraient que la France est en Syrie puissance mandataire; ils oublieraient la dépêche que le général Gouraud, haut-commissaire de la République, adressait en 1922 au ministre des Affaires étrangères, au sujet des écoles et paroisses syriennes que dessert la Custodie. Le général exprimait le vœu que les Franciscains chargés de ce service fussent Français ou indigènes ou qu'ils connussent parfaitement notre langue. Et de ce message officiel, qui concluait que nous devons, d'urgence, favoriser le recrutement des missionnaires, nous pouvons d'autre part induire qu'il est opportun de maintenir, dans la Custodie, l'influence française. Il le faut pour notre mandat en Syrie; il le faut, aussi, pour notre rayonnement en Égypte, où la Custodie possède encore des écoles.

Qui donc oserait prétendre que des conversations officielles et normales entre la France et le Saint-Siège ne seront pas nécessaires, à certaines heures, pour écarter les intrigues qui voudraient abolir ces dernières survivances de notre passé? Les temps sont changés, soit; mais ces survivances sont comme les matériaux avec lesquels, dans les nouveaux cadres qui nous sont assignés, nous pouvons et devons construire l'édifice du lendemain. Voulons-nous les gaspiller, les délaisser, abandonner à d'autres peuples le soin de les ramasser, l'honneur de les exploiter? Ou bien comprendrons-nous toute la portée, toute la plénitude de sens, des paroles du Vatican, nous disant par l'organe de son nonce : « Vos intérêts en Orient sont les miens »? Telle est la tragique question qui, suivant la réponse qu'elle recevra, se résoudra par une ruine complète, ou par de partielles consolidations.

En Chine, aussi, une pareille question se pose. C'est en vertu des conventions franco-chinoises de 1865 et 1895 que les missionnaires catholiques de toutes nations peuvent, dans le Céleste Empire, acquérir et posséder des immeubles; et le droit qu'a la France de les protéger tous fut derechef affirmé, en 1899, par un décret du Gouvernement de Pékin, qu'avait demandé M. Stephen Pichon. On eut des raisons sérieuses de craindre, au lendemain de la guerre, que la Papauté, légitimement soucieuse d'entrer en un contact plus immédiat avec les chrétientés chinoises, ne reprît le projet qu'avait un instant caressé Léon XIII, de créer là-bas une nonciature. A la suite d'une démarche de Denys Cochin, l'idée pontificale prit une forme

nouvelle : il y a, dans la Chine d'aujourd'hui, non point un nonce, mais un délégué apostolique ; et M. Poincaré pouvait déclarer à la Chambre, le 19 juin 1923, que ce délégué n'a pas de caractère diplomatique et ne peut communiquer avec le Gouvernement chinois que par l'entremise de notre légation ou en présence d'un agent français. A quel titre demanderions-nous à ce délégué d'emprunter le truchement de nos fonctionnaires diplomatiques, du jour où nous aurions cessé de connaître le Pape, son souverain ? Là encore, il dépend de nous de conserver nos droits ou de les laisser péricliter, négligemment.

VII. — LA FRANCE MISSIONNAIRE ET LE VATICAN

Lisons scrupuleusement le canon [252 du code canonique publié par Benoît XV : nous y verrons que la Congrégation de la Propagande « est à la tête des missions pour la prédication de l'Évangile et de la doctrine catholique » ; qu'elle « établit et change les ministres nécessaires, et a pouvoir de traiter, exécuter et poursuivre tout ce qui est opportun en la matière ». Il suffit de méditer un instant sur ce texte, pour conclure que M. Georges Leygues parlait en homme averti, lorsqu'il disait à la Chambre, le 30 novembre 1920 :

« Autrefois, les missionnaires se présentaient au nom du Roi Très Chrétien. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Depuis que le Concile du Vatican a décidé que le Souverain Pontife exerçait pleine et immédiate autorité sur l'Église entière, une autorité nouvelle s'est substituée à celle du roi. D'où il suit que nos missions, pour avoir la liberté et l'autorité qui leur sont indispensables, doivent obtenir l'appui du Saint-Siège. »

Il ne fut pas indifférent pour l'intérêt français que dans cette Mésopotamie où la générosité d'une Parisienne installait dès le temps de Louis XIII une mission, le siège archiépiscopal de Bagdad, en 1921, fût donné par le Pape à un Dominicain de France, Mgr Berré. Politiquement, cette terre relève du mandat anglais, et c'est en plein accord avec la puissance mandataire que Mgr Berré exerce ses fonctions ; mais cette primauté religieuse, ainsi que l'expliquait, dans son discours parlementaire du 19 juin 1923, M. Raymond Poincaré, « maintient dans le royaume d'Irak l'influence de la culture française, » comme la maintient, dans le diocèse d'Ispahan, un Carme français nommé

par le Saint-Siège administrateur apostolique. Aurions-nous obtenu ces satisfactions, si nous n'avions eu M. Jonnart sur les bords du Tibre pour redire au Saint-Siège le passé de notre pays et souhaiter que la Propagande prolongeât, par de pareils choix, la présence séculaire de l'Église de France?

Les difficultés législatives qui s'opposent au recrutement de nos noviciats de missions amènent un douloureux fléchissement dans le chiffre de nos missionnaires: les éloquents cris d'alarme poussés par Maurice Barrès ont produit dans l'opinion française un long émoi. Des nations rivales sont aux portes, prêtes à recueillir les postes que nous laisserions en déshérence, faute d'hommes. L'idée missionnaire est aujourd'hui vivante, impatiente, ambitieuse, dans des pays comme l'Allemagne et l'Autriche, l'Italie et l'Espagne, la Hollande et les États-Unis. Naguère encore, quand la Propagande cherchait des messagers pour l'Évangile, c'est à nous que tout de suite elle s'adressait. Aujourd'hui, d'autres peuples lui font des avances, et sollicitent d'elle des territoires pour y porter la croix et leur drapeau. Il fut éminemment opportun qu'au cours des dernières années un ambassadeur de France fût aux aguets et pût parler directement au Secrétaire d'État, voire au Pape, pour empêcher qu'au Japon, en Chine, dans l'Amérique du Sud, les États émules de notre zèle ou jaloux de notre influence étendissent leurs visées sur les provinces mêmes où nos congrégations missionnaires demeurent suffisamment outillées pour faire acte d'apôtres.

Et si quelques-uns objectaient, par hostilité contre l'existence même des missions, que la propagande chrétienne risque de déplaire aux peuples chez lesquels nous la portons, ces étranges amis de la liberté de penser et de la liberté d'enseigner se laisseraient peut-être rassurer en apprenant que les plus hautes personnalités japonaises prenaient dernièrement l'initiative d'une souscription pour la reconstruction de nos écoles marianistes, endommagées ou détruites par le tremblement de terre, et qu'au printemps dernier, le président de la République chinoise nommait conseiller à la présidence le vicaire apostolique voisin. Alors qu'en tous pays l'idée missionnaire se développe, est-ce à nous, Français, à nous qui fûmes ses précurseurs, de la traiter maintenant en suspecte, parce qu'elle nous oblige à demeurer en rapports avec le centre même de l'évangélisation catholique, avec le Vatican?

VIII. — LES AMBASSADES FRANÇAISES PRÈS DU CATHOLICISME UNIVERSEL

Voilà dix ans que la France officielle, même séparée de l'Église, juge utile que de hautes personnalités ecclésiastiques prennent contact, au nom de la France catholique, avec les catholiques des autres pays ; voilà dix ans que l'organisme des *Amitiés françaises*, fondé par Mgr Baudrillart, travaille au loin pour la patrie. Des voyages du cardinal Dubois et de Mgr Grente, du cardinal Touchet et de Mgr Batiffol, ont eu pour but, suivant l'heureuse expression qu'employait M. de Monzie à la tribune du Sénat, de représenter la France auprès de la catholicité universelle (1). La République a senti, dès le début de la guerre, que l'Allemagne multipliait les intrigues pour indisposer cette force contre nous, en exploitant les erreurs de notre politique religieuse ; elle fut heureuse qu'à sa demande Mgr Baudrillart, se faisant à travers le monde le pèlerin de la France, s'en fût dire un peu partout aux fidèles de Rome : « La vraie France d'aujourd'hui, la vraie France de demain, ne ressemble point aux caricatures que l'Allemagne vous traçait. »

Mais qu'adviendra-t-il de ces démonstrations, si la catholicité universelle constate que son chef, que celui qu'elle vénère comme son père, est rayé, une fois encore, de la liste des Puissances avec lesquelles nous conversons ? D'un bout à l'autre du monde, le journaliste germanophile guette cette nouvelle ; d'avance, son commentaire est fait ; il claironnera, tout de suite, que Berlin, qui n'avait jamais eu de nonciature, a voulu dernièrement posséder un nonce, et que Paris, au contraire, donne au nonce ses passeports ; il informera partout les fidèles de Rome que Berlin respecte le Pape et que Paris le dédaigne. Et tout l'effort dépensé depuis 1914 pour restaurer notre prestige auprès de l'opinion catholique universelle sera stérilisé, annulé.

M. Herriot, naguère, allait au Canada : sa souplesse d'esprit, sa chaleur de cœur, surent comprendre et aimer, — son livre : *Impressions d'Amérique*, nous en est garant, — la grandeur de l'âme canadienne, majestueux reliquaire de la vieille France. Par l'organe de M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, cette âme canadienne vient de nous adresser un message. M. Taschereau nous signale, avec l'audace de l'amitié,

(1) Le livre de M. de Monzie, *Rome sans Canossa* (Paris, Albin Michel), garde après quatre ans toute sa persuasive portée.

que la menace qui plane sur notre ambassade au Vatican « chagrine et bouleverse » quatre millions de Canadiens français. L'émotion de ces autres nous-mêmes que sont les Canadiens, frappera certainement M. Édouard Herriot : elle peut lui faire pressentir la joie qu'éprouveraient, inversement, tous les adversaires de la France, le jour où cette menace s'accomplirait.

IX. — LA « CONSIDÉRATION » DUE AUX DÉSIRS DES CITOYENS CATHOLIQUES ; L'EXEMPLE DE L'ANGLETERRE

Voilà dix ans, aussi, que la France officielle, quoique séparée de l'Église, se tourna vers elle, dès les premiers mois de la Grande Guerre, pour la mettre en mesure d'apporter à nos soldats les leçons d'énergie et d'acceptation qui trempent les vaillances, et pour la solliciter expressément de recommander à ses fidèles, comme un patriotique devoir, la souscription aux emprunts nationaux. La France officielle jugeait, sous la menace du péril, que l'idée religieuse et la morale religieuse pouvaient lui prêter un concours utile, pour l'œuvre de la défense nationale; après avoir, au nom de l'« idée laïque, » considéré cette morale comme périmée, elle la saluait implicitement comme efficace; après avoir professé que la religion était chose privée et que tout essai d'influence du groupement religieux dans la vie de la cité ne pouvait être qu'une intrusion, elle demandait aide à cette collectivité qu'est l'Église de France et qui, depuis 1905, vivait sans personnalité légale.

Épiscopat et catholiques répondirent à l'appel, avec un généreux élan, auquel nos hommes d'État rendirent hommage... Je voudrais rester sur cette vision sereine d'une collaboration confiante et cordiale entre le catholicisme français et l'État français ; et, pour mieux l'interpréter, je jette un regard de l'autre côté du détroit. Il est bon, parfois, de prendre outre-Manche certains enseignements; et l'on ne saurait lire avec trop d'attention les pages récentes où M. Étienne Fournol oppose à notre rationalisme d'État, conçu comme « l'objet philosophique et la fin dernière de la doctrine politique, » ces conceptions anglo-saxonnes qui considèrent toujours l'homme comme un « animal religieux » et le citoyen comme « obligatoirement rattaché à une religion, qu'il est libre de choisir (1) ».

(1) Étienne Fournol, *L'Esprit démocratique français est-il mort?* (Paris, éditions de la *Revue Bleue*, 1924).

Le 7 décembre 1920, la *Société de la Réforme protestante* demandait à M. Lloyd George pourquoi l'Angleterre entretenait une ambassade auprès du Vatican. Et le premier ministre répondait : « Vu le grand nombre des catholiques de l'Empire, il est bon de maintenir un contact. » Ainsi parlait-il, lui, le représentant de la spiritualité religieuse du Pays de Galles ; les deux cent quarante députés qui représentent au Palais-Bourbon le Grand Orient de France, et subsidiairement leurs départements, et qui publiquement viennent de former une façon de groupe confessionnel, authentiquement et exclusivement maçonnique, n'imiteront pas, hélas ! l'éclectique générosité de M. Lloyd George. Et si l'obéissance passive qui sera l'une des lois de ce groupe laisse à ses membres quelque indépendance de réflexion, je leur signale encore, en 1923, certaine séance de la Chambre des communes dans laquelle le député Fennerfather questionna le gouvernement sur le projet de visite du roi George au pape Pie XI, et le gouvernement répondit : « En considération du fait que dans l'Empire existe un grand nombre de catholiques romains, le Roi a le devoir, lorsqu'il se trouvera à Rome, de suivre l'exemple donné deux fois par feu le roi Édouard VII et de faire une visite de courtoisie au Pape. »

L'Angleterre officielle, qui jadis arborait l'intolérante devise : « Pas de papisme ! » estime aujourd'hui qu'à l'endroit de ces sujets que sont les fidèles du Pape, elle est liée par un devoir : par respect pour eux, elle favorise l'installation, dans la grande Exposition coloniale de Wembley, d'un oratoire catholique romain, dédié « aux saints Pierre et Paul, pour la paix britannique, » et elle pratique à Rome une politique qui marque une rupture très nette avec quatre siècles d'histoire.

Tout au contraire, garder des liens avec le Saint-Siège, ce sera, pour la France officielle, poursuivre le cours même de notre histoire ; ce sera prolonger nos traditions ; ce sera reconnaître, avec Waldeck-Rousseau, que le catholicisme demeure pour le plus grand nombre des Français une sorte de statut social ; ce sera ratifier l'existence, sous le ciel de France, de ce « fait catholique » qui n'a nulle part plus d'éclat qu'en France.

J'ouvre l'histoire du règne de Benoît XV ; j'y relève ces décrets solennels qui semblent rappeler du ciel certaines gloires héroïques, pour les rendre à la terre, en les exaltant sur les autels. Sur trois canonisations, deux proclamèrent des saintetés

françaises; sur vingt bienheureux ou bienheureuses originaires des pays d'Europe, seize étaient des Français. Du haut de ces autels où ils revivent, où à jamais ils survivent, écoutons ces morts parler: ils furent, par leur valeur spirituelle, une parure de la cité; quand ils réclament la déférence de la cité pour cet établissement religieux auquel ils durent leurs vertus avant de lui devoir leur prestige posthume, n'ont-ils pas quelque droit à être entendus, à être compris?

X. — L'HISTOIRE D'HIER ET LA MENACE DE DEMAIN

En face de toutes ces raisons, en face de toutes ces voix, qui nous appellent au Vatican, et qui veulent nous y maintenir, je plaindrais ceux qui, pour rompre avec le Saint-Siège, allégueraient tel ou tel de ses actes, qui pût nous causer un déplaisir. Si l'on prenait l'étrange habitude de supprimer un poste diplomatique parce que l'interlocuteur n'a pu accorder tout ce qui lui était demandé, on arriverait assez vite à la fermeture de toutes les ambassades et de toutes les légations. Quelle chicanière puérilité ce serait, de réserver à la Papauté les accès de susceptibilité qu'on épargne, ne fût-ce que par courtoisie, à toutes les autres puissances! « La France, a dit très justement au Sénat M. Aristide Briand, n'a pas la prétention, parce qu'elle sera au Vatican, d'exiger du Pape que tous les catholiques, dans tous les pays catholiques, ou dans tous les pays où il y a des catholiques et qui sont représentés auprès de lui, soient sacrifiés parce que la France y sera. Mais je dis que d'y être, que d'entendre, que de pouvoir discuter, que d'opposer des raisons à de mauvaises raisons données contre la France, c'est déjà suffisant pour justifier l'effort d'une ambassade. »

Au demeurant, on restreindrait singulièrement l'horizon de l'ambassade, si l'on pensait qu'elle n'intervient que pour obtenir des faveurs ou pour solliciter certains redressements de la politique vaticane; l'activité qu'un pareil poste permet et commande n'est pas épisodique, mais permanente. On est là pour renseigner le Vatican, au jour le jour, sur les affaires de France, pour les commenter, pour lui expliquer l'esprit et les décisions de notre politique extérieure, pour confier au Souverain Pontife, lorsqu'il veut lui-même dire son mot dans les affaires internationales, toutes les aspirations, toutes les sus-

ceptibilités, toutes les complexités du sentiment français. Serait-il avantageux pour le Quai d'Orsay, que les intentions et les actes du gouvernement de la République ne fussent désormais expliqués aux autorités vaticanes que par des officieux qui s'improviseraient informateurs, messagers de certains partis ou commissionnaires de certaines coteries ?

L'ambassade répond très nettement à un besoin. Que l'organe fasse défaut, le besoin subsiste : alors on multiplie les expédients, pour qu'une fonction qu'on a eu l'imprudence de laisser sans titulaire soit cependant remplie. Nous avons vu, dans la période d'avant-guerre, le rôle de Joseph Ollé-Laprune. La guerre éclate : faute d'avoir eu le courage, dès l'automne de 1914, de rouvrir notre ambassade au moment où l'Angleterre inaugurait la sienne, on finit par installer, dans ce palais Farnèse où Ollé-Laprune avait travaillé, M. Charles Loiseau, et par lui assigner, entre autres missions, celle de passer le Tibre, chaque fois qu'il le juge utile, pour rendre visite au secrétaire d'État; c'est une promenade qu'il fait fréquemment; il sait écouter, parler, agir, avec un tact et une pénétration dont son livre : *Politique romaine et sentiment français*, nous demeure la preuve. Mais l'ambassade, qui permettrait à la France de faire figure, fait toujours défaut, et la lacune se sent.

Voici qu'on essaie d'un nouveau système : on expédie auprès du cardinal Gasparri un membre de notre corps diplomatique, M. Doulcet ; on compte sur sa valeur professionnelle, sur son active compétence, pour contre-balancer le prestige dont jouissent à Rome les ambassadeurs des autres grandes nations. Est-il besoin de redire la suite? Ambassade extraordinaire de M. Gabriel Hanotaux, geste d'historien qui, sous les auspices de Jeanne d'Arc, fait rentrer la France dans ses voies historiques; ambassade de M. Jonnart, féconde à tous égards, et bienfaisante, surtout, lorsque, par de laborieuses négociations qui sont un implicite hommage au fier *Non possumus* du pape Pie X, elle s'efforce d' « assurer, pour la satisfaction commune de la France et du Saint-Siège, l'application normale de la loi de séparation, » et de rendre ainsi à l'Église de France une assise légale, aux consciences françaises une sécurité; ambassade, enfin, de M. Doulcet, qui, en janvier dernier, a la joie d'enregistrer le succès définitif de ces négociations.

Serait-il possible qu'une pareille suite d'efforts fût destinée

à n'être qu'un tronçon d'histoire? Cette histoire, supposons un instant qu'elle s'interrompe, par le rappel de l'ambassadeur: le passé nous dit ce que sera l'avenir. On sera contraint, bon gré mal gré, de se réacheminer vers le Vatican par des voies obliques. J'admets que le Vatican, quelque ulcéré qu'il soit d'une nouvelle offense, soit aussi accessible, aussi ouvert, à nos intermédiaires officieux d'après-demain, qu'il le fut, après 1905, à ces visiteurs de bonne volonté dont les démarches occultes indiquaient déjà, de notre part, un début de résipiscence. J'admets que le Pape, résistant à toutes les suggestions antifrançaises qui l'assiégeraient aussitôt, dise à son entourage : « La France, fille aînée de mon Église, veut revenir près de moi, de temps à autre, par des escaliers dérobés ; ces escaliers, je ne les murerai point! » Même en cette hypothèse, la France garderait, vis-à-vis de l'opinion catholique universelle, le pénible renom d'une nation qui ne veut pas connaître le Pape; et ce serait là, pour les catholiques de France, une humiliante douleur. Jusques à quand la supporterez-vous? leur crieraient les catholiques d'Alsace. Et l'édifice de l'union sacrée achèverait de tomber en ruine.

« Un grand acte de paix religieuse et d'amitié française, » c'est ainsi que le regretté Georges Noblemaire, dans son rapport parlementaire de 1920, définissait le rétablissement de l'ambassade; et il ajoutait : « Le grand geste que la République laïque va faire, c'est la résurrection, transposée, du geste de Henri IV, promulguant avec l'édit de Nantes la réconciliation et la fraternité de tous les fils de France. »

Dans une France toujours menacée, et qui doit aspirer à fonder son unité, sinon sur l'harmonie réelle des consciences, du moins sur leur amical et mutuel respect, M. Édouard Herriot s'honorerait devant l'histoire, si, mieux instruit par l'expérience du pouvoir, il consentait cet automne, au moment de la chute des feuilles, à laisser s'envoler la première feuille de son programme ministériel, et à prolonger un geste qui fut la promulgation d'une fraternité civique.

GEORGES GOYAU.

LES COLONNES INFERNALES

I [1]

Si la Convention souhaitait sincèrement la pacification de la Vendée, l'heure était opportune, dans les premiers jours de janvier 1794. A vrai dire, les rebelles n'existaient plus. Des 60 000 paysans armés qui suivirent La Rochejaquelein de l'autre côté de la Loire, 5 ou 6 000 au plus étaient parvenus à repasser le fleuve ; mais à peine rentrés dans leur pays, trop heureux de vivre et de retrouver leur toit et leurs champs, ils se tenaient tranquilles, et l'un de leurs chefs, Poirier de Beauvais, échappé, comme Stofflet et La Rochejaquelein, au désastre de la grande armée vendéenne, atteste que, sur tout le territoire qu'elle avait naguère victorieusement occupé, « il ne restait pas dix hommes assemblés et en armes. La Rochejaquelein et Stofflet se voyaient obligés de se déguiser en paysans pour parcourir leurs paroisses. » Le désir de la paix était si bien dans les cœurs que les soldats de la République disaient aux insurgés qu'ils avaient vaincus : « Vous êtes des braves, embrassons-nous et soyons frères à l'avenir. »

Charette seul n'avait pas désarmé et tenait encore la campagne, mais combien amoindri par la perte récente de Noirmoutier, le manque de munitions et l'extrême lassitude des 5 ou 600 gars qu'il traînait de forêts en landes ; s'il se fût pré-

(1) Cette étude fait partie d'un volume, *Monsieur de Charette*, qui paraîtra prochainement à la librairie Hachette.

senté un homme adroit, loyal, sincère, apportant à ces derniers rebelles des promesses de fraternisation, de clémence et de sécurité, il aurait été certainement écouté. Mais cet homme ne se trouva point. Eût-il commis la hardiesse de se révéler, la Convention l'eût fait taire. Elle siégeait loin des combats, au palais des Tuileries, et, pour paraître grande, pour se flatter d'être redoutable, elle faisait peur; tel était alors son programme: inspirer la Terreur ; c'était le mot d'ordre transmis et imposé à ses agents de tous grades.

Et quels agents! Depuis le début de l'insurrection de l'Ouest, le ministre de la Guerre, chargé de réprimer cette révolte, est Bouchotte; pas méchant, laborieux, foncièrement probe, animé de bonnes intentions, ce chef suprême de l'armée s'affirme doué d'une singulière aptitude à favoriser les incapables et d'une prédilection non moins étonnante pour les sacripants. Il fut le Mécène des incompétences. Républicain dans l'âme, il jugea que son premier devoir était de démocratiser l'armée, et les bureaux de son ministère; dans ce dessein, il élut pour secrétaire général un clerc de procureur, François-Nicolas Vincent, sorti de la Commune insurrectionnelle du 10 août pour obtenir l'emploi inattendu de commissaire extraordinaire des guerres: garçon énergique et d'initiative, malgré son jeune âge, — vingt-six ans, — il préconisait le massacre des ci-devant à domicile: « Je demande, proposait-il au club des Cordeliers, que nous arrêtions une fête civique pour un jour déterminé; que le cortège parcoure les rues, précédé d'une bannière noire; dès qu'il sera arrivé devant la maison d'un aristocrate, le drapeau noir y sera planté, on se saisira des conspirateurs et on en délivrera la République. »

Comme adjoint, Bouchotte prit Ronsin, homme fait, — quarante-deux ans, — et mûri par la fréquentation des coulisses, car il était auteur dramatique et avait, sinon réussi à faire jouer, du moins publié, — *au profit de sa belle-mère* qui, si elle ne possédait d'autres ressources, dut vivre dans une lamentable pénurie, — diverses pièces de théâtre, entre autres une tragédie, *Hécube et Polyxène*, et une comédie, *le Fils cru ingrat.* Dès que la révolution eut placé Ronsin en évidence, le Théâtre de la République s'empressa de représenter son œuvre maîtresse, *Arétaphile ou la révolution de Cyrène*, si chaleureusement applaudie le 16 novembre 1792 que l'auteur, promu, la veille,

commissaire des guerres à l'armée de Belgique, dut se montrer au public enthousiaste. D'ailleurs, quoique ancien soldat, le poète d'*Arétaphile* n'avait jamais exercé qu'un seul commandement, celui du poste de la Butte-des-Moulins, quand lui fut confiée par Bouchotte la direction de toutes les armées de la République.

La vanité ne l'aveuglait pas au point qu'il crût pouvoir se passer d'acolytes choisis : aussi recruta-t-il, pour l'aider dans sa rude mission, un personnel éprouvé : Parain-Dumesnil, autre auteur de tragédies injouables, plus connu par ses démêlés avec la magistrature d'avant 89 et par son libelle, *l'Exterminateur des Parlements*, « composés de vampires dont le souffle empoisonné avait manqué de lui faire perdre la vie, comme Daniel dans la fosse aux lions, dans le gouffre pestilentiel des cachots du grand Châtelet et de la Conciergerie ; » — Grasset, régisseur du Théâtre de la Montansier, qui pouvait rendre de grands services en Vendée, car il connaissait le pays, ayant joué jadis les amoureux tragiques sur le théâtre de Nantes ; — Grammont, dit *Roselli*, sociétaire du théâtre de la République ; il avait dû contribuer au succès d'*Arétaphile*, ce qui justifiait sa subite promotion parmi les hauts fonctionnaires du ministère de la Guerre ; — Robert, autre artiste dramatique, de réputation plus modeste, mais dont Ronsin avait pu apprécier les qualités militaires dans le grade de sergent-fourrier au bataillon de la Butte-des-Moulins.

A cette troupe comique, dont la composition promettait des réunions gaies, Ronsin s'adjoignait comme assistants-conseils un certain Félix, professeur de musique, rue Copeau, auquel six emprisonnements au temps des tyrans avaient valu l'honneur de siéger à la Commune de Paris et l'avantage de la place d'économe à la prison du Temple ; — Hazard, professeur de mathématiques à Nanterre ; — Millier, marchand mercier, rue du Cherche-Midi, formé, lui aussi, à l'école de la Commune insurrectionnelle ; — Momoro, libraire-imprimeur, Bisontin bavard, fougueux égalitaire, de ceux dont la longue barbe inculte et la saleté affichent les convictions. Il ne quittait pas, même la nuit, son fusil, baïonnette au canon, sa giberne et son sabre, quoiqu'il eût pour compagne une délicieuse personne, « blanche comme l'albâtre, » paraissant âgée de seize à dix-sept ans au plus, et dont le joli visage était « angélique ». La citoyenne

Momoro devait, quelques mois plus tard, figurer la déesse Raison, à l'église Saint-André-des-Arcs.

Quand, au début de mai 1793, la Convention s'avisa que la révolte de la Vendée n'était pas seulement une émeute de paysans, mais un grand soulèvement populaire, elle expédia dans les pays insurgés le vice-ministre Ronsin qui partit, emmenant toute sa séquelle de camarades, comédiens et autres, transformés en commissaires du pouvoir exécutif. On s'arrêta d'abord à Tours, pour y « organiser » l'armée, puis on s'avança jusqu'à Saumur, qu'on dut évacuer, en bousculade, devant l'irruption subite de la grande armée royaliste, mais où l'on se réinstalla une fois le danger passé. Tours et Saumur connurent en ces jours-là un aspect de la Révolution resté jusqu'alors insoupçonné : représentants du peuple, fournisseurs de l'armée, officiers de tous grades, commissaires de toute provenance, volontaires, par milliers, affluent sans répit, arrivant de Paris, en trombe, « pour sauver le peuple ou périr, » ainsi que l'écrivait de Tours, le 6 mai, au Comité de Salut public, le conventionnel Tallien ; il s'était dévoué un des premiers et se dépensait sans compter en se pavanant parmi les belles aristocrates venues à son hôtel implorer la mise en liberté, qui d'un père, qui d'un mari détenu. Pour cette avalanche de Parisiens, une telle échappée, au printemps, vers le plus beau pays de France, prenait, après un hiver qui n'avait pas été gai, l'allure d'une bordée de vacances ; on était revêtu de brillants uniformes, coiffé d'imposants plumets, investi de titres ronflants ; on allait éblouir la province et s'amuser à tirer le canon : la République défrayait de tout ; pouvait-on rêver aventure plus joyeuse et plus récréative ?

Aussi, dès la première étape, l'expédition se transforma en bombance. Les hôtels de Tours regorgeaient et les mieux réputés étaient les plus assaillis ; les tables ne désemplissaient pas de la journée ni de la nuit ; quand, après manger et boire, il fallait céder la place à d'autres convives, on allait au club essayer sur les bons Tourangeaux l'effet de son éloquence et terrifier ces naïfs provinciaux par des tirades déjà usées à Paris à force d'avoir servi, mais qui, pour eux, avaient la saveur de l'inédit. Un républicain austère et convaincu, Mercier du Rocher, commissaire du malheureux département de la Vendée, fut témoin de ces choses et en resta confondu, en attendant

qu'il en eût honte : « Les rues de Tours, écrivait-il, étaient encombrées d'aides de camp traînant de grands sabres et portant de longues moustaches, de commissaires du pouvoir exécutif qui prêchaient l'anarchie, la loi agraire, le meurtre et l'assassinat... Je voyais des histrions transformés en généraux, des joueurs de gobelets, des escamoteurs traînant les filles les plus dégoûtantes, occuper des grades dans l'armée ou des emplois dans les vivres, les fourrages ou les charrois. Il semblait que tous les roués de Paris se fussent donné rendez-vous dans ces malheureuses contrées pour y attiser la guerre civile et en dépouiller les habitants. »

A Saumur, la fête fut complète, — si on excepte, bien entendu, la panique folle et la débandade éperdue causées par l'approche victorieuse des bandes de Cathelineau, de Lescure et de La Rochejaquelein. Cette jolie ville était, en effet, le siège de la Commission centrale des représentants en mission près de l'armée des côtes de la Rochelle : seize représentants du peuple, sans compter ceux de passage, cinquante commissaires du pouvoir exécutif, une infinité de généraux, et tout ce qui gravitait autour de ces puissants personnages et leur formait une Cour, femmes, fournisseurs, spéculateurs et intrigants de tout acabit, quémandeurs insolents ou misérables. Les représentants vivaient en satrapes : Carra, — qui n'en avait plus pour longtemps, — « s'était logé dans une très belle maison, près le Pont-Neuf; deux sentinelles gardaient sa porte; il parcourait le pays entouré de gardes à pied et à cheval; » Julien, de Toulouse, voyageait dans une voiture traînée par six chevaux; Bourbotte, Goupilleau étaient plus simples, mais leur rudesse démocratique rendait les discussions difficiles : « on se disputait les emplois » ; au sujet de la nomination d'un apothicaire, Mercier du Rocher entendit Goupilleau et Carra se traiter de J... F... et d'intrigants; Goupilleau qualifia son collègue de « vieille machine détraquée ». Peut-être n'exagérait-il que très peu; la politique de Carra était étrange et ses conceptions étonnaient : ce dialogue s'engagea entre lui et un pauvre habitant des Sables-d'Olonne, implorant qu'on se hâtât de venir en aide à ses concitoyens menacés de toutes parts : « Si les Anglais s'emparent des Sables, gémissait-il, que deviendrons-nous? — Nous vous ferons porter du secours. — Mais ce sera impossible; il faut traverser quarante lieues de pays insurgé pour aller d'ici aux Sables. —

Vous n'entendez rien à cela, mon cher... » Et, après réflexion, Carra ajouta : « D'ailleurs, si les Anglais font une descente, ils enlèveront les brigands et les emporteront à Londres : qu'est-ce que ça nous fait? Nous en sommes débarrassés !... »

Le véritable roi de cette *Cour de Saumur* est Ronsin : il distribue des grades à ses compagnons, dont il est l'idole ; lui-même s'est bien servi : nommé le 1er juillet, par Bouchotte, capitaine au 13e régiment de chasseurs à cheval, il est, le 2, chef d'escadrons ; le 3, adjudant général ; le 4, général de brigade. Ses grandeurs foudroyantes ne lui font pas oublier les camarades : le comédien Robert, qui a vingt-six ans, sera promu adjudant-général en août, général de brigade le 30 septembre, général de division deux mois plus tard, et chef d'état-major des généraux en chef quelques semaines après : le sociétaire de la Comédie-Française, Grammont, devient également, par la grâce de l'auteur d'*Arétaphile*, général des armées de la République ; même aubaine au poète tragique Parain-Dumesnil qui obtiendra le généralat en octobre, et au professeur de mathématiques Hazard, qui se parera bientôt du titre de chef d'état-major du général en chef. Santerre, parti de Paris brasseur, est également général en arrivant au bord de la Loire. Quand il a quitté son faubourg Saint-Antoine pour « voler à la gloire, » les adieux de ses admirateurs ont été touchants : « Pars, enfant de la République, a dit un orateur, pars, brave soldat : tu pourras dire comme César, *je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.* »

Ledit orateur n'était pas prophète : ces généraux improvisés ne manquaient pas de courage, mais ils ignoraient absolument, — qui s'en étonnerait? — les premiers éléments de la tactique. Santerre collectionna les défaites ; Ronsin lui-même, *le général ministre*, pour sa première affaire, où il commandait en chef, subit un désastre. Il s'était pourtant rendu à la bataille « dans un bon carrosse où il se tenait enfermé » avec la jolie citoyenne Momoro ; il rencontra les brigands à Coron, le 18 septembre... En une heure, tout était décidé ; l'armée de Ronsin en déroute et son artillerie aux mains des Vendéens. L'auteur d'*Arétaphile* essaya bien d'attribuer son échec à l'incapacité du brasseur ; mais celui-ci se justifia en alléguant « qu'il avait été empêché de se placer dans une position inexpugnable ». Quant au général Grammont et au général

Robert, tous deux ci-devant comédiens, l'histoire parle peu de leurs prouesses guerrières; elle a seulement retenu que l'un d'eux « donnait le spectacle insolent de quatre courtisanes traînées dans un char fastueux et escorté par 50 hommes, pour observer la manœuvre du camp, » et que Robert, « quand son tour était venu de régaler la cohue des femmes, filles, commissaires nationaux, officiers supérieurs, disait : « Je traite aujourd'hui ma volaille. »

Le reste des compères de Ronsin, ceux que les aléas du métier de conquérant ne tentaient pas, les Félix, les Grasset, les Millier et autres, de tempérament pacifique, parcouraient les provinces insurgées pour y « semer la bonne parole. » Par malheur, comme ils ne s'aventuraient pas au cœur du pays, crainte de se heurter aux bandes de Charette, « nuée de vautours à figure humaine dirigée par des serpents monstrueux, » ces apôtres de la fraternité ne se hasardaient que dans les villes, bien défendues par de fortes garnisons, et ne péroraient jamais que dans les clubs, devant un auditoire déjà conquis à la révolution et qu'ils n'avaient pas à convaincre. Même là, les avanies ne leur manquèrent point; les honnêtes républicains de Fontenay, de la Rochelle, de Rochefort, des Sables et de Nantes, n'étaient pas encore, dans l'été de 1793, à la hauteur des théories émises par les missionnaires de Ronsin; les prédications de ces « enragés » furent jugées sévèrement. Félix, par exemple, se vit expulsé de Rochefort « pour avoir excité les citoyens indigents à réparer les torts de la fortune en se portant sur les riches. » A la Rochelle, on l'arrêta; il dut comparaître devant les autorités et justifier de ses qualités; il répondit qu'il était *l'adjoint de l'adjoint du ministre de la Guerre*; ce titre parut louche; on mit Félix en prison; il en sortit grâce à Ronsin et il poursuivit sa mission. Aux Sables, il étonna beaucoup le secrétaire du district en insinuant à ce probe fonctionnaire : « Faites-moi quelques petites dénonciations, ça vous portera bonheur. » Dans la même ville, Grasset, l'ex-régisseur de la Montansier, inquiète les patriotes en réclamant 50 000 têtes : on l'expédie à Niort sous l'escorte des gendarmes. A Nantes même, les commissaires du pouvoir exécutif ne sont pas mieux accueillis; quand Grammont et Robert s'y présentent, empanachés comme des écuyers de cirque, dans une voiture dorée, décorée de drapeaux en trophées, la foule

s'amasse et ricane ; on les reconnaît pour les avoir vus, naguère, sur les planches du théâtre Graslin ; alors éclatent les sifflets et les quolibets. Les autorités locales se refusent à reconnaître leurs pouvoirs : ils s'en consolent en passant une revue des troupes ; mais les tambours et les trompettes ne parviennent pas à couvrir le bruit des huées et des rires, et, le lendemain, Grammont exige de la municipalité satisfaction de l'outrage infligé à son auguste personne, outrage qu'il qualifie même de *blasphème*. Alors la gaieté fut unanime et on lui fit comprendre qu'il n'avait plus qu'à déguerpir.

Imagine-t-on la consternation, la douleur des sincères et honnêtes patriotes qui ont acclamé la révolution, l'ont prise au sérieux, ont tout sacrifié au triomphe des idées nouvelles; de ceux qui, dans ces régions de l'Ouest, où les rebelles sont en majorité, risquent chaque jour leur vie pour propager le respect des lois, et savent qu'on ne ramènera les égarés qu'à force de prudence et de modération ; imagine-t-on leur déception en présence des extravagants commissaires que leur dépêche le Comité de Salut public ? La Société populaire des Sables ne dissimule pas sa stupéfaction ; s'adressant au ministre de la Guerre : « Nous voulons bien, écrit-elle, que vous nous envoyiez des patriotes ardents ; nous vous le demandons même ; mais, nous exigeons qu'ils possèdent des vertus civiques et morales; nous sommes indignés de la dégradation dans laquelle on paraît vouloir nous entretenir. » Et le philosophe Volney, peu suspect de tendresse envers l'ancien régime et ses partisans, déplorait la mauvaise impression produite à Nantes par les envoyés de la Convention, trop empanachés, « habillés comme des comédiens ». « On fait circuler que, dès le jour de leur arrivée, ils prenaient des notes : l'on en cite une... *Un tel, trop riche*... on se demande comment ils peuvent prononcer sur des individus qui ne leur sont pas connus... » Et Volney préconise, non pas les moyens de rigueur, mais des voies de conciliation : « Le rapprochement ne peut qu'être facile; depuis que je suis ici, je ne vois que des dispositions heureuses... Mais on est mécontent des retards et des querelles; l'on est mécontent du luxe qu'ont déployé ici certains sans-culottes, du choix de certains agents... » Ce sage voyait juste ; la réconciliation eût été aisée et prompte, si la Convention souveraine l'avait voulue ; elle agit, en tout, par impéritie

ou par pusillanimité, comme si elle avait souhaité prolonger la rébellion et justifier, de part et d'autre, l'horrible lutte de représailles.

Ces généraux d'aventure qu'elle improvisait arrivaient à l'armée bien persuadés que leur « sans-culottisme » triompherait de toutes les difficultés et professaient le plus profond mépris pour les officiers de carrière tels que le ci-devant marquis de Canclaux ou le ci-devant duc de Biron, tous deux très sincèrement ralliés à la République. Le premier commandait la rive droite de la Loire; le second dirigeait en chef l'armée de la rive gauche. Ronsin évincera Canclaux; Biron sera guillotiné; Haxo et Kléber, deux héros de Mayence, seront suspects de royalisme, et ce dernier échappera par prodige à l'échafaud; le général Boulard, le plus droit et le plus énergique des vieux soldats, donnera sa démission, dégoûté d'être en butte aux insolences de l'histrion Grammont; Marceau sera traité de lâche, de maladroit et d'aristocrate, suprême injure; Grouchy, qui a été marquis, sera suspendu pour cette tare, et Aubert-Dubayet, commandant en chef l'armée de Mayence, subira le même sort... En revanche, un Allemand, le citoyen Hesse-Rhinfels, commande le camp de formation d'Orléans et c'est par son contrôle que passent d'abord toutes les troupes expédiées en Vendée. S'il est suspect à quelques purs, ce n'est point parce qu'il est étranger, mais parce qu'il est *prince*; d'ailleurs, Bouchotte le garantit « excellent jacobin et ami intime de Robespierre ».

Aux Canclaux, aux Kléber, aux Marceau, Ronsin préfère un homme de son choix, et il déniche Rossignol, ouvrier orfèvre au faubourg Saint-Antoine, qui, d'abord bombardé lieutenant-colonel de gendarmerie, est promu général de division le 15 juillet et commandant en chef, par décret de la Convention, douze jours plus tard. On ne peut ici narrer la carrière de ce « mauvais caporal de cabaret » qui parvint à faire de l'armée qui lui était confiée « une cohue d'hommes sans frein et sans courage; » lui-même avouait qu'il n'était pas f... pour commander et sa grotesque figure n'est pas très antipathique. Il s'usa vite, d'ailleurs; bien que parfait jacobin, il fut bientôt manifeste qu'il conduisait la République à sa perte; Ronsin et Vincent le remplacèrent par Léchelle, un ancien maître d'armes de Saintes, le plus lâche, le plus ignorant, le plus bête des hommes,

qui réussit pourtant à produire un miracle, celui de faire battre par les paysans l'armée de Mayence. Le représentant Rewbell, attaché à ces braves, écœuré de tant de scandales, écrivait à Barère : « S'il est décidé qu'on veut éterniser la guerre de Vendée pour enrichir des pillards, ou s'il est donc vrai que tous nos braillards sont vendus à Pitt et que notre patrie doit succomber,... mettez-moi au moins dans le secret pour que je puisse terminer promptement ma carrière. » Léchelle, honteusement vaincu, hué par ses troupes, déshonoré, fut remercié, et il fallut lui trouver un remplaçant.

Ils ne manquaient pas autour de Ronsin, les jeunes chefs ardents, courageux, habiles, passionnément patriotes; mais ceux-là étaient suspects au Comité de Salut public. Il fallait prouver que le jacobinisme tient lieu de tous les talents, qu'un franc sans-culotte est supérieur au militaire le plus expérimenté. Bouchotte n'avait-il pas écrit à Léchelle : « Il faut détruire l'esprit de corps »? Aussi, malgré deux expériences peu encourageantes, on en tenta une troisième et Turreau fut nommé général commandant en chef des armées de l'Ouest. C'était aussi un officier d'impromptu, car, avant la Révolution, il n'avait servi que comme surnuméraire aux gardes d'Artois, ce qui sonnait assez mal en 1793; mais Turreau avait accueilli la Révolution avec chaleur, il était cousin d'un conventionnel régicide, ce qui valait mieux, et Ronsin le protégeait : ceci primait tout. Au reste, le nouveau général en chef savait se faire valoir; il était adroit, insinuant, louangeur, et il apparaît que, dès l'abord, il discerna le genre d'ouvrage qu'on attendait de lui et les gens auxquels il lui fallait plaire; aussi accepta-t-il sans vergogne pour chef d'état-major l'ennemi juré de Marceau et de Kléber, le comédien général Robert, qu'une chute de cheval opportune, habilement présentée comme une blessure de guerre, tenait éloigné des combats.

En arrivant à Nantes, dans les derniers jours de décembre, Turreau n'avait pas d'idée. Robert lui souffla les siennes, qui étaient les idées de Ronsin, les idées aussi de la Convention. Celle-ci avait voté, le 2 août de cette année-là, le décret fameux ordonnant que les forêts et taillis de la Vendée seraient abattus, ses genêts incendiés, ses récoltes coupées, ses bestiaux saisis, les femmes et les enfants expulsés de leur village et conduits dans des régions éloignées. Ce programme grandiose n'avait

pas été exécuté, non point qu'il semblât inhumain, mais parce que la Vendée, soulevée en masse, ne consentait pas à périr. Depuis lors, on parlait souvent d'elle à la Convention et les projets pour la détruire ne manquaient pas. Le plus surprenant émanait d'un homme qu'on ne s'attendait pas à voir intervenir aussi énergiquement en cette affaire, et quelque habituée que fût l'assemblée à entendre, sans broncher, les motions les plus effarantes, elle dut cependant sentir un petit frisson, à la séance du 6 novembre 93, quand Fayau, député de la Vendée, prononça ces paroles : « On n'a point assez incendié dans la Vendée : la première mesure à prendre est d'y envoyer une armée incendiaire; il faut que, pendant un an, nul homme, nul animal ne trouve sa subsistance sur ce sol... » Jamais, sans doute, les annales parlementaires n'ont eu à mentionner un représentant du peuple prenant si chaudement les intérêts de ses électeurs.

L'idée n'était pas nouvelle; déjà Santerre l'avait eue : s'étant aperçu, lors de son expédition dans l'Ouest, que les brigands se défendaient, il exposait sa tactique en ces termes : « Des mines ! des mines à force ! Des fumées empoisonnées, soporatives ! et tomber dessus ! » Rossignol, lui aussi, suggérait au Comité de Salut public le projet « d'envoyer dans les pays révoltés le citoyen Fourcroy pour aider les généraux de ses lumières ». Et, dans la crainte de n'être pas compris, il ajoutait : « C'est le sentiment d'un de vos collègues qui connaît le talent de Fourcroy en chimie. » Pour l'honneur de la France, il ne s'était pas trouvé un général qui prît au sérieux les lâches conceptions de ces énergumènes; mais Robert les jugeait admirables et les recommanda tout de suite à Turreau qui les fit siennes aussitôt. S'illusionnait-il sur les avantages personnels que lui vaudrait l'extermination des révoltés ? avait-il reçu secrètement carte blanche sur les moyens à employer pour débarrasser la République de cette plaie saignante ? Il y a, semble-t-il, quelque chose qu'on ne sait pas, car il n'est guère possible qu'un homme, un chef d'armée, en pays civilisé, ose tracer, de sang-froid, et signer de son nom un plan de campagne aussi absurde et aussi sanguinaire; le voici : « Mon intention est de tout incendier, de ne réserver que les points nécessaires à établir des cantonnements propres à l'anéantissement des rebelles... » Il s'adressait aux représentants du peuple en mission dans le

pays, il sollicitait leur approbation : « Cette grande mesure doit être présentée par vous... Vous devez également prononcer d'avance sur le sort des femmes et des enfants... S'il faut les passer tous au fil de l'épée, je ne puis exécuter une pareille mesure sans un arrêté qui mette à couvert ma responsabilité... »

Les délégués de la Convention avaient tout pouvoir... Il ne s'en trouva pas un pour destituer ce fou furieux, pas un qui eût le courage de modérer, tout au moins, sa rage dévastatrice. Son cousin Louis Turreau et Bourbotte, auxquels il soumit son féroce programme, n'osant ni le blâmer, ni l'approuver, se contentèrent du rôle de Ponce Pilate : ils sollicitèrent leur rappel pour cause de maladie. Seul Kléber s'efforça de détourner Turreau de son projet de massacre : Turreau se débarrassa de lui et, pour n'être point gêné par la présence d'un honnête homme, l'expédia à l'armée de Brest. Le 19 janvier, il mettait à l'ordre de l'armée l'organisation des douze colonnes, dès lors dites *infernales*, auxquelles il confiait l'exécution en masse des Vendéens : « Tous les brigands qui seront trouvés les armes à la main, ou convaincus de les avoir prises... seront passés au fil de la baïonnette. On en agira de même avec les filles, femmes et enfants qui seront dans ce cas. Les personnes seulement suspectes ne seront pas plus épargnées; mais aucune exécution ne pourra se faire sans que le général l'ait préalablement ordonnée. Tous les villages, métairies, bois, genêts et généralement tout ce qui peut être brûlé sera livré aux flammes. » Treize communes seulement étaient exceptées, devant servir de cantonnements aux colonnes mobiles, treize communes, sur l'immense territoire qui, limité au nord par la Loire, s'étend de la mer à Saumur et d'Angers à Niort! Jamais, depuis que la France possède une armée, pareilles instructions n'avaient été données à ses soldats.

Les six commandants des douze colonnes qui allaient entreprendre cette répugnante campagne étaient tous des généraux de création révolutionnaire; tous avaient servi, comme soldats, sous la monarchie, et l'on n'ignore pas que l'armée royale ne se recrutait point parmi la fleur de la population; tous aussi, en coopérant à cette déshonorante expédition, allaient compromettre leur carrière et se mettre au ban de l'armée. Pas un ne figurera avec éclat dans l'épopée du Consulat et de l'Empire; la

tache dont ils vont salir leur nom ne s'effacera jamais. C'étaient Bonnaire, brave républicain, mais ivrogne invétéré; — Cordelier-Delanoue, implacable esclave de l'obéissance passive, père de famille mal noté, immoral, joueur, besogneux, et qui, bien des années plus tard, sera emprisonné pour dettes; — Duval, ancien marin, que la Restauration honorera plus tard de la croix de Saint-Louis; — Grignon, ancien sergent recruteur, grand coureur de jupes; il profita, dit-on, de l'occasion pour faire fusiller son beau-père; sa femme, qu'il traînait avec lui dans cette sanglante expédition, se suicida, si l'on en croit la tradition locale, en se pendant à un arbre du bois de Boufferé, près de Montaigu; — Moulin, qui, un mois à peine après le début des opérations à Cholet, se tua d'un coup de pistolet au moment de tomber entre les mains des royalistes; la Convention décréta que son nom serait inscrit sur une colonne de marbre au Panthéon; — Boucret, hardi patriote qui devait se réhabiliter en défendant plus tard Belle-Isle contre les Anglais. Si dociles fussent-ils aux ordres du général en chef, ils n'acceptèrent pas sans maugréer la besogne qui leur était commandée : Cordelier, Grignon et Moulin observèrent qu'il était inhumain de massacrer en masse les révoltés actifs et les autres; on allait ainsi grossir indubitablement de tous les fuyards l'armée de Charette. Turreau resta inébranlable : les paysans n'ayant pas pris part à la rébellion étaient coupables de n'avoir pas quitté le pays des rebelles; il assura, du reste, que « son plan avait reçu l'approbation du Comité de Salut public ». Il ne restait plus qu'à marcher.

En quoi il ment ; cette approbation, il ne l'a pas ; malgré ses instances, le Comité s'obstine à ne pas répondre : en vain Turreau expédie à Paris un courrier extraordinaire, réclamant un arrêté qui dégage sa responsabilité, et d'avance faisant miroiter le succès immanquable des dispositions qu'il a prises : « Si mes intentions sont bien secondées, il n'existera plus dans la Vendée, sous quinze jours, ni maisons, ni subsistances, ni armées, ni habitants que ceux qui, cachés dans le fond des forêts, auront échappé aux plus scrupuleuses perquisitions... Je vous invite à prendre au plus tôt un arrêté à cet égard... » Le Comité refusa de se prononcer ; il adressa seulement à Turreau ce billet laconique et à double entente : « Tu te plains de n'avoir pas reçu du Comité l'approbation formelle de tes mesures. Elles lui paraissent bonnes et tes intentions pures ;

mais, éloigné du théâtre de tes opérations, il attend les grands résultats pour prononcer dans une matière où on l'a trompé tant de fois, ainsi que la Convention nationale. » Les intrépides pontifes du grand Comité jugeaient évidemment avantageuse, — pour eux, — cette formule ambiguë : elle autorisait Turreau à massacrer et leur permettait, le crime commis, de le désavouer. Cette hypocrisie, de la part des hommes qui gouvernaient alors despotiquement la France, soulève plus de dégoût que n'inspire d'horreur la fureur sanguinaire du général auquel ils remettaient ce perfide blanc-seing. A celle-ci, du moins, il y avait, sinon une excuse, du moins une explication : Turreau « était toujours saoul, » au point de ne pouvoir se tenir à cheval...

Les douze colonnes chargées par cet ivrogne de ravager la Vendée se mirent en mouvement le 20 janvier 1794, 1er pluviôse de l'an d'épouvante.

***

On voudrait rayer de nos annales et pouvoir passer sous silence le honteux épisode qui trouve ici sa place ; mais il a été si diversement exploité par l'esprit de parti qu'on en souhaiterait tenter un exposé sommaire, dénué de toute indignation comme de tout ménagement. Il n'entache, au vrai, outre le Gouvernement d'alors, que le fou furieux, inconscient ou imbécile, qui en fut le protagoniste, et aussi quelques-uns des compères, — pas tous, — que l'obéissance militaire associa à son œuvre criminelle.

L'ordre était, on l'a vu, « de tout tuer, de tout incendier, de tout détruire, sauf les denrées et approvisionnements qui devaient être expédiés par charrois, hors de la région ravagée. » La division Grignon, forte de 1 500 hommes, entra en Vendée par Bressuire, Cerisay, Pouzauges, le Boupère, en direction vers les Quatre-Chemins et les Essarts. Au départ, le général adressa à sa troupe cette courte et nette proclamation : « Mes camarades, nous pénétrons dans le pays insurgé. Je vous donne l'ordre de livrer aux flammes tout ce qui sera susceptible d'être brûlé, de passer au fil de la baïonnette tout ce que vous rencontrerez d'habitants sur votre passage. Je sais qu'il peut y avoir quelques patriotes dans ce pays ; c'est égal, nous devons

tout sacrifier. » Ce Grignon aime à rire et sa jovialité naturelle perce dans le ton réjoui de ses rapports à Turreau : « Ce n'est qu'après Bressuire, écrit-il, que nous commencerons *les feux de joie*. » Il est pratique aussi et veille au bon entretien de son matériel : « Mes soldats cassent leurs armes en tuant à coups de baïonnette... Ne vaudrait-il pas mieux tuer à coups de fusil? Ce serait plus tôt fait. » A Saint-Aubin-du-Plain, les municipaux patriotes accourent à sa rencontre, munis de leur écharpe ; mais on découvre, dans le clocher du village, *deux drapeaux, l'un aux trois couleurs, l'autre noir et blanc* (celui-ci était, dit-on, un devant d'autel). Ceci inspire à Grignon des soupçons sur la sincérité des habitants : dans le doute, il massacre tout. « Les hommes, les femmes, tous ont passé au fil de la baïonnette. » Il ne vient pas à bout, et il s'en désole, « d'incendier les bois et les genêts, » où, en raison de l'humidité et du dégel, le feu ne se propage point. En revanche, il annonce, le 25, qu'il a « détruit deux ou trois châteaux, dont l'un appartenait à Lescure, » et « tué 300 rebelles parmi lesquels un chevalier de Saint-Louis qui fuyait à cheval avec son domestique, » et il poursuit sa marche, « détruisant les moulins à vent et à eau, *brûlant et cassant la tête comme à l'ordinaire* ». On suivait sa colonne « autant à la trace des cadavres qu'à la lueur des feux qu'elle avait allumés ». Il se donnait pourtant quelque répit : à Pouzauges, plusieurs jolies prisonnières étaient tenues en réserve au château ; après dîner, Grignon et ses officiers allèrent prendre le café avec elles... Puis on les fusilla.

En arrivant au Boupère, il reçoit une lettre de son collègue le général Bard, — un honnête soldat qu'indignait cette guerre déshonorante, — l'assurant que tous les habitants de ce bourg sont bons patriotes, vrais républicains, et ont donné maintes preuves de leur civisme. Grignon se détourne donc du Boupère... mais il y envoie l'un de ses lieutenants, Lachenay, — qu'on disait fils d'un émigré, — à la tête d'un détachement qui « pille, massacre, viole, incendie tout ce qui se présente..., » y égorge plus de 200 habitants, et brûle « 3 000 quintaux de blé, 1 500 milliers de foin et 1 850 livres de laine ».

Sans doute ne lira-t-on pas sans intérêt le récit d'un témoin oculaire de la « promenade » des soldats de Grignon : cette relation est d'autant plus précieuse qu'elle émane d'un officier de santé nommé Barrion, solide républicain, membre de la

municipalité de Saint-Mesmin, bourg situé à mi-chemin de Pouzauges à Cerisay. Apprenant l'approche des colonnes infernales, il se rendit avec l'un de ses collègues à Cerisay, où cantonnait Grignon, et se présenta chez le général « sur les huit heures du soir », le 24 janvier. Grignon était à souper. Le maire de Cerisay lui servait de chambellan; il annonça les visiteurs et les introduisit. Ceux-ci, reçus avec hauteur et grossièreté, s'enhardirent à demander cependant si leur commune se trouvait sur le chemin des colonnes. Le général répondit qu'il y serait le 26 au soir. — Incendiera-t-il? — Bien certainement, ses ordres l'y obligent. Barrion objecte que Saint-Mesmin est patriote, que les autorités, sincères sans-culottes, ont purgé la commune « de tous les scélérats » et en ont envoyé plus de trente à Fontenay où ils ont été mis à mort. Mais Grignon, qui a quitté la table et se chauffe les pieds au feu, réplique « qu'il ne reconnait aucune autorité dans la Vendée... » « Il ne s'y trouve que des brigands; je veux tous les exterminer, et aujourd'hui j'ai fait fusiller plusieurs municipaux en écharpe. » Barrion se permet d'insister : « N'y aurait-il pas moyen de sauver de l'incendie les maisons des patriotes? » Le général observe que, « même s'il en existe, elles sont en bien petit nombre et ça n'est pas la peine qu'on y fasse attention; » pourtant, les maisons où il y a du blé seront préservées jusqu'à nouvel ordre.

Barrion rentra dans la nuit à Saint-Mesmin, très réconforté, car il avait du blé dans son grenier. Il avertit ses concitoyens de l'arrivée prochaine de l'armée républicaine, conseilla à tous de rester chez eux et d'attendre « bien tranquillement » les soldats de la nation, « commandés par des chefs dignes d'elle ». Certains, néanmoins, préféraient s'en aller; il délivra des passeports « *à ceux qui le méritaient*, » et ce trait est à noter de ce magistrat municipal choisissant, parmi ses concitoyens, ceux qui valent d'être sauvegardés et vouant les autres, — les indignes, — à la mort et au pillage imminents.

Le 27, au matin, on aperçut de grandes fumées s'élever du côté de Saint-André et l'on entendit « une fusillade très vive »; bientôt on apprit que ce village était en flammes et que toute sa garde nationale venait d'être passée par les armes. La colonne de Grignon approchait.

Barrion rassemble aussitôt la municipalité de Saint-Mesmin; revêtue de ses écharpes, elle s'aligne sur la place du bourg,

sous l'arbre de la liberté; derrière elle se groupe la garde nationale, et l'on attend. Bientôt surgissent de tous côtés des tirailleurs. On court à leur rencontre, on leur fait accueil; ils s'informent : est-ce bien le village où ils doivent coucher? — Oui. — Alors, on se gardera de tuer et d'incendier jusqu'au lendemain matin. Ce début n'est pas très rassurant. Le gros de la colonne arrive ; le village en un instant regorge de soldats; c'est Lachenay qui les commande. Barrion l'aborde ; il expose son cas particulier : il a obtenu du général Grignon la promesse que sa maison ne serait pas brûlée, parce qu'elle contient une réserve de blé. Lachenay écoute distraitement; s'il a des voitures, il fera enlever le blé; quant aux maisons, toutes seront incendiées : pas d'exception, à moins d'un ordre écrit du général en chef. Ce qui l'occupe, c'est de placer un bivouac à chacune des issues du village, afin que nul n'échappe. A ce moment, des cris, une rumeur de dispute et des rires. Un habitant de la commune, Renaudeau, réputé patriote, ayant chargé sur une charrette ses meubles les plus précieux, a voulu quitter le bourg, avec sa femme qui nourrit un enfant; les soldats l'ont tué et s'amusent à violer la femme. Sur un autre point, des hurlements : ce sont deux gardes nationaux que des militaires égorgent. Simples incidents. La troupe se tient d'abord assez tranquille : mais, la nuit venue, vers six heures du soir, elle s'installe dans les maisons; les officiers choisissent les meilleurs logis, commandent leur souper; on les reçoit bien, espérant les amadouer; ces malheureux paysans sont avertis, — sans y croire, — qu'ils mourront dans douze heures, qu'il ne restera rien de leur logis, et ils se laissent dévaliser sans protestation; un officier, du 13e bataillon d'Orléans, — reconnaissable à un bandeau noir qui cache un de ses yeux, — entre chez un marchand, nommé Gaborit, « bon républicain », et, le sabre nu à la main, exige tout l'argent de la maison. Gaborit, père de cinq enfants, n'est pas riche; mais il a peur pour ses petits et il tire de sa poche le portefeuille qui contient sa modeste fortune. L'officier s'en empare en promettant « qu'il fera passer la chose à la Convention nationale ». Partout on pille, on rançonne, on vide les armoires et les caves, on boit, on s'empiffre, on menace, on tourmente les femmes; la terreur, une terreur paralysante, abolit jusqu'aux velléités de résistance.

Barrion juge que ça tourne mal; il court à la maison commune où s'est installé Lachenay: bon nombre d'habitants, des femmes surtout, s'y sont déjà réfugiés pour échapper aux brutalités des garnisaires; la porte du chef est gardée par l'officier au bandeau sur l'œil, complètement ivre maintenant, et qui, titubant, apostrophe Barrion, le traitant de scélérat, indigne de porter l'écharpe, gueulant qu'on fusillera toute la municipalité et tapant « comme un enragé » sur la table : « Tuons tout cela; ce sont des gueux, ça ne vaut même pas une cartouche; il faut tout sabrer! » Un autre officier bleu, — un vrai, — tire Barrion à part et lui souffle : « Partez, partez vite. — Ce n'est pas facile; l'ordre est donné de ne laisser passer personne sans que les passeports soient visés, et le général ne veut en viser aucun... — Sauvez-vous, et le plus promptement possible; le temps presse; l'ordre est donné d'égorger à cinq heures du matin tout ce qui se trouve dans le village... » Et l'officier termine en recommandant à son interlocuteur « de ne pas le compromettre ».

Cet intermède occupa l'attente, qui fut longue; enfin Barrion est introduit chez Lachenay qu'il trouve très calme, comme tout militaire chargé d'exécuter la plus ordinaire des consignes; très laconique aussi, en homme qui ne s'arrête pas au détail : Barrion lui demande à quelle heure il convient de partir : « Quand vous voudrez. — Dans ce cas, je te prie de vouloir bien viser nos passeports. — Je n'en vise aucun. — Comment veux-tu donc que nous partions? — Faites comme vous pourrez, ou attendez à demain. — Demain? Il paraît que tes soldats ont ordre de tout égorger sans distinction; réponds-tu de notre vie? — Oh! pour la vie... » On imagine le geste d'insouciance dont se compléta la phrase. Lachenay reprend : « D'ailleurs, si vous ne voulez pas être témoins de l'incendie de vos maisons et du massacre qui va avoir lieu, vous ferez bien de vous en aller, car je vais commencer à faire fusiller... » et il conclut par : « Faites comme vous pourrez; je ne veux plus m'en mêler... »

Grâce à deux officiers plus humains, Barrion parvint cependant à sortir de la mairie avec ceux de ses concitoyens qui s'y étaient réfugiés; ces deux braves les firent disparaître « secrètement » et les guidèrent jusqu'à la sortie du village. Barrion courut par les jardins et les prés jusqu'à la Forêt-sur-Sèvre et, de là, gagna la Châtaigneraie. Quand il revint, quelques jours

plus tard, à Saint-Mesmin, il n'y restait plus un être; toutes les maisons étaient brûlées; dans les ruines de la sienne un monceau de blé, à demi consumé, fumait encore. Trois immeubles seulement demeuraient intacts; l'un était le presbytère; l'autre, la demeure de l'agent royaliste; le troisième appartenait à M. de Béjarry, chef d'une légion de l'armée de Charette. Voilà pourquoi les paysans patriotes de la Vendée, gens simples et méfiants comme sont habituellement les campagnards, en arrivaient à se demander si les colonnes infernales, l'armée républicaine, les généraux et la Convention elle-même ne faisaient pas le jeu des brigands.

La colonne de Grignon poursuivit ses exploits en s'avançant vers la Basse-Vendée, non sans détours et contre-marches, afin de ne rien laisser derrière elle. Le 30 janvier, sa gauche, conduite par le général Amey, — un Alsacien, futur baron de l'Empire et commandeur de la Légion d'honneur, — est parvenue aux Essarts; elle a brûlé sur la route toutes les métairies de la basse paroisse de Saint-Michel-Mont-Mercure qui est le point culminant de la Vendée; à Saint-Paul-en-Pareds, elle a fusillé, dans la cour du château, « un nombre considérable de femmes, de vieillards et d'enfants », — 74, si la tradition locale n'est pas fautive. — Un habitant des Herbiers, nommé G.-G..., guide le détachement chargé de cette besogne, que commande un officier subalterne de nom semblable, par la consonance seulement, à l'un des plus illustres de l'histoire. Avant de tuer ces enfants et ces femmes, on les fit boire et manger, et on les obligea à danser en rond. De Saint-Paul, G.-G. conduisit les massacreurs au château de Bois-Tissandeau dont il avait été naguère le régisseur et qui appartenait alors à la noble famille de Hillerin. Le marquis de Hillerin de Bois-Tissandeau était émigré et devait mourir, noyé, à Jersey; sa femme avait péri dans les noyades de Carrier; son fils Hippolyte avait disparu dans la campagne d'outre-Loire; il ne restait en Vendée que ses deux sœurs, Henriette et Agathe, l'une de ses filles, Gabrielle, et sa vieille mère, la vénérable dame de Hillerin, âgée de quatre-vingt-quatre ans. Toutes quatre étaient cachées dans la contrée; mais G.-G. avait pris soin de les ramener depuis quelques jours au château, en leur attestant qu'elles n'y couraient aucun danger, sa situation dans le parti républicain le

mettant en mesure de les préserver de toute vexation... On montre encore, dans la cour de Bois-Tissandeau, la pierre sur laquelle la vieille douairière et ses deux filles furent hachées à coups de sabre ; les tueurs épargnèrent seule la jeune Gabrielle dont les événements avaient troublé la raison ; le château lui-même, largement pillé, fut préservé de l'incendie ; — il se trouvait là quelqu'un qui convoitait la fille inconsciente, héritière, par la mort de tous les siens, de la seigneuriale demeure... Drame effrayant, dont le souvenir hante la région et qu'on ne peut conter qu'avec des réticences...

D'Ardelay, paroisse dont dépend le Bois-Tissandeau, la brigade du lieutenant de Grignon s'était dirigée vers les Quatre-Chemins, fouillant les maisons et les genêts, ramassant tout ce qu'elle découvrait de paysans, de femmes et d'enfants, cachés dans les broussailles, dans les landes, dans les boqueteaux de la route. On poussa ce bétail humain jusqu'à Vendrennes où l'on obliqua vers le Parc-Soubise, grand château des comtes de Chabot, dont les constructions, neuves alors, avaient remplacé, depuis une trentaine d'années, l'antique forteresse féodale, illustrée par les séjours de Henri IV et les jolis vers de la belle Anne de Rohan. Arrivés dans la grande cour du château, les « brigands » capturés, alignés, sur deux rangs, servirent de cibles à une fusillade qui en abattit, à bout portant, plus de 200; plusieurs restaient encore debout, quand un officier cria : « C'est assez. » On fit grâce aux survivants; ils durent assister au dépouillement des cadavres qu'on mit en tas et qu'on brûla sur un immense bûcher de fagots, dans la cour du manoir, non loin du puits qui en occupait le milieu. Le feu gagna le château qui, depuis lors, est resté en ruines : « Il ne sert plus aujourd'hui que comme séchoir; » les descendants du comte de Chabot habitent les anciennes dépendances.

Grignon, conduisant sa première colonne, se dirigeait, lui aussi, vers les Quatre-Chemins et les Essarts, où devait s'opérer la concentration de sa division. Son parcours se marquait d'épisodes atroces : au Pin, par exemple, 20 habitants patriotes viennent ingénument à sa rencontre, le supplient de ne pas brûler leur bourg et d'accepter un repas fraternel qu'ils lui ont préparé; il les accueille avec cordialité, accepte de s'asseoir à leur table, dîne copieusement, puis au dessert, « il les fait lier de cordes et traîner dans un champ voisin où ils sont

exterminés à coups de sabre et de baïonnette. » On ne peut énumérer les villages incendiés, les patriotes égorgés, « leurs certificats de civisme à la main, » les filles outragées, courant nues dans la neige pour se soustraire aux tueurs, violentées, torturées, brûlées vives, les mères poussées avec leurs enfants dans des fours allumés. On se refuse à croire à l'authenticité de si cruels raffinements et l'on préfère admettre que la tradition, transmise d'âge en âge, les a progressivement amplifiés. Les forfaits dont on est sûr, d'après la correspondance des chefs de colonnes avec Turreau leur instigateur, ou d'après les protestations des autorités républicaines locales, inspirent assez d'épouvante et d'horreur sans qu'il soit besoin de puiser dans la tradition des rancunes vendéennes, si peu suspecte soit-elle de renchérissement.

Aux derniers jours de janvier, les deux colonnes commandées par Grignon se trouvaient réunies; depuis Bressuire, elles manœuvraient séparément, volant, tuant, brûlant sans rencontrer de résistance; leur plus récent exploit en ce dernier genre était l'incendie du gros bourg des Herbiers dont il ne restait pas une seule maison. Le 30, la jonction de tous les détachements s'opérait aux Essarts. Grignon pénétrait là sur le territoire de Charette.

Le 2 février, la division de Grignon commençait un mouvement vers le nord, quand, à la hauteur du village de Chauché, elle fut vigoureusement attaquée, vers une heure de l'après-midi, par une bande de paysans embusqués à la Bichonnière. Les bleus ripostent, le combat s'engage; mais ce ne sont plus des femmes et des enfants sans défense à qui les soldats de la République ont affaire, et la besogne qu'on leur impose depuis une décade constitue un entraînement défavorable; sous la poussée des Vendéens, ils reculent, se replient jusqu'à la croisée de la route de Saint-Fulgent; les brigands prennent l'offensive, surgissent des broussailles, chargent l'ennemi qui se bouscule au passage de la petite Maine et court s'abriter au hameau de la Chapelle, laissant une trentaine d'hommes sur le terrain.

A la fin du jour, presque à la nuit, une nouvelle colonne de bleus arrive par le chemin des Essarts; c'est celle qui a brûlé Saint-Mesmin; Lachenay la commande. Un feu roulant l'arrête, la débande; les paysans s'élancent en poussant leur

cri de combat ; les bleus se dispersent en désordre, c'est la déroute affolée; Grignon, réfugié à la Chapelle, ne vient pas au secours de son lieutenant; il se hâte, entraînant ses hommes, vers Saint-Fulgent, qu'il dépassera, se croyant poursuivi, pour ne s'arrêter qu'à Chantonnay, — huit lieues du champ de bataille ; quant à Lachenay, il détale à grandes enjambées vers les Essarts ; une troisième colonne de la même division, qui s'avance par la même route, n'ose pas poursuivre sa marche et rebrousse chemin avec les vaincus, laissant les paysans, maîtres d'un énorme butin en armes et en munitions, fusiller tous les prisonniers, et dépouiller les morts ; on trouva sur eux le fruit de dix jours de rapines. Il suffisait de secouer les habits pour en faire pleuvoir les pièces d'or ; un certain Biton, de Machecoul, en remplit toutes ses poches et, le soir, il en distribuait à ses camarades. 3 000 paysans à peine nourris, mal armés, manquant de cartouches, fourbus par vingt nuits passées dans les bois, sous la neige ou le dégel, venaient de vaincre 4 500 soldats repus, nantis, reposés, bien pourvus de munitions, mais devenus lâches au métier de massacreurs. Grignon, marri de sa honteuse défaite, écrivait : « Si j'ai eu un désagrément de servir, c'est aujourd'hui... », avouant ainsi que la besogne des jours précédents lui plaisait plus que le combat.

Tel fut le salut de Charette aux colonnes infernales.

G. LENOTRE.

(A suivre.)

L'ADMINISTRATION MILITAIRE DES PAYS RHÉNANS

SOUS LE RÉGIME DE L'ARMISTICE

II[1]

Tous les efforts des autorités militaires pour apaiser les esprits et établir des rapports cordiaux entre les troupes et la population seraient certainement restés vains, si le problème du ravitaillement civil n'avait été rapidement étudié et résolu.

Pour comprendre la situation alimentaire existant dans les pays rhénans au moment de l'armistice, il est nécessaire de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les mesures prises par le gouvernement de Berlin pendant la guerre.

Le blocus allié avait commencé à produire son effet sur l'alimentation de l'Allemagne dès la première année de guerre. En 1915 déjà, le gouvernement allemand avait décidé de réglementer la consommation des vivres et créé au ministère de l'Agriculture, des organismes dénommés offices impériaux. Ces offices furent chargés d'établir, par catégories de denrées contingentées, la documentation nécessaire, de préparer la rédaction des lois sur le ravitaillement de guerre, puis d'en surveiller l'application. Les offices impériaux furent donc tout à la fois agents de renseignements et agents d'exécution : leur action s'exerça dans chaque province sur un office provincial ou régional, subdivisé en autant de sections que le ministère comptait lui-même d'offices impériaux.

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

Le rôle d'exécution fut dévolu dans chaque cercle à un organe appelé *Kommunal Verband*, et comprenant une section administrative, une section commerciale, ainsi qu'un certain nombre de conseillers choisis parmi les citoyens influents ou exerçant une fonction publique. Son rôle consistait à prendre livraison des denrées chez les producteurs, à distribuer aux consommateurs la ration réglementaire et à expédier sur des cercles déficitaires les quantités en excédent.

Tous les ans au printemps, les offices impériaux faisaient procéder à l'estimation de la récolte future et établissaient le plan de répartition de chaque denrée, pour l'ensemble de l'Allemagne. Tous les organismes de ravitaillement de l'Allemagne étaient tenus de se conformer rigoureusement à l'exécution du plan de ravitaillement arrêté à Berlin.

Telle fut l'organisation que les armées alliées trouvèrent en fonctionnement, lorsqu'elles vinrent occuper les pays rhénans.

Conformément aux principes posés dans la convention d'armistice, elles n'eurent pas à prendre elles-mêmes la direction de ce ravitaillement, mais seulement à en contrôler la marche ; la centralisation de tous les renseignements, la fixation générale des taux de rationnement, la répartition entre les provinces devaient continuer à se faire à Berlin.

Cependant le maintien du blocus avait comme corollaire l'arrêt complet des exportations de la rive gauche du Rhin vers la rive droite. Les offices centraux de Berlin et les offices régionaux durent modifier en conséquence leur plan de répartition. Ils durent continuer à envoyer en territoires occupés les denrées pour lesquelles ceux-ci étaient déficitaires, mais ils ne purent plus disposer, en faveur de l'Allemagne non occupée, des excédents éventuels de production des pays rhénans, qui furent employés à y améliorer la ration réglementaire.

Il était à prévoir que les offices impériaux de Berlin, pour créer des difficultés aux armées alliées, rédigeraient leurs ordres de façon à favoriser les régions non occupées et à inquiéter les pays rhénans, soit en les laissant jusqu'au dernier moment dans l'incertitude de leur ravitaillement, soit même en diminuant le taux des rations ou en les réduisant à leurs propres ressources : en fait, ils n'y manquèrent pas. Le contrôle militaire eut précisément pour objet d'examiner soigneusement tous les ordres venus de l'extérieur, de les comparer avec les

ordres relatifs aux périodes correspondantes des années antérieures et de signaler immédiatement au général commandant l'armée, tous les actes abusifs de l'administration allemande.

Il fallait, en outre, contrôler les répartitions ordonnées par les offices régionaux situés à l'intérieur des territoires occupés, ainsi que les opérations, parfois très complexes, des divers *Kommunal Verbænde*. Certains sous-préfets, pour susciter des embarras aux autorités d'occupation, auraient vu avec plaisir se créer des causes de mécontentement dans la population ; d'autres, au contraire, s'efforçant loyalement de diminuer les fraudes et les dissimulations si largement pratiquées dans les campagnes allemandes, méritaient d'être soutenus énergiquement par l'autorité militaire contre leurs administrés.

Enfin, le commandement avait à surveiller attentivement l'importance des stocks de denrées en pays occupés ; théoriquement, ils ne devaient jamais descendre au-dessous d'un approvisionnement de quinze à trente jours de vivres.

Pendant toute l'année 1919, le bureau des Affaires civiles ne cessa pas d'être renseigné au jour le jour sur la situation des stocks existants dans la zone de l'armée et sur la façon dont était exécuté le plan de ravitaillement de Berlin. Sans action sur ce plan lui-même, il put toutefois avertir le commandement en temps utile, pour que des mesures fussent prises quand les approvisionnements commencèrent à s'épuiser.

Lorsque la situation devint critique, en avril 1919, il fut nécessaire pour remplacer l'action de l'Office impérial de Berlin, qui se désintéressait chaque jour davantage du ravitaillement des pays rhénans, de créer à Mayence un organisme nouveau dénommé Office central de ravitaillement. Cet office central dut diriger et coordonner les travaux des offices régionaux de la zone de la 10e armée, surveiller l'application du plan de ravitaillement en cours, établir celui de l'année agricole suivante, enfin étudier toutes les questions concernant le ravitaillement civil et les soumettre à la décision du général commandant l'armée. La création de cet organisme facilita beaucoup la tâche du bureau des affaires civiles, avec lequel il opéra en étroite liaison.

Indépendamment de l'action sournoise exercée par le Gouvernement de Berlin, la présence de quelques centaines de mille hommes alliés aurait pu bouleverser complètement les dispositions prises pour le ravitaillement de la population civile,

si le commandement n'avait pris à ce sujet les mesures les plus énergiques. Dès le mois de janvier 1919, le général Mangin réglementait rigoureusement l'exercice du droit de réquisition. En principe, toutes les réquisitions de vivres, fourrages et combustibles ne pouvaient être réalisées que par le service de l'Intendance; exceptionnellement, par les officiers d'approvisionnement des corps de troupes, à charge de compte rendu immédiat. En outre, il était rappelé aux troupes, que la réquisition devait être considérée comme un mode exceptionnel d'acquisition, ne pouvant être employé que pour faire face à des « besoins immédiats et par suite limités ». La volaille, le lait et les œufs étaient exclus des réquisitions; seul le service de santé eut le droit de requérir ces trois denrées pour l'usage exclusif des malades.

Les ordres sévères donnés par le commandant de la 10e armée furent scrupuleusement observés par ses troupes. Les hommes originaires des régions dévastées, dont les familles avaient été si cruellement rançonnées pendant quatre ans, se firent remarquer entre tous par leur discipline et leur modération. Si ces mesures soulevèrent parfois quelques critiques, ce fut dans les armes ou les services qui avaient payé le moindre tribut aux souffrances de la guerre. Ceux qui, comme on le disait à ce moment, « avaient déclaré la guerre aux Boches le jour de l'armistice, » furent seuls à s'étonner de voir le commandement ménager à ce point des populations qu'il voulait administrer avec fermeté, mais ne plus traiter en ennemies.

La convention d'armistice avait spécifié que les Alliés « envisageaient » le ravitaillement de l'Allemagne pendant le maintien du blocus, dans la mesure reconnue nécessaire. Mais les stocks de certaines denrées s'épuisaient et, dès le mois d'avril, il ne parut pas possible de continuer à attendre l'organisation définitive du ravitaillement civil par les Gouvernements alliés. Le général commandant l'armée décida donc de commencer à fournir des suppléments de farine, de riz, de pommes de terre et de graisse, de manière à permettre aux *Kommunal Verbænde* de distribuer réellement les taux officiels de la ration allemande pour ces denrées.

La réglementation allemande avait divisé les habitants en deux catégories : les « producteurs », qui vivaient sur leurs propres ressources, et les « non producteurs » qu'il était néces-

saire de ravitailler. L'effectif des non producteurs de la zone de la 10e armée s'élevait à 885 000. La ration allemande comportait, par semaine, 4 livres et demie de pain et 70 grammes de graisse; mais, dans la pratique, on n'atteignait parfois que la moitié de ces quantités, et ce fut l'armée qui fournit la différence. Pour les pommes de terre, la ration allemande, primitivement fixée à 7 livres par semaine, avait été ramenée, depuis le début de février 1919, à 5 livres; l'armée fournit les deux livres nécessaires pour la reporter à son taux antérieur.

A la suite d'une conférence tenue à Cologne, le 10 avril 1919, la Commission interalliée du ravitaillement de la rive gauche du Rhin mit sur pied un ravitaillement plus étendu. Les denrées nécessaires devaient provenir des trois sources suivantes : ressources locales, ravitaillement prévu par l'accord de Bruxelles (dénommé Hoover), ravitaillement par les moyens propres de l'armée. En fait, jusqu'à la fin de juin, les populations civiles furent réduites aux ressources locales et aux livraisons de l'armée, le ravitaillement Hoover n'ayant pas commencé à arriver; si l'autorité militaire n'avait pas agi dès le printemps, une terrible famine eût sévi sur la population des pays rhénans, avant que le ravitaillement « envisagé » le 11 novembre précédent eût commencé à fonctionner.

Il n'avait pas été possible d'attendre même le commencement du ravitaillement par les soins de l'armée, pour s'occuper de la situation des divers personnels allemands, assurant les grands services publics ou utilisés par les armées d'occupation.

Dès le mois de janvier, les agents des chemins de fer eurent droit, indépendamment de la ration allemande, à des suppléments alloués par les autorités alliées. Ce même privilège fut étendu, successivement, aux ouvriers des routes et des carrières, aux mariniers du Rhin, aux gendarmes allemands qui concouraient au maintien de l'ordre sous la direction de la Prévôté française, aux employés des P. T. T. — Bref, l'autorité militaire eut à fournir des suppléments de vivres à plusieurs dizaines de mille d'employés allemands, qui se montrèrent, d'ailleurs, extrêmement sensibles à ce privilège.

Au mois de juin, afin d'augmenter la production des mines, des suppléments de ration furent accordés aux mineurs. Il fallut s'occuper également du ravitaillement des civils français, alliés ou neutres, qui, dans l'été de 1919, commençaient à venir nom-

breux s'installer en pays rhénans. Ils avaient les plus grandes difficultés à obtenir des autorités locales des cartes d'alimentation allemandes : l'armée leur délivra des cartes de ravitaillement, leur permettant de toucher un certain nombre de denrées, à titre remboursable, dans les magasins de l'Intendance ou les coopératives.

Finalement, les divers ravitaillements extra-militaires constituèrent une lourde charge pour le service de l'Intendance, tandis que les ressources locales ne furent exploitées qu'avec la plus grande modération. Mais les villes rhénanes ne manquèrent jamais de vivres, malgré la mauvaise volonté qu'apportèrent les paysans à ravitailler les citadins.

Cette mauvaise volonté s'expliquait d'ailleurs fort bien par les prix dérisoires payés par les *Kommunal Verbænde* pour les denrées contingentées, prix qui étaient deux ou trois fois inférieurs à ceux du commerce libre. Les autorités allemandes procédaient à l'égard des cultivateurs avec la dernière brutalité. Dans le district de Trèves, les fonctionnaires du ravitaillement, accompagnés de gendarmes allemands, allant prendre possession de denrées dans un village, ouvrirent le feu sur les paysans et en couchèrent une demi-douzaine sur le carreau. Le général Degoutte, qui avait succédé à ce moment au général Mangin, les fit traduire en conseil de guerre, ce qui provoqua chez les fonctionnaires de Trèves la plus grande indignation et la menace de se mettre en grève. Il fut très difficile de leur faire comprendre que ces procédés n'étaient pas de mise dans une administration contrôlée par l'autorité française.

Les Allemands essayèrent alors d'obtenir du commandement qu'il fît escorter par quelques militaires, les employés chargés d'aller enlever des vivres dans les campagnes, prétextant que la situation alimentaire était critique dans les villes, que les fonctionnaires allemands avaient perdu tout prestige vis-à-vis de la population et que seule la vue d'un uniforme français en imposerait aux paysans. Le commandant de l'armée, refusant catégoriquement d'associer ses troupes à ces razzias, exigea que les prix payés par les autorités allemandes aux producteurs pour les denrées contingentées fussent relevés, ce qui aplanit rapidement toutes les difficultés.

***

Après le souci du pain quotidien, c'étaient certainement les questions religieuses qui préoccupaient le plus les Rhénans.

De tout temps, elles avaient été prises très à cœur par la population de la rive gauche du Rhin, généralement pieuse et très pratiquante. Si la grande majorité du pays était catholique, les protestants constituaient des groupements nombreux et l'emportaient même dans certaines régions. Il existait aussi des îlots israélites importants dans quelques villes occupées, notamment à Mayence et à Worms.

Au moment de l'armistice, les Rhénans se sentaient menacés dans leurs convictions les plus chères par les projets anticléricaux qu'ils prêtaient, à tort ou à raison, aux nouveaux gouvernants de Berlin. Quant aux Français, on pensait généralement qu'ils étaient, sinon des païens, du moins des adversaires déclarés de toute religion. Le commandement, par quelques mesures adroites, s'appliqua à combattre ce préjugé qui mettait en défiance vis-à-vis de nous une importante partie de la population. Déjà la vue des aumôniers, qui accompagnaient nos régiments en marche vers le Rhin, frappa vivement l'esprit des Allemands. Dans les cantonnements, ces aumôniers étaient tout naturellement logés chez leurs collègues du même culte : les relations qui s'établissaient entre eux ne pouvaient être que fort utiles à la bonne entente entre les troupes et les populations, et à l'apaisement des esprits.

Reprenant les meilleures traditions de Hoche, le général Mangin s'appliqua à tenir une balance exacte des droits des différents cultes et à procéder à l'égard de leurs ministres avec une stricte impartialité. Dès son arrivée à Mayence, il s'occupa de faire ouvrir la chapelle du Palais grand-ducal qui avait été désaffectée. Donnant audience à l'évêque de Mayence, il lui demanda depuis quand elle était fermée.

— Mon Dieu, monsieur le général, répondit le prélat, avec quelque embarras, la maison grand-ducale de Hesse était protestante..... c'est donc depuis son arrivée à Mayence : c'est vers 1814 que la chapelle a dû être fermée.

— C'est-à-dire, observa le général, que la chapelle a été fermée au départ des Français et que c'est au retour des Français qu'elle est rendue au culte.

Cette réouverture produisit une grande impression dans les milieux catholiques mayençais.

Mais la sollicitude des autorités militaires ne s'étendait pas au seul culte catholique, et un incident, qui mit aux prises les protestants et les catholiques mayençais, donna l'occasion au général Mangin de montrer aux uns et aux autres comment l'armée française entendait l'union sacrée.

Dès l'été de 1919, le clergé de Mayence trouva gênante l'organisation dans ses églises d'offices spéciaux pour les militaires français. Soit pour s'en débarrasser, soit pour faire pièce à leurs compatriotes protestants, certains curés de Mayence persuadèrent à un aumônier de demander au général commandant l'armée l'attribution pour les besoins de la troupe de l'ancienne église des Bénédictins, dite « église de garnison, » laquelle était consacrée au culte évangélique.

La garnison française de Mayence étant en majorité catholique, le général commandant l'armée prit une décision dans ce sens.

Mais survint alors le doyen des églises évangéliques de Mayence, lequel apporta au chef du bureau des Affaires civiles, un arrêté en date du 19 thermidor, an XII, par lequel le préfet de Mont-Tonnerre arrêtait :

« Article premier. — L'église des Bénédictins à Mayence, dans laquelle les protestants de cette commune exercent actuellement leur culte, demeure définitivement consacrée audit culte. » Signé : Jean Bon de Saint-André.

Il expliqua que cette église avait été le berceau de la Communauté évangélique de la ville; que celle-ci, privée de tout lieu de culte par l'archevêque électeur de Mayence, avait dû attendre l'arrivée des soldats de Custine pour exercer librement sa religion ; qu'enfin l'impératrice Joséphine avait accepté la présidence d'honneur des œuvres charitables créées par ses pasteurs. Pour toutes ces raisons, les protestants mayençais voyaient avec consternation cet édifice qui leur était cher revenir à l'Église romaine.

Le général Mangin, à qui la question fut soumise, refusa catégoriquement d'annuler un arrêté signé d'un préfet de Napoléon, et, revenant sur sa première décision, il affecta l'église en question à l'aumônier protestant de la 10e armée. Celui-ci lui ayant exprimé l'intention, dans un désir d'union sacrée, de mettre cet édifice à la disposition de ses collègues

catholiques pour l'exercice de leur culte, le général commandant l'armée accepta cette proposition à laquelle, de son côté, le doyen de Mayence donna son adhésion.

La 10[e] armée avait également un aumônier israélite qui ne manqua pas d'entrer en relations avec ses coreligionnaires rhénans. Au chef du bureau des Affaires civiles qui se renseignait un jour auprès de lui sur la situation des israélites de Mayence, l'aumônier expliquait les idées de tel gros commerçant sur le sionisme, les sentiments de tel banquier à l'égard de la France : « Mais vous ne me parlez là que des riches; et vos coreligionnaires pauvres, que pensent-ils? — Des pauvres, répondit le bon rabbin, il y en avait quelques-uns avant la guerre, mais maintenant il n'y en a plus. »

Cet aumônier israélite, comme ses collègues des autres cultes, saisissait toutes les occasions d'aplanir les conflits entre les troupes d'occupation et les Allemands. Il vint un jour exposer à l'état-major la situation malheureuse d'un de ses coreligionnaires mayençais chez lequel était logé un officier français. Il n'y avait qu'une cuisine pour les deux ménages, et l'officier, grand amateur de viande de porc, faisait alterner dans ses menus les côtelettes de cet animal impur avec du jambon ou des saucisses. Après chacun de ses repas, le propriétaire était obligé de recourir au rabbin pour faire purifier la cuisine selon les préceptes compliqués de la loi de Moïse : il demandait instamment à héberger un officier préférant le veau, le bœuf ou la volaille. Une petite enquête gastronomique dans les popotes de la garnison permit de lui donner prompte satisfaction.

La réputation de bienveillance des autorités militaires françaises se répandit jusqu'à la grande métropole juive de Francfort, d'où arriva un jour au général Mangin la lettre suivante :

11 avril 1919.

« Le temps produit des circonstances spéciales et c'est pour une de celles-ci que je me permets de vous écrire. Je suis rentier, j'habite Francfort et suis israélite. Je suis dans ma soixante-quatorzième année et j'ai une grande famille aux besoins de laquelle je dois subvenir (une affaire difficile dans les temps présents). Lundi prochain commencent nos fêtes. Jusqu'à présent, les habitants du Vogelsberg et de la vallée du

Rhin nous fournissaient les poissons à cette occasion. Les circonstances actuelles ont pour cause le manque de poissons d'eau douce tels que carpes, barbeaux, brochets, etc... que nous pouvions nous procurer en grande quantité par le passé. Je vous prie donc, Honoré, de bien vouloir m'envoyer, par un de vos subordonnés, pour le dimanche 13 courant, si toutefois cela vous est possible, une vingtaine de livres de gros poissons d'eau douce (pas de petits), cela naturellement contre paiement immédiat du prix d'achat et de transport et d'un pourboire (fixé par vous) au commissionnaire.

« Vous n'avez pas affaire à un escroc, vous pouvez vous renseigner à ce sujet chez M. Isaac Fulda (entrepreneur) et chez M. le rabbin Dr Bondi. — Excusez ma demande et recevez à l'avance mes remerciements. Je recevrais volontiers des nouvelles par télégraphe à ce sujet.

« Respectueusement,

« ISAAC MAINZ. »

L'action des aumôniers français de tous les cultes pouvait avoir sur la population des répercussions considérables, cette population étant en très grande majorité dans la main de ses chefs ecclésiastiques. Pour attirer leur attention sur ce côté important de leur sacerdoce, le général Mangin réunit à Mayence une assemblée de tous les aumôniers de l'armée, catholiques, protestants, israélites et même musulmans. Devant ce concile d'un nouveau genre, il développa avec éloquence les principes qui devaient servir de base aux rapports de nos troupes avec les populations des territoires occupés. Les aumôniers de toutes confessions saisirent immédiatement la grandeur de la tâche nouvelle à laquelle on les appelait et s'y consacrèrent avec toute l'ardeur de leur patriotisme et de leur foi.

***

Dans toutes ces questions si variées traitées par le bureau des Affaires civiles, l'action personnelle du commandant de la 10e armée ne cessa pas de s'affirmer. Le général Mangin ne pensait pas qu'un chef militaire en territoire occupé dût se borner à commander les troupes, laissant à des sous-ordres le soin d'administrer le pays. Il estimait, tout au contraire, que son devoir était de suivre lui-même de très près les tendances politiques et les sentiments de la population, sentiments dont

dépendent en pays ennemi la sûreté des troupes et la liberté de leurs communications avec le territoire national.

Il n'était question en Rhénanie, ni de conquête, ni d'assimilation, mais il s'agissait de faire vivre pacifiquement nos soldats pendant une quinzaine d'années dans un pays qui tant de fois servit de place d'armes à la Prusse pour l'invasion de la France et dont il eût été intéressant de voir la mentalité se modifier. Nos grands coloniaux, associant toujours l'action politique à l'effort militaire, ont connu d'autres procédés que l'emploi de la force. Or, l'Allemand, élevé dans le respect de la brutalité, s'imagine volontiers qu'on le craint dès qu'on ne le rudoie pas. Mais dans leurs rapports avec la population, les généraux alliés, appuyés sur une force visible à tous les yeux, pouvaient se montrer bienveillants sans être taxés de faiblesse.

Une longue carrière coloniale avait initié le général Mangin aux problèmes les plus divers de la politique et de l'administration. Puis il était avec le général Degoutte l'auteur de la foudroyante attaque du 18 juillet, qui avait marqué le retournement de la fortune des armes ; il était resté surtout pour les Allemands celui qui leur avait repris Douaumont. Au prestige militaire s'ajoutait une certaine façon de prendre les hommes, à la fois cordiale et dominatrice, bienveillante et ironique, qui assouplissait merveilleusement ses administrés.

Il nous souvient avoir vu un jour entrer dans son bureau du Palais grand-ducal le bourgmestre de Mayence et le préfet de Hesse-Rhénane, — venus à deux, pour se donner mutuellement du cœur ; — ils venaient annoncer au général Mangin pour le lendemain une grève générale des services publics de la ville, eau, gaz, électricité, etc.... Leur air patelin disait assez qu'ils n'étaient pas tout à fait étrangers à ce petit complot, et que celui-ci, dirigé indirectement contre les autorités d'occupation, avait pour but de les tâter, suivant la bonne formule allemande, pour voir ce que l'on pouvait se permettre avec elles.

Le général, avec le plus grand calme, répondit à ces messieurs, qu'ils se trompaient absolument, qu'aucune grève des services publics n'aurait lieu ni le lendemain, ni plus tard ; car l'autorité militaire ne la tolérerait pas et prendrait forcément comme responsables le bourgmestre et le préfet, coupables d'avoir manqué d'autorité sur leur personnel. Les deux hauts

fonctionnaires gagnèrent alors la porte avec force courbettes, et coururent décommander la grève.

Plus saisissante encore fut une scène qui se déroula au mois de septembre au Palais grand-ducal. Des dissensions troublaient la paisible principauté de Birkenfeld, dont les habitants avaient résolu de se séparer d'Oldenburg; mais, tandis que la population soutenait un gouvernement provisoire qui entendait administrer le pays pour lui-même, les anciens fonctionnaires oldenbourgeois prétendaient opérer par ce qu'ils appelaient les voies légales, c'est-à-dire en fait céder Birkenfeld à la Prusse, qui aurait dédommagé Oldenburg par l'octroi de quelque autre territoire.

Les deux partis, ne pouvant s'entendre, demandèrent audience au général commandant l'armée pour lui exposer leurs points de vue. Les délégations adverses discutèrent pendant toute la journée devant le chef français, que, d'un commun accord, elles avaient choisi comme arbitre.

Comment ne pas évoquer le passé devant une pareille scène? Dans cette même salle, dont les hautes fenêtres dominent le Rhin, Jean Bon Saint-André avait reçu les vœux de ses administrés; Custine et les commissaires nationaux de la République française avaient donné le « baiser fraternel » au président de la convention rhénane, le 17 mars 1793, aux sons de *la Marseillaise* et du *Ça ira*. Et sans doute, en ce même lieu, au bord du fleuve où veillaient les légionnaires romains, un proconsul au masque énergique avait écouté lui aussi, impassible et silencieux, les doléances confuses de quelques tribus germaines.

Les princes de la famille impériale eux-mêmes durent baisser pavillon devant le commandant de la 10e armée. Frédéric-Charles de Hesse, qui était venu chercher en territoire occupé la protection des soldats français, en profita pour faire une propagande monarchiste qu'interdisait à cette époque en Allemagne non occupée le gouvernement de Berlin. La presse socialiste de Francfort dénonça le rôle qu'il avait joué dans la formation d'une « association d'hommes et de femmes pour la sauvegarde de la liberté individuelle et de la vie de Guillaume II, » alors que les autres membres de la famille impériale, par crainte des spartakistes, se tenaient sur une prudente réserve. Le général Mangin chargea l'administrateur supérieur de Hesse-Nassau de rappeler le prince aux convenances.

« Vous ferez remarquer au Prince, lui écrivit-il, combien il paraît anormal que le seul membre de la famille royale de Prusse qui se mette ainsi en avant pour la protection de l'ex-Empereur, soit précisément le seul qui soit resté sous la protection des troupes alliées. Un traité de paix vient d'être conclu qui constitue un acte international, et dont l'un des articles prévoit précisément l'extradition et le jugement de Guillaume II. L'Entente ne peut bénévolement donner asile et protection à un Prince qui apparaît comme l'artisan principal d'une Ligue ayant pour but d'empêcher l'exécution d'une des clauses essentielles du traité de paix.

« Je vous prie donc d'inviter le prince de Hesse à se tenir complètement à l'écart, à l'avenir, de toute agitation politique, quels qu'en puissent être les mobiles. Il va de soi que, si le souci de défendre l'un de ses proches parents lui faisait désirer une plus grande liberté d'allures, il lui serait loisible de fixer sa résidence en Allemagne non occupée où il ne devrait de comptes qu'au gouvernement de Berlin. »

Mais le prince de Hesse n'avait pas l'âme d'un martyr : à cette admonestation il répondit par des excuses et la promesse de s'abstenir désormais de toute activité politique.

* * *

L'action personnelle du Chef et le travail de ses collaborateurs avaient obtenu dans les territoires rhénans, les résultats cherchés par le commandement interallié au moment où il avait organisé, au mois de novembre 1918, le contrôle des administrations allemandes.

Tandis que les troubles spartakistes ensanglantaient Berlin, que la république des conseils terrorisait Munich et que les assassinats réactionnaires sévissaient dans l'Allemagne entière, la zone de la 10ᵉ armée, comme d'ailleurs celles des armées voisines, présenta pendant un an l'ordre le plus parfait. Si les fonctionnaires n'obéissaient qu'à contre-cœur, du moins exécutaient-ils ponctuellement les ordres et gardaient-ils, vis-à-vis des administrateurs qui les contrôlaient, toute la correction désirable. Le vieux proverbe français : « Oignez vilain, il vous poindra, Poignez vilain, il vous oindra, » s'applique fort bien à des fonctionnaires prussiens.

La population était calme et passive; la seule question qui

aurait pu causer des troubles, celle du ravitaillement, avait été résolue grâce à l'initiative prise en temps utile par l'autorité militaire. Celle-ci avait su mettre rapidement fin aux grèves quand il s'en produisit, en jouant un rôle de conciliation entre patrons et ouvriers. Lorsque dans la Sarre, au mois d'avril, elles prirent un caractère politique, les mesures énergiques du général Andlauer mirent bien vite à la raison les meneurs. Jamais la troupe n'eut à intervenir contre les habitants; pas un coup de fusil ne fut tiré pendant un an dans la zone de la 10e armée; il n'y eut ni attentat, ni sabotage et la bonne attitude de la population permit de réduire au minimum les services d'ordre et de garde demandés aux régiments.

Le général Mangin avait rendu l'enseignement du français obligatoire dans les écoles rhénanes; il avait aussi organisé dans toutes les garnisons des cours d'allemand pour les officiers, les sous-officiers et les soldats, des cours de français pour les habitants. Enfin, des relations économiques s'étaient ébauchées entre la France et les pays rhénans; nombreux étaient les commerçants français qui étaient venus s'installer au bord du Rhin sous la protection du drapeau tricolore.

Le commandement s'était préoccupé d'autre part de rendre les pays rhénans habitables pour les familles françaises civiles et militaires qui allaient venir s'y établir en grand nombre. Pour parer à la crise du logement qui sévissait en Allemagne comme en France, des commissions furent organisées dans toutes les villes pour installer les nouveaux arrivants. Le général Mangin engagea les municipalités à commencer la construction d'immeubles destinés aux familles de l'armée d'occupation; des coopératives s'ouvrirent partout pour leur fournir des denrées françaises, et les cercles militaires accueillirent certaines catégories de civils au même titre que les officiers. Dès le mois d'avril 1919, le général commandant la 10e armée, d'accord avec le contrôleur général de l'administration des pays rhénans, mettait en train la création d'un lycée français à Mayence, lycée qui put être inauguré par M. Tirard, au mois d'octobre suivant, et ne tarda pas à voir affluer les élèves.

Ainsi, à tous les points de vue, l'autorité militaire avait ouvert la voie au pouvoir civil. Celui-ci, en entrant en fonctions, allait trouver en Rhénanie une situation parfaitement nette et

tout à fait favorable, qui pouvait servir de base à l'occupation de longue durée prévue par le traité de paix.

***

Le traité signé à Versailles, le 28 juin 1919, était accompagné d'un « arrangement concernant l'occupation militaire des territoires rhénans » qui allait transférer à une Haute Commission interalliée une partie des pouvoirs exercés pendant la période d'armistice par les chefs des armées alliées.

Le Gouvernement français avait désigné pour en prendre la présidence et y représenter la France, M. Tirard, qui se trouvait tout particulièrement préparé à ces hautes fonctions par la collaboration qu'il venait d'apporter au maréchal Foch, en dirigeant, au point de vue technique, l'administration des pays rhénans. Le haut commissariat français se constitua en grande partie au moyen du personnel devenu sans emploi dans les bureaux des Affaires civiles du groupe d'armées et des deux armées françaises. La plupart des administrateurs restèrent en fonctions comme délégués de la Haute Commission. Il n'y eut donc en apparence rien de changé, et le passage au nouveau régime put s'opérer très progressivement.

Mais si l'autorité militaire laissait à la Haute Commission un terrain bien préparé pour y édifier le régime d'occupation pacifique prévu par le Traité de Versailles, il y restait cependant quelques obstacles dont la seule lecture de l' « arrangement » permettait de discerner l'importance.

Tout d'abord, les Allemands n'ont pas encore adopté comme maxime le *Cedant arma togæ* des peuples de plus vieille civilisation. Leur Gouvernement a beau décerner à ses fonctionnaires civils les titres les plus ronflants, un « véritable conseiller secret » reste chez eux un bien petit personnage à côté d'un général, et le chancelier de l'Empire lui-même n'est jamais plus fier que lorsqu'il peut endosser un uniforme d'officier de réserve. On pouvait donc se demander si, malgré leur mérite, les hauts commissaires civils institués par le Traité de paix hériteraient automatiquement du prestige avec lequel les grands chefs victorieux qu'ils remplaceraient étaient apparus aux Rhénans.

En second lieu, si les hauts commissaires sont dotés de pouvoirs fort étendus, si ces quatre fonctionnaires civils sont chargés, entre autres missions, d' « assurer la sécurité » des

150 000 militaires qui montent la garde au Rhin, le commandement militaire, qui leur est subordonné dans une certaine mesure, conserve cependant une autorité latente : c'est à lui qu'en cas d'événements graves, on passerait, en proclamant l'état de siège, le soin de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre. Il reste l'*ultima ratio*.

Après la guerre de 1870, les Allemands n'avaient pas hésité à laisser au général de Manteuffel la totalité des pouvoirs civils et militaires dans nos départements occupés, jusqu'à ce que le dernier sou de l'indemnité de guerre eût été payé. Mais si, en 1919, l'on pouvait compter qu'en Rhénanie la bonne volonté réciproque des autorités civiles et militaires suffirait à éviter tout conflit d'attributions, il était à craindre que les quatre hauts commissaires ne reçussent parfois de leurs Gouvernements respectifs des instructions divergentes. La Haute Commission pourrait-elle, dans ces conditions, agir avec l'unité de vues et la rapidité auxquelles l'administration du maréchal commandant en chef les armées alliées avait habitué les Rhénans ?

Pendant que, dans le camp allié, l'unité de commandement pouvait sembler menacée par ces nouvelles dispositions, le Gouvernement allemand établissait dans les pays rhénans une direction unique.

Au lieu des fonctionnaires isolés recevant leur mot d'ordre de Munich, de Karlsruhe, de Darmstadt, d'Oldenburg et de Berlin, un commissaire d'Empire, véritable proconsul du Reich, s'installait à Coblence. Et un Allemand écrivait à un de ses compatriotes : « Il ne faut pas, malgré tout, désespérer de notre avenir ; quand le maréchal Foch ne commandera plus, les bonnes cartes nous reviendront les unes après les autres. »

La Haute Commission va entrer en fonctions avec les intentions les plus généreuses. Aux termes de sa proclamation du 10 janvier 1920, le régime qu'elle institue est « particulièrement libéral », « sans précédent dans l'histoire ».

L'avenir dira si ce régime convenait aussi bien que celui de l'armistice aux intérêts communs des Alliés en face d'un pays ne respectant que la force et décidé à ne tenir aucun compte des engagements qu'il venait de signer.

Lieutenant-Colonel Schweisguth.

IL FAUT PARLER LE PREMIER

PROVERBE EN UN ACTE

PERSONNAGES

LUCIENNE VOLLARD, 30 ans, une Parisienne, jolie, sans mièvrerie, vêtue avec sobriété.

MADAME LEBEL, son aînée, son amie, sa confidente.

JACQUES MICHEL, 35 ans.

MONSIEUR BOUTIER, monsieur âgé et d'une parfaite politesse

LE GARÇON DU CASINO.

Terrasse d'un casino dans une petite plage normande. Vers le 15 septembre. La fin de saison. Déjà l'automne est dans l'air. Il est six heures du soir : vent frais, avec des traînées de nuages au-dessus d'une mer agitée. A la table de la terrasse, Monsieur Boutier, 60 ans, bien et chaudement vêtu, est assis. Il déplie un journal qu'il lisait quand le rideau s'est levé. Un garçon, — le garçon, — sort du casino, vient vers lui.

SCÈNE PREMIÈRE

LE GARÇON.

Excusez, monsieur, je vous ai peut-être fait attendre. A cette époque on ne pense plus à la terrasse... Ce sera?...

M. BOUTIER.

Rien. (Le garçon se retire.)

M. BOUTIER (le rappelant).

Garçon... Demain et les jours suivants, c'est inutile de vous déranger, lorsque vous me verrez m'asseoir à cette table. Je ne prendrai rien.

LE GARÇON.

Bien, monsieur. (Il se retire.)

M. Boutier demeure seul quelques instants, il regarde vers la mer. Il paraît, d'un lent regard, compter les objets qui échappent aux spectateurs. Et il murmure :

Deux, trois... Encore quatre...

SCÈNE II

Entre Mme Lebel du côté plage.

MADAME LEBEL

Bonjour, M. Boutier! Que regardiez-vous ainsi ?... Vous ne me reconnaissiez pas?

M. BOUTIER

Si fait, madame, je vous reconnaissais. Je comptais les cabines devant moi. On en a encore remonté quatre. (Il s'est levé.)

MADAME LEBEL.

Restez assis, je vous prie... Cela se vide... C'est triste.

M. BOUTIER.

Non point... J'aime beaucoup ce pays-ci, quand il n'y a plus trop de monde et je vois partir les gens sans regret. On y est soudainement fort bien. L'hôtelier est très aimable et vous traite enfin comme il le doit... Vous savez, on vit agréablement ici en septembre... D'abord, à partir du dix, je ne m'assieds plus là-dedans... (Il montre, derrière lui, le casino) c'est fini pour moi. Et si je m'assieds encore ici, je ne prends plus rien... que le grand air. Il fait bon, n'est-ce pas?

MADAME LEBEL.

Un peu frais déjà.

M. BOUTIER.

Cela vous semble, parce qu'il y a moins de monde... Et demain beaucoup de départs encore!... Le petit qui m'a vendu ce journal, cet après-midi, m'a dit qu'une vingtaine de ses clients partaient au train d'onze heures.

MADAME LEBEL

Cela a l'air de vous enchanter... comme si vous gagniez une bataille!...

M. BOUTIER.

Oh! non... Mais on est si aimable pour ceux qui restent!... Il y a dix ans que je demeure chaque septembre ici jusqu'au 25. C'est délicieux. Au fur et à mesure que les baigneurs s'en vont, les choses ont l'air de vous appartenir davantage. Et il y a même des jeunes filles qui viennent faire la conversation avec moi. Que voulez-vous? J'ai soixante-cinq ans, et à mon âge on n'a plus le choix des situations. Mais cela me gêne de vous voir debout... D'ailleurs, je vais moi-même aller faire un tour.

La porte du casino s'ouvre. Paraît Jacques Michel, 35 ans environ. Élégant.

SCÈNE III

JACQUES MICHEL.

Bonjour, madame... Je suis heureux de vous trouver... Bonjour, cher monsieur... Vous n'êtes plus amateur?... La partie languit, elle aurait besoin de sang nouveau.

M. BOUTIER.

Ce ne sera pas le mien : il est trop vieux. Je vais marcher sur la plage, la mer est belle. Mes hommages, madame. Sans adieu, monsieur. (Il sort par la plage.)

SCÈNE IV

JACQUES.

Charmant homme! J'aimerais vieillir avec autant de grâce que lui. Vous avez un moment?... J'ai à vous parler... (Il lui montre une chaise.) Vous n'aurez pas froid?...

MADAME LEBEL.

Oh! non...

JACQUES.

Du thé?...

MADAME LEBEL.

Rien !... Quelle confidence ?... Grave ?...

JACQUES.

Non... il s'agit de Mme Vollard, de votre amie Lucienne... Je n'ai rien à vous cacher. Vous avez été notre confidente durant ce mois. La question que j'ai à vous poser à son sujet est simple : « Tient-elle à moi ? »

MADAME LEBEL.

Hé ! là, mon ami... vous trouvez cette question simple... Elle ne l'est pas... Vous m'appelez votre confidente.... Dites votre complice. Je n'ai pas reçu de confidence. Si Lucienne tient à vous, vous pouvez le savoir mieux que moi.

JACQUES.

Je me suis mal exprimé... La croyez-vous capable d'attachement ? Enfin... pensez-vous que cette aventure dont vous avez été un peu l'artisane... elle tienne à la poursuivre ?

MADAME LEBEL.

Mais, encore une fois, vous pouvez être renseigné là-dessus bien mieux que moi... Et d'ailleurs, cette question, pourquoi me la posez-vous ?

JACQUES.

Par égoïsme... Je puis tout vous faire comprendre. Nous avons ici les uns et les autres une façon de vivre fort différente de notre ordinaire. Rien n'y a beaucoup d'importance. Nos vacances, c'est l'abandon de nos habitudes et de nos chaînes, le renouvellement du paysage et des êtres, un air plus vif, des visages inconnus... Quelqu'un d'aimable ou de charmant apparaît : nous nous laissons séduire ; mais il devrait être convenu que nos élans du mois d'août ne sont que des caprices...

MADAME LEBEL (enchaînant).

... Et que l'heure sonnée de reprendre le train, tout est fini bien sagement. On ferme les chalets, on remise les cabines jusqu'à la saison suivante et tout est dit...

JACQUES (il regarde Mme Lebel).

Exactement... Vous pensez que je suis un homme affreux... un homme... un homme... enfin. Point tant que vous le pensez... C'est un scrupule de sensibilité précisément qui me fait vous interroger sur Mme Vollard. Si j'étais simplement cynique, je lui dirais mon adieu sans ménagement.

MADAME LEBEL.

Mais qui vous oblige à ce que cet adieu soit définitif?

JACQUES (il hésite un instant).

Paris... C'est une lumière si différente !... Nous nous reverrions sans saveur. Nous allons retrouver l'un et l'autre nos habitudes attachantes. Pourquoi donner à ce qui fut un caprice la pesanteur, le danger, finalement l'amertume d'une union qui languit. Il y a des sentiments qui ne se transplantent pas, même très jeunes, et nous gâterions de toutes les concessions parisiennes ce qui a pu conserver ici un joli naturel. Votre amie a un mari... une liaison peut-être... je l'importunerais. Et si même je ne devais pas l'importuner, à quoi bon lui laisser des illusions que mon peu de constance est bien incapable d'entretenir longtemps?

MADAME LEBEL.

Mes compliments... Vous vous connaissez... Mais si Lucienne vous aime?...

JACQUES.

M'aimer? Elle est si avertie !... si intelligente !... J'en doute; mais c'est ce que je vous demande... Pour mettre plus de ménagement dans ma décision.

MADAME LEBEL.

Et après un mois et demi d'intimité, vous êtes incapable de vous rendre compte si mon amie a pour vous un attachement sincère?

JACQUES.

Incapable... Croyez-vous donc que ce soit si aisé avec des femmes de ce temps-ci? Celles qui ont de la tendresse la cachent admirablement, au point que je me demande souvent si elles en ont encore et si elles ne prennent pas...

MADAME LEBEL.

... Comme les hommes, leur plaisir où elles le trouvent... Parfait... laissez-moi vous répondre pour Lucienne, je la crois tendre.

JACQUES.

Tant pis pour elle !

MADAME LEBEL.

Vous êtes cruel.

JACQUES.

Ce n'est pas moi... c'est mon époque.

MADAME LEBEL.

La belle excuse ! Votre époque est ce que vous l'avez faite.

JACQUES.

Pas de reproches. Je ne suis pas seulement cruel, je suis lâche aussi. Voulez-vous être ma complice jusqu'au bout, et préparer votre amie ?... J'ai peur des... des reproches... des pleurs.

MADAME LEBEL.

Ah ! non, Jacques. Accomplissez vos petites lâchetés vous-même. D'ailleurs, la voici... je vous la laisse... Je vais prendre quelques dernières « mains ». Bon courage, Lovelace !

SCÈNE V

(*Exit.* Lucienne est entrée côté plage.)

LUCIENNE.

Vous voilà... J'achève une promenade solitaire qui m'a fait le plus grand bien. La mer est forte, sans concession, comme si vraiment elle n'avait plus besoin d'être aimable, maintenant que les baigneurs sont partis. Avec cela, une belle clarté humide, je voyais la côte très loin, très loin.

(Elle s'assied, s'emmitoufle et demeure quelques instants silencieuse à côté de Jacques qui la regarde sans mot dire.)

JACQUES.

Ne prenez pas froid, les crépuscules sont frais. Cela commence à être sinistre cet endroit...

LUCIENNE.

Sinistre?... Un bien gros mot. Non, ce qu'on peut dire, c'est qu'on en est las, un peu. On a l'impression d'avoir tout vu. Rien ne vous attire plus. Les femmes portent toujours les mêmes robes, un peu froissées... vos pantalons blancs sont jaunes. Et les jeunes filles ont l'air feuilletées comme ce magazine qui traîne sur la table de l'hôtel depuis le 15 juillet... (Changeant de voix.) Jacques?...

JACQUES.

Quoi?...

LUCIENNE.

M'aimez-vous beaucoup?... Non, ne me répondez pas. Taisez-vous. Laissez-moi vous parler avec franchise... Vous ne pouvez pas m'aimer beaucoup... Vous n'êtes plus de ceux qui aiment... vous êtes bien trop intelligent... Il n'est pas possible que vous m'aimiez beaucoup... Qu'ai-je été pour vous durant cette saison, si ce n'est un doux épisode?

JACQUES.

Mais...

LUCIENNE.

Taisez-vous, de grâce! Vous avez joué votre rôle avec beaucoup de tact. Je ne vous connaissais pas. Alice nous a présentés. Nous nous sommes revus. Vous vous souvenez, c'était ici, le soir... A ce moment, le casino était assez riche pour nous payer des tziganes... Vous avez bien choisi tous vos accessoires de conquête : musique lointaine... clair de lune... mer phosphorescente... Quel mauvais goût, entre nous!... Pourtant, j'étais émue, car je suis faible et je n'ai aucune résistance pendant les mois d'été... C'est la période où je me laisse aller délicieusement, où j'abandonne toute espèce de distinction dans le sentiment. Il me faut des romances. La vôtre, que je n'avais pas encore entendue, était douce; je l'ai écoutée et elle m'a fait un grand plaisir. Mais il faut maintenant avoir la sagesse de vous taire et moi de ne plus vous entendre.

JACQUES.

Que voulez-vous dire ?...

LUCIENNE.

C'est clair... Notre liaison a été délicieuse ainsi. Vous n'allez pas laisser Paris la flétrir. J'ai mes habitudes, vous aussi. J'ai un mari et vous sans doute un attachement. Nous allons leur trouver des agréments renouvelés, supérieurs à nos attraits mutuels. Nous nous oublierons vite et nous ressentirons, à notre première offensive de téléphone, l'un et l'autre, une appréhension importune : « Ah! oui... c'est elle... » penserez-vous... « Elle ?... » la dame du casino... la dame de la nuit sur la plage. La nuit sur la plage ?... A Paris, quand il ferait déjà froid : un rappel qui vous glacerait !...

JACQUES.

Vous en parlez à votre aise, avec une aisance, une lucidité qui me stupéfient, je l'avoue... Ainsi, vous supposez que vous n'avez été pour moi qu'une aventure sans profondeur? Vous faites bon marché de votre séduction et de votre grâce. Je ne suis pas homme à les oublier de sitôt.

LUCIENNE.

Je ne vous demande pas de les oublier... Je vous demande d'en conserver un souvenir intact, et tel que nous l'avons protégé jusqu'à ce jour. Mais n'allons pas au delà.

JACQUES.

Pourtant, si mon amour l'exige.

LUCIENNE.

Vous le ferez taire. Vous savez bien que Paris vous y aidera aisément. Et puis, si votre amour, — mais quel gros mot !... — si votre amour est vraiment vif, il saura s'imposer cette retraite d'où dépendent la sécurité et l'harmonie de la vie que je vais retrouver. Nous nous sommes aimés trop librement ici pour subir les mesquineries de Paris, les rendez-vous hâtifs, toutes ces pauvretés et ces lâchetés matérielles qui tuent l'amour. Croyez-moi : il y a dans mon apparente cruauté un joli souci de nos souvenirs.

JACQUES, amer.

J'y suis sensible... Ainsi, vous vous séparez des êtres par élégance de cœur! Mes compliments. Vous êtes une artiste... Avouez-le... Vous avez une jolie façon de masquer l'indifférence.

LUCIENNE.

Je vous en supplie : pas d'amertume... Regardez : la mer est belle... Et le ciel vert et brun est d'une sauvagerie qui me plaît... Avouez que je sais choisir mon heure, tout comme vous... Et sans tziganes... j'ai meilleur goût...

JACQUES.

Ne soyez pas ironique. Vous me forceriez à vous dire que moi aussi...

LUCIENNE.

Ne dites rien... ne dites rien... soyez beau joueur... Laissez-moi croire que vous êtes un peu troublé et que, lorsque je vais vous tendre la main, vous aurez cet instant de vrai regret qui sera la noblesse de notre aventure.

JACQUES.

Il suffit. Adieu.

LUCIENNE.

Au revoir.

Elle s'est levée, lui serre la main, le regarde. On ne sait s'il y a derrière son sourire de l'émoi ou de l'ironie. Elle sort par la plage. Mme Lebel réapparait.

SCÈNE VI

MADAME LEBEL.

Je vous guettais indiscrètement tout en jouant... Eh bien?...

JACQUES.

Mes compliments sur votre amie...

MADAME LEBEL.

Elle a été vaillante?...

JACQUES.

C'est-à-dire qu'elle est d'une indifférence surprenante. Elle a tout accepté sans réfléchir si la raison ne guidait pas ma décision plus que mon sentiment, si mon cœur enfin n'était pas plus engagé que je ne voulais le laisser paraître.

MADAME LEBEL.

Et que vouliez-vous qu'elle fît?...

JACQUES

Ne pas me quitter de la sorte, sans un regret... Je croyais vraiment que deux mois d'une tendresse et d'une sincérité constantes comptaient davantage dans la vie d'une femme.

MADAME LEBEL.

Oh!... oh!... mais vous ne parliez pas comme cela tout à l'heure... Vous avez une mine d'enfant déconfit que je trouve très drôle. (Elle rit.) Excusez-moi.

JACQUES.

Ne riez point. Je n'ai pas envie de rire. J'ai tout à coup l'impression de vivre en un temps abominable, d'une insensibilité outrageante.

MADAME LEBEL.

C'est une impression récente.

JACQUES.

Et je me demande si votre amie n'est pas la pire coquette... un petit animal sans âme. J'ai peut-être brisé pour elle des liens anciens, modifié ma vie, et voilà l'attention qu'elle y porte, la reconnaissance qu'elle m'en garde!...

MADAME LEBEL.

Ne soyez pas excessif. Ni romantique. Ah! cela, de quelle espèce êtes-vous donc?... vous souhaitiez exactement ce qui est advenu et vous voilà furieux comme un homme abusé.

JACQUES.

Je m'étais trompé. Je ne me le pardonne pas...

MADAME LEBEL.

On se pardonne plus aisément de tromper les autres... Allons, mettez un peu de bonne humeur dans votre déception !...

JACQUES.

Je ne le puis... Ne croyez pas que ce soit par une vilaine rancune. Ce que je ressens à présent, je puis vous l'avouer, c'est un peu de tristesse.

MADAME LEBEL.

La tristesse de votre indifférence... Il vous manque de ne pas être plus tendre, et vous regrettez la romance facile que vous eût jouée votre émoi pendant cette rupture... Il faut bien pourtant que vous ayez des instants amers... ; sinon, l'égoïsme serait trop avantageux.

JACQUES.

Non, c'est à la fois plus simple et plus bête que cela. Égoïste ?... Indifférent?... Point tant que vous le pensez. Je viens de vous tromper. Je ne vous ai pas dit toute la vérité... Vous n'aviez rien laissé pressentir à Lucienne ?...

MADAME LEBEL.

Moi? Aucunement... je ne lui ai pas parlé de vous.

JACQUES.

Eh bien!... Ce n'est pas moi qui l'ai priée de rompre, ainsi que j'en avais l'intention... C'est elle qui, la première, m'a congédié.

MADAME LEBEL.

Alors, vous avez dû être bien content?... n'est-ce pas ce que vous espériez?

JACQUES.

Non, je n'espérais pas cela... Je voulais sincèrement l'éloigner pour notre liberté commune, et je croyais le faire sans peine... Or, avant même que je lui aie dit mes raisons, elle m'avait donné les siennes pour ne plus me revoir. Cela m'attriste... Car, enfin, j'ai pu lui être attaché et dès l'instant qu'elle m'abandonne si aisément, c'est qu'elle n'a jamais ressenti pour moi aucune tendresse... (Mme Lebel sourit). Vous souriez?...

MADAME LEBEL.

Oui... car vous êtes presque divertissant de naïveté et d'égoïsme. Toutes vos impulsions, tous les mouvements de votre cœur auront dépendu dans cette aventure d'une question de protocole... Vous vouliez donner votre congé à Lucienne selon votre guise et ne pas le recevoir d'elle. Voilà le fond de votre déception. Eh bien! mon ami, lorsqu'on a de ces orgueils, il faut parler le premier!

JACQUES.

Vous avez peut-être raison... Pourtant, je vous assure qu'en ce moment, ce n'est pas l'orgueil qui me trouble... C'est quelque chose de plus profond... Certes, je ressens une déception. Je suis franc. Mais je trouve cruelle et disgracieuse la manière de Lucienne. Elle n'était pas dans son rôle de femme... Votre nature est, depuis toujours, d'accepter l'amour et, sans doute aussi, d'en souffrir. C'est votre noblesse. Vous la perdez et vous perdez l'excuse de vos faiblesses, si vous vous débarrassez de ce fardeau. Un homme peut être... inélégant : cela ne froisse pas les habitudes. Mais une femme ne doit pas l'être. Sinon, il y a quelque chose de changé et qui n'est pas beau...

MADAME LEBEL.

Vous parlez sérieusement, Jacques?

JACQUES.

Certes, d'autant plus sérieusement que je suis ému. C'est absurde... mais je suis ému et l'orgueil n'a rien à y voir. Vous le sentez, car je vous ai tout dit.

MADAME LEBEL.

Un petit peu de peine vous cache en ce moment votre inconscient et bien grand égoïsme, Jacques!... Mais je n'ai pas peur de cet attendrissement : il passera vite... Au fond, c'est drôle. Réfléchissez : c'est très drôle. Allons, riez et rentrons, car le vent fraîchit.

JACQUES.

Excusez-moi si je désire demeurer seul quelques instants. Je vous retrouverai au dîner.

MADAME LEBEL.

Je vous obéis, à tout à l'heure.

Exit. Jacques demeure seul un instant. Puis M. Boutier revient, se frottant les mains.

SCÈNE VII

M. BOUTIER.

Vous êtes toujours là... Très bien... ça vaut mieux que de jouer dans ce casino... J'ai fait une promenade excellente. La mer est grosse, mais le vent est plein Est... Nous n'avons pas à craindre la pluie. Vous permettez... je m'assois un instant près de vous... Ah! que ce pays est délicieux à l'approche de l'automne!... La nature apparaît tout à coup sans entrave. Et puis, vous savez, le grand hôtel fait quarante pour cent de rabais sur les prix du mois d'août? Il faut les réclamer...

JACQUES, le regard vers le sable, n'a cessé de songer.

M. Boutier ? laissez-moi vous poser une question...

M. BOUTIER.

Bien volontiers.

JACQUES.

Est-ce que de votre temps les femmes étaient sentimentales ?

M. BOUTIER.

Oh! voilà un problème auquel je n'ai pas réfléchi depuis bien des années... J'ai connu des femmes sentimentales et d'autres, aussi nombreuses, qui n'écoutaient que leur bon plaisir... C'est, je crois, la moyenne de tous les temps.

JACQUES.

Lesquelles avez-vous préférées ?

M. BOUTIER.

Celles qui m'ont fait souffrir, cher monsieur.

GÉRARD BAUER.

AU HEDJAZ

DJEDDAH, PORTE DE L'ISLAM

(19 novembre-15 décembre 1918)

19 novembre 1918. — Une ligne à l'horizon, — fantôme qui blanchoie, mirage qui tremble, — c'est le Tihâmah, le « pays marin des terres chaudes, » la côte du Hedjaz. Mais on dirait que la ligne recule, pays de conte de fées qui fuit devant nous à mesure que nous avançons... Accoudés au bastingage, les passagers regardent. La côte vaporeuse grandit peu à peu, se solidifie.

Nous sommes dans la baie de Djeddah, qui s'ouvre entre le Raz-Gahaz et le Raz-el-Aswad. Çà et là, des îlots accores, des épis de roches, têtes noires entourées d'une bave d'écume, qui font songer à des sphinx hurleurs.

La navigation devenant très difficile, le bateau ralentit. Les bancs madréporiques courent parallèlement au rivage, s'avancent jusqu'au large. La baie de Djeddah en est particulièrement encombrée. Tout un dédale. Mais, entre les récifs ou les lignes de récifs, il y a des passes navigables, routes d'eau profonde, permettant aux bateaux de trouver leur mouillage. La mer Rouge réclame d'habiles pilotes, les sinistres ne sont pas rares sur la côte du Tihâmah.

Elle resplendit, la mer de Djeddah, calme et radieuse dans la lumière, ici d'une belle couleur olivâtre, véritable nappe de jade, là d'un vert de turquoise morte, ou du vert grisâtre des amandes, ou du vert pâle de l'absinthe. Les bancs de corail sont

là-dessous, on les devine à cette décoloration des vagues. Nous passons à travers le dédale.

De torpides blancheurs, des aridités incroyables, une géhenne calcinée, d'un blond poussiéreux, l'horreur nue et brûlante de la plaine de sable, de gravier et de corail, que frangent les récifs et que bordent, à distance, des montagnes déchiquetées et inégales, de la plus rocheuse âpreté. Terre maudite? Non, terre bénie, terre de miracle, la vieille terre du Hedjaz, berceau de l'Islam, patrie de Mahomet, terre des pèlerins, terre du *Hadj* (1). Morte et sèche sous le tropique de feu, la voilà donc, cette Arabie défendue aux chrétiens, fermée à toute pénétration européenne, cette Arabie où les touristes ne viennent pas, une des régions inconnues du globe, royaume de mystère dont je vais franchir la porte.

La ville brille à mes yeux, Djeddah, cité reine du Tihâmah... Plantée jusque dans l'eau dorée, ardente et tassée, tohu-bohu de maisons surprenantes, inattendues, balcons qui grimpent les uns sur les autres, terrasses qui se superposent, masses de constructions qui s'enchevêtrent. Blancheur et feu, éblouissement. Des ondes d'air chaud se tordent et dansent, l'éther flambe, et les minarets aigus semblent des mâts flottant au sommet d'une énorme vague de pierre.

Une des plus vieilles villes du monde, paraît-il. Djeddah serait connue, dès les temps les plus anciens de l'histoire d'Arabie, comme le port de La Mecque.

Le canot de la Santé. Monte à bord un gaillard admirablement découplé, très parfumé, portant une magnifique *couffié* du Nedjed retenue par un *hagal* doré. C'est le médecin de la Quarantaine, Halil Bey, qui soigne la famille du roi du Hedjaz. Combien étrange ou étrangère doit être la mentalité de ce premier fonctionnaire hedjazien! Et voilà qu'en excellent français il me raconte qu'il est Égyptien et qu'il a fait ses études de médecine à Lausanne.

Un canot à pétrole vient me chercher. Les deux marins, ravis de voir un compatriote, se mettent à bavarder. Ils sont ici depuis des mois et des mois. Ils n'ont eu de « vrai boulot » que deux ou trois fois, quand il leur a fallu tirer d'affaire quelque « sale *sambouk* » en péril sur les récifs. On ne

(1) Pèlerinage.

« rigole » guère, à Djeddah, où l'on est comme « dans un four à plâtre... La chaleur, les moustiques, les fièvres. » Et ils m'apprennent que le capitaine L.-H..., chef de la Mission française depuis le départ du commandant C. pour Damas, est gravement malade.

Le quai. Les bureaux de la douane. La distillerie d'eau. Un grand espace plein de chaude poussière. Sagement alignés, de drôles d'arbres luisant d'un vert aquatique. On a dû apporter de la terre vierge pour les planter, et on est obligé de les arroser tout le temps. Rien ne pousse dans ce pays. La verdure n'est pas au Hedjaz quelque chose de naturel.

Uniformité des maisons, très originales, hautes, vieilles. Fenêtres grillagées, moucharabiés qui tranchent sur le fond blanc des murs, clôtures hermétiques. Et c'est une impression saisissante, ce visage muet et fermé de Djeddah, un peu sinistre par cette grande lumière. Aucun mouvement, aucun bruit. L'averse de soleil qui tombe sur les maisons blanches les allume d'une flamme aveuglante. J'en ai les yeux tellement blessés que je suis obligé de serrer les paupières et de cheminer comme à tâtons.

Vétusté, mystère et engourdissement léthargique.

Le consulat, seuil de pierre usé, grand vestibule obscur. La chaleur étouffante de la rue me fait goûter la fraîcheur de ce vestibule. Un escalier avec des marches brèche-dents. Au deuxième étage, la pièce d'apparat, boiseries, plafond très haut, larges fenêtres nues, tapis.

Je retrouve là, en compagnie de deux officiers de la Mission anglaise, le docteur K..., jeune médecin originaire de Varsovie, déjà rencontré à l'hôpital français de Port-Saïd. Et bientôt, dans le va-et-vient de membres de la Mission, d'agents du Consulat, de tirailleurs algériens coiffés de la chéchia, je me vois assis à croppetons sur un tapis, me familiarisant avec ce milieu hétéroclite. Un gros territorial courtaud en bras de chemise me confie ses regrets de la dure existence qu'il a menée pendant plus de vingt ans dans le Hauran, vivant avec soixante francs par mois. C'est le R. P. C..., prêtre catholique du rite melkite. A côté de cet apôtre, le drogman du Consulat, musulman algérien au crâne fuyant de dolichocéphale. Il s'installe paisiblement, dans un coin du salon, et s'endort. Je remarque, piqués au mur, au-dessus de lui, le portrait du

Malik Hussein, Grand Chérif de La Mecque, roi du Hedjaz, et une chromo représentant la Caaba.

20 novembre. — Un temps moite et lourd, chauffé par les grandes fournaises érythréennes.

Sortir? Visiter Djeddah? Cette atmosphère de feu m'en a ôté l'envie. J'essaie de lire, feuillette le *Journal* de Charles Huber, le savant archéologue alsacien. Je n'arrive pas à m'intéresser, je l'avoue, à sa découverte de la fameuse stèle phénicienne de Teïma. Pourtant, c'est de cette maison qu'il partit, en 1884, pour la tragique expédition au cours de laquelle il tomba, la tête fracassée, sur le sable brûlant.

Les vastes fenêtres à guillotine de ma chambre donnent sur la mer, me laissant voir le coin d'un vieux fortin et un triangle d'eau couleur de turquoise encadré par le rempart en ruines de la ville et par une ligne de sable jaune fuyant vers le nord. Dans une sorte de lagune, des *sambouks* sont amarrés et dressent leurs mâts nus comme des arbres dépouillés. Entre cette lagune et le rempart, un terrain vague où des pêcheurs ont construit des abris de branchages. Immédiatement sous les fenêtres une petite cour. C'est là que poussait, par un prodige de soins, la fameuse touffe de haricots qui, au temps du passage de Gobineau, fit l'admiration stupéfaite des Djeddaouis. Plus trace de cette merveille dans la petite cour, où, seule, une citerne inutile s'effrite au soleil.

Erré d'un étage à l'autre, et d'une pièce à l'autre.

Je m'étends sur un divan disposé dans l'embrasure de l'une des fenêtres du salon. Mon regard plonge dans la rue. En face de moi, un pâté de maisons boiteux, bossu, bâti de travers, donne la plus intense sensation de dépaysement et d'inconnu. Les maisons s'épaulent l'une contre l'autre, toutes de guingois, avec leurs avant-corps saillants et biscornus, leurs étages ventrus qui avancent les uns sur les autres. A peu près pareilles, toutes, barrées de portes massives inexorablement fermées, les croisées du rez-de-chaussée bardées de fer comme des soupiraux de geôle; avec ces lourds emmêlements de moucharabiés et ces retroussements des toits, elles ont quelque chose du caractère hostile de leurs habitants. L'ensemble, inquiétant, mais si curieux à regarder, compose un décor de conspirateurs qui viendrait de descendre du cintre.

Ce ne sont pas seulement des milliers de lieues dans l'espace que j'ai franchies, mais des siècles dans le temps. Et j'ai retrouvé le moyen âge au soleil des Tropiques. Quel passé plein d'énigmes s'est endormi là? Tout demeure plongé dans un silence de château de Belle-au-bois-dormant. Rien de vivant dans ce coin de Djeddah aveugle et muet, chargé sous l'implacable soleil d'ombres et de torpeurs anciennes. Poignante sensation d'irréalité, féerie! A droite, un petit minaret hausse bizarrement sa toiture terminée en éteignoir. Il est pour moi, ce petit minaret, l'étrange caractéristique du lieu : il a l'air sorcier.

Masquées, empaquetées dans leurs voiles hermétiques, noires au soleil et massives, deux femmes avancent d'un pas court, avec une majesté qu'augmente encore la forme monumentale de leurs bonnets. Elles vont, fantômes sombres, solennels et falots, personnages de cauchemar échappés d'un écran, glissant le long des maisons invraisemblables, où, à présent, je vois des logis hantés par les plus surannées revenantes, et où je découvre, dans l'ombre chaude et parfumée de jasmin, la Houri-au-Moucharabié dormant avec sa grande robe bleu noir, couleur des songes.

Sourd grondement d'un heurtoir qui retombe de tout son poids, bruit d'un vantail qui s'ouvre, longs appels pointus de femmes...

De la rue montent maintenant des voix grêles d'enfants, invocations et chants cadencés par des battements de mains. Ce sont des négrillonnes rangées en rond et qui dansent : leur façon à elles de demander l'aumône. Elles dansent par saccades, bruissantes de verroteries, puis se balancent, ondulent lentement, avec de souples attitudes, ballant gracieusement en pinçant leurs guenilles. Un bras nu lève une jalousie. Des pièces tombent. Prestement, les petites ont tendu leurs tabliers. Elles vont se placer sous un autre balcon, et les sollicitations rythmiques recommencent et lentement la ronde évolue.

Plus rien. Plus rien qu'un marchand ambulant, criant sa pacotille d'une voix qui psalmodie...

J'ai quitté le salon pour monter sur la terrasse.

D'autres terrasses et d'autres encore, d'où soudain un minaret jaillit comme un cri. La multitude des toits, bordés de jolies balustrades à trèfle, avec des belvédères et des kiosques

en bois sculpté où les femmes peuvent prendre le frais sans être vues.

Des oiseaux de proie passaient, bruissants, rapides, traçant, autour du mât qui porte le drapeau français, des spires vertigineuses.

Là-dessous, les maisons s'écrasaient, inégales. On aurait dit que des enfants géants avaient oublié là, dans leur désordre, les cubes qui leur servaient de jouets. La ville était morte, engloutie sous son linceul blanc de chaleur torride. Un lourd silence planait, avec les vautours, sur l'immense peuple des toits.

A l'horizon des flots, une voile glissait, déployant son aile triangulaire. Un grand bateau arrivant du sud venait mouiller entre les récifs. Au large, la mer déroulait ses soieries aussi délicatement nuancées que le plumage des mouettes, et tout près, au-dessous de moi, elle s'étendait en nappes d'un vert laiteux où frémissaient des courants violacés. Les eaux flâneuses, engourdies, de la lagune semblaient recouvertes d'un filet d'argent.

Et voilà que la journée finissait. Les sommets des montagnes étaient maintenant rapprochés, rapetissés par la limpidité de l'atmosphère. Longue dentelure légère, la ligne du haut pays apparaissait toute, — angles rosés, arêtes mauves, fonds bleuis, — et si fine, presque translucide, d'une translucidité de pierre précieuse. Le Djebel Haddah, derrière lequel se trouve La Mecque, découpait, sur un ciel brodé de vols fatidiques de gypaètes, deux crêtes d'une légèreté de rêve.

Une voix, tout à coup, perça le silence, emplit la ville, couvrit la grève, monta par l'espace, s'envola, traversa les splendeurs immobiles, tomba, rebondit, prolongea un appel blessé, déchirant, d'oiseau en détresse sur les vagues de la mer, retomba brusquement, et mourut dans l'immensité muette.

Les muezzins chantaient la prière du Moghreb.

Des hommes en haillons, accroupis près de la lagune, des pêcheurs, se levèrent aussitôt, déployèrent, à la façon de jeteurs d'éperviers, de méchants lambeaux de tapis, et, tournés vers La Mecque, prièrent. Leurs gestes étaient larges, solennels, bibliques.

22 novembre. — Ancien berceau de la puissance arabe, le pays natal de Mahomet était devenu au XVIe siècle un vilayet

de l'Empire turc. Comprenant les quatre *cazas* de Yambo, Rabegh, Djeddah et Lith, il s'étendait entre la mer Rouge et le Nedjed ou Arabie centrale. Les cinq sixièmes de la population clairsemée du Hedjaz, — pas même un million d'âmes au total, — sont faits de tribus demi-nomades, qui n'ont jamais reconnu la juridiction ottomane, ni la conscription, ni l'impôt. Si l'extrême indépendance des Bédouins avait admis une autorité, c'eût été plutôt celle du Prince arabe de La Mecque qu'ils saluent du nom d'Émir et que nous appelons Grand Chérif. Ce pouvoir-là possède à leurs yeux le mérite de rester pur de tout élément étranger et de n'être point assez fort pour contenir leurs habitudes de brigandage.

Hussein Ibn Ali est Émir depuis 1908. Dès 1910, il saisit l'occasion d'organiser une force hedjazienne sous prétexte d'expéditions de police pour le compte des Turcs. Avec l'aide de ses fils Abdallah, Faïçal, Ali et Zeïd, et la précieuse collaboration du jeune mufti hanéfite Abdallah Seradj, il enveloppe le Hedjaz entier dans un réseau d'intrigues. Vient la Grande Guerre. Protégé de l'Angleterre et de la France parce que révolté contre la Turquie, Hussein profite largement de circonstances exceptionnelles. Les Alliés s'empressent de reconnaître l'indépendance du Hedjaz sous sa souveraineté et de nouer des relations d'amitié avec lui. Une Mission française est ici depuis septembre 1916.

Toutefois, la guerre n'est pas finie au Hedjaz. Les Émirs Faïçal, Ali et Abdallah continuent leurs raids, coupant des routes et des pistes, occupant des points d'eau. Médine l'Illuminée tient toujours; à la garnison turque, commandée par Fakri Pacha, l'armée du Malik oppose ses contingents de déserteurs turcs, de Yéménites, d'esclaves noirs, encadrés par d'anciens officiers de l'armée turque. Des bandes de Bédouins indisciplinés acceptent de faire un brigandage bien payé, mais non la véritable guerre avec ses risques. Et cette armée chérifienne fond ou grossit tour à tour, un jour quelques centaines, le lendemain plusieurs milliers. Surprises, défections, trahisons, telle est la guerre au Hedjaz, au milieu des sables et des rochers torrides.

Et notre rôle, ici, ne laisse pas d'être fort difficile. Nous avons beau nous affubler de la *couffié* bédouine, nous nous heurtons perpétuellement à une sourde xénophobie. On admet

tout juste le concours de nos troupes d'Afrique, sans officiers français, bien entendu. On veut bien de nos fusils, de nos canons et de nos munitions. Nous fournissons des vivres et de l'argent. Nous essayons d'une sérieuse pénétration pacifique en prodiguant nos soins aux indigènes souffrants ; nous y avons certes du mérite, car ce sont parfois de singuliers clients que ces Hedjaziens.

Cependant Hussein Ibn Ali témoigne de grandes prévenances aux représentants des Alliés. Hier avait lieu ici, offert par le Malik à l'occasion de la signature de l'armistice, un banquet triomphal... D'énormes *méchouis*, — des rôtis de moutons entiers, — et, sur les plateaux damasquinés que des esclaves taillés en athlètes apportaient, des pyramides de beignets, de gâteaux, de pâtisseries gluantes de miel, farcies de pistaches ou d'amandes, des sucreries roses, vertes, jaunes, des pâtes confites... Un festin digne des jours de Haroun-al-Raschid! Le docteur K... était à la droite du Malik, qui s'empressait pour le servir, mettant lui-même, politesse arabe, les bons morceaux dans son assiette... Visage ovale dessiné avec énergie, mâchoire inférieure dépassant la supérieure, long nez mince, front rasé, des yeux noirs largement ouverts dardant un regard de braise, où il faut démêler un assemblage d'audace, de ruse et d'orgueil : un Hedjazien de vraie souche, ce Malik, un fils authentique de la terre de Mahomet, fin et retors, d'une cautèle de Bédouin, sachant de quelle façon lente et sûre on arrive au but, véritable Coréchite, guettant le beau bénéfice et qui sait marchander. Il a dit à K... qu'il aimait la France; mais il a dit sûrement au colonel W..., assis à sa gauche, qu'il aimait beaucoup l'Angleterre : les Anglais lui donnent bien plus d'argent que nous, et c'est grâce aux Anglais que son mouvement d'indépendance put réussir.

L'amitié du Malik, ce n'est, peut-être, qu'un mot écrit sur le sable du Tihâmah...

23 novembre. — On vient demander au docteur K... d'aller voir près d'ici une jeune fille malade. Je l'accompagne.

Une cour, une citerne. La maison bâtie de coraux encore vivants exhale une odeur fade. Des pièces vides aux fenêtres grillagées, que le propriétaire louera pieusement un prix fabuleux aux hadjis quand il en viendra. Justement, le voici, le

propriétaire. La peau de sa tête est couverte d'un duvet vaporeux, comme le corps d'un poulet plumé que l'on va flamber. Une bonne figure bronzée et crevassée, de grands sourires blancs et de profonds saluts. Nous montons. Dans l'escalier tortueux, quelques poules sautillent, fouillant des épluchures d'un bec avide ; et, près du palier du premier étage, au fond d'un petit réduit, s'agite une chevrette noire.

La chambre. Un cri de femme surprise. Accroupie, elle s'attardait à serrer une coiffe autour de ses tempes de manière qu'il ne passât pas un fil de ses cheveux. Effarée, cachant sa face dans ses deux bras entre-croisés, elle se redresse, renverse le narghilé qu'elle fumait, court de côté et d'autre, saisit vivement un voile, l'applique sur sa face, et se retourne alors, nous dévisageant de ses yeux fiers et luisants. Révéler ses cheveux et son visage, pour une femme, à Djeddah, c'est se montrer toute nue ; il n'y a rien de plus abominable ni de plus sacrilège. La dame était fort peu vêtue, mais son désordre ne l'humiliait nullement, elle ne s'en apercevait même pas. Elle n'avait de pudeur que pour ses cheveux et son visage.

La malade est là, couchée sur un divan. Nue, elle, par exemple, j'entends la tête nue, mais les *hakims* (1) pour une malade ne sont pas des hommes ; d'une beauté vraiment délicieuse à cause de sa langueur, et tout imprégnée de parfums, sa chevelure soyeuse aux reflets bleuâtres s'épandant comme une large tache d'encre. Elle prend une raideur d'infante quand le docteur s'approche d'elle. « Hypertrophie de la rate, » diagnostique K..., et il prescrit un traitement qui, me dit-il, n'a pas toutes chances d'être suivi, car la science n'inspire pas toujours ici autant de confiance que la sorcellerie.

24 novembre. — Des visiteurs. Ils viennent prendre des nouvelles de notre pauvre camarade, le capitaine L. H..., qui est, hélas ! de plus en plus mal. Le chérif Tahar et son secrétaire. Un turban blanc qui s'enroule autour d'un bonnet bigarré, et par là-dessous une figure pure et douce, de belle race blanche, teintée par le sang noir. Sur le nez flaireur du secrétaire, des lunettes studieuses font d'énormes yeux de chat-huant ; il est câlin, enveloppant, roucouleur, sourires mielleux, paroles

(1) Le médecin au Hedjaz est appelé *hakim*.

mielleuses. Le chérif reste grave et réservé, presque hiératique et tout protocolaire ; c'est le mot : sa marche est protocolaire, son air aussi, sa voix aussi. L'homme est quelqu'un, car il dirige la distillerie d'eau. Cela compte à Djeddah, la distillerie, et son directeur mérite bien le nom que je lui donne d'Émir de l'eau. Il porte un vêtement noir, très riche. Le secrétaire est en tunique blanche.

Des portraits pendus au mur attirent l'attention de ces messieurs. — Georges Clemenceau. — Le chérif reste muet. — « Le grand Cheikh des Français, s'écrie le secrétaire, Allah lui accorde la gloire qu'il mérite ! » — Le maréchal Foch. — « Ha ! » dit le chérif. — « Les Français sont les maîtres du courage, » déclare le secrétaire. — « Allah soit loué, qui conduit toutes choses ! » conclut le chérif. Il s'en va, et son secrétaire le suit, blanc, digne et muet.

Une heure après, entre, très chaleureux, l'officier égyptien faisant fonctions de major de la garnison (deux à trois cents soldats, la garnison de Djeddah, tous hedjaziens, sauf une soixantaine d'Égyptiens). Il est en tenue kaki. La *couffié* chérifienne encadre sa forte barbe d'un noir de jais. Œil vif avec un froncement très marqué des sourcils.

Derrière lui pénètrent le *caïmacam* et le chef de la gendarmerie. Le caïmacam est ici une sorte de gouverneur, et tous les fonctionnaires, tant militaires que civils, dépendent de lui. Dans une face d'inquisiteur brûlée, tailladée, il montre, lorsqu'il rit, une drôle de petite langue rose. Il parle beaucoup, vante le chef de notre Mission, nous assure qu'il conseilla toujours aux Djeddaouis d'honorer les officiers français. « Je les place au-dessus de ma tête, » s'écrie-t-il, avec un geste expressif de la main. Il place particulièrement au-dessus de sa tête tous les *hakims françaouis* et fait à K... toute sorte d'éloge d'avoir guéri son fils qui souffrait des yeux. Pour avoir assisté à la consultation, je reçois ma bonne part de compliments. Je me rappelle, d'ailleurs, ce gamin richement vêtu, très éveillé et gentil. Il se trouve que le caïmacam a, lui, le foie malade. K... aussitôt s'empresse, se penche, examine, indique le remède. Notre homme se confond, prend Allah à témoin. Il ne croit, dit-il, qu'à la médecine des savants hakims d'Europe, et affirme un immense dédain pour les médecins hedjaziens et leurs drogues.

Lorsqu'ils sont partis, B..., le drogman du Consulat, hausse

les épaules : « Il n'existe pas de gens plus gobeurs que les Djeddaouis, » nous dit-il. « Et ces oiseaux de marque, en dépit de leurs belles déclarations, sont aussi crédules, fervents de sorcellerie et primitifs que les autres et restent, soyez-en sûrs, les clients clandestins du *faquir* et de la *faquireh*. Le chef de la gendarmerie se couvre de grigris. Il fut une fois très gravement malade et il y eut devant sa porte des incantations, des exorcismes, un tas de conjurations plus ou moins grotesques ; trois jours après, on recommença et l'on finit par immoler successivement, sur le seuil de sa maison, un agneau, un mouton, un veau et un taureau. J'ignore si le caïmacam est aussi rongé de superstitions que l'autre. Mais savez-vous à quoi il préside, le caïmacam ? Vous ne le devineriez pas. Le jugement de Dieu ou du diable se pratique encore ici. La procédure en est très simple : l'accusé comparaît, on lui donne une barre de fer rouge à lécher ; s'il y a brûlure, il est coupable ; s'il n'y a pas brûlure, il est innocent. Et croyez que le caïmacam n'est certes pas le seul ici à posséder une foi intangible en la sincérité de cette épreuve. Le Hedjaz gardera longtemps encore ses couleurs barbares de passé. On est au moyen âge dans ce pays béni. Le mois dernier des prisonniers s'évadent, quelque gros gibier, je pense. Le gardien de la prison de Djeddah est inculpé de complicité. « Que faut-il lui faire ? » demande-t-on au Malik, car le Malik s'occupe de tout en détail et décide de tout. « Qu'on lui coupe un pied et une main. » C'est, du reste, le genre de pénalités décerné par le Coran, et l'on rencontre de temps à autre un mutilé dans les souks. Le successeur dudit gardien expédia la besogne. Le camarade en mourut. Superstition et barbarie et la plus crasse ignorance, voilà le Hedjaz.

25 novembre. — A travers la ville, avec mon ami, le sergent G... La rue, l'artère principale recouverte de planches, de treillages, de toiles, bourdonne d'une multitude flâneuse qui va, vient, passe, repasse. Ombres et rayons, odeurs, poussières... Les souks.

Des boutiques de plain-pied avec la rue, des échoppes sans devanture, magasins pas plus larges qu'une armoire, pas plus profonds qu'une niche, maisons de poupée étroites et encombrées où des jets de lumière dorée pénètrent obliquement. Et il y a de tout là dedans, c'est le nid de la huppe.

La nonchalance des vieux boutiquiers paraît infinie. Ceux-ci, au moins, ne font pas l'article. Parler leur est pénible, remuer leur est pénible. Ils se dérangent le moins possible, comme indifférents aux clients, atones, ankylosés de silence, physionomies aussi muettes que des choses.

Les maisons à trois étages se succèdent, blanches, austères, murailles aveugles où la vie se dissimule et se tait. Parfois théâtrales, presque écrasantes, elles développent tumultueusement leurs étages en avancée sur la voie publique, surchargées de galeries et de moucharabiés aux vigoureux profils.

Les seuils luisent d'usure et de vétusté, et suffiraient à nous jeter au passage l'impression des vieux temps morts. Des portes aux vantaux épais que graisse une crasse séculaire, basses et sournoises, tatouées de clous, ou monumentales avec un guichet entaillé dans le cèdre et ouvragé d'un exquis filigrane.

Ville musulmane où l'Europe n'a pu encore imposer son cachet. Sans trottoirs, sans pavés, sans égouts, comme elle est loin de ressembler à une cité d'Occident!... Du service de la voirie, les rapaces qui tournoient au-dessus de nos têtes se chargeront, et ce sont des fonctionnaires de premier ordre.

Les rues s'entrecoupent bizarrement pour aboutir à une petite place mal nivelée, où des poules grattent la poussière chaude entre les pattes de trois ou quatre bouquetins aux cornes noueuses. Tout sommeille en torpeur. Seul le bruit familier d'un pilon broyant le salpêtre ou le grain dans un mortier révèle la vie secrète. A présent, les maisons se tassent, se ratatinent, d'un amaigrissement minable en leur ossification poudreuse. Elles s'en vont, elles s'éboulent; les pierres friables sont prêtes à redevenir le gravier, le sable, les débris de madrépores qu'elles ont été. Mais pour ces maisons sans durée, les constructeurs ont parfois un souci d'art exquis. Voici quelques spécimens de la plus pure architecture musulmane. Tout à fait caractéristique, cette méthode d'ornementation sévère, grandiose, d'une admirable simplicité de lignes. Joie d'art, ces huisseries médiévales, ces portes en ogive, ces pierres entrelacées par des arabesques. Je ne me lasse pas de ces menuiseries fixées aux murs et de la délicieuse découverte, en des labyrinthes étroits et sales, de développements esthétiques où fraternisent les motifs moresques et hindous.

Une mosquée rectangulaire, close et vieillotte, où flotte une

odeur religieuse. Un coin d'antique cité monacale. Le minaret s'élève, svelte, mais pas d'aplomb.

Le rempart de la ville. Comme tant d'autres murailles défensives qui ne résisteraient pas cinq minutes à l'artillerie moderne, celle-ci valut autrefois à Djeddah le surnom d'imprenable. Dans les guerres du pays, notamment dans celle des Wahabites, elle a toujours suffi pour protéger la ville et en faire la place la plus forte du Hedjaz. Nous arrivons à la Bab-Mekka, la porte de La Mecque. Deux tours basses la flanquent, le faîte élégamment taillé à jour. Un poste de soldats chérifiens en couffié rouge cordée de noir la garde. Au passage, la sentinelle nous présente les armes. C'est par là que je voudrais pouvoir partir sur le chemin du *Hadj*. Mais nous lui tournons le dos. Et nous allons, tête levée, regardant l'étrange et pittoresque écoulement des grilles, des clôtures, des pignons, des galeries. Toute une végétation qui s'enfle et se contourne, les bois sculptés de composition géométrique débordant de toutes les baies, s'accrochant partout, grimpant, escaladant jusqu'aux terrasses dont ici et là les angles se relèvent en saillies et se hérissent de ciselures, de festons, de pointes. Un fastueux étalage de bois. Quand on songe à la pénurie de bois ouvrable dans ce pays, cette prodigalité surprend vraiment. On va le chercher, comme les dessins d'après lesquels on le travaillera, jusque dans l'Inde. Djeddah, c'est un peu l'Inde, à certains égards.

26 novembre. — Une porte passée, la Bab-el-Yemen, nous sommes hors de la ville et apercevons le cimetière des non-musulmans qu'entoure un mur garni d'une grille de fer. Les malheureux, chrétiens ou juifs, venus mourir sur le rivage sanctifié ne pouvant y être ensevelis, on les portait autrefois dans une des petites îles désertes de la baie de Djeddah. Plus forts que le fanatisme, les coraux et la mer ont rattaché l'îlot à la rive, et l'on tolère maintenant le repos des *kafirs* (infidèles) dans cette zone d'un caractère singulièrement sauvage, et que les récifs, bêtes marines dangereuses, emplissent de leurs abois.

Je ne sais rien de plus épouvantable que ce champ de repos, terre stérile, sable et madrépores, terre brûlante. Une cinquantaine de tombes, quelques-unes brisées, non, comme on pourrait le croire, par le fanatisme musulman, mais par les obus

anglais (en juin 1916, lors du soulèvement de l'émir Hussein). Une haute pierre grise consacre la mémoire d'un consul hollandais; une large pierre plate rappelle Louis-Arthur Lucas, décédé en mer Rouge, « au cours d'un voyage entrepris, en 1876, pour aller reconnaître les sources du Congo ». Et voici le monument modeste de celui dont le nom restera attaché à l'exploration de l'Arabie centrale, et surtout à la découverte de cette stèle de Teïma, digne d'être comparée, pour l'ancienneté et l'intérêt, à la pierre de Mescha : Charles Huber, le grand savant alsacien, assassiné le 29 juillet 1884, à quelques lieues de Djeddah, par les guides qu'il avait choisis pour le conduire. La tombe, en marbre noirâtre, porte une croix couchée et ces simples mots : « Mort pour la science. »

Nous contournons le rempart, marchant sur un sol tout pénétré d'infiltrations marines et pourri d'eaux croupissantes, de trous boueux, au milieu de détritus, de débris décomposés, répugnante nourriture des vautours gris et des corbeaux. Marécage et fournaise à la fois. L'odeur de cette terre rend plus épaisse l'atmosphère stagnante. Un sordide petit hameau dresse, à côté de quelques palmiers étiques, ses huttes de roseaux tressés, ses cabanes, où s'abritent les Bédouins et les noirs employés aux souks, faiseurs de nattes et de balais, portefaix, balayeurs, porteurs d'eau, les plus misérables des hommes. Tableau de pitié! un groupe de pauvres femmes, de celles qui vont, la figure nue, mendier dans les souks; deux ou trois ont, fichée dans la narine droite, une petite corne jaune. Deux vaches décharnées, des moutons à oreilles pendantes, la queue badigeonnée de henné selon l'usage, et des chèvres à longs poils, noires, sauf une toute petite entièrement passée au henné.

Entre ce village nègre et la porte de La Mecque se tiennent les marchés : marché pour le bois, les fruits et les légumes, foire aux bestiaux, marché aux puces. C'est d'ici que les caravanes ou les courriers réguliers partent pour La Mecque. Et c'est ici que les Djeddaouis, curieux d'apprendre ce qui se passe dans la métropole, viennent aux nouvelles.

Et la route, la route historique du Hadj et du trafic, de l'or et du fanatisme, ardant ainsi que de la cendre, passe entre les masures et les baraques rongées de lèpre et s'en va à travers une contrée morte, nue, boursouflée de monticules pareils à des dunes. Ce n'est pas à proprement parler une route, c'est

une piste protégée par des blockhaus, pourvue de gîtes d'étapes et de cafés-haltes. Une voiture y passerait avec difficulté, — si l'on usait de voitures pour se rendre à La Mecque. Des canons l'ont souvent suivie (les canons anglais en juin 1916). Il n'y a pas de chemin plus fréquenté en Arabie.

Un café, celui devant lequel les pèlerins et les voyageurs ont l'habitude de stationner. Le caouadji est occupé à jeter du bois d'aloès dans un réchaud. Sur deux chameaux accroupis, des noirs entassent d'énormes bottes de foin tressé.

A notre gauche, à peu de distance, une petite coupole verte signale le mausolée de la mère du genre humain : le tombeau d'Ève. Chassés du jardin d'Éden, dit la légende arabe, Adam et Ève s'étaient trouvés brusquement séparés. Ils errèrent de longues années à la recherche l'un de l'autre, parcourant la terre entière. Ils se rencontrèrent enfin près de La Mecque, au mont Arafat, et s'établirent sur la plage de Djeddah. C'est ici que naquirent leurs enfants, c'est ici qu'Ève mourut et fut ensevelie par Adam. Oui, « Notre Dame Ève » serait couchée là, le visage tourné vers La Mecque, la joue droite appuyée sur la main droite, comme une bonne musulmane.

Quelques arbustes, tamaris, thuyas, ricins, aloès, jujubiers sauvages, exhibent un feuillage paradoxal et donnent à l'endroit un aspect reposant. Je cueille à la porte du cimetière une curieuse fleur blanche lavée de jaune pâle qui dégage un parfum très doux. Mais des effluves pestilents rôdent par là, et la fièvre y est embusquée avec les miasmes, et le poids horrible de la chaleur tropicale subsiste dans le navrement des choses embrasées. Le cimetière d'Ève n'est pas une oasis de délices. Les constructions représentant le gigantesque sépulcre de Notre Dame Ève sont quelque chose d'assez grossier. Un petit dôme marque la tête, un autre les pieds; entre les deux un troisième qu'on appelle le nombril et dans lequel on pénètre. — « Les chrétiens peuvent entrer? — Mais oui, » dit l'interprète musulman qui nous accompagne, « tous peuvent entrer, c'est la mère de tous ». Sous cette coupole, une pierre grise, debout, carrée, bizarrement sculptée, est censée figurer le nombril de Notre Dame Ève. Les femmes et beaucoup de pèlerins la baisent pieusement. Chacun la touche, en tout cas, de la main, « la droite, si tu veux avoir un garçon, la gauche si tu veux avoir une fille ».

En rentrant, nous passons près de la mer. Des enfants cou-

raillent sur le rivage luisant, tout nus, jambes maigres, ventres de poussah (c'est une particularité qui les distingue, cet état d'obésité précoce, mais ça n'a pas l'air de les gêner beaucoup). Ces petits d'hommes grandiront en liberté, ainsi que de petites bêtes farouches, et feront, chats de sambouks, le rude apprentissage de la mer.

Les barques inclinent leurs mâts et balancent leurs coques dans un continuel dandinement paresseux. Les caïques sont la gentille couvée des gros sambouks; ils jouent sur la houle sans jamais s'écarter. Des pêcheurs embarquent sur des voiliers au lourd profil de galère, et quelque chose dans leur départ évoque des souvenirs de légende. Un boutre rappelle les caravelles « portugaloyses; » la figure d'aventurier du patron, en robe flottante serrée à la ceinture par un poignard recourbé, complète l'illusion. Au « pays marin des terres chaudes » rien n'a changé depuis les temps lointains. N'étaient-ce pas de petits bâtiments comme celui-là, pilotés par des marins arabes, qui s'en allaient chercher au pays d'Ophir, avec la poudre d'or, l'ivoire et les oiseaux bariolés, les résines odorantes nécessaires au culte d'Amon ou la casse et le cinnamome qui parfumaient le temple de Yahvé ? Et le boutre, au gré de sa voile latine, file le long de la côte dans la direction du sud. La mer s'allume à son passage, déployant une guirlande mouvante, un éventail de pierres précieuses où opales, lazulites, turquoises éclatent, s'éteignent, rejaillissent.

Un campement sournois de pêcheurs ichtyophages s'est tapi là, maisons de poil, de paille et de roseaux. Quatre hommes, les jambes enfoncées dans le sable, le dos bombé, les bras bandés comme des câbles, essaient de lancer un petit bateau non ponté. J'entends leur souffle haletant et le ahan rythmique et les rauques interjections pareilles à des cris inarticulés de bêtes, dont ils accompagnent les impulsions données au bateau inerte et lourd. Autour d'un sambouk blessé, tout disjoint, ventre ouvert, montrant par de larges crevasses son ossature de monstre préhistorique, se démènent deux calfats, marteau en main. Et le vieux sambouk sonne avec une régularité incessante. L'un des calfats s'est mis à chanter; sa voix se traîne en une psalmodie sauvage.

Nous avons devant nous les gens des sables du Tihâmah, ceux que le besoin assujettit à l'esclavage de la mer, ceux, peut-être,

qui préfèrent crever de faim et risquer leur peau entre le plancher poisseux et la voile saumâtre d'un sambouk, plutôt que de vivre dans la sécurité monotone des villes. Ramassis violent de Calibans menant une existence amphibie dans l'eau et dans les sables, membres d'une tribu bédouine, les Zubeid, que les autres tribus du Hedjaz méprisent. Pêcheurs et pirates, écumeurs de grèves, très redoutés parce qu'ils attaquent parfois les pacifiques caravaniers qui ont le malheur de fréquenter la piste dangereuse du littoral...

La mer et la Caaba expliquent cette ville, et l'on entend ici le double appel de la route d'Ophir et du chemin d'Allah.

L'horizon de la mer attire et retient. La mer a fait la ville et la refait sans cesse. Bâtie de sables et de fossiles marins, vêtue d'une jupe de madrépores et d'un gorgeret de corail, semblable à Laksmi sortant des ondes, nourrie de poissons et de coquillages et sentant les épices, ville marine, ville marchande, Djeddah est deux fois, trois fois fille de l'eau. La sensation, le souffle et le goût de la mer demeurent en elle. Ses murailles presque spongieuses, enduites de sel, et desséchées, exhalent le parfum iodé des varechs. Sa fortune lui vient de cette mer qu'elle regarde. Riche comme la mer, dit le proverbe, et son nom arabe signifie riche.

Mais elle est morte, la puissance musulmane; elles sont taries, les sources vives d'Ophir; et ce qui, maintenant, traverse la baie de Djeddah, c'est la procession de la force européenne et du commerce britannique. L'apparition des vapeurs dans la mer Rouge et le percement de l'isthme de Suez ont ruiné le trafic, le rôle de Djeddah, sa participation au commerce mondial.

Pas entièrement, je m'assure, car Djeddah demeure la porte de la Maison Sainte. Il n'y a pas d'autre point de débarquement pour les pèlerins de La Mecque, et nul n'ignore que les caravanes du Hadj sont de vraies caravanes marchandes. Avec les pèlerins, — il en passait ici, avant la guerre, 90 000 par an, — affluent les marchandises. Le pèlerinage crée le trafic. Au Hadj annuel se trouve lié le mouvement d'échanges le plus actif qu'on puisse voir en Arabie. Cette plage insalubre est et restera l'échelle d'une route commerciale qui, unissant les terres chaudes du Pays d'en bas, — Tihâmah, — et les oasis du Pays

d'en haut, — Nedjed, — par une trouée de la Barrière (Hedjaz en arabe signifie barrière), amène régulièrement à La Mecque, rendez-vous du monde islamique et l'un des nœuds vitaux du commerce arabe, avec la multitude des pèlerins, la multitude des trafiquants. On a pu mesurer l'importance économique de ce torrent musulman et du centre, la Caaba, où, de toutes parts, il vient déferler.

Lorsque, vers l'heure de la prière du Moghreb, je monte sur la terrasse où flotte le drapeau français, plus encore que l'horizon de la mer, l'horizon des montagnes attire mes regards, car la maison d'Allah est derrière. La Caaba surtout explique Djeddah. La Caaba a créé la ville et la recrée sans cesse. Ville de hadjis commerçants qui vivent du Hadj commerçant, Djeddah est deux fois, trois fois fille de la Caaba. La sensation, le souffle de l'Islam, un souffle de fièvre, demeurent en elle. Elle est imprégnée d'Islam, nourrie d'Islam. Sa vitalité et sa fortune lui viennent de la Caaba nourricière. Et le chant de ses muezzins la berce et l'endort, et la réveille, fauve, ardente et riche.

27 novembre. — Le capitaine L.-H... est mourant. Toute sa vie coule avec son sang, et, malgré la glace, malgré les soins, l'invincible hémorragie continue. Le prêtre ne le quitte plus. Quel brave homme que ce Père C... ! Avec quelle ferveur et quelle autorité il s'est approché du mourant !

Le capitaine a trente-sept ans. Remarquable officier d'active, breveté d'état-major, il fut blessé et fait prisonnier en 1914. Rentré en France au bout d'une longue captivité, il repartit aux armées. Puis on lui offrit ce poste à la Mission du Hedjaz. Il arriva ici en mai 1918. Six mois après, « il trouvait sa destinée sur le chemin d'Allah, » comme disent les Arabes.

La nuit, lourde comme un cercle d'enfer.

Où trouver un peu de fraîcheur? Accoudé à la fenêtre, j'aspire l'humidité fiévreuse qui s'élève de la lagune avec une faible odeur de pourriture. Atrocité de cette station malsaine de Djeddah où l'on vit dans un perpétuel été rouge, dans un enfer monotone et irrespirable. Ah ! cette terre sainte du Hedjaz présente véritablement, sous l'œil d'Allah le miséricordieux, des possibilités d'horreur, d'épouvante et de mort inconnues à notre Europe tempérée... Atrocité de la destinée

des êtres échoués sur une grève de sable surchauffé au bord d'une mer d'huile fumante. Le malade gémit : « Ismaïlia! Emmenez-moi dans les jardins d'Ismaïlia! »

Pas un frisson d'air. Un engourdissement s'est appesanti sur tout. La mer seule, là-dessous, chante sa chanson sourde contre le rempart et sur la grève. Les pêcheurs ont allumé des feux. Devant les huttes trottine, fantastique, une chevrette toute blanche qui a de petites cornes noires et une longue barbiche semblable à celle des diables de pierre gambadant sur le portail des cathédrales. Susurrement, sifflement ténu des moustiques altérés qui nous harcèlent de leurs morsures, aussi avides, aussi voraces, aussi furieusement acharnés que les âpres petits mendiants de Syrie. Ils infestent l'appartement, ne nous laissent pas une minute de répit.

« Ismaïlia, les jardins d'Ismaïlia. » A l'épouvante extasiée succède sur le visage du mourant une langueur infinie, une béatitude. L'angoisse s'est évanouie. Une phrase arabe du *Journal* de Charles Huber me vient aux lèvres : « O mon Dieu, toi seul suffis contre la mort! »

Le chant du muezzin de l'aube, l'appel du *Fedjer*, cette grande voix où il y a de l'infini... Et s'achève, un peu apaisée, la plus longue, la plus douloureuse, la plus lugubre des nuits hedjaziennes. Des voix montent, qui psalmodient dans un bourdonnement régulier et lent de tamtam. Deux pêcheurs jettent leurs filets. Une mer, un ciel de mauves et de violettes, des poussières d'améthyste. Le matin vient, déroulant toutes les séductions de la lumière orientale, « la reine des couleurs » de l'Africain saint Augustin. Le capitaine L.-H... est entré dans cette autre Lumière, qui seule mérite le nom de reine des couleurs.

La grève brille ainsi qu'un escalier de marbre jaune. O sable des grèves éternelles!

Autour du Consulat flotte une rumeur. La nouvelle de la mort du chef de la Mission française a couru de porte en porte, de moucharabié en moucharabié, et mis à toutes les ouvertures des visages subitement curieux. Les femmes sont aux aguets derrière les grilles, sur les balcons aux stores de bois mi-levés, sur les galeries aux treillis entr'ouverts. Quelques-unes osent se pencher.

Arrivent à cheval, très dignes, turban, robe de soie rayée,

poignard courbe à la ceinture, des fonctionnaires, des marchands, des bourgeois. Ils sont beaux, ils sont étranges. Ils viennent chez nous.

Le grand salon se remplit. Obligé de s'occuper des préparatifs de l'enterrement, K... m'a laissé seul. Le docteur Halil Bey me présente les personnages. Faces charnues et cupides, mines creuses de faquirs. L'un d'eux m'a dardé un regard acéré qui démentait son salam. Austères pour la plupart, énigmatiques, lents et s'imposant une stupeur rigide. Des officiers hedjaziens en kaki, figures mâles sous la couffié.

L'heure est venue. En tête du cortège, une grande croix de bois, que hausse un soldat breton du 115ᵉ territorial, et derrière elle le prêtre, le Révérend Père C..., avec son surplis blanc sur sa tenue kaki. Des Hedjaziens poussent le charreton primitif qui tient lieu de char funèbre. Le cercueil disparaît sous un drapeau tricolore que recouvrent deux grandes palmes. Le docteur K... et moi conduisons le deuil, entourés des officiers supérieurs anglais et des consuls de Hollande et d'Italie. Tirailleurs algériens en chéchia, gendarmes chérifiens en couffié rouge cordée de noir, soldats hindous de la Mission anglaise tout brillants au soleil avec leurs turbans d'un rouge clair et leurs buffleteries jaunes, encadrent le cortège.

A Djeddah, en plein jour, au pied des minarets, devant les mosquées saintes, se déroule un enterrement chrétien. Et les notabilités de la ville suivent cette croix. Qui aurait imaginé qu'une telle cérémonie fût possible dans la cité musulmane que des livres anciens nomment Djeddah la sacrée, et en un temps où l'on crache encore par terre avec mépris au passage d'un officier européen que l'on voudrait pouvoir mettre en pièces? Les musulmans notoires sont là, tous. Ils ont demandé au musulman B..., du Consulat français, s'ils devaient se joindre au cortège. Sur une réponse affirmative, tous ont suivi. Inutile que B... me le dise, je le sais : cela ne s'était jamais vu à Djeddah, un enterrement chrétien avec cette pompe insolite. Les enterrements de non-musulmans, très rares d'ailleurs, ne pouvaient se faire que furtivement, la nuit. La population, extrêmement impressionnable et jalouse de son particularisme, n'eût pas toléré la chose en plein jour. Eh bien ! aujourd'hui, elle est là, la population... Elle est là. Des hommes de tout poil, de tout costume et de tout acabit. Le peuple de Djeddah regarde.

Le chef de la gendarmerie a chargé un homme en gandourah bleue de veiller à l'ordre et de guider le cortège. Gonflé de son importance, cet homme tient un fouet fort et souple comme un nerf de bœuf. De temps en temps, il lève le bras, se précipite et cingle les gens qui ne se rangent pas assez vite. Des volées piaillantes d'enfants dépenaillés nous suivent. Un plaisir étonné fleurit leur visage sale. Plusieurs, surexcités, battent des mains. Ils s'interpellent, se pressent, crient, se risquent en avant, s'effarent. Un mouvement du fouet, et c'est un éparpillement de moineaux. Puis les galopins reviennent, plus nombreux.

Nous passons la Bab-el-Yemen. Hors de Djeddah, à travers les flaques d'eau croupie, le charreton avance péniblement. A notre gauche, se détachent, sur un ciel bleu, or et rose, les montagnes derrière lesquelles se trouve le pôle spirituel du monde musulman, La Mecque.

Le cimetière, terre stérile, sable et madrépores, terre brûlante. Épouvantable champ de repos, rouge *inferno* oublié de Dante.

Un tirailleur musulman, — c'est mon ordonnance Mohammed, — fait fonction d'enfant de chœur. Simplicité auguste des paroles et des gestes liturgiques. Saisissement des prières dites en arabe. La voix du prêtre psalmodie lentement le solennel langage qui clame la miséricorde et ouvre les portes de l'espérance chrétienne. Tous ces musulmans entourant la grande croix de bois sont-ils un tant soit peu sensibles au pouvoir des affirmations liturgiques? Les têtes sont courbées, recueillies durant la lente psalmodie. Le timbre grave, émouvant du message chrétien entraîne-t-il, un instant fugitif, quelques cœurs musulmans, les unissant à nos cœurs chrétiens en une commune prière? La terrible barrière religieuse tombant, ne serait-ce qu'une minute !

Frémissements immatériels, sacrés... Il y eut là, avec de la poésie et de la beauté, — quel plus admirable poème chrétien que ce rituel melkite des funérailles? — il y eut là, inoubliables, un témoignage, un enseignement, un appel.

... Le soir venait. La lumière s'alanguissait de plus en plus, et une grande ombre douce tombait du ciel.

Alors, dans le silence, les muezzins de Djeddah, tournant lentement sur leurs balcons, modulèrent l'affirmation musul-

mane. Et leurs voix solennelles, qui avaient une attirance, peuplèrent la ville, et la grève, et la mer.

2 décembre. — Le sable et l'eau ne sont pas seuls à isoler le Hedjaz du monde chrétien. Le fanatisme le ferme jalousement. Le Hedjaz est terre défendue à quiconque n'est pas musulman.

Malgré tout, le commerce amena constamment ici des chrétiens et des juifs. La très musulmane Djeddah est une ville de marchands, ne l'oublions pas, *Allah karim* (Dieu est miséricordieux) et les affaires sont les affaires.

Avant la domination turque, les chrétiens habitant Djeddah se voyaient abominablement maltraités, contraints de porter un vêtement particulier et de se cantonner dans certaines rues avoisinant les souks, loin de la sacrée Bab Mekka dont ils ne pouvaient s'approcher. Peu à peu les Turcs abolirent ces restrictions. Lors de l'occupation égyptienne, au début du XIX[e] siècle, il fut loisible aux chrétiens d'aller et de venir à leur gré par la ville, comme de s'habiller à leur fantaisie.

Mais, à de rares exceptions près, jusqu'en 1916, la porte de La Mecque était restée défendue aux *kafirs*.

Nous la franchissons tous les jours, cette barrière sacrée de la Bab Mekka, et personne ne nous crie « Abjure ou meurs! » personne ne nous insulte. Les Djeddaouis nous tolèrent. Les Djeddaouis redoutent nos mitrailleuses. Ils s'inclinent devant la force, mystérieux, sournois, impénétrables. Mais ils nous détestent cordialement et doublement, car ils nous rendent responsables de l'arrêt des affaires et de l'absence des pèlerins. Nous sommes des intrus, des chiens; notre présence au Hedjaz est une souillure. De sourdes rancunes dorment dans ces cœurs. Je ne me fierai jamais à leur sourire et à leur grave politesse ou à leur muette impassibilité.

« Un chrétien ne peut voir La Mecque et vivre », disait ce matin le drogman B... Ce drogman parle comme la Bible, mais il exagère. Un chrétien peut voir La Mecque et vivre. Il lui suffit de se déguiser, d'abord, et ensuite de ne se laisser reconnaître à aucun moment du pèlerinage. Et, pendant le *Hadj*, ce ne serait sans doute pas tellement malaisé. Mais ce qui le serait, malaisé, incontestablement, ce serait d'échapper à la mort, si l'on était reconnu pour un *kafir*.

On les compte, les *kafirs* qui ont pénétré à La Mecque. Ils sont dix-sept ou dix-huit que poussèrent la curiosité, le goût du danger ou l'amour de la science, dix-sept ou dix-huit à avoir écrit le récit de leurs voyages, voyages qui véritablement parfois côtoyèrent l'horreur. Pour moi, je crois sans peine que peu d'expériences doivent s'égaler à celle de l'Européen qui a entendu retentir à ses oreilles dans la Ville sainte le cri : « un Nazaréen ! »

Et la route m'attire, la route me hante. Comme je voudrais la suivre, moi aussi, jusqu'au bout, cette inquiétante route, qui arde ainsi que de la cendre et d'où monte, avec un souffle de fièvre, une âme forcenée ! Et je revois, en cet instant, les *kafirs* d'audacieuse énergie, les chrétiens aventureux qui la suivirent... Couché dans sa litière, Dominique Badia y Leblich, l'Espagnol magnifique suivi de son train magnifique ; minable et miteux, lui, mais décidé, ardent, l'Allemand Seetzen qui allait à pied ; mêlé à des chameliers de la tribu des Harb, Burckhardt, Burckhardt l'impavide ; l'Anglais au teint bronzé et au regard terrible, l'extraordinaire Burton ; le Français Charles Huber, escorté des deux guides qui devaient l'assassiner ; le Hollandais Snouck Hurgronje, en compagnie d'un Javanais ; le jeune et charmant Wavell, major John Byng Wavell, of Wavell's Arabs...

Et me voici de nouveau sur cette route. Elle file le long des collines de sable, oblique légèrement, ondule, traversant une contrée aride, monotone, alternant entre le jaune sale et le gris terne, interminablement nue, d'une désolation accablante. Le paysage se déploie dans la flamme immense. Je regarde approcher, arrivant de La Mecque, une caravane qui s'allonge, noire file de bourricots égrenée comme les grains d'un chapelet d'*iosser*, silhouettes en mouvement, saisissantes, d'une vigueur silencieuse, lente, irrésistible, et qui me disent la promenade fatidique de toutes les caravanes. Leur ligne s'accuse fortement sur le fond de lumière violente. Maigre, poussiéreux, morne, la tête nue, surgit un pauvre hère de Takrouri, nègre du Bournou, qui a enroulé autour de son corps juste autant d'étoffe qu'en met chez nous un baigneur. L'homme revient d'un pèlerinage à la Caaba, et la double serviette qu'il a sur lui, — elle ne lui tombe pas au genou, — c'est le réglementaire ou rituel *ihram*. « Il est *hadji*, maintenant, » me dit Mohammed, mon

ordonnance, qui m'accompagne. — « Es-tu *hadji*, toi ? as-tu vu aussi la Caaba ? » — Certes, Mohammed a fait le pèlerinage, il est allé à La Mecque avec le lieutenant-colonel Cadi, un Algérien d'origine chérifienne, que notre Gouvernement offrit comme conseiller technique au Malik du Hedjaz, en septembre 1916. Et il est très fier, Mohammed, d'avoir, suivant le rite, fait sept fois le tour de la maison d'Allah, et prié sur le mont Arafat, et baisé la Pierre noire, et bu l'eau du puits de Zemzem.

Nous continuons à marcher dans le brasier de la plaine. La campagne s'étend, calcinée, poudreuse, interminablement, inexorablement nue, monotone, d'une désolation accablante. Pays de la soif et de l'incandescence. Une haleine de fournaise s'est répandue. L'éclat de la lumière blesse mes yeux mal protégés par la couffié. Nous allons sur un sol stérilisé par l'envahissement des sables et des efflorescences salines, sur les terrains craquants que le soleil a cuits, qui ne peuvent nourrir le plus chétif arbuste et où je n'ai trouvé à ramasser que le dur grémil et quelques pauvres salsolacées. Pas un souffle ne vient rompre la passivité de la nature. Une immense impression de soleil, de torpeur sur ces terres brûlantes, maudites sans rémission possible, image de la désolation des désolations...

Un Bédouin à cheval passe avec une allure d'apparition...

Il est sage, à présent, de revenir en arrière. A regret, nous tournons le dos à la maison d'Allah. L'atmosphère surchauffée voile Djeddah d'une vapeur laiteuse. Comme nous nous arrêtons devant la baraque du *caouadji* de la Bab Mekka : « Il n'y a pas de route pareille sur la terre, » me dit Mohammed.

11 décembre. — Cahin-caha, rognonnant, bavant, les chameaux quittent le souk. Une odeur spéciale flotte avec la poussière de la rue, odeur d'hommes et de bêtes, relent de sueurs et d'immondices, mêlé à je ne sais quel parfum d'aromates. Les hommes de races diverses gesticulent, s'interpellent. Un soleil prodigieux fait resplendir cette cohue, et les haillons, les visages séreux prennent une noblesse véritable. L'air brûle. Peu à peu le souk s'enfièvre de populace bigarrée. Et bientôt, dans ce petit coin, c'est un vacarme hétéroclite, un fourmillement, une confusion clamante.

On met à l'encan, ce matin, un ramassis de bric-à-brac : *abbas* de laine, châles, *couffiés*, pantoufles rouges et jaunes,

tables de cèdre ouvragé, fusils, montres, « mains de Fathma ». Par terre s'étalent les merveilles tissées, les tapis de prière à la pointe symbolique, les tapis de Perse ornés de dessins compliqués, d'une imagination délicieuse, zébrés de vert, d'ocre jaune, de rouge, plantés de pivoines épanouies, semés de roses naïves, bordés d'or fauve et de bleu tendre.

« Un Kirman, un Kirman ! c'est en soie et laine. » — Quelqu'un m'a tiré par la manche, le sergent G..., qui, déjà, flaire le pelage du tapis. Les tapis provenant des métiers de Kirman sont sans rivaux, tissés en soie et laine, sur des modèles très anciens, des modèles d'avant Mahomet. Nous admirons le Kirman, ses belles fleurs stylisées et sa coloration qui possède cette harmonie, ce calme exquis et rare dont quelques maîtres iraniens gardent encore le secret.

Un jeune garçon offre des sacs de chameau coupés de losanges bariolés. Un autre court, agitant une couffié du Nedjed. Un Moghrebin s'approche de moi, et, voyez le câlin : — « Tu la veux, la jolie bague? Tu la veux? Le Bédouin en offre quatre-vingts piastres. Une livre, la jolie bague, elle est à toi ! »

Comme subitement pris de folie, des hommes se précipitent, criant sur un timbre suraigu en une vocifération grêle et rapide. J'ai peine à m'habituer à cette impressionnabilité, à ces sautes brusques, ces véhémences, ces rauques fureurs. Une note de fausset pointue et vrillante domine le tapage : « Il m'a volé, il m'a dévalisé, je suis un homme mort ! Je suis aussi dépouillé que le jour où je suis sorti du ventre de ma mère. » Au milieu du groupe frénétique, un Somali avantageux, aux jambes sans mollets, fait figure de chef moricaud des diables du pandémonium. Puis les voix glapissantes tombent...

Le pittoresque de Djeddah est ici. Chauffées, vibrantes, les rues marchandes se parent aujourd'hui d'un air de fête, éclatent en notes vives, se grisent de gaieté, débordent de vie, multipliant autour de moi leurs types d'humanité. Si quelque chose à Djeddah mérite mieux qu'un regard fugitif, ce sont les souks. Et je ne me lasse pas d'y revenir. Tout le Hedjaz en raccourci, ces souks, et même tout l'Islam, un microcosme, une carte d'échantillons de tous les peuples qui font les cinq prières rituelles, de Tiflis à Madagascar, de l'extrême Moghreb à l'extrême Orient. Blancs, mulâtres, jaunes, noirs, qu'il y a donc ici de sortes de gens ! Qu'est-ce que cela doit être, mon

Dieu, au moment de la grande foire du pèlerinage, et qui nous décrira les foules du Hadj?

Beaucoup d'hommes d'un type mi-hindou, mi-mongol, yeux bridés, moustache noire huileuse, teint brun tirant sur le jaune, la peau d'un bistre plus ou moins accentué, les membres grêles; Moplahs fins et nobles, coiffés de turbans aux nuances vives, qui sont sur leurs têtes comme d'énormes chrysanthèmes; Javanais gracieux marchant d'un pas vif, vêtus de sarons étroits; Malais aux narines larges, aux lèvres épaisses, une vilaine peau collée sur des os pointus; Persans au nez court et bien fait; Chinois portant de larges pantalons, le torse lisse. Il y a des Égyptiens en galabieh de cotonnade bleue, un peu épais, lents et compassés, identiques aux figures de bois ou de pierre peinte qui nous représentent leurs ancêtres millénaires. Il y a les Moghrebins de pure race berbère ou de type méditerranéen, couleur de sépia, blêmes, ardents, brûlés. Il y a tous les noirs venus des pays de la soif : des Soudanais musculeux, souples et luisants, yeux brillant en escarboucles; des Nubiens cuivrés; des Somalis d'une maigreur agile, grandes sauterelles d'Afrique; des Zanzibarites au masque noir bleu; des nègres pur sang à la peau d'ébène, au nez épaté, aux dents d'ivoire. Combien divertissantes les têtes enturbannées et les têtes rasées que protège seulement une petite calotte blanche drôlement garnie d'un ourlet! Amusé, je reconnais dans cette mêlée musulmane certaines têtes de mon Midi cévenol, des hommes petits, nerveux, face olivâtre salie de barbe rare, les yeux enfoncés, hardis. A de certaines heures, tout ce monde se croise, se heurte, se presse, crie ; le courant vous froisse, brutal, vous entraîne. C'est gai, rutilant, magnifique. C'est énorme. C'est aussi un peu inhumain.

Pas un visage de femme, — et pour cause. Les Européennes elles-mêmes, quand par hasard il s'en trouve, femmes de consuls ou de marchands, ne peuvent sortir que voilées.

Les métis abondent. Djeddah en est pleine. Depuis des siècles, une compénétration lente s'est faite ici entre les divers éléments de la famille musulmane. Un résultat du Hadj annuel. A chaque pèlerinage, nombre de Hadjis demeurent en arrière pour s'établir au Hedjaz, y passer le reste de leur vie, y être enterrés. Cela n'est-il pas méritoire et agréable à Allah? Pour ceux-là, les Djawas par exemple, le Hedjaz est exactement

ce qu'est la Palestine pour les Juifs. Ils s'y marient. D'autres, qui ont pris femme au débarqué, prolongent leur séjour. D'autres encore, arrivés avec de véritables cargaisons de marchandises, attendent à l'année suivante, s'installent, achètent une esclave. Et bien des pauvres diables, dépouillés par mercantis et *métaouefs* (guides de pèlerins), n'ayant plus une piastre pour retourner chez eux, se louent, trafiquent, se fixent à Djeddah, y font souche. Ainsi le Hadj ajoute à la population, mais il influe profondément sur les types humains du Hedjaz.

Je cherchais des Arabes en Arabie, je n'y trouve que des métèques. Pour qui veut étudier la véritable vie indigène, pas de milieu plus artificiel que cette Djeddah où aboutissent les dialectes, les mœurs, les vices, les superstitions de tous les peuples musulmans.

Il y a pourtant ici quelques Arabes, des Djeddaouis se disant autochtones et qu'on reconnaît au *méchalé* : trois longues entailles sur chaque joue et deux autres sur la tempe droite (le caïmacam les a). Les parents les font au visage de leurs enfants le quarantième jour après leur naissance. Nombre de Djeddaouis et de Mecquois portent cette marque particulière, et ils en sont très fiers : stigmates sacrés de l'Islam qui ne s'effaceront plus. A noter cependant que tous les hommes natifs de Djeddah et de La Mecque ne les ont pas, ces stigmates, et que des nègres de l'Afrique occidentale, les Kassonké par exemple, montrent de pareilles balafres. Le *méchalé* ne serait-il pas simplement une pratique superstitieuse destinée à préserver les yeux des enfants de toute humeur maligne?

Les vrais aborigènes, ce sont les Bédouins, qui ont poussé là, depuis des siècles, comme une végétation entêtée et vivace, les Bédouins, ces spécimens farouches de l'humanité. Il en passe tous les jours dans les rues; ils vont, la tête balancée, à pas furtifs, vaguant à droite et à gauche, d'une allure de chauve-souris zigzagante et laissant autour d'eux quelque chose du rayonnement des plaines arides...

Où sont-ils, les Arabes racés, minces et de petite taille, les mains fines, le masque expressif et maigre, les yeux larges, brillants, le nez aquilin, le teint clair ou légèrement bruni, les cheveux noirs, abondants sur la tête et rares sur le visage? Comment les retrouver chez nos Djeddaouis jaunâtres et

ternes ? Peu de Djeddaouis possèdent cette physionomie si noble, ces façons distinguées, aisées, cette politesse délicate et cette pudeur de race qui distinguaient, paraît-il, les Arabes des autres peuples d'Asie. « Le Nedjed est la patrie des grandes âmes, dit un écrivain musulman ; quant aux hommes du Hedjaz, ils sont incapables d'accomplir une belle et difficile entreprise. » Ils ne savent plus, ces Hedjaziens, ce que c'est que l'honneur arabe. Ils ont des âmes de mercantis et de parasites; l'orgueil et la corruption ont dévoré leur cœur.

A les entendre, nulle famille humaine n'est égale à la leur, nulle langue n'est aussi pure que la leur, qui « existe depuis le commencement du monde ». Ils sont fiers d'être les compatriotes du Prophète dont ils prétendent avoir conservé les manières, fiers de jouir en expectative de tous les honneurs qui, dans le monde futur, sont promis aux voisins de la Caaba. Le Hedjaz tout entier est une forteresse où se conservent la vraie foi, la vraie tradition religieuse et la vraie descendance du fondateur de l'Islam. Le peuple qui l'habite est un peuple privilégié, un peuple à part, élu d'Allah et l'objet par conséquent d'une sollicitude spéciale du Prophète. Voilà les sentiments qui donnent aux Djeddaouis l'audace, la confiance en eux-mêmes, un calme satisfait. « C'est ici la maison d'Allah, de qui aurions-nous peur ? Allah est avec nous, point de disette. » Les Hedjaziens oublient un peu leur histoire, car le stérile Hedjaz a plus souffert de la famine qu'aucun autre pays d'Orient. Asami, leur chroniqueur, fait le récit d'une famine effroyable survenue en 1664, durant laquelle les Djeddaouis mangèrent publiquement de la chair humaine.

Mes Djeddaouis ne sont pas, que je sache, anthropophages. Seulement, vienne le Hadj, et l'on verra, les hadjis verront s'ils ont des dents et des griffes. Vienne le Hadj, et chacun des hôtes d'Allah que sont les hadjis ressemblera, — c'est un hadji, l'interprète Y..., originaire de Médine, qui le dit en riant, — à un vêtement accroché à un buisson : le détache-t-on d'un côté, les épines le retiennent de l'autre. Les Djeddaouis s'entendent comme larrons en foire, c'est le cas de le dire, pour ne laisser repartir le pèlerin que complètement démuni, sans une piastre, sans un *métallik*, sans un para. L'exploitation du pèlerin est leur principal moyen d'existence.

Ce ne sont ici, au temps du Hadj, qu'importateurs, négo-

ciants, courtiers, commis, agents maritimes, revendeurs, débitants, changeurs, prêteurs d'argent, restaurateurs, logeurs, trafiquants d'esclaves, caravaniers, guides, interprètes, chameliers, à l'affût des pèlerins ignorants, maladroits ou candides qui leur feront empocher le gain magnifique. Ils peuvent tabler là-dessus et calculer avec certitude que le pèlerinage leur apportera l'aisance, sinon la richesse. Plusieurs ne regardent leur séjour à Djeddah que comme temporaire ; une fois fortune faite, ils s'en iront vivre ailleurs, à La Mecque, peut-être à Taïf, ou s'en retourneront dans la mère patrie.

A l'approche du Hadj, ils se préparent, s'organisent, s'approvisionnent. Et la ville assoupie dans les sables et les madrépores, comme touchée par la baguette magique d'un enchanteur, sort de son demi-sommeil pour vivre tout à coup d'une vie ardente et fiévreuse, telle une bête de proie qui s'étire, bâille, rugit, et fouette ses flancs avant de bondir. Tous cherchent à employer le capital qu'ils possèdent dans un trafic avantageux, tous tant qu'ils sont. Je n'excepte ni les Chérifs, ni les Oulémas, ni les gens attachés aux mosquées. Mahomet n'a-t-il pas sanctifié le trafic? Et de la prière du *Fedjer* à la prière de l'*Acha*, les Djeddaouis ne font pas autre chose que cela : trafiquer. Ils ont le travail manuel en une aversion telle que, plutôt que de se louer comme domestiques ou portefaix, ils préféreront mendier. Cela rapporte, d'ailleurs, la mendicité. Les pèlerins l'encouragent, pauvres gens qui sont bien aises d'exercer leur charité à l'instant où ils mettent le pied pour la première fois sur la terre sainte. « L'aumône est féconde, elle nous ouvre les Jardins célestes. »

Et voilà les Djeddaouis, ces compatriotes du Prophète, ces voisins de la Caaba. Il en vient chaque jour aux bureaux de la Mission française, des gens cossus, respectés, un air, un maintien que j'appellerai « civilisé ». Tel d'entre eux me serait tout à fait sympathique s'il avait seulement le regard moins faux ou moins mystérieux. Tel autre fait des phrases, abondant, disert, plein de métaphores sublimes et de sublimes compliments, parlant d'Allah et de Mahomet à propos de bottes, citant le Coran... Comme je préfère à ces « hommes de tapis » les hommes de poudre, les sautere[illegible]oires, les loups maigres du steppe, coupeurs de routes et voleurs de bétail, ou les rapaces de la grève, demi-croyants, demi-païens, qui ne

savent pas le Coran par cœur et qui pillent et rançonnent, le fusil à la main ! Comme je leur préfère le misérable portefaix, l'esclave Takrouri, plein de foi, celui-là, et d'honnêteté, et si respectable !

12 décembre. — De plus en plus, la catégorie d'habitants qui m'intéresse à Djeddah, c'est le populaire asservi, les petites gens sortis des profondeurs du pays noir, les Takrouris, entraînés par les capitaines boutriers ou par les caravanes du Hadj. Je les aime à cause de leur masque de charbon, de leurs sourires blancs et de leurs larges prunelles de jais sans cesse en mouvement. Et à cause, surtout, de leur grâce enfantine. D'une espèce d'ogresse sort une voix grêle, zézayante, pâmée, et cette femme énorme parle et rit si frais que l'on dirait une fillette. Les noirs que l'on voit ici sont spontanés, naïfs, plantes superbes en plein épanouissement, dégourdis comme personne, une dégaine, des mouvements d'animaux en liberté. La nature éclate dans leurs attitudes comme dans leurs paroles. Leur énergie marche nue. Et ce qui redouble mon émerveillement devant eux, c'est l'air de joie répandu sur toute leur personne, une vitalité grisante : le soleil leur a mis dans le corps la flamme féconde, inextinguible qui égaie le sang des races.

Il n'y a pas de souk d'esclaves à Djeddah, mais un épicier y fait la traite des noirs. Le marché se tient à La Mecque. Le trafic est libre. Trafic invétéré dans les mœurs musulmanes. L'interprète Y... trouve ça très bien, l'esclavage, et s'étonne que nous puissions interdire une chose inscrite dans le Coran.

Longtemps, les esclaves vinrent du Soudan ou de Zanzibar comme marchandise d'échange. Les négriers hedjaziens se rendaient régulièrement de Djeddah à Khartoum ou à Zanzibar, à Zanzibar surtout, qui était, il y a cinquante ans, le grand marché mondial de chair humaine. Du reste, les boutres chargés d'esclaves peuvent encore aborder à Djeddah sous l'œil des consuls de France, d'Angleterre, d'Italie et de Hollande. Bien que la traite des noirs, décrétée crime international, soit prohibée et qu'une législation autorise les navires de guerre européens à arraisonner les boutres, la surveillance de nos croiseurs ne fut jamais très efficace. Les capitaines boutriers se moquent parfaitement de leurs coups de semonce ; selon le navire qui les chasse, ils arborent le drapeau tricolore, le jack

anglais, le pavillon italien ou hollandais. C'est la ruse classique.

Le drogman B... doute fort que le Hedjaz consente de longtemps la suppression radicale du « commerce du bois d'ébène ».

15 décembre. — Djeddah célèbre la naissance du Prophète. *Moulid*, la fête miraculeuse! *Moulid!* Il est né, il est né, l'Envoyé d'Allah! Et les rues mornes, si familières à ma flânerie, sont pleines de bruit et de musiques.

C'est mon dernier jour dans la capitale du Tihâmah. Demain, l'aviso auxiliaire français *El Hadj* m emportera vers Yambo-el-Bahr. J'ai bu le thé à la verveine dans une boutique des souks, avec le vieux cheikh des Boukhariotes, qui m'a dit : « Tu pars, Allah le veut ainsi. La destinée de chacun est un oiselet dans la main du chasseur. »

Comme je traverse la ville, par la porte entr'ouverte d'une salle de prière, m'arrive l'harmonieuse modulation liturgique d'un imam à la voix grave, suivie d'une psalmodie en mineur, fervente litanie que récitaient des croyants prosternés. L'imam disait les phases du drame, la parole de l'archange à Yamina, épouse d'Abdallah, et le rais de lumière qui s'échappa de son sein, et les prodiges qui étonnèrent le monde; et il disait la venue de l'Élu d'Allah, quelques instants avant le lever de l'Étoile du matin, le douzième jour du mois de Rabia el Aouel, en l'année de l'Éléphant. Et les croyants redisaient d'une seule voix : « O mon Dieu! répands tes grâces sur notre seigneur Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons, accorde-leur le salut. » Sur un mode de très vieux plain-chant, doux et pénétrant, se développaient les récitations rythmiques de ce Noël arabe.

Moulid! Moulid! Les voix des muezzins délirants s'amplifièrent, montèrent, emplirent la ville, et la grève, et la mer. « Il est né, il est né, l'Envoyé d'Allah! » *Moulid! Moulid!*

Ce n'est pas seulement la naissance d'un homme, c'est celle de toute une civilisation que l'on célèbre aujourd'hui. Et le Hedjaz brûlé en a gardé les traits rigides dans sa figure millénaire, plissée par l'intérêt, la passion religieuse ou le rêve. Il en a gardé l'âme immobile, inexpugnable, telle que l'a forgée Mahomet.

Et le soir vient, le soir brûlant. Dans un ciel d'apothéose et

sur une mer où s'étendait une lueur de forge cyclopéenne, des nuages de formes bizarres glissèrent lentement, puis se frangèrent, se décolorèrent, se dissipèrent. Un cri rauque passa sur moi, un cri perdu, un cri errant. Vers La Mecque, par-dessus les crêtes, l'or du couchant brillait d'un éclat mélancolique. Un bruit de tambourin à peine perceptible arrivait de la ville. Sur la place une voix appela : « Halima. » Personne ne répondit. Au milieu du silence, monta la petite crécelle d'un insecte. Des mendiants passèrent : *Ya Allah! Ya Karim!* (Dieu, ô Dieu miséricordieux.) Et la voix appela encore : « Halima! » Puis plus rien. Le silence absolu. La ville semblait s'être abîmée dans son linceul de cendres. Les ombres s'étaient élevées sur la mer, mais, lucioles mystérieuses, de petites phosphorescences couraient au ras des flots.

Alors, les minarets s'illuminèrent. Et de nouveau, la modulation des muezzins emplit la ville, et la grève, et la mer. « Il est né, il est né, l'Envoyé d'Allah. » L'aviso auxiliaire *El Hadj* tira le canon, lança des fusées qui tracèrent des arabesques de feu. Les tambourins sonnèrent, et les *rababas*, les fifres, les clarinettes, et retentirent les mélodies sur trois notes et les battements de mains.

... Et au rythme de ces cadences bizarres et lentes, hallucinantes, étranges en leur subtile monotonie, toute pleine de l'immense mélancolie de l'Arabie, je rêve à l'énigme de l'Islam, dans la nuit chaude du *Moulid*, devant la mer de Djeddah qui porta les premières embarcations musulmanes, et sous les vieilles étoiles qui guidèrent les trafiquants arabes, ces compagnons durs, maigres et alertes, annonciateurs de l'évangile implacable de Mahomet...

Raoul Gout.

LES DERNIÈRES ANNÉES

DE MADAME DE LA FAYETTE

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

Pendant ses trois dernières années, Mme de La Fayette a sans cesse été malade. Elle demeurait à la maison; et elle avait son jardin, pour ce qu'il lui fallait de promenade. Elle était veuve depuis 1683; et le veuvage ne changeait pas beaucoup son existence, M. de La Fayette n'ayant pas accoutumé de lui faire compagnie. Mais elle avait perdu, le 17 mars 1680, M. de La Rochefoucauld : cette mort la laissait dans la véritable solitude, celle du cœur. Il lui restait ses deux fils; et, dix-huit mois avant qu'elle ne mourût, son fils aîné lui donna une petite-fille, qu'elle paraît avoir aimée très vivement. Il lui restait, en fait d'amitié, deux personnes qui lui dataient de sa jeunesse, Mme de Sévigné, sa plus fidèle amie, et M. Ménage, qu'elle avait un peu négligé, qui lui était pourtant bien attaché.

Malheureusement, Mme de Sévigné quitte Paris pour de longs mois, même à l'époque où les deux amies ne doivent plus se voir qu'un peu de temps. Mme de Sévigné n'est plus jeune : en 1689, elle a soixante-trois ans. Au mois d'avril, elle part pour la Bretagne, où elle va rester jusqu'à la fin de l'année suivante.

Mme de La Fayette lui écrit, le 8 octobre. Mme de La Fayette ne veut pas que Mme de Sévigné passe l'hiver en Bretagne : « Vous êtes vieille; les Rochers sont pleins de bois, les catarrhes et les fluxions vous accableront, vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera... » Cela est rude, cela

est dit sans ménagement. Mme de La Fayette a, pour la vérité, une préférence qui l'empêche de recourir aux périphrases et, comme elle voit tout net, aussi n'embrouille-t-elle pas de mots inutiles son idée importante. Si Mme de Sévigné s'attarde aux Rochers, c'est faute d'argent. Mme de La Fayette, avec Mmes de Chaulnes et de Lavardin, lui organise toutes choses, lui procure mille écus et l'appelle : « Point de raisonnements là-dessus, point de paroles ni de lettres perdues; il faut venir. Tout ce que vous m'écrirez, je ne le lirai seulement pas. Et, en un mot, ma belle, il faut venir ou renoncer à mon amitié, à celle de Mme de Chaulnes et à celle de Mme de Lavardin. Nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute. Il y a de la misère et de la pauvreté à votre conduite: il faut venir dès qu'il fera beau. » C'est, dit gaiement Mme de Sévigné, le ton d'un arrêt du conseil d'en haut; c'est « d'une vivacité et d'une amitié » qui lui font plaisir et, de songer que cette bonne lettre fut écrite au sortir d'un accès de fièvre, elle avoue son émoi. Cependant, elle ne bougera pas de ses Rochers : « l'horreur de l'hiver à la campagne n'est que de loin »; pour qu'elle vînt à Paris, que faudrait-il? sa fille! Elle promet de n'être pas malade, de ne pas vieillir, de ne pas radoter; elle brave sans doute la menace de n'être plus aimée de son amie.

Vous êtes vieille : ce petit mot, terrible, n'avait pas singulièrement frappé Mme de Sévigné. Ce fut Mme de Grignan, à qui elle avait passé la lettre de Mme de La Fayette, qui s'en aperçut. Mme de Sévigné n'en éprouva que de l'étonnement, ne se sentant, dit-elle, aucune décadence. Elle fit pourtant, à ce propos, des réflexions et des supputations, au bout desquelles elle trouva « les conditions de la vie assez dures ». Deux mois plus tard, une lettre de Mme de La Fayette (une lettre qui est perdue, parce que Mme de Sévigné ne conservait pas les lettres de ses amies, et ni même celles de Mme de La Fayette, et que, les seules que l'on ait, Mme de Grignan les avait gardées) lui apprit que Mme de Coulanges était « tout à fait dans la bonne voie », où Mme de La Fayette songeait à se mettre aussi, dès que son fils serait marié, la bonne voie du salut.

Au moment de ce mariage, la pauvre La Fayette, qui s'était fatiguée à se faire « brave » pour la cérémonie, souffrait d'une colique et d'un mal de côté qui l'affligeait d'une grande faiblesse. On l'avait saignée deux fois, moyennant quoi, la

fièvre cédant, elle tenait debout. Mais la colique la reprit bientôt, de sorte qu'elle ne pouvait goûter qu'à demi le plaisir d'avoir établi son fils. Mme de Sévigné la plaignait de tout son cœur exubérant et cependant n'avait pas la pire inquiétude : elle se disait que le soin de Mme de La Fayette pour la conservation de sa personne la tirerait toujours de tous ses maux : « Dieu le veuille ! c'est une aimable amie... » En peu de mots, voilà de l'amitié.

Vers la fin de janvier 1690, Mme de La Fayette eut cet ennui qu'on lui vola, chez elle, cinq cents écus en louis d'or, dans un petit cabinet où n'entraient que ses deux « filles », son valet de chambre et son laquais. Elle ne soupçonnait exactement personne ; et la somme n'était pas pour la gêner de fâcheuse manière : mais la pensée d'avoir auprès d'elle et à son service ou la larronne ou le larron la troublait et, comme elle passait l'après-dînée au lit, fort languissante, lui augmentait sa tristesse.

Toute malade qu'elle est, et alitée le plus souvent, elle continue de vivre et d'en avoir l'air. Elle écrit de jolies lettres et, si M. de Montausier devient gâteux, elle mande à Mme de Sévigné que ce pauvre homme, « après avoir été esprit et corps, penche à n'être plus que corps ; » Mme de Sévigné trouve que c'est fort bien dit. Elle reçoit des visites. Au mois de février, quand le cardinal d'Estrées, venant de Turin, traverse Paris pour se rendre à Versailles, il envoie un gentilhomme la saluer et, dès son retour de Versailles, il la salue en personne ; il est fort son ami. Elle n'a pas renoncé à cette maxime, que Mme de Sévigné recommande à sa fille, de n'avoir pas d'ennemis, mais beaucoup d'amis. Elle vit tout à fait retirée et pourtant « elle a cent bras et elle atteint partout » ; ses fils ne s'en trouvent pas mal. Mme de Sévigné croit qu'elle doit à M. de La Rochefoucauld ce bon usage.

M. Ménage, en cette année 1690, achevait soixante-dix-sept ans. Il avait eu deux accidents qui l'obligeaient à une vie très casanière. A Notre-Dame, un vendredi saint qu'il priait à genoux, il était tombé, au moment de se relever, si mal qu'il en eut la cuisse démise pour la fin de ses jours. Une autre fois, étant à Vitry, chez M. l'abbé Parfait, chanoine de l'église de Paris, il descendait quatre degrés, tomba et se démit l'épaule. Il demeurait au cloître Notre-Dame, dans la maison et en la

compagnie de cet abbé Parfait, son bon ami, âgé de quatre-vingts ans et qui meurt au mois d'avril de cette année. Ce fut pour Ménage une peine dont il fit part à son amie, ne doutant pas qu'elle ne lui montrât de la compassion. Elle lui répondit : « Je ne pus vous faire réponse hier, quand je reçus votre lettre et je ne puis vous écrire de ma main à cause d'un grand mal de tête; mais je me sers de la main d'un autre pour plaindre avec vous tous les maux qui vous sont arrivés et qui vous arrivent journellement. Je vous prie de croire que j'y prends un intérêt sensible et que la reconnaissance que je dois à votre longue et fidèle amitié ne s'effacera jamais de mon cœur... » Il y a, dans le ton, quelque chose de cérémonieux et un peu guindé; ce n'est pas l'ancienne familiarité des lettres de Mme de La Fayette à Ménage. Elle dicte sa lettre; et voilà peut-être ce qui la rend moins naturelle et spontanée. Puis l'ancienne familiarité s'est perdue, depuis des années, environ depuis le temps que M. de La Rochefoucauld a pris, auprès de Mme de La Fayette, une place prépondérante à écarter ou offusquer toutes autres amitiés. Mais voici que, dans la solitude à présent, va renaître le sentiment d'autrefois.

Ne commence-t-il pas de renaître déjà, tandis que Mme de La Fayette dicte sa lettre, où peu à peu elle devient plus simplement amicale? « Il me semble que tous malheurs nous arrivent, en vieillissant. C'en est un sensible pour vous que la perte de votre ami et la nécessité de déloger. Qui est l'héritier de sa maison? Ne pourriez-vous point vous accommoder avec lui? » Un autre abbé, un jeune abbé de La Vieuville, était mort la précédente année, à qui Ménage avait prêté de l'argent et qui n'avait pas l'air de laisser grand chose : et là, il n'était point d'accommodement... « Si je n'avais point une trop méchante santé, mon état est assez doux. Je suis très contente de ma famille. Mais ma santé est déplorable. J'espère que le beau temps vous permettra de venir jusqu'ici. Nous nous consolerons ensemble. Toute à vous. » Et elle signe, de sa main, La C[omtesse] de La Fayette.

A quelque temps de là, ce billet : « Je voulais vous demander de vos nouvelles, quand on m'a dit que vous aviez envoyé savoir des miennes. Je vous prie, si votre santé vous le permet, venez me voir quand il fera beau, que notre amitié ne meure pas devant nous. Je conserve un souvenir qui m'est cher de

celle que vous avez eue pour moi. » Le souvenir de l'amitié faisait une amitié nouvelle.

Changer de logement, pour Ménage qui était vieux et infirme, et qui avait au cloître Notre-Dame ses habitudes et ses livres, quel ennui! Provisoirement, et avec l'espoir d'arranger l'affaire, il demeura dans la maison de son ami défunt. Il y réunissait, depuis des années, ses amis une fois la semaine, le mercredi, et appelait cette réunion sa Mercuriale. Maintenant qu'il ne bougeait plus guère de chez lui, ses amis venaient presque chaque jour; sa Mercuriale, disait-il, était désormais cathémérine. Quelquefois, en cas de beau temps, il allait rue de Vaugirard visiter sa chère Laverna, comme jadis. Mais ce n'étaient que de bien rares visites et qui ne suffisaient point à son amitié, de sorte que les deux amis corrigeaient l'absence par l'échange de courts billets ou de lettres plus longues. Ils se communiquaient, avec l'empressement que donne la curiosité obligeante, les nouvelles qu'ils avaient apprises. « Je vous rends grâces de votre nouvelle, » répond un jour Mme de La Fayette; « je l'entendis dire hier au soir, mais je n'en étais pas assurée... » Ménage aussi l'interrogeait sur un madrigal de M. Pellisson, qu'il oubliait, dont elle se souvenait, l'ayant trouvé, le trouvant toujours incomparable... « Je suis toute à vous et ravie de votre bonne santé. La mienne est toujours bien mauvaise. Je ne bois que de l'eau pour tout remède et j'étouffe. »

Elle fit un jour à son vieil ami une grande joie : elle lui écrivit de sa main... « Je suis si sensiblement touchée des marques de votre amitié que je vous le veux dire moi-même, moi qui n'écris plus à personne et dont le caractère est aussi changé que la figure. Mais je crois que l'un et l'autre ne sauraient être méconnaissables à vos yeux... » Cela est gentil, où l'on voit comme elle compte sur la fidélité du souvenir que garde Ménage... « Je vous ferai écrire à loisir l'état de ma santé, lequel les vapeurs rendent insupportable, et si insupportable que, quand je le crois dangereux, il me fait moins de peur. Le redoublement de votre amitié me fait une véritable consolation. » Et elle signe, pour que Ménage soit content, comme autrefois, De la Vergne. De la réponse de Ménage, il reste un brouillon, que voici : « Je croyais que vous étiez en état de convalescence, Simon (c'est ainsi que s'appelle celui de mes gens que je vous envoyai avant-hier) m'ayant rapporté que vous étiez beaucoup mieux. Et

cependant, madame, j'apprends par la lettre que vous me fîtes hier l'honneur de m'écrire, que vous êtes toujours très mal. Je suis pénétré de douleur, j'en suis comblé de tristesse et accablé d'affliction. Mais, d'un autre côté, la grâce que vous m'avez faite de m'écrire de votre main, qui est une grâce toute particulière, puisque vous n'écrivez de votre main à personne, m'a été d'une grande consolation. Et, votre lettre étant d'ailleurs pleine de choses obligeantes pour moi, je ne puis vous dire quels transports de joie elle a excité dans mon âme. J'ai honte de le dire (et je ne puis pourtant m'empêcher de vous le dire, je l'ai lue mille fois, je l'ai baisée mille fois, je l'ai souvent arrosée de mes larmes... » C'est pour de tels transports qu'autrefois elle avait à gronder son adorateur; à présent, non... « Et je la garde dans ma cachette favorite, comme un précieux joyau. Vous croyant guérie, je vous écrivais hier que je ne vous écrirais plus aussi souvent que j'avais accoutumé de vous écrire depuis quinze jours, appréhendant de vous fati-[guer]. Et je vous écris aujourd'hui, madame, que, pendant que vous serez indisposée, je ne puis pas m'empêcher de vous écrire tous les jours à l'ordinaire. Et je vous prie, madame, de m'en accorder la permission. Mais je vous prie en même temps de ne point songer à répondre à mes lettres. Mais je vous prie aussi, madame, de continuer de répondre à mon amitié, qui ne fait tous les jours que croître et embellir. » Le vieux Ménage ne perd pas ses manières anciennement précieuses; pourtant, sous les dehors de coquetterie un peu surannée, on aperçoit le véritable sentiment, une tendresse qui est simple et qui s'échauffe tout de bon.

Quand elle allait un peu mieux et pouvait manger, Mme de La Fayette ne dédaignait pas toute gourmandise. Or, M. Ménage était friand de poulardes et de perdrix. On lui envoyait tous les ans six poulardes de Mézeray. Une année, il en reçut seulement quatre et se souvint d'un mot de Martial : *Stare aut crescere debent munera*. Les poulardes de Mézeray sont renommées « les plus excellentes », bien que celles de Sablé ne leur soient pas inégales, notait Ménage pour l'honneur de sa petite ville. Sur les quatre ou six poulardes qui lui étaient données, il prélevait la part de son amie; elle lui écrivait : « Je ne sais pas comment j'ai oublié à vous remercier des poulardes de Mézeray. Leur mérite est tellement marqué dans ma tête que je suis étonnée

de ne vous en avoir pas parlé. M. de Segrais m'en envoie de Normandie qui sont de vieux coqs au prix des vôtres. Je vous rends mille fois grâces de vos perdrix. C'est ma viande favorite, non seulement par mon goût, mais parce que les médecins me les ordonnent pour me redonner des esprits, dont j'ai grand besoin. Je suis toujours accablée de mon rhume ; c'est le mal dont je suis le plus accablée présentement. J'ai prié M. Simon de s'enquérir des anciens pains de chapitre. J'ai trouvé les vôtres fort [bons]. Mais un pain de deux sols six deniers, c'est pour me nourrir cinq jours : vous ne sauriez croire combien je mange peu. Je suis toute à vous, mon cher monsieur. » Ces pains de chapitre étaient fournis aux chanoines de certaines églises et, pour eux, préparés à merveille.

Le 26 juillet 1690, Mme de La Fayette dicte, à l'intention de M. Ménage, ce billet : « C'est moi, monsieur, qui vous demande de vos nouvelles et si je n'aurai point l'honneur de vous voir pendant cette belle saison ; j'en ai une véritable impatience... » Ménage l'avait interrogée sur un point de littérature... « Je ne lis point, répond-elle, et je n'ai presque jamais lu de vieux romans; et je suis présentement incapable de quelque lecture que ce puisse être. Je vous supplie de croire qu'on ne puisse avoir pour vous plus de reconnaissance et plus d'amitié que j'en ai. » M. Ménage, qui lui attribuait toutes perfections, aurait voulu qu'elle fût aussi une savante.

Mme de Sévigné, malgré les remontrances de ses amies, s'attardait aux Rochers. Mme de La Fayette, au mois de juillet, recommença de la presser, lui dit que, passé le mois de septembre, elle ne lui donnerait pas un moment : il fallait enfin « graisser ses bottes » et partir. « Sur cela, écrit Mme de Sévigné à sa fille, je mange des pois chauds, dans ma réponse, comme disoit M. de La Rochefoucauld. » Elle a son idée, d'aller en Provence. Allez donc en Provence! réplique, le 20 septembre, Mme de La Fayette ; « c'est tout ce qu'il y a de mieux à faire. Le soleil est plus beau ; vous aurez compagnie, je dis même séparée de Mme de Grignan, qui n'est pas peu; un gros château, bien des gens ; enfin c'est vivre, que d'être là... » Elle est, Mme de La Fayette, « dans des vapeurs les plus tristes et les plus cruelles où l'on puisse être; » cependant, elle garde son idée d'une activité, d'un remuement, d'un divertissement, au sens que Pascal donne à ce mot, qui lui paraît indispen-

sable et qu'elle n'a jamais manqué de se procurer, dans sa vie qu'elle tracassait volontiers.

Deux mois plus tard, Mme de Sévigné partait pour la Provence; elle a dû faire, en passant, un petit séjour à Paris.

Après avoir donné à son amie de mauvaises nouvelles de sa santé, ce 20 septembre, Mme de La Fayette ajoute : « Il n'y a qu'à souffrir, quand c'est la volonté de Dieu. » Ces mots ne sont pas façon de dire, mais l'intime pensée de Mme de La Fayette, qui s'achemine à un sentiment plus vif de la religion, comme en témoigne une lettre que lui écrivit, le 13 novembre, M. du Guet.

***

Cette lettre, qui est fort longue et un exemple de ces lettres de direction où le XVIIe siècle montre sa finesse d'intelligence en même temps que sa justesse de doctrine (elles sont, dans le christianisme, ce qu'a été à Rome l'enseignement stoïcien d'un Sénèque l'épistolier), a été d'abord signalée par Sainte-Beuve et citée plus longuement par M. le comte d'Haussonville. Sainte-Beuve n'essaye pas de la dater; il dit seulement qu'elle est du temps où, dans la décadence de Port-Royal, du Guet commençait de prendre un grand rôle comme directeur de consciences. Le comte d'Haussonville la croit, sinon de l'année où Mme de La Fayette perdit M. de La Rochefoucauld, du moins tout à fait proche de cette année-là. Elle se trouve au tome II des *Lettres sur divers sujets de morale et de piété*, qui parut en 1726, et n'y est pas datée. Mais il y en a deux copies, et qui ne sont pas faites sur l'édition. L'une dit : « l'année 1690 »; l'autre, avec plus de précision : « 13 novembre 1690 ». Il n'y a aucune raison de croire cette date inventée par le copiste, tandis que l'éditeur, négligeant l'histoire et ne s'occupant que de la doctrine, a supprimé la date.

Au mois de novembre 1690, M. du Guet n'était que depuis quatre mois sorti de la retraite où il avait passé cinq ans de vie secrète et, pour ainsi parler, de cachoterie farouche et peureuse. Il avait décidément éludé de signer son adhésion aux règlements nouveaux de l'Oratoire. Il revenait au monde, pour y être utile à diriger les âmes vers Dieu. Il approchait de quarante et un ans. Il demeurait chez le président de Ménars, frère de Mme Colbert; et son retour était célébré avec grande joie par maintes pénitentes de qualité qui aimaient fort son gouverne-

ment subtil, et à la fois de manière douce et de sévère doctrine. On le savait un ami de Messieurs de Port-Royal, mais non pas l'un d'eux, et indemne de toute hérésie, approuvé par M. de Harlai et par le Père de La Chaise, enfin la piété même et généreusement offerte. Il avait beaucoup de charme, une politesse gracieuse, une sorte d'aménité mondaine, qui n'allait pas à la faiblesse, qui lui permettait de n'être que plus rigoureux. Et il avait l'intelligence la plus délicate des esprits et des cœurs, des personnes et de leurs émois divers : une admirable intelligence de bonté.

Sa longue absence, le mystère dont il avait voulu et obtenu que fût environnée sa disparition, sa sépulture, ajoutaient à sa renommée un attrait de singularité. Avec la simplicité la plus parfaite et une agréable candeur, il était à la mode. Ce fut à lui que Mme de La Fayette s'adressa, pour essayer d'une consolation spirituelle, dans un trouble de conscience où elle languissait. Du Guet ne manqua pas de lui répondre.

Il y a, dans cette lettre de Du Guet, de même qu'en toute lettre de direction, deux choses : un diagnostic moral et un remède, une partie d'analyse et une partie dogmatique. La doctrine, dans les lettres de direction que Sénèque adresse à Lucilius ou dans cette grande lettre de direction qui s'étend jusqu'à un traité, le livre *de la Tranquillité de l'âme*, adressé à Sérénus, c'est le stoïcisme; et c'est, de la part de Du Guet, le christianisme, exact, sans mélange de jansénisme, la doctrine en pleine substance et non point adoucie non plus d'indulgence mondaine. L'analyse indique l'état de l'âme de Mme de La Fayette, mais d'une façon qu'il n'y faut faut point chercher de petits faits pour la curiosité. M. du Guet n'était pas confesseur et, s'il l'avait été, cette lettre ne serait pas publiée. Il était directeur et, selon cette qualité, puis en homme bien élevé, se tenait à une généralité discrète où cependant on aperçoit les traits importants d'une âme qui n'a point sa tranquillité ni sa vérité sûre et contente. Il ne s'agit pas non plus de convertir Mme de La Fayette, comme, de nos jours, nous entendons une conversion, de l'amener de l'incrédulité à la croyance. Elle n'est pas mécréante. Mais, sans douter ni de Jésus-Christ, de sa divinité, ni de l'immortalité de l'âme ou de ses destinées éternelles, ni enfin d'aucun article du dogme catholique, elle n'en a point la pensée constante et intime, de manière que toute sa vie en soit réglée.

Elle n'est pas consacrée à l'idée divine de manière que les divers tracas de la vie se rangent sous la domination de cette idée. Elle est en état mondain, c'est-à-dire en état de ferveur déplacée.

M. du Guet s'adresse à Mme de La Fayette comme à une personne très intelligente et qui doit tirer d'elle-même et de sa méditation ses justes sentiments. Il la prend, pour ainsi parler, dès le matin, dès le réveil; il veut qu'elle « emploie utilement les premiers moments de la journée où [elle] ne cesse de dormir que pour commencer à rêver. » Ce ne sont point alors des « pensées suivies »; les pensées suivies, Mme de La Fayette, par une mollesse ou une langueur de l'esprit, les écarte plutôt qu'elle ne les recherche : et c'est dommage, d'une femme si intelligente et si bien faite pour la réflexion. Veuille-t-elle ne pas se détourner de son aptitude : « il est difficile de ne pas dépendre de son naturel, quand on veut bien qu'il soit le maître; et l'on se retrouve sans peine, quand on en a beaucoup à se quitter. » Elle a tort d'écarter les pensées sérieuses, pour d'autres qui ne sont que rêverie et « qui n'ont point de but et dont les plus innocentes sont celles qui ne sont qu'inutiles. » Alors, « je croirais que vous ne pourriez mieux employer un temps si tranquille qu'à vous demander compte à vous-même d'une vie déjà fort longue, mais dont il ne vous reste rien qu'une réputation dont vous comprenez mieux que personne la vanité... » Mme de La Fayette n'est pas irréligieuse, mais elle est divertie de la religion par d'autres soucis, tout à fait secondaires et qui, placés devant le principal, empêchent que l'on ait la vue exacte de la vérité. Voilà ce qu'entend Du Guet par ces mots qu'il ne faut pas interpréter autrement : « Jusqu'ici les nuages dont vous avez essayé de couvrir la religion vous ont cachée à vous-même; comme c'est par rapport à elle qu'on doit s'examiner et se connaître, en affectant de l'ignorer, vous n'avez ignoré que vous. Il est temps de laisser chaque chose à sa place et de vous remettre à la vôtre. La Vérité vous jugera et vous n'êtes au monde que pour la suivre et non pour la juger. En vain on se défend, en vain on dissimule; le voile se déchire à mesure que la vie et ses cupidités s'évanouissent... » Du Guet veut que sa pénitente ait le désir de se voir elle-même comme on est vu par son juge. Ainsi toute fraude cesse; il ne s'agit plus de feintise. Du Guet sait bien qu'il s'adresse à l'une des « personnes les plus déclarées contre le déguisement »; n'est-ce

pas pour Mme de La Fayette que M. de La Rochefoucauld a inventé le mot de dire qu'elle était « vraie »? Du Guet ne doit pas l'ignorer, qui n'est pas si loin du monde. Mais la vérité qu'il faut contempler sans fausseté aucune est d'une sorte qui veut clairvoyance et courage. « On est effrayé quelquefois, je l'avoue, de ce nombre infini de fautes qu'on n'a presque jamais senties et que de plus grandes n'excusent pas, quoiqu'elles nous en cachent l'horreur. Enfin on s'abîme dans une salutaire confusion en repassant dans l'amertume de son cœur tant d'années dont on ne peut soutenir la vue et dont cependant on n'est point encore sincèrement repentant, parce qu'on est encore assez injuste pour excuser sa faiblesse et pour aimer même ce qui en a été la cause... » Si Du Guet songe alors à M. de La Rochefoucauld, je n'en sais rien; je crois qu'il entend les diverses causes d'erreur auxquelles a succombé sa pénitente: et, de ces causes, M. de La Rochefoucauld fut sans doute la plus aimable.

Il faut que Mme de La Fayette s'adresse à Jésus-Christ : « Il est venu pour relever les humbles et pour guérir les malades; mais il demande de la foi; et, si la vôtre est trop imparfaite, suppliez-le de vous en donner une plus grande, parce qu'en effet c'est lui qui donne tout... » Ces formules sont belles, où il y a, nettement posée, l'intime contradiction de la foi que l'on demande et, pour la demander, on a déjà besoin de l'avoir. Demandez-la! répond Du Guet, comme au surplus Pascal, et conformément au christianisme. D'ailleurs, ce n'est ici qu'une augmentation de foi et plus parfaite, que l'on réclame, ayant assez de foi pour en désirer le progrès et l'achèvement.

Du Guet ne dissimule pas que la méditation et la prière attentive sont difficiles. Mais on peut s'aider de quelques lectures : lisez les psaumes « qui vous auront paru les plus touchants ». Voilà les conseils de Du Guet. Il n'offre pas à Mme de La Fayette, qui l'aurait peut-être mieux aimé, de « prières toutes dressées »; non, car il faut se sauver soi-même : c'est un effort dont « on ne peut vous ôter toute la peine qu'en vous mettant en danger d'en perdre tout le fruit. » Sans cela, il seconderait volontiers une personne qu'il respecte infiniment.

Le souci religieux apparaîtra, dans la correspondance ultérieure de Mme de La Fayette, par moments. Il ne se voit pas, dans une lettre qu'elle écrit, le 17 février 1691, à M. Huet, qui

est pourtant évêque maintenant, mais qu'elle n'a connu que savant et homme du monde : « Si je vous avais écrit toutes les fois que j'en ai eu l'intention, vous auriez assez de mes lettres pour en faire un volume. Je pense que ce serait un méchant livre; mais il n'importe, c'en serait toujours un. Comme je n'ai pas exécuté mes intentions, vous êtes bien loin d'avoir un livre, puisque vous n'avez pas même une lettre. Prenez-vous-en à mes maux. Ils me rendent paresseuse et délicate. Je ne fais plus que me reposer. Je ne vis que de lait; c'est une nourriture si légère que je n'ai pas la force de tenir une plume ni un livre. Je ne lis plus que par les yeux d'autrui et je n'écris plus que par les mains des autres. Sérieusement, je suis beaucoup plus infirme depuis cinq ou six mois. M. de Segrais vous l'aura pu mander ; et c'est sur quoi je me fonde pour croire que vous n'êtes pas en colère contre moi. Je suis au désespoir de n'avoir pu voir madame votre sœur. Je vous supplie de l'en vouloir assurer et de croire que, sans vous écrire, on ne peut avoir plus d'estime et plus d'amitié que j'en ai pour vous. » Elle a gardé un joli tour d'expression et le ton d'un élégant badinage, mais qui est triste involontairement.

Sans doute faut-il rapporter à cette époque et au courant même de cette année un certain nombre de billets que dictait vite Mme de La Fayette, quand venait le fidèle Simon, de la part de M. Ménage, apporter une lettre et prendre des nouvelles d'une santé si alarmante. Un mardi matin : « Je vous apprends avec plaisir quand je me porte mieux. Quand je suis plus mal, je ne saurais m'empêcher de vous le dire. C'est un soulagement pour moi que de me plaindre avec quelqu'un que je suis assurée qui prend part à mes maux. Il y a quatre ou cinq jours que je ne dors plus. Les vapeurs me réveillent à deux ou trois heures, avec une agitation et une tristesse si profonde que la perte de tout ce que j'aime et de tout mon bien ne me jetterait pas dans une pareille tristesse. Quand je serai un peu mieux, je me hâterai bien de vous le mander. Ces sortes de maux n'attaquent point la vie, mais ils la rendent bien insupportable. » Un autre jour : « Ce que je vous ai mandé de ma santé n'est que trop véritable et vous y prenez un intérêt si vif que cela me fait un plaisir sensible. Vous ne me reconnaîtriez plus, et par l'esprit encore moins que par le corps. Ce sont les vapeurs qui me mettent en cet état. C'est une incapacité entière et un

épuisement. Je n'ai plus du tout d'esprit et il ne me reste de bon sens que pour connaître le tort que j'ai d'être accablée de mélancolie sans en avoir aucun sujet. La médecine ne fait que blanchir à ces sortes de maux et je n'ai qu'à les souffrir tant qu'il plaira à Dieu de me laisser en ce monde ; mais on ne souhaite pas d'y demeurer. Je suis à vous mille fois plus que je ne vous le puis dire. Je n'ai point d'ami de votre date ni de votre prix. » Ses vapeurs, comme elle appelle sa maladie, la comblent d'une souffrance et d'un chagrin pire que la souffrance.

D'un mardi : « Je vous trouve d'une vivacité pour moi qui, toute malade que je suis, me redonne les idées de notre jeune temps où je n'étais pas malade. Je le suis devenue bien considérablement depuis le dernier jour que je parlai à votre homme... » C'est le fidèle Simon... La fièvre, depuis ce jour, ne l'a point quittée, petite ou forte, et violente la dernière nuit... « Je ne compte pour rien mille autres maux qui m'accablent; mais je ne saurais aussi compter la vie pour quelque chose, quand elle est accompagnée d'une aussi mauvaise santé. J'irai devant vous en l'autre monde ; et, tant que je serai en celui-ci, je serai sensiblement touchée de l'amitié que vous me témoignez. » D'un samedi : « Je respire un peu aujourd'hui et je songe vitement à vous donner de mes nouvelles. Ma joue est fort désenflée. Mais je compte ce mal pour rien. Quand je parle de mon mal, c'est de mes vapeurs dont j'entends parler : tous les autres ne me paraissent pas des maux... Ne vous ennuyez point d'envoyer savoir de mes nouvelles et de m'écrire : les marques de votre souvenir me donnent toujours beaucoup de joie. » D'un autre jour : « Vous avez bien deviné, je suis un peu mieux aujourd'hui; mais hier il est vrai que j'étais désespérée. Vous ririez, si vous voyiez mon visage aujourd'hui et que vous pensassiez que c'est un de mes bons jours. Il faut aller tout doucement et comme l'on peut ; et enfin nous arriverons tous au terme. Toute à vous. » D'un mercredi matin : « Je n'ai rien de bon à vous dire de ma santé, mais je veux vous en dire moi-même des nouvelles. J'ai des maux d'estomac et des maux de cœur presque continuels. Il faudrait me purger : on ne le peut, parce que j'ai une colique que toute sorte de remèdes augmente. Je dors très peu et je ne saurais manger. Cependant *je ne garde pas encore mon lit* et je vais tant que je puis. Je suis sensible comme je le dois être à toute l'amitié que vous me témoi-

gnez. Il faudrait être bien ingrate, pour n'en être pas touchée. » De n'être pas encore au lit paraît un signe qu'elle ne se croit pas loin de son dernier état de malade avant de mourir.

***

Ménage eut soixante-dix-huit ans le 15 août de cette année 1691. Cinq jours après, il écrivait à son bon ami M. Huet : « J'entrai le 16 de ce mois dans la 79e année de mon âge, c'est-à-dire, monseigneur, que je ne serai pas encore longtemps votre très humble et très obéissant serviteur. » Il dut écrire quelque chose de ce genre à Mme de La Fayette, qui lui répondit le mardi 21 août : « J'ai été si mal depuis quelques jours, monsieur, que n'ai pu répondre à votre billet ni vous dire à quel point les marques de votre souvenir me sont toujours chères. Je n'espère pas en recevoir encore longtemps, non pas à cause que vous avez soixante-dix-neuf ans, mais parce que par ma santé j'en ai tout au moins quatre-vingt-dix, je ne puis pas me flatter d'aller loin. Conservez-moi, je vous en prie, la véritable et fidèle amitié que vous avez toujours eue pour moi et dont je conserve une reconnaissance parfaite... » Elle se sentait à bout de force et se croyait à l'extrémité de son existence : elle y était fort bien résignée.

Quelques jours plus tard, elle dicte pour Ménage une longue lettre et qui est belle : « Quoique vous me défendiez de vous écrire, je veux néanmoins vous dire combien je suis véritablement touchée de votre amitié. Je la reconnais telle que je l'ai vue autrefois. Elle m'est chère par son propre prix, elle m'est chère parce qu'elle m'est unique présentement. Le temps et la vieillesse m'ont ôté tous mes amis... » Au mois d'avril, Mme de Lavardin, commune amie d'elle et de Mme de Sévigné, avait été frappée d'apoplexie; Mme de La Fayette en fut affligée... Elle donne de ses nouvelles, qui sont mauvaises. Et Ménage, suivant son ancienne et galante habitude, en lui écrivant, l'avait encore appelée divine : « Je suis une divinité mortelle, et à un excès qui ne se peut concevoir... » Une divinité ? Elle a des obstructions dans les entrailles. Et les vapeurs : la plus petite chose l'accable ; une mouche lui paraît un éléphant. La fièvre ; et un grand rhume dans la tête. Après qu'elle a mangé, pourtant elle mange très peu, elle est cinq et six heures à n'en pouvoir plus. Elle a une faiblesse des jambes, qui fait qu'elle

ne se lève pas sans aide. Elle est d'une maigreur étonnante: « Voilà, monsieur, l'état de cette personne que vous avez tant célébrée ; voilà ce que le temps sait faire. Je ne crois pas pouvoir vivre longtemps en cet état. Ma vie est trop désagréable pour en craindre la fin. Je me soumets sans peine à la volonté de Dieu. C'est le Tout-Puissant et, de tous côtés, il faut enfin venir à lui... » C'est beau. Il y a là une éloquence et qui n'est, dans les mots, que toute pareille à la pensée. La frappante simplicité de la formule résume l'effort et le résultat d'une méditation telle que l'avait conseillée Du Guet naguère à Mme de La Fayette. Elle a examiné sa faiblesse et la dernière vanité d'ici-bas. Elle fait, sans réticence aucune, sa soumission. Très humainement, elle avoue que la soumission ne coûte guère à qui n'a presque plus rien à renoncer; elle achève d'être ce qu'elle a toujours été, si vraie. Elle ajoute : « L'on m'a assurée que vous songiez fort sérieusement à votre salut et j'en ai bien de la joie. » Autrefois, elle plaisantait à reprendre M. l'abbé Ménage, ou l'avertir, quand les saints jours de carême ne le détournaient pas d'être galant. Le sourire a désormais une autre signification, plus grave, et tendre aussi. Pour faire plaisir à son vieil ami très obligeant, elle lui dit encore : « C'est par vous que j'appris la défaite des Turcs. » D'ailleurs, la victoire que les Impériaux s'étaient vantés de remporter sur les Turcs avait tourné en défaite; aux premières nouvelles, les Turcs passaient pour vaincus. Ménage sera content d'avoir été prompt informateur.

C'est dommage, mais l'on n'a point la lettre de Ménage où il dut raconter à son amie comment il cheminait dans la voie du salut. Sa lettre suivante (ou que je crois la suivante) avait été interrompue, tandis qu'il l'écrivait, par la visite d'un « gentilhomme allemand », de sorte que cela fit une lettre à la fin brusquée, mais qui est perdue. Après cela, Ménage reprend la plume ; et il a autre chose en tête : « Mon gentilhomme Allemand ne m'a pas tenu longtemps. Et je reviens à vous. Il y y cinq ou six ans... » il y a, au juste, huit ans... « que je fis imprimer un livre de généalogies, intitulé l'*Histoire de Sablé*. Ce livre doit être suivi d'un autre sur la même matière, dans lequel, au sujet de votre *Princesse de Montpensier*, j'ai dit que c'était cette princesse de Montpensier dont vous aviez écrit l'histoire avec toute sorte d'élégance et d'agrément, et que cette

histoire serait incomparable, si vous n'aviez point écrit celle de la duchesse de Clèves, qui lui est comparable. Je vous demande premièrement, madame, si vous voulez bien qu'on dise que vous avez fait des livres, et je vous demande en second lieu si vous avez fait cette histoire de la duchesse de Clèves, comme je l'ai dit et comme j'en suis persuadé : car quelques-uns disent que c'est M. de La Rochefoucauld qui l'a faite, et d'autres que c'est M. de Segrais. Ayant l'honneur de vous connaître depuis que vous êtes née et ayant eu l'honneur de vous voir aussi longtemps et aussi particulièrement que j'ai fait, il me serait honteux d'avoir été mal informé de cette particularité et d'en avoir mal informé le public. Je vous supplie donc, madame, de me faire savoir la vérité de la chose : car rien ne presse... » Et puis : « Comme je ne sors point et que c'est un coup sûr de me trouver, je reçois tous les jours beaucoup de visites. Et, comme ceux qui me font l'honneur de me venir voir sont des personnes du grand monde et qui sont bien informées des affaires du monde, je sais toutes les nouvelles. Ce jeune garçon qui vous rendra cette lettre (je l'appelle Des-Vallées, et il est frère de Simon) a le département de mes lettres de nouvelles. S'il vous est agréable qu'il vous fasse part de celles que nous aurons, vous le lui direz, s'il vous [plaît] : il ne manquera pas de vous en faire part. Il sera bien aise de vous rendre ce petit service, n'étant pas capable de vous en rendre de grands. » Voilà ce vieux Ménage, toujours si curieux et qui a organisé chez lui un bureau de potins et de nouvelles, concurrence bénévole à la *Gazette*, qu'il s'agit de savoir devancer.

Ce n'est pas une raison pour qu'il néglige le soin de son âme ; mais il conserve le goût de se divertir et notamment par la littérature. En ses dernières années, il « se promettait encore vingt ouvrages ». Il comptait publier un recueil de ses lettres latines, françaises et italiennes, adressées à tous les savants de l'Europe. Il préparait *les Vies des courtisanes grecques* et annonçait qu'il écrirait cet ouvrage dans la langue de Lucien. Il dut en parler un jour à Mme de La Fayette, qui eut à lui répondre qu'elle n'avait jamais ouï dire « que Laïs fût fille d'Alcibiade; ma doctrine n'a jamais été si loin ! » Et il travaillait à la seconde partie de son *Histoire de Sablé*, l'une de ses productions qu'il préférait, disant : « Mon *Sablé* me paraît un livre incomparable ; il y a à chaque page vingt-deux éruditions,

l'une portant l'autre ; il n'y a rien qui ne s'y trouve ! » Sablé est une petite ville, non loin de Solesme ; et cette *Histoire de Sablé* est un livre de généalogie, d'une lecture difficile. Mais, pour les bons chercheurs, quel amusement que la généalogie ! Un ami de Ménage, M. Gaudin, lui disait « qu'Adam avait eu moins de plaisir qu'un autre, de n'avoir su ni histoire, ni conciles, ni généalogies, ni blason. » Ménage mourut avant d'avoir mis la dernière main à la seconde partie de son histoire, que publia, en 1844, Barthélemy Hauréau. Dans la première *Histoire de Sablé*, Ménage énumère les personnes qui ont possédé la terre de Sablé. La vingt-septième est Charles d'Anjou : « Il eut un bâtard nommé Louis d'Anjou, connu sous le nom de marquis de Mézières, qui fut gouverneur du Maine et gouverneur de Sablé. » C'est le marquis de Mézières, dont il est en effet parlé dans *la Princesse de Montpensier* : Ménage ne l'avait pas dit et, maintenant, voudrait le dire et profiter de l'occasion pour célébrer son amie.

Ce projet ne plut guère à Mme de La Fayette, qui répondit, un peu sèchement : « Vous pouvez parler, dans votre histoire de Sablé, des deux petites histoires dont vous me parlâtes hier; mais je vous demande en grâce de ne nommer personne, ni pour l'une ni pour l'autre. Je ne crois pas que les deux personnes que vous me nommez y aient nulle part, qu'un peu de correction. Les personnes qui sont de vos amis... » Ces personnes, en un langage volontairement voilé, c'est la seule Mme de La Fayette... « n'avouent point y en avoir; mais à vous que n'avoueraient-elles point? » Cette lettre est fort importante, qui réduit à un peu de correction la prétendue collaboration de Segrais à *la Princesse de Montpensier* et de La Rochefoucauld à *la Princesse de Clèves*, qui montre que Mme de La Fayette est l'unique auteur de ses romans et montre aussi comme elle tenait à ne se pas découvrir... Au surplus, tout cela est loin de ses pensées présentes : « Je suis dans un état qui me conduit entièrement à songer à mon salut. Je suis ravie de ce que vous me mandez de vos dispositions : cela fortifiera les miennes... » Elle répond là, semble-t-il, à ce que lui disait Ménage dans sa lettre qui fut interrompue par la visite du gentilhomme allemand.

Or, on lit dans l'*Histoire de Sablé*, seconde partie : « Et cette Renée d'Anjou est la princesse de Montpensier, dont Mme la com-

tesse de La Fayette a fait un roman si ingénieux, si galant et si bien écrit, intitulé *la Princesse de Montpensier.* » Ménage avait écrit cela bien avant de consulter Mme de La Fayette : il la savait l'auteur de *la Princesse de Montpensier.* Il est mort sans avoir revu son texte, sans y avoir rien ajouté relativement à *la Princesse de Clèves,* comme il l'aurait voulu et sans y effacer le nom de Mme de La Fayette, comme elle l'aurait voulu.

A peu de temps de là, Mme de La Fayette allait mieux. Elle en informa M. Ménage, qui avait été quelque temps sans lui écrire. Aussitôt le voici : « Ce n'est que par respect que j'avais cessé de vous écrire, et pour ne vous pas fatiguer de mes lettres. Aujourd'hui, madame, vous m'ordonnez de vous écrire. Et je vous obéis avec la plus grande joie du monde. Vous pouvez bien croire, madame, que celle que j'ai de votre guérison n'est pas moindre et vous en jugerez, s'il vous plaît, par tant de larmes que j'ai versées au sujet de votre maladie. Et ces larmes et cette joie m'ont fait connaître la vérité de ce mot de David : *Qui sème dans les larmes, moissonne dans la joie...* » Il est content de citer un peu les livres saints, pour assurer Mme de La Fayette de ses propos religieux ; mais il ne se tient pas de retourner à l'antiquité païenne et galante : « Je ne doute pas que dans peu votre guérison ne soit suivie de votre embonpoint. Cependant, madame, cessez de vous affliger de votre maigreur. Il y a une épigramme dans l'*Anthologie* (c'est ainsi qu'on appelle le recueil des épigrammes grecques) où l'auteur de cette épigramme console une dame qui avait beaucoup de maigreur, en lui disant qu'il était ravi de la voir ainsi maigre, parce qu'il était plus près de son cœur. Je ne vous dirai pas la même chose : car je suis fâché de la diminution de votre embonpoint... » Il est un peu lourd, ce Ménage, dans son badinage... « Mais je prends, madame, la liberté de vous dire que vous êtes trop affligée de votre maigreur. Et un de vos amis me disait avant-hier que votre tristesse n'avait pas peu contribué à votre maladie. La santé est la mère de la joie : mais elle en est aussi la fille... » Et il insiste, et il explique : « Je veux dire, madame, que, comme la santé cause la joie, la joie cause aussi la santé. » Il a recommandé à l'abbé Gaudin, comme l'en avait prié son amie, et en outre à l'abbé Petitpié, les intérêts de M. l'abbé de Mata, qui est parent et ami des La Fayette. Et l'abbé de Mata lui a parlé de Mlle de

La Fayette, lui a dit que cette petite enfant, toute petite, « avait augmenté le nombre des Grâces. » Tout de go, il s'est rappelé une très belle épigramme latine de Sannazar, et sur un sujet tout semblable. Suit une série de nouvelles, touchant le cardinal de Bouillon, le duc de Chaulnes, le cardinal Le Camus, la bataille des Impériaux et des Turcs, M. de Benserade qui est sur le point d'être taillé, M. Huet qui « a esté après sa mort sa bibliothèque aux jésuites de la rue Saint-Antoine, » un présent de dix mille écus.

Mme de La Fayette répond, le 20 septembre : « Il m'ennuyait véritablement de n'avoir plus de vos lettres. Je suis un peu mieux, mais toujours mal. Je ne suis point triste d'être maigre. Je me soucie de ma personne moins que de celle d'une autre. Je ne suis triste que par mes vapeurs et mes vapeurs font tout [mon] mal. Je n'ai aucun sujet de tristesse. Je suis heureuse à peindre, comme disoit Mme de Choisy. Mlle de La Fayette est une plaisante demoiselle. Je suis si éloignée de me fâcher que je ne suis pas même fâchée d'avoir cette belle demoiselle plutôt qu'un garçon. Je vous rends mille grâces de vos bontés pour l'abbé de Mata... Je vous écris de ma main : c'est pour vous seul que je fais cet effort. » Mme de La Fayette serait fâchée, si elle savait que cette petite fille n'aura pas de frère, qui maintienne le nom, et qu'après avoir épousé M. de La Trémoille elle mourra en 1717 à vingt-cinq ans.

Ménage ne fait pas attendre sa réponse plus tard que le lendemain : « Madame, voilà donc un marché fait. Je vous écrirai régulièrement une fois la semaine, à commencer dès demain 22 septembre 1691. Et ainsi cette lettre n'entrera point en ligne de compte. Comme une de vos lettres en vaut au moins une douzaine des miennes, il ne serait pas raisonnable que vous m'écrivissiez autant de fois que je vous écris et, pourvu que vous répondiez à la douzième de mes lettres, je n'aurai pas sujet de me plaindre de votre civilité ! Mais lorsque vous me ferez l'honneur de m'écrire, vos lettres seront les très bien venues et je les recevrai à l'ordinaire avec toute sorte de respect, de joie et de reconnaissance. Celle que vous me fîtes hier l'honneur de m'écrire m'a donné d'autant plus de joie qu'elle était écrite de votre main et qu'elle m'assurait de votre meilleure santé. Ce que vous m'y dites, que vous n'avez point de tristesse, m'a aussi extrêmement plu... » Et il va démontrer

à son amie qu'elle est heureuse : vaine démonstration, si l'on a besoin d'elle ! mais où il s'applique d'une gentille et touchante manière... « On m'avait dit que vous ne souffriez pas votre indisposition avec la constance d'une héroïne telle que vous êtes. Mme de Choisy avait raison de dire que vous étiez heureuse à peindre. Je ne connais point en effet de femme qui ait plus de sujet que vous de se croire heureuse. Vous avez des richesses, vous avez de la dignité ; vous avez un mérite qui n'a point d'égal, et la plus grande et la meilleure réputation du monde. Et tout le monde, de l'un et de l'autre sexe, souhaite de faire connaissance avec vous ; et tous ceux qui ont l'honneur de vous connaître s'en estiment trop heureux. *Beati gli occhi che la vider viva...* » C'est un vers du 269e sonnet de Pétrarque ; Ménage se rappelait que Chapelain l'avait dit, en l'abordant, à la reine de Suède, quand elle était venue d'Italie : Ménage était un grand pillard... « Pour moi, madame, quelques ravages qu'ait faits la vieillesse en ma personne, je m'estimerai le plus heureux homme, tant que vous me ferez l'honneur de m'aimer. Vous me tenez lieu de toute choses. *Tu mihi curarum requies ; tu nocte vel atra — Lumen : et in solis tu mihi turba locis.* Je vous allègue ainsi du latin de temps en temps, afin de vous remettre sur les voies de votre latin... » Il est drôle : se figure-t-il qu'elle va se remettre à son école ? Plutôt il lui rappelle un souvenir des jours anciens, qu'il n'était pas « estropié », mais jeune, et elle davantage.

***

Mme de Sévigné demeurait en Provence. Mme de La Fayette lui écrivait souvent. Elle lui annonça, comme elle avait fait à Ménage, qu'elle allait mieux, mais non pas mieux comme l'avait cru Ménage, à la croire guérie. Ce n'est pas cela ! « Ma santé est un peu meilleure qu'elle n'a été, c'est-à-dire que j'ai un peu moins de vapeurs ; je ne connais point d'autre mal. Ne vous inquiétez pas de ma santé ; mes maux ne sont pas dangereux... Ils ne le deviendraient que par langueur et dessèchement : ce n'est pas l'affaire d'un jour... Ainsi, ma belle, soyez en repos sur la vie de votre pauvre amie. Vous aurez le loisir d'être préparée à tout ce qui arrivera, si ce n'est des accidents imprévus, à quoi sont sujettes toutes les mortelles, et moi plus qu'une autre, parce que je suis plus mortelle

qu'une autre. Une personne en santé me paraît un prodige... » Elle cite, parmi ses amis, le charmant Croisilles, frère bien aimé de Catinat, ci-devant capitaine aux gardes et qui a dû quitter le service de très bonne heure à cause de l'infirmité que lui ont laissée d'honorables blessures. Il était alors à Saint-Gratien, malade, et se vantait de se porter le mieux du monde : il suffisait de le voir, et l'on était en peine de lui.

La lettre de Mme de La Fayette ne rassura point son amie; Mme de Sévigné pensa quitter la Provence, quitter sa fille! et venir à Paris... « Venir à Paris pour l'amour de moi, ma chère amie? La seule pensée m'en fait peur. Dieu me garde de vous déranger ainsi!... » Elle a été quinze jours sans vapeurs! elle est moins bien depuis quelques jours. Cependant, elle a encore l'après-dînée assez bonne. Elle sent qu'elle est devenue et demeurera « une très sotte femme », étonnée d'être sotte : elle ne l'aurait pas cru. Elle reverrait avec joie Mme de Sévigné, si Mme de Sévigné venait à Paris, mais avec sa fille.

Le 22 septembre, elle écrit à Ménage : « Que je vous suis obligée de vos soins!... » Elle se souvient d'avoir été jadis un peu négligente pour la vraie et parfaite amitié de Ménage : « Que l'on est sotte, quand on est jeune! On n'est obligée de rien et l'on ne connaît pas le prix d'un ami comme vous. Il coûte cher pour devenir raisonnable : il en coûte la jeunesse... Ma santé fut assez bonne hier; cela ne conclut pas qu'elle soit bonne aujourd'hui. Ce qui me reste de vie se passera languissante, un jour meilleur que l'autre. Je cours ma cinquante-neuvième année... » Cela veut dire qu'elle n'a pas encore atteint sa cinquante-neuvième année : elle a cinquante-sept ans du mois de mars... « C'est beaucoup que d'être encore en vie, après tous les maux que j'ai eus. Adieu, mon cher monsieur, je suis toute à vous bien véritablement et vous avez raison d'être content de mon amitié. » Réponse de Ménage, le surlendemain. Il a vu M. Perrault, le Moderne, qui lui a fait un grand plaisir en lui disant que lui Ménage avait contribué à la réputation de Mme de La Fayette : « Je lui dis que, de votre côté, vous n'aviez pas moins contribué à la mienne. Et là-dessus je lui alléguai ce que dit Martial de la Cynthie de Properce : *Accepit famam, nec minus ipsa dedit.* Il trouva l'application juste; ce qui fait que je vous prie de ne pas oublier ce vers. » Mme de La Fayette et Cynthie; et Mme de La Fayette qui aurait été à M. Ménage

comme Cynthie à Properce : évidemment, non. Mais il le dit d'une si bonne manière ! « A propos de latin, vous me dîtes, il y a déjà très longtemps, que vous aviez gardé les lettres latines que je vous avais écrites. Si vous ne les avez point perdues depuis ce temps-là, je vous supplie, madame, de me les prêter pour deux ou trois jours. Je serai bien aise de les relire, et pour cause... » Il songe à publier ces lettres latines dans le recueil de lettres en toutes langues et adressées à des savants de toute l'Europe, qu'il a dessein de composer... « Je suis plus à vous que jamais... Il ne se peut rien ajouter à la vénération et à l'admiration que j'ai pour vous... » Il a bien de la gentillesse, dans ce regain d'une tendresse qui a été une amoureuse amitié.

La correspondance de Ménage et de Mme de La Fayette, en ce commencement de l'automne 1691, qu'elle va un peu mieux, est très active, non seulement pour ce regain de tendresse, mais ils ont affaire ensemble.

Par exemple, il y avait le ménage du Tot, qu'il s'agissait de réconcilier avec M. l'abbé Ferrare, frère de M. du Tot et conseiller au Parlement de Rouen. Ces du Tot appartenaient à une bonne famille parlementaire de Normandie. Mme du Tot avait un procès pendant au Parlement de Rouen. Et Mme de La Fayette faisait grand cas de cette dame. Elle la recommandait à Ménage et le priait de la recommander au Premier président de Rouen comme une personne dont le mérite était encore mieux reconnu à Paris qu'en Normandie. Volontiers! répond Ménage. Et c'est très bien, dit-il, d'être recommandable; mais il avoue qu'il faut encore, en ce temps-ci, être recommandé. Il a rencontré Mme du Tot, jadis, en Normandie, lors du voyage qu'il a fait avec M. de Montausier, lequel était fort lié avec M. l'abbé Ferrare. Après cela, et chaque fois qu'elle a séjourné à Paris, il lui a rendu visite; depuis qu'il est infirme, elle est venue le voir. On peut compter sur son dévouement; on y pourrait compter pour la seule raison qu'elle fut des amies de Mme de La Fayette. Il se trouve que l'abbé Ferrare, étant à Paris présentement, va tous les jours passer un peu de temps avec Ménage, qui s'occupe de la réconciliation, très opportune, à cause de ce procès. Bonne idée ! dont Mme de La Fayette le remercie. Elle lui écrit, ou plutôt elle dicte une lettre pour lui, dans ce jardin de Luxembourg, que Mademoiselle veut qui soit ouvert à tout venant, et où elle est venue « respirer l'air ».

Elle ne va pas mal, ce jour-là, mieux qu'elle n'allait il y a trois semaines, un peu moins bien qu'il y a douze jours; elle commence par cet article de santé, sachant que c'est ce qui touche M. Ménage davantage... « Puisque M. l'abbé Ferrare est de vos amis et que vous êtes déjà mêlé de sa réconciliation avec M. et Mme du Tot, je vous prie, tâchez de l'achever. Il est avantageux à M. et Mme du Tot d'être bien avec lui et ce sont des personnes, que M. et Mme du Tot, qui sont très considérées; et il est avantageux aussi à M. l'abbé Ferrare d'être bien avec eux. Exhortez les parties à la patience et à la douceur. Je vous en serai très obligée : je vous ai déjà tant d'obligation que vous ne sauriez pourtant y rien ajouter... » M. Ménage ne souhaitait que de bien agir; mais il n'est pas l'homme qui a, sur M. l'abbé Ferrare, le plus d'influence. Il en fait confidence à Mme de La Fayette : M. l'abbé Ferrare est gouverné par son tailleur. Coquetterie? Amour! M. Ferrare aime d'amour la fille de son tailleur. Il l'a prise pour domestique et la fait manger à sa table. Donc, le tailleur, ayant besoin d'argent, a convaincu l'abbé de vendre sa charge de conseiller. Cette charge, qu'il avait achetée cinquante mille livres, l'abbé l'a revendue dix-sept; et, de ces dix-sept mille livres, il a donné une partie au tailleur : on dit, à Rouen, que ce tailleur, au lieu d'habiller son homme, le dépouille... « J'avais déjà un peu ouï parler du tailleur de M. l'abbé Ferrare, répond Mme de La Fayette; il me semble que c'est un des articles de la noise... » Mais, du moment que l'abbé n'est plus conseiller, la réconciliation n'a plus un vif intérêt.

M. Perrault le Moderne a vanté à M. Ménage les mérites, les vertus de Mme de La Fayette, et sa beauté. Il lui a dit qu'il enverrait bientôt à cette dame un exemplaire d'une *Grisélidis* en vers, traduite de Boccace... « Je recevrai avec un grand plaisir le poème de M. Perrault. J'ai un goût très particulier pour tout ce qui vient de lui... Il faut qu'il ait une bonne mémoire, pour se souvenir encore de ma beauté : il n'y en a plus de trace... » Elle ajoute : « Vos citations latines me font toujours un très grand plaisir... Pour vos lettres latines, je ne sais si je les ai encore; mais je les ferai chercher avec soin. Si je les ai, vous les aurez... Croyez, je vous en supplie, que je suis pour vous telle que [je] dois être après une amitié si longue, si fidèle et si vive que celle que vous avez pour moi. » — « Si vous trouvez les lettres latines que je vous ai écrites,

vous me les enverrez donc, s'il vous plaît », répond Ménage. Il ajoute : « Elles me serviront à travailler à votre portrait... » Il fait le portrait de Mme de La Fayette? Mais oui : en un poème, dont il a déjà quatre vers :

Telle que notre siècle aujourd'hui vous regarde,
Merveille incomparable en toute qualité,
Telle je fais dessein de vous [donner] en garde
Aux fastes éternels de la Postérité.

« Je dirai à M. Perrault ce que vous m'avez écrit de lui, dont il aura bien de la joie... » Et les présents : « Un conseiller au Parlement de Dijon m'a envoyé une douzaine de pots de moyeux de Dijon. Je vous en envoie une demi-douzaine que je vous prie d'avoir agréable. Je pense que vous savez que les moyeux de Dijon sont des prunes confites admirables. » Enfin : « J'ai été prié par ces messieurs les beaux esprits qui s'assemblent tous les jours chez moi de vous supplier de vouloir prononcer sur une question de langue, contenue dans le mémoire que vous trouverez dans ce paquet. Adieu, ma divine madame. Honorez-moi toujours de votre bienveillance, je vous en conjure : et songez quelquefois, je vous prie, combien il y a que je suis, sans variation, avec toute la tendresse possible et toute la passion imaginable... » Sur le brouillon, qui est tout ce que j'ai de cette lettre, la phrase n'est pas finie, la passion reste en suspens.

Le sourire de Mme de La Fayette, en recevant cette lettre si fervente et un peu folle, est mélancolique et joli : « Vous m'appelez ma divine madame, mon cher monsieur; je suis une maigre divinité. Vous me faites trembler, de me parler de faire mon portrait. Votre amour-propre et le mien pâtiraient, ce me semble, beaucoup. Vous ne pourriez me peindre que telle que j'ai été : car, pour telle que je suis, il n'y aurait pas moyen d'y penser; et il n'y a plus personne en vie qui m'ait vue jeune. L'on ne pourrait croire ce que vous diriez de moi et, en me voyant, on le croirait encore moins. Je vous prie, laissons là cet ouvrage. Le temps a trop détruit les matériaux. J'ai encore de la taille, des dents et des cheveux; mais je vous assure que je suis une fort vieille femme. Ma santé n'empire pas, Dieu merci. Je me trouve même un peu mieux aujourd'hui que je ne faisais ces jours passés... Adieu, mon cher monsieur. Je suis en vérité bien sensible à l'amitié que vous me témoignez. Cette

reprise a de l'air de la nouveauté. Je vous remercie bien de vos moyeux : c'est ma confiture favorite, parce qu'elle a un peu d'aigreur. » En post-scriptum : « Quand j'étais jeune et que vous me guidiez, j'aurais dit, ce me semble, qu'*erreurs* au pluriel est plus beau en vers qu'*erreur*, mais que, dans l'endroit que vous me marquez, je trouve *plein d'erreur* meilleur que *plein d'erreurs*. Je ne sais pas si je dis bien. Je voudrais bien savoir qui sont les gens de l'autre monde qui me prennent pour un bon juge. » Elle se met toute au passé.

Seulement Ménage, qui s'est exalté à l'idée de peindre en ses vers, une fois encore, Mme de La Fayette, va-t-il aisément renoncer à ce beau projet? Pas du tout! Et il insiste; mais, dans sa manière d'insister, il y a déjà de la retraite et aussi un peu de confusion, qu'il essaie d'éluder, qu'il n'élude pas mal ni sans habile gentillesse : « J'oubliais à vous dire qu'il faut que je me sois mal expliqué, touchant votre portrait. Je n'ai entendu parler que du portrait de votre esprit... » Cette diminution n'est-elle aucunement pénible pour le modèle? Non, si Ménage, comme il s'en avise, prend pour le peintre tous les torts : « Il me siérait mal, ou plutôt je serais ridicule d'entreprendre de peindre des beautés corporelles avec une main sèche, ridée et tremblante... » Et, là-dessus, pour effacer toute impression morose, il se sauve à citer son cher Pétrarque et cher aussi à Mme de La Fayette.

Inutile détour! Mme de La Fayette réplique : « Mon esprit, mon cher monsieur, est aussi changé que mon corps. Vous avez donné tant de belles idées de l'un et de l'autre que je ne vous conseille plus de reparler d'aucun des deux. Laissons le monde sur ce que vous lui en avez dit. Vous avez assez surfait. Quand les marchandises sont à la vieille mode, le temps de surfaire est passé. N'avez-vous point assez fait pour moi, de m'avoir tant louée, au delà de ce que je méritais, et n'avez-vous point assez fait aussi, de m'avoir donné une amitié du prix dont est la vôtre? Je vous demande seulement de la conserver à mes enfants. Si je meurs la première, ce sera le meilleur morceau de ma succession, qu'un ami tel que vous. Vous vivrez encore longues années; et ce que j'estime de votre longue vie, c'est que vous vivez tout entier. Presque tout le monde perd la moitié de soi-même devant que d'avoir attrapé la mort. » Quelle tristesse, dans tous les mots! Mme de La Fayette n'a plus

de pensée que funèbre; et, comme on le voit, son idée de la mort, elle ne l'a pas mise à quelque distance de la vie, et distance qui raccourcit, mais elle l'introduit dans la vie même où elle a le sentiment que travaille sans cesse la mort avant de parvenir à ses fins. La fausse gaieté qui est au commencement de sa lettre donne à toute la lettre un air de danse de la mort.

A deux jours de là, le 10 octobre, Mme de La Fayette écrit à Mme de Sévigné, puis à Mme de Grignan, puis à Mme de Sévigné encore, les trois lettres en une seule; ou bien c'est une lettre à Mme de Sévigné, interrompue de quelques lignes à l'intention de sa fille. Elle est terriblement nerveuse, alarmée, à cause de l'annonce qu'elle a reçue d'un prochain retour de son amie. Voilà comme la rendent ses vapeurs, vive jusqu'à n'être pas raisonnable : « En un mot, je suis folle, quoique je sois assurément une femme assez sage... » Elle dit à Mme de Grignan : « Ramenez madame votre mère. » Et, à Mme de Sévigné : « Mon Dieu, ma chère amie, que je serai aise de vous voir! Vraiment, je pleurerai bien. Tout me fait fondre en larmes... » Elle a pleuré pour la mort de La Troche, lieutenant des chevau-légers du Dauphin, tué au combat de Leuze, le 19 septembre; elle a pleuré du chagrin du gentilhomme qui est venu annoncer la nouvelle à Mme de La Troche : « ... ce qui m'a rejetée dans les larmes; j'y retombe bien toute seule! » Elle ajoute, par un retour de sa gaieté : « Ma petite-fille est louche comme un chien. Il n'importe : Mme de Grignan l'a bien été; c'est tout dire. Me voilà à bout de mon écriture, et toute à vous plus que jamais, s'il est possible. » Sa divine raison subit les à-coups de la maladie. Elle a bien de la grâce, dans sa vivacité quasi-fébrile.

Ce fol Ménage, qui s'est vu refuser la permission de faire le portrait de son amie, nourrit un autre projet qu'il n'ose pas lui confesser : de publier sa correspondance avec les savants de toute l'Europe et de ranger parmi les savants Mme de La Fayette. C'est pour cela qu'il a redemandé les lettres latines; et, les lettres qu'il écrit à son amie présentement, il les refait déjà, il les arrange, les réunit. Ce mot, en écrivant, lui échappe : « vos belles et éloquentes lettres... » Elle se récrie : « Où pouvez-vous prendre, bon Dieu, que mes lettres sont belles et éloquentes? Elles ne le peuvent jamais être, quelque soin que vous ayez pris de m'apprendre à écrire; mais c'est toujours de fort mauvaises lettres, que des lettres dictées tant que la main

d'un secrétaire peut aller... » Sans éloquence ni beauté de recherche, sa lettre, même dictée, a le charme de la simplicité, du naturel et est le signe de son âme. Il s'agit d'un M. du Bois, « excellent poète latin », disait Ménage, et sur qui Ménage comptait pour expliquer à Mme de La Fayette un passage de Cicéron qu'il lui avait cité; or, M. du Bois est à la campagne : « Sitôt que je le verrai, j'éclaircirai ce que vous me mandez; mais je puis vous répondre par avance que ce qui vous a fait peur ne doit point vous en faire et n'est causé que par sa disposition naturelle à s'en aller de tous les lieux où il est. Je n'ai pas encore perdu tout mon latin et j'écorche la citation de Cicéron que vous me marquez; mais je me la ferai expliquer bien nettement par M. du Bois. C'est une plaisante chose, que vous me renvoyiez à quelqu'un pour expliquer du latin. Je ne vous parlerai plus de ma mort, puisque vous ne le voulez pas; mais ma santé, qui est très mauvaise, et la vôtre, qui est très bonne, pourraient bien rendre la durée de nos vies égale tout au moins. Ainsi je n'ai pas grand tort de vous en parler comme d'une chose que vous pouvez voir; on ne meurt de la mort de personne. » Petites choses : « Je vous ai bien prié de ne m'écrire qu'une fois la semaine à votre commodité, mais sans conséquence pour les lettres de traverse... Simon et son frère me paraissent de très honnêtes gens; je vous trouve heureux de les avoir. Je renouvelle mes connaissances avec vos domestiques. Ils m'étaient bien connus, autrefois. Adieu, monsieur; je suis assurément à vous comme je l'étais autrefois, et plus si c'est possible. » En post-scriptum, des nouvelles, et des remerciements à M. Perrault le Moderne pour sa *Grisélidis*.

*
* *

En dépit de ces bonnes lettres, si parfaitement amicales, il arrivait que Ménage, retournant à une ancienne manie pour quoi naguère on le grondait, se crût négligé, se crût délaissé. Il faut alors que Mme de La Fayette se fâche, comme elle fait un dimanche matin, le 21 octobre de cette année 1691 : « Quoique je sois accablée de vapeurs et qu'elles me causent un gonflement d'entrailles qui m'est un nouveau mal et auquel il ne m'est pas possible de résister, je n'oublie point que, par votre dernière lettre, vous mettiez encore mon amitié en doute. Est-il

possible que vous me fassiez cette injustice? Je ne saurais le croire; mais je vous prie néanmoins de me bien assurer que vous en êtes persuadé... » de mon amitié : elle dicte, elle ne voit plus sa phrase et les mots la trompent... « Si vous aviez ce doute, mes vapeurs en augmenteraient beaucoup. » En telle aventure, autrefois, Ménage recevait une autre semonce; alors, il boudait, durant des jours. Ce n'est plus cela ; ces deux amis n'ont plus ni l'entrain ni le temps d'éterniser une chamaillerie : et, si Mme de La Fayette, en menaçant Ménage d'une augmentation de ses vapeurs, joue sa polémique, elle ne dit aussi que la vérité.

Le lendemain, Ménage répond, sans mauvaise humeur ni feinte susceptibilité, mais doucement et sagement : « Comme je ne recevais point de vos nouvelles et que je suis un homme tout propre à être oublié, j'appréhendais que vous ne m'eussiez oublié ; et vous pouvez bien croire, madame, que cette appréhension ne me tourmentait pas peu. Mais enfin, madame, je vois par la lettre que vous me fîtes hier l'honneur de m'écrire, que vous vous souvenez toujours de moi et que vous vous en souvenez obligeamment. J'en ai une joie extrême. J'avais bien besoin de cette joie, pour l'opposer à l'affliction que m'a donnée l'endroit de votre lettre où vous me dites que votre santé est moins bonne qu'à l'ordinaire. » Elle en a dit bien davantage. Est-ce afin de rassurer son amie, que Ménage diminue ainsi la redoutable vérité ? ou bien afin de ne pas exciter la malchance, comme on apaise les furies en les appelant bienveillantes ? ou bien est-ce une rédaction d'apparat qu'il a faite pour son recueil ? Je n'en sais rien. Mais il passe à d'autres soucis et curiosités : « Il y a trois ou quatre ans que vous faisiez travailler à la généalogie de la maison de La Fayette. Cet ouvrage est-il achevé ? S'il est achevé, je vous prie de me le prêter pour deux ou trois jours. J'aime extrêmement les généalogies ; et j'en ai été fou autrefois... » Pour finir, et très longuement, il affirme sa fidèle amitié ; des lignes, des lignes, et enfin : « Je vous aime toujours de toute ma force et mon amitié pour vous dément l'axiome qui dit que les choses violentes ne sont pas de durée. Adieu, madame. Jugez par la longueur de mes lettres du plaisir que j'ai à vous entretenir. » Sans doute ; mais aussi d'une façon terriblement lourde et lente qu'il a de mettre les mots en masse les uns sur les autres !

Mme de La Fayette fut quelques jours, onze jours, sans

répondre à Ménage. Elle lui écrivit l'une de ses plus jolies lettres, pleine de renseignements et de sentiments. C'est à cause de ses vapeurs, qu'elle n'a pas écrit; et, sur les vapeurs, elle se lance à une diatribe excellente : « C'est un chien de mal, que les vapeurs ; on ne sait d'où il vient ni à quoi il tient ; on ne sait que lui faire, on croit l'adoucir, il s'aigrit. Si jamais je suis en état d'écrire, je ferai un livre entier contre ce mal-là. Il n'ôte pas seulement la santé, il ôte l'esprit et la raison. Si jamais j'ai la plume à la main, je vous assure que j'en ferai un beau traité... » C'est un peu l'entrain, c'est un peu le tour de M[me] de Sévigné, pour un instant, mais avec moins d'exubérance. Et, quant à la généalogie, elle n'est point avancée du tout. Elle est restée, la généalogie, au XIV[e] siècle, où il y a un maréchal que M[me] de La Fayette a retrouvé dans les papiers des comtes de Lyon. Elle a consulté avec profit le cartulaire de Sauxillanges. Elle n'en fera pas davantage : « En l'état où est ma pauvre tête, je ne travaillerais pas à leur généalogie... » de ses enfants... « quand ils seraient princes du sang. Il faut qu'il vienne après moi quelqu'autre madame de La Fayette qui fasse ce que je n'ai pu faire... » Et voici que, songeant à cette autre M[me] de La Fayette, elle songe à elle-même et se rend justice, avec une exacte fierté où il y a de la mélancolie qu'elle relève de badinage dans les mots : « Elle ne fera pas mal, pourvu qu'elle en fasse autant que moi. Je m'admire quelquefois toute seule ; je ne crois pas aussi avoir bien des camarades en cette occupation : cependant je trouve que je dois être admirée. Trouvez m'en une autre qui eût une figure comme la mienne... » elle sait bien qu'elle était jolie... « et tournée en bel esprit comme vous m'y aviez tournée... » Souvenirs! et c'est Ménage qui l'a donc tournée, comme elle dit, au bel esprit... « et qui ait aussi bien fait pour sa maison... » elle dicte et ne s'aperçoit pas que sa phrase s'est rompue... « sont des choses assez rares rassemblées. Il résulte de tout cela que je n'ai plus le sens commun. Je vous assure que c'est un bel exemple à qui en voudrait faire un bon usage. Je voudrais bien en pouvoir profiter ; mais c'est une grâce qu'il faut demander à Dieu. Adieu, monsieur. Merveille ou imbécile, je suis toujours également à vous et plus touchée de votre amitié parce que j'en suis moins digne par bien des côtés ; mais je la mérite pour en savoir connaître le prix et par sentir le prix

tel qu'il est. » Sa divine raison, qui s'est donné ce témoignage, s'amuse à quelque renoncement.

Ménage répond le lendemain : « Madame, il y a onze jours deux heures et deux minutes, que vous me mandâtes par Simon, le jour qu'il vous rendit ma dernière lettre, que vous m'écririez le lendemain. J'attendis votre lettre tout le lendemain, de moment en moment, avec une très grande impatience. Ne l'ayant point reçue... » Est-ce qu'il n'a pas reçu la lettre que l'on vient de lire? Voilà l'incertitude sur laquelle Ménage établit son fort badinage... « et, huit jours durant, n'ayant point de nouvelles de votre part, je crus que vous étiez retombée dans vos vapeurs, ce qui m'affligea sensiblement... » Mais il a vu M. du Bois, lequel avait vu Mme de La Fayette et, l'ayant vue, disait qu'elle se portait bien. Il fallait en être content; Ménage avoue qu'il en fut affligé : du moment qu'elle se portait bien, et si elle ne lui écrivait pas, elle l'avait donc oublié. Cette pensée l'occupa toute la nuit. Le lendemain, il écrivit une longue lettre : il la relut et s'aperçut de son extravagance. Il considéra que Mme de La Fayette, pour ne pas écrire, avait pu être empêchée par des affaires. Il déchira l'extravagante lettre. Et : « Je me disposais, hier après dîner, à vous en écrire une autre, lorsque je reçus celle que vous m'aviez écrite le matin, par laquelle j'appris en effet que vous vous souveniez toujours de moi, et que vous vous en souveniez même très obligeamment... Jugez, madame, ce que peut une lettre si obligeante sur un cœur aussi tendre et aussi reconnaissant que le mien... » Il regrette que Mme de La Fayette n'ait pas achevé la généalogie de sa maison; il lui offre de l'aider à cet ouvrage. Enfin : « Vous êtes au reste bien fondée à vous admirer touchant les avantages que vous avez procurés à vos enfants; et, quand je suis sur vos louanges, je n'oublie pas cet article-là. » Il ne faut pas l'oublier; car il complète le portrait de cette femme très variée.

Le même incident qui s'était produit pour Ménage, d'écrire et de réclamer une lettre quand la lettre cheminait, et de la recevoir après avoir écrit, se produisit aussi pour Mme de La Fayette. Elle écrit à Ménage, le 10 novembre : « Vous n'envoyez plus savoir de mes nouvelles? Me croyez-vous guérie? A un autre, je demanderais s'il m'avait oubliée; mais ce serait un crime à moi de vous soupçonner d'oubli. Je suis toujours fortement enrhumée : c'est un grand surcroît à mes autres maux,

dont il me semble que je suis un peu mieux. Adieu, mon cher monsieur; toute à vous, et de tout mon cœur. » Et puis, en post-scriptum, et un peu en vrac : « Ma réponse était faite avant que j'eusse reçu votre lettre. Je ne sais point l'étymologie de falbala. Tout ce que j'en sais, c'est que M. de Langlée est père de ce mot et je crois qu'il est né dans sa tête. M. de Catinat ne vient point. M. de Chamlay est allé en Savoie : à ce que l'on croit, pour raisonner avec lui. Les autres disent qu'il doit passer à Rome; les affaires y sont plus troublées que jamais. » Voilà les nouvelles.

Catinat, depuis le printemps de la précédente année, commandait l'armée d'Italie. De grands succès qu'il avait remportés sur les troupes du duc de Savoie lui valaient, le 19 août 1691, une lettre du Roi et ce témoignage : « Croyez qu'on ne peut être plus satisfait que je le suis de vous. » Cependant, il n'avait pu empêcher qu'une garnison française, enfermée dans Carmagnole et assiégée, ne dût capituler après une belle défense, au mois de juin. Cet échec n'ébranla pas son crédit auprès du Roi. Mais on fit bien tout ce qu'on put à cette fin. Il ne manquait pas d'envieux et il n'était pas en bons termes avec M. de Feuquières, gouverneur de Pignerol, qui tâcha de le desservir, par l'intermédiaire de Pomponne. Liée avec Pomponne, Mme de La Fayette en fut informée et, très liée avec Croisilles et Catinat, elle en informa celui-ci : « J'ai été bien surpris de voir ce que me mandait Mme de La Fayette sur M. de Pomponne », écrit Catinat à son frère Croisilles, le 29 septembre 1691. Et, du camp de Saluces, le 6 octobre : « J'ai eu une pensée, depuis que je t'ai écrit... Au moyen de Mme de La Fayette, tu as su que M. de Pomponne croyait que j'eusse une médiocre considération pour M. son fils et que je ne lui en eusse pas fait de compliment sur son retour dans le ministère. Rien n'est plus faux; mais je me défie que c'est un artifice de M. de Feuquières, qui est le premier homme du monde pour pareille manigance et supercherie. Nous ne sommes guère bien ensemble. Parles-en à Mme de La Fayette; peut-être éventeras-tu que c'est une pièce de M. de Feuquières... » Le 10 octobre, écrivant à Mme de Sévigné, Mme de La Fayette dit que Croisilles l'est venu voir de Saint-Gratien : je ne sais s'il avait déjà reçu la lettre de son frère; mais il était alors en relations fréquentes avec Mme de La Fayette. Et, le 31 octobre, Catinat lui écrit :

« Tu m'as fait plaisir de faire remonter jusqu'à M. de Pomponne ce que je t'ai mandé. » C'est évidemment Mme de La Fayette qui se voulut bien charger de la commission ; et l'on voit comme, à cette époque où elle était si malade, elle conserve son obligeance, beaucoup de crédit en haut lieu et le goût de cette activité-là.

Louis XIV avait envoyé Chamlay à Catinat, porteur de cette lettre de sa main : « A Versailles, le 26 octobre 1691. Chamlay vous dira le sujet de son voyage ; je ne laisse pas de le charger de voir avec vous ce que vous voyez de bon à faire pour la campagne prochaine et les fortifications des places. Vous l'instruirez de ce que vous croirez de plus utile pour le bien de mon service, et gardez le secret sur le sujet pour lequel je l'envoie. » Or, afin de prendre les ordres du Roi, peut-être aussi afin de se défendre contre l'effort sournois des envieux, Catinat comptait alors venir à Paris. La lettre du Roi, qui lui annonce l'arrivée de Chamlay, coupe court à ce projet. Il écrit donc à son frère, le 31 octobre : « Comme j'ai tenu le Roi dans le courant de cette campagne et que j'ai pu en donner des idées à M. de Chamlay, et de la nature de cette guerre, Sa Majesté me paraît très contente de la conduite que j'ai tenue... J'oubliais de te dire que je n'irai point à la cour et que j'ai déjà un ordre pour me tenir sur la frontière pendant l'hiver... » C'est la nouvelle que Mme de La Fayette tient de Croisilles et communique à M. Ménage.

Quant à l'étymologie de falbala, Ménage, dans une lettre qui est perdue, l'avait demandée à Mme de La Fayette. Il aimait les étymologies autant que les généalogies et voulait que l'on eût ses toquades. Il s'occupait alors de corriger et augmenter ses *Origines de la langue françoise*, son premier ouvrage, qu'il avait publié en 1850 et qui garde le mieux sa mémoire. Sous le titre de *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue françoise*, la nouvelle édition qu'il avait préparée ne parut qu'après sa mort, en 1694, et par les soins du dépositaire et légataire de ce qu'il avait de plus précieux, nommé Simon : sans doute le secrétaire qui lui portait ses lettres à Mme de La Fayette. Or, *falbala* ne se trouve pas dans l'édition de 1850. Mais la seconde édition, faite d'après les « marges et papiers » de Ménage, dit : « Falbala, voyez passecaille. » Et passecaille? Ménage cite M. de Caillière et son traité des *Mots à la mode :* c'est un courtisan, qui a enrichi notre langue de ce beau mot

de falbala. Et Ménage : « Ce courtisan, c'est M. de Langlée... Il l'en a enrichie sans y penser. Voici l'histoire. M. de Langlée était avec une couturière qui lui montrait une jupe au bas de laquelle il y avait une de ces bandes plissées; il lui dit en raillant que ce falbala était admirable et il lui fit accroire qu'on appelait ainsi à la cour ces sortes de bandes. La couturière apprit ensuite ce mot à une de ses compagnes qui l'apprit à une autre; et ainsi de main en main ce mot a passé dans l'usage. » Il est possible que ce soit Mme de La Fayette qui ait rappelé à Ménage, non pas l'anecdote, mais le nom de M. de Langlée.

L'anecdote, Mme de La Fayette ne s'était point avisée de la raconter, soit qu'elle crût que le nom de M. de Langlée suffirait à Ménage, ou qu'elle fût un peu pressée. Sa lettre a quelque chose de hâtif, dont Ménage se dépita. Et il le dit, le fol ! et demanda si sa lettre avait déplu. De sorte que Mme de La Fayette lui répliqua : « Je vous rends vos paroles. Ma lettre d'avant-hier ne dut pas vous déplaire ; du moins, ce n'était pas mon intention, qu'elle vous déplût. Je voulais seulement vous faire quelques doux reproches de n'avoir point envoyé savoir de mes nouvelles, voyant que je ne vous écrivais pas. M. Simon vous dira si j'ai bon visage et si je me plains mal à propos... » Ménage l'impatiente un peu ; elle se radoucit pourtant : « Donnez-moi, je vous en prie, de temps en temps de vos nouvelles ; elles me sont toujours très chères. » Va-t-il le croire ?

Il se plaignit d'être si vieux, si vieux... Et elle : « C'est bien à vous à parler des maux de la vieillesse, vous qui n'en avez aucun. Vous êtes déboîté : mais on l'est jeune comme vieux. J'ai cent ans, au prix de vous, par mille maux que j'ai qui attaquent le corps, et par l'accablement des vapeurs, qui accablent non seulement l'esprit, mais qui l'ôtent entièrement. Voyez que voilà un joli état. Quand je vous mande que je me porte mieux, c'est à dire que je ne suis pas entièrement accablée ; mais, si je ne le suis pas aujourd'hui, je suis assurée de l'être demain. Il ne me reste rien de bon, que le dormir; mais ce n'est pas toujours, que je dors bien. » Suivent quelques nouvelles : mondaines, comme le prochain accommodement de Mmes de Tresselle et de Liancourt; politiques aussi, comme la « sottise » que l'on a faite en ne s'avisant pas de régler le sort

de nos vaisseaux, quand on a signé la capitulation de Limeric.

Elle dut s'attendre à une jérémiade de Ménage et la reçut en effet : « Comme nous croyons volontiers ce que nous souhaitons ardemment, il est vrai, madame, que je crois volontiers que vous vous portez bien, quand vous me mandez que vous vous portez mieux. Mais il est vrai aussi, madame, que vos maux occupent mon esprit, que je n'ai pas le loisir de plaindre les miens, et d'un autre côté, dans l'état où vous êtes, il me siérait mal de plaindre d'autres maux que les vôtres. Mais, si vous étiez en parfaite santé, je croirais être en droit de vous dire qu'il n'est point de moment dans le jour que je ne souffre. Et, quand ma mauvaise cuisse ne me ferait d'autre mal que de m'empêcher de vous voir, vous, madame, qui êtes la personne du monde que j'honore et que j'estime davantage et que je souhaiterais le plus de voir, ce mal-là ne serait-il pas trop douloureux ?... » Mais oui ! Elle a été un peu dure; elle était capable de l'être, comme les personnes très sensibles et qui soudain sont à bout de leur sensibilité. Il est, pour le reste de ses jours, attaché à une chaise et ne s'en plaint grièvement que par le regret de n'aller pas voir son amie... Une poignée de nouvelles, en échange de celles qu'il a reçues; et puis, tout bonnement, « tout à vous ». Elle n'avait pas mérité davantage, ce jour-là.

Elle eut à s'en apercevoir ; et, pour se faire pardonner, elle se mit à la recherche des fameuses lettres latines... « Samedi... » c'est le 24 novembre... « voilà ce que j'ai trouvé de vos lettres latines. La date n'est pas honorable pour ma jeunesse; mais la date m'est honorable pour marquer l'ancienneté de l'amitié que vous avez pour moi. » M. Ménage sera content.

M. Ménage est content : « Madame, j'ai lu avec plaisir mes lettres latines que vous m'avez renvoyées. En outre qu'elles sont pleines de vos louanges, et que je ne lis rien avec plus de plaisir que vos louanges, elles m'ont fait ressouvenir agréablement du temps que j'avais l'avantage de ne vous être pas inutile dans vos études... » Est-ce tout? A vrai dire, non : « J'y ai aussi lu avec plaisir ce qui est dit de Chloé... » Veut-on se souvenir de Chloé, de l' « amitié émue » qu'il avait pour cette belle, en ce temps-là ? Il la prônait fort dans le monde. Et M. de La Rochefoucauld lui demanda qui était sa préférée, d'elle ou de Mme de La Fayette. Il dit que c'était Chloé. M. de La

Rochefoucauld le dit à Chloé; elle, maligne, repartit que M. Ménage avait donné à Mme de La Fayette une contre-lettre. Souvenirs!... Et il y a, de tout cela, trente ans l'année prochaine qui est proche.

Dernière lettre de l'année; Mme de La Fayette écrit à Ménage : « Ma santé est pire que jamais. J'ai tant de maux que je ne puis vous en rendre compte. Cependant, je vais toujours; mais aussi je ne vais pas loin, car je n'ai presque point de jambes. J'ai céans toute ma famille. Mon fils est revenu de l'armée. Il ne se porte pas trop bien, non plus que moi. Il a une colique qui le tourmente et eut, avant-hier, un accès de fièvre : nous verrons aujourd'hui si ce sera la tierce... » Armand de La Fayette a pris la maladie au service et ne guérira pas; il n'a guère plus de deux ans à vivre et, tout récemment brigadier des armées du Roi, mourra l'année après sa mère, le 12 août 1694... « J'ai aussi sa femme, qui ne se remet point de sa couche... » Elle s'en remettra; mais elle mourra, le 14 septembre 1712, ayant de peu passé quarante ans... « Mon fils l'abbé est arrivé de Normandie depuis deux ou trois jours. Sa santé est parfaite. Je n'ai rien à en dire; il est à Versailles présentement et vous verra sitôt après son retour... » Celui-là vivra jusqu'au 2 mai 1729 et passera soixante et onze ans... « J'ai écrit à M. de Segrais que vous l'aviez fait recommander au président de Rouen... » Segrais a neuf ans devant lui... « Je vous remercie de m'avoir retrouvé cette stance de l'Arioste de Zerbin, que j'avais tant d'envie de trouver. Avez-vous vu le livre de M. d'Avranches du Paradis terrestre ? Je vous fais là une sotte question : puisqu'il m'a envoyé ce livre, il ne faut pas douter qu'il ne vous l'ait aussi envoyé. Toute à vous, monsieur, et de tout mon cœur, au pied de la lettre. » M. Huet, qui a soixante et un ans à peine passés, vivra encore tout près de trente ans. Il a été nommé à l'évêché de Soissons il y a six ans et tout de suite a permuté avec l'évêque d'Avranches. Mais les brouilleries de la Cour de France avec celle de Rome font qu'il n'en finit pas de recevoir ses bulles et ne sera point sacré avant l'année prochaine. Il vient de publier, — l'achevé d'imprimer est du 20 novembre, — son *Traité de la situation du paradis terrestre*, qui est un savant ouvrage de géographie sacrée, l'un de ses rares ouvrages qui soient écrits en notre langue et que, d'ailleurs, il va traduire en latin. Je ne sais si Mme de La Fayette

l'a lu, même en français; le souvenir, en tout cas, donne de l'agrément au présent de M. Huet.

Et l'année est finie. Voici l'année que va mourir M. Ménage.

***

Dès le début de cette année, le 27 janvier, tel est le sentiment de Mme de La Fayette; elle écrit à Mme de Sévigné, qui s'attarde en Provence : « Hélas! ma belle, tout ce que j'ai à vous dire de ma santé est bien mauvais. En un mot... » car elle est trop lasse, on le voit, pour en dire long... « je n'ai repos ni nuit ni jour, ni dans le corps ni dans l'esprit. Je ne suis plus une personne ni par l'un ni par l'autre. Je péris à vue d'œil. Il faut finir quand il plaît à Dieu ; et j'y suis soumise. L'horrible froid qu'il fait m'empêche de voir Mme de Lavardin. Croyez, ma très chère, que vous êtes la personne du monde que j'ai le plus véritablement aimée. » Elle le dit au passé, n'étant presque plus de ce monde. Et elle ne dit pas « le plus aimée », mais « le plus véritablement ». Si défaillante qu'elle soit, le souci de l'exacte vérité la tient encore. Elle a fait le tour de ses amitiés : elle en a trouvé de plus vives peut-être, moins sûres et moins vraies que celle qu'elle a eue pour Mme de Sévigné. De quelques autres amitiés, elle a sans doute vu la vanité, dont elle garde la tristesse, ajoutée à toutes ses tristesses et à la somme de sa tristesse.

Elle a pourtant de l'amitié pour le vieux Ménage, un peu falot, fidèle et tendre, et lui écrit, au printemps et au commencement de l'été, comme ceci. Un vendredi matin : « Il y a trop longtemps que je ne vous ai mandé de mes nouvelles; il m'en ennuie. Ma santé est toujours d'une langueur à faire pitié. Je dors très mal... » Elle disait, peu de mois passés, qu'elle n'avait plus que cela de bon, le sommeil... « Je mange de même. Je suis aussi d'une maigreur aussi excessive, que la graisse dont j'étais, lorsque nous allâmes en Anjou... » Il y a trente-neuf ans passés, de ce voyage d'Anjou!... « Je suis toujours triste, chagrine, inquiète; sachant très bien que je n'ai aucun sujet de tristesse, de chagrin ni d'inquiétude, je me désapprouve continuellement : c'est un état assez rude. Aussi ne crois-je pas y pouvoir subsister; et je vous assure que je ne me crois pas plus en droit que vous de faire un bail de six ans... » Le pauvre Ménage, qui avait cru s'entendre avec les héritiers de M. Parfait pour

demeurer dans sa maison après la mort de son ami, se voyait déçu... « Je suis fâchée que vous délogiez, premièrement parce que ce vous est une très grande peine; et, de plus, c'est que je connaissais votre logement et que mon imagination savait où vous prendre... » Maintenant qu'ils ne bougent plus ni l'un ni l'autre et ne se voient qu'en imagination, chacun chez soi!... « Vous avez autrefois conduit mes lectures, du temps que je lisais pour apprendre quelque chose. Présentement, je ne lis point et je ne veux rien savoir; mais souvent je fais lire, pour m'amuser et pour m'endormir. Indiquez-moi quelques livres. Il faut qu'ils soient de narration : un livre de raisonnement emporterait mon pauvre esprit dès la première période. La faiblesse de mon esprit et de mon corps est une chose surprenante. Adieu, mon cher monsieur. Notre amitié ne finira que quand nous finirons. » Je ne sais pas les livres que donna le vieux Ménage à son amie pour l'amuser et l'endormir.

Un samedi matin : « En songeant à ma conscience, je songe toujours à vous, non pas comme un devoir à quoi je manque : je me reproche, au contraire, de ne pas satisfaire à tous mes devoirs comme je satisfais à celui-là; et j'y satisfais assurément par la parfaite estime que j'ai pour vous, par une reconnaissance très sincère et par une amitié très véritable. Vous savez bien qu'on ne choisit pas ces jours-ci pour ne pas dire la vérité... » Elle écrit, sans doute, pendant la semaine sainte... « Ainsi, vous devez croire que je ne mens pas, en vous assurant que j'ai pour vous tous les sentiments que je viens de vous dire. Votre procès et votre déménagement me fatiguent pour vous... » Pauvre Ménage, qui a un procès, comme si le déménagement ne suffisait pas! Avec les héritiers de M. de La Vieuville, peut-être... « Dieu me garde d'en avoir autant à faire : ce serait pour moi comme si j'avais l'État à gouverner. Je suis présentement d'une parfaite incapacité... » Comme elle est changée! un procès lui fait peur... « Si je deviens aussi imbécile entre ci deux ans que je le suis devenue depuis les deux dernières années, il n'y aura guère de femme en France qui se puisse vanter d'être plus imbécile que moi. Adieu, monsieur. Quand il y a longtemps que je ne vous ai fait écrire, il m'en ennuie; et je suis pas contente de vous faire des compliments par M. Simon. » Elle garde un joli tour de l'esprit, dans l'imbécillité!

Elle n'est pas si imbécile et si éloignée du souvenir de la

chicane qu'elle n'essaye pas de seconder son vieil ami dans cette affaire. C'est elle, à présent, qui fait pour lui ce qu'il faisait pour elle du temps qu'elle était chicanière. Elle a recours à « une nièce de M. Pascal, très digne nièce de son oncle », et celui-ci envoie au juge le billet de Mme de La Fayette. « Je m'étais bien doutée qu'elle le lui enverrait. Je l'avais écrit dans cette pensée; j'y avais marqué tout ce que je dois à votre amitié depuis tant d'années et l'intérêt sensible que je prends à ce qui vous regarde. Je parlais de la justice de votre cause; enfin j'y avais mis tout ce que j'avais cru de meilleur. Hélas! que ne ferais-je point pour votre service; que n'avez-vous point fait pour le mien; combien de pas vous ai-je coûtés, sans compter les larmes que je vous ai coûtées aussi! Mais une reconnaissance, à mon âge, n'est pas d'un grand prix. Ma santé est un peu meilleure qu'elle n'a été. Je suis toute à vous. » Les larmes de M. Ménage, au temps des enchantements et tournements de cervelle!...

Ménage trouva un logement, non loin de celui qu'il occupait naguère avec son bon ami M. Parfait, toujours au cloître Notre-Dame, et fit son déménagement. Il en informa son amie; elle le complimenta ainsi : « Je vous écris aujourd'hui, quoique je sois dans un de mes plus méchants jours; mais je veux vous dire combien j'ai de joie de vous savoir bien logé, agréablement par vos belles vues, et agréablement par votre hôte. Je n'en suis point connue; mais je vous prie de lui faire mes compliments et de l'assurer que par vous je suis fort sa servante... » Deux amis de M. Ménage, le Père Bouhours et l'abbé Régnier, souhaitaient de voir ou de revoir Mme de La Fayette; elle éconduit l'un et accueille l'autre : « Je n'ai jamais vu le Père Bouhours, et je suis trop vieille pour commencer des connaissances; mais vous me ferez un vrai plaisir de me conserver ses bonnes grâces... » Peut-être craint-elle d'avoir à épiloguer avec le Père Bouhours des objections qui ont été faites à *la Princesse de Clèves*, et attribuées à ce Père; tout cela est loin d'elle et l'ennuie : elle n'aimerait pas à dire ou à nier sans vérité qu'elle fût l'auteur de ce roman... « Pour M. l'abbé Régnier, je l'ai fort connu autrefois et je l'ai toujours fort estimé. S'il se souvenait assez de moi pour me vouloir faire l'honneur de me venir voir, j'en serais très aise et vous me ferez plaisir de l'en assurer de ma part. Je suis si mal

aujourd'hui que je ne puis vous en dire davantage. Toute à vous. » Ménage avait en grande estime l'abbé Régnier, qu'il appelait « excellent critique ». Cet abbé, membre de l'Académie de la Crusca, comme Ménage, avait traduit Anacréon, s'il vous plaît, et en vers italiens.

Il vint voir Mme de La Fayette, qui en informa Ménage, un samedi matin; elle lui dit, en même temps : « Je n'ai point de vos nouvelles; il faut que je vous en demande et que je vous donne des miennes, quoique les miennes ne soient pas bonnes. J'ai toujours mes vapeurs, dont je suis accablée, et un gonflement d'entrailles qui devient quelquefois si cruel que je n'ai pas de repos : les jours que je n'ai pas celui de la nuit, il me semble que je vais mourir. Je n'ai néanmoins aucune fièvre; mais j'ai un estomac fort délicat, qui me rend dans une débilité mortelle. Voilà mon état, que je crois plus souffrant que dangereux. Mes jambes s'affaiblissent, en sorte que je ne puis presque plus me lever de mon siège ni marcher... » Ainsi Ménage, au cloître Notre-Dame. Et, du cloître Notre-Dame à la rue de Vaugirard, qui n'est pas loin, les deux amis ne voisinaient pas; les deux amis ne se reverront pas.

La lettre avant-dernière : « Je me suis récriée dès le commencement de votre lettre. Je prends deux verres d'eau de rivière tous les matins pour me rafraîchir; et elle me donne aussi plus de faim que je n'avais. Je dîne fort bien, pour moi qui ne suis pas naturellement grande mangeuse. Je prends un œuf frais à mon souper. Voilà ma journée. Je ne dors pas mal depuis quelques jours. Le dormir m'est absolument nécessaire. Je ne bois point de vin à mes repas; je n'en ai jamais bu : je l'ai essayé plusieurs fois, sans m'en trouver bien. Si vous écrivez à M. l'abbé Régnier, faites-lui des compliments de ma part. Vous ne sauriez lui en trop faire : c'est un homme tout à fait selon mon goût. J'enverrai demain chez M. Herbelot, afin qu'il me revienne voir; j'ai bien ouï parler de son mérite. M. Devaux m'a bien parlé de votre logement et de l'amitié que vous avez pour moi. Je n'ai appris nul détail du combat naval : il n'y a rien de certain... » C'est le désastre de la Hougue; et Tourville y perdit plusieurs vaisseaux... « Je ne vous dis point de ne pas douter de l'amitié que j'ai pour vous : je ne puis pas vous soupçonner d'en pouvoir douter. » Elle répond point pour point à une lettre de Ménage qui est perdue. Elle est fatiguée.

Enfin, la lettre la dernière, et qui est du jeudi 2 juillet de cette année 1692 : « Mme du Tot m'a écrit que M. l'abbé Ferrare était parti de Rouen pour venir ici, dans le moment qu'ils croyaient s'accommoder, et qu'il est parti en colère contre eux, les accusant de quelque chose qu'elle ne m'explique pas, qui regarde la fille de son tailleur ; mais elle m'assure qu'elle n'y a aucune part. Ainsi vous en pouvez répondre à M. l'abbé Ferrare, si vous le voyez ; et tâchez, je vous supplie, de lui radoucir l'esprit et de le porter toujours à l'accommodement. Vous savez combien les intérêts de Mme du Tot me sont chers. J'eus hier toute la joie que ma mauvaise santé me peut permettre de la prise de Namur. L'on ne sait point encore les raisons qui ont obligé les ennemis à la rendre si promptement ; l'on ne s'y attendait pas. Toute à vous. » Elle avait son fils devant Namur. C'est la dernière lettre ; et l'on aurait aimé que ce fût la plus tendrement amicale et qu'elle rendît mieux, comme de précédentes, le son d'une âme triste sous la menace et à l'approche de ses destins. « L'on ne s'y attendait pas... » Elle, non plus, ne s'y attendait pas, que ce fût la dernière ; et, faute de savoir, elle s'occupe de réconcilier Mme du Tot avec l'abbé Ferrare, nonobstant la fille du tailleur. La joie pour la prise de Namur, le plus de joie qu'en peut éprouver une malade, relève la fin de la lettre.

M. Ménage, dans son nouveau logement du cloître Notre-Dame, avait repris son train de vie casanière, et divertie cependant. On venait beaucoup le voir, surtout quand il faisait mauvais temps et que les gens n'étaient pas tentés de se promener ; de sorte qu'il modifiait ainsi un vers d'Ovide : *Tempora si fuerint lucida, solus eris*. « Quand il fait beau, chacun s'en va, disait-il, à la promenade, sans se soucier de ma cuisse démise qui ne me permet pas d'en faire autant. » Il était de bon accueil et affable ; il avait dans la mémoire « un fonds inépuisable de bonnes choses, qu'il débitait avec agrément ». Les visiteurs, s'il travaillait, ne le détachaient pas de sa besogne ; il les laissait causer entre eux et finissait d'écrire une lettre. Il avait dit qu'il faut mourir la plume à la main. Son badinage était ou orné ou farci d'une abondante érudition. Tout malade qu'il fût, il ne croyait pas beaucoup aux médecins, disant que ces gens n'avaient pu venir à bout de lui. On le louait de garder sa gaieté malgré ses maux : c'était, répondait-il, dans sa jeunesse qu'il

aurait fallu le voir! Il se souvenait d'avoir dansé au chant des vers d'Anacréon, au Jardin royal des Plantes, et se trouvait un prisonnier dans sa chambre. Il parlait beaucoup, se répétait un peu, réunissait aux inconvénients d'un bonhomme les manies d'un savant et avait pourtant de la gentillesse.

Il n'était pas dévot, mais libertin non plus. Sa correspondance avec Mme de La Fayette prouve que, dans ses dernières années, il vint à plus de religion. Il s'occupa aussi de laisser en ordre ses affaires. S'il accepta de se lancer dans un procès, quand il se trouvait trop vieux pour signer un bail de six ans, ce ne fut pas cupidité, mais juste soin de son posthume. Il prépara ses donations et legs. Par son testament, il récompensa ses domestiques, donna sa bibliothèque aux Jésuites de la maison professe de Saint-Louis, et mille livres à l'Hôtel-Dieu, autant à l'hôpital général, quatre cents livres à sa paroisse, le reste à ses neveux.

Il n'est pas mort de vieillesse, mais par accident, d'une maladie que son âge rendit plus grave. Il prit un rhume, en plein mois de juillet; le rhume tourna en fluxion de poitrine. On raconte, — seulement, c'est un de ses ennemis, un Bernier, l'auteur de l'*Anti-Menagiana*, — qu'il mourut « en vrai philosophe », et, à la lettre, ce n'est pas vrai; qu'il refusa de faire aucun remède et n'eut soin que de dire des bons mots. Il avait pris le rhume, dit ce Bernier, en restant sur le parvis Notre-Dame, pour éviter une dame importune, qui l'attendait chez lui dans la salle de son assemblée. Puis, à l'approche de la mort, il aurait dit plaisamment : « Hélas! faudra-t-il qu'on dise qu'une... » un mot sévère et vif pour dénigrer cette créature... « a été la cause de ma mort! » S'il plaisanta ainsi ou autrement, c'est assez bien dans son caractère. En outre, il fit appeler un de ses parents du côté de sa mère, le Père Ayrault, jésuite, et il lui fit sa confession. Il mourut en bon chrétien, le 23 juillet, vingt-trois jours avant quatre-vingts ans. Le service fut célébré le vendredi 25 juillet à l'église Saint-Jean-le-Rond, où il fut inhumé. Le billet d'enterrement dit que « les dames s'y trouveront, s'il leur plaît ». Et c'est bien; car il les avait aimées. Celle qu'il avait aimée entre toutes, Mme de La Fayette, ne put certainement pas y être.

C'est dommage qu'il n'y ait pas une lettre d'elle à Mme de Sévigné sur la mort de leur vieil ami. Je crois qu'au mois de juillet 1692 Mme de Sévigné, de retour à Paris, voyait Mme de La

Fayette assez souvent pour qu'elles n'eussent point à s'écrire. Mais, le regret de Mme de La Fayette, on l'imagine très bien, selon les signes de véritable amitié qu'il y a dans ses lettres à Ménage. Il était son plus vieil ami, un peu absurde, mais fidèle jusqu'à la dévotion; et c'était, avec lui, tous les souvenirs de son existence qui s'écroulaient. La mélancolie où elle s'attristait dut redoubler de cette mort, et les derniers mois de sa vie en être encore plus sombres.

La *Gazette* annonça la mort de M. Ménage comme d'un homme « connu depuis cinquante ans dans toute l'Europe pour sa grande littérature et par un grand nombre d'ouvrages en plusieurs langues qu'il a donnés au public ». Ses amis avec lesquels il avait le plus d'habitude et les derniers fidèles de sa Mercuriale devenue à peu près cathémérine, M. Baudelot, M. Galland, M. de Launay, professeur de droit français, M. Mondin, M. Pinsson, M. Boivin, M. de Valois, M. Dubos et M. de Boudeville, résolurent de réunir leurs souvenirs de M. Ménage pour composer le *Menagiana, sive excerpta ex ore Ægidii Menagii*, et le publièrent l'année suivante. On prête à Segrais ce propos : « Où trouvera-t-on des poètes comme M. Ménage, qui fassent de bons vers latins, de bons vers grecs et de bons vers italiens? C'était un grand personnage, quoi que ses envieux en aient voulu dire. » Enfin, M. Huet, dans ses *Mémoires*, note la mort de Ménage comme celle de son ami le plus intime, son ami depuis sa jeunesse; il l'appelle « juge et compagnon de mes études ». Il vante la politesse de M. Ménage, son urbanité, l'agrément de son esprit, le sel de sa conversation.

Après la mort de Ménage, il n'y a plus aucune lettre de Mme de La Fayette à personne; et l'on ne sait plus rien d'elle jusqu'à sa mort.

Elle continue, autant qu'elle le peut, de veiller à ses affaires et d'administrer ses biens. Elle signe des baux : l'un, le 3 novembre 1692, relatif à une carrière sise au-dessous de la butte de Chaumont; un autre, le 29 janvier 1693, relatif à une maison sise rue Coquillière, dans la paroisse Saint-Eustache. Mais, au mois de mars, d'autres baux, relatifs à la terre d'Espinasse et au domaine de La Fayette, sont faits par son fils Armand, qui probablement la remplace parce qu'elle est trop malade.

Elle se confessa et communia le jour de la Fête-Dieu, qui

fut le jeudi 21 mai, cette année-là. Elle avait accoutumé de faire cette communion à la Pentecôte. Ce fut son dernier acte de lucidité avant de perdre connaissance; de sorte que ses amis et Mme de Sévigné regardèrent comme le signe d'une vraie prédestination l'idée qu'elle avait eue d'ajourner l'accomplissement de son devoir religieux.

Elle eut pour la soigner, dans les derniers temps, cette Mlle Périer qu'elle appelait, en écrivant à Ménage, « digne nièce de M. Pascal », et qui, avec une charité dont Mme de Sévigné dit qu'elle l'aimera toute sa vie, ne la quitta ni le jour ni la nuit. Son fils, le colonel du régiment de la Fère, était en Allemagne. L'événement de sa mort fut le 25 mai 1693. Les convoi et enterrement furent faits le 27 mai, en présence de deux amis, messire Antoine Baillardeau, prêtre de Saint-Sulpice, et M. Charles Fret, bourgeois. Le service fut célébré le 1er juin à Saint-Sulpice.

Dans son recueil généalogique, le Père Léonard dit qu'elle mourut d'apoplexie; et il ajoute : « Elle avait infiniment de l'esprit et était visitée par les personnes de la plus grande qualité de la cour et par les beaux esprits de la ville, qui se faisaient un grand honneur de l'approbation qu'elle donnait à leurs ouvrages. Elle entretenait un grand commerce de lettres avec M. Ménage, l'un et l'autre étant malades. Il y avait longtemps qu'elle ne sortait point de sa chambre. » Le *Mercure galant* du mois de juin consacre une notice à cette femme « tellement distinguée par son esprit et par son mérite qu'elle s'était acquis l'estime et la considération de tout ce qu'il y avait de plus grand en France. Lorsque sa santé ne lui a plus permis d'aller à la cour, on peut dire que toute la cour a été chez elle; de telle sorte que, sans sortir de sa chambre, elle avait pourtant un grand crédit, dont elle ne faisait usage que pour rendre service à tout le monde. On tient qu'elle a eu part à quelques ouvrages qui ont été lus du public avec plaisir et admiration. »

Le plus touchant hommage lui est rendu par Mme de Sévigné, dans une lettre à Mme de Guitaut, du 3 juin 1693 : « Vous saviez tout le mérite de Mme de La Fayette ou par vous, ou par moi, ou par vos amis. Sur cela, vous n'en pouvez trop croire : elle était digne d'être de vos amies et je me trouvais trop heureuse d'être aimée d'elle depuis un temps très considérable.

Jamais nous n'avions eu le moindre nuage dans notre amitié. La longue habitude ne m'avait point accoutumée à son mérite : ce goût était toujours vif et nouveau. Je lui rendais beaucoup de soins, par le mouvement de mon cœur, sans que la bienséance où l'amitié nous engage y eût aucune part. J'étais assurée aussi que je faisais sa plus tendre consolation, et depuis quarante ans c'était la même chose. Cette date est violente, mais elle fonde bien aussi la vérité de notre liaison. Ses infirmités depuis deux ans étaient devenues extrêmes ; je la défendais toujours, car on disait qu'elle était folle de ne vouloir point sortir. Elle avait une tristesse mortelle : quelle folie encore ! n'est-elle pas la plus heureuse femme du monde ? Elle en convenait aussi ; mais je disais à ces personnes si précipitées dans leurs jugements : « Mme de La Fayette n'est pas folle, » et je m'en tenais là. Hélas ! madame, la pauvre femme n'est présentement que trop justifiée : il a fallu qu'elle soit morte pour faire voir qu'elle avait raison et de ne point sortir et d'être triste... » Cela s'est vu à l'autopsie : elle avait un rein consumé, une pierre dedans, et l'autre purulent. Elle avait deux polypes dans le cœur et la pointe du cœur flétrie. Elle avait les boyaux durs et pleins de vent... « On ne sort guère en cet état... » Elle disait : « On trouvera un jour... » Et Mme de Sévigné : « Tout ce qu'on a trouvé ! Ainsi, madame, elle a eu raison pendant sa vie, elle a eu raison après sa mort, et jamais elle n'a été sans cette divine raison qui était sa qualité principale... » Au mois de juillet, Mme de Sévigné se disait « dans l'état d'une vie très fade », sans le commerce d'amitié qui naguère faisait son occupation. L'année suivante, lorsque mourut la vieille Mme de Lavardin, qui était en enfance depuis longtemps, ce fut, pour Mme de Sévigné, par le souvenir, un redoublement de tristesse ; car elle n'avait pas eu d'amies plus chères que Mmes de Lavardin et de La Fayette. Et, en 1695, au mois de juin, Mme de Coulange lui écrivait : « J'ai remarqué comme vous, mon amie, le temps de la mort de notre pauvre madame de La Fayette. » *J'ai remarqué...* : l'on se plaisait alors à dire un peu moins que la vérité plutôt que de la rendre exubérante et indiscrète.

ANDRÉ BEAUNIER.

LES FINANCES BRITANNIQUES

DEPUIS LA GUERRE

Les temps sont difficiles pour nos finances françaises. Nous avons traversé dernièrement une crise très grave : il est à prévoir que nous aurons à en subir d'autres, tant que le problème des réparations et celui des dettes interalliées ne seront pas résolus d'une façon équitable et satisfaisante; et l'avènement d'un gouvernement radical-socialiste n'est pas pour atténuer nos craintes à cet égard. Ce n'est toutefois pas une raison pour nous désintéresser de ce qui se passe au dehors. A examiner ce que l'Angleterre a fait en matière financière depuis la guerre, on comprendra peut-être mieux certaines vérités fondamentales qui pourront servir à nous orienter dans la voie à suivre comme à nous soutenir dans l'effort à faire.

Non pas qu'il y ait lieu d'admirer sans réserve la politique financière de la Grande-Bretagne, et de la prôner, — thème trop facile, — comme un exemple et un reproche à nos dirigeants présents et passés. Disons-le tout de suite : les conditions du problème étaient et sont encore en France trop différentes de ce qu'elles étaient, de ce qu'elles sont en Angleterre pour qu'on puisse légitimement conclure de ce qui s'est fait en Angleterre à ce qui aurait dû se faire en France. Entre les situations respectives des deux pays, nul rapprochement n'est possible : c'est ce que les Anglais oublient trop souvent dans les critiques qu'ils adressent à la gestion de nos finances. La France ploie sous le fardeau des réparations, qu'elle est seule à porter; les nécessités du relèvement des provinces ravagées dominent toute sa politique financière, de même qu'en l'absence

des garanties requises ou promises les nécessités de sa défense contre une nouvelle attaque allemande dominent toute sa politique générale. L'Angleterre est sortie de la guerre avec moins de morts et de mutilés que nous, avec son sol intact, ses usines debout, ses villes et villages pour la plupart indemnes; elle a retrouvé à Scapa Flow sa sécurité maritime, naguère si menacée, elle a recouvré sur la flotte commerciale de l'Allemagne une sérieuse part des pertes de sa marine marchande, laquelle reste de beaucoup la première du monde. Elle a, dit-on, elle aussi, ses régions dévastées : ce sont ses industries anémiées, c'est son chômage. Mais nous ne pouvons croire qu'il soit légitime de mettre en balance ce qui est, en Angleterre, le résultat non de la guerre directement, mais d'une crise économique générale dont il semble d'ailleurs bien, — nous l'indiquerons tout à l'heure, — que les Anglais aient eux-mêmes en diverses façons accru l'acuité, et cet ensemble de dévastations sans nom qui, dans le commun champ de bataille des Alliés, dans ces dix départements jadis les plus industrieux et valant à eux seuls un quart de la richesse de la France, ont été méthodiquement accumulées, en vue de nous ruiner pour des générations, par le Boche ivre de victoire ou sentant venir la défaite. La vérité est que c'est la France qui a eu à porter le plus gros poids de la guerre, et que c'est l'Angleterre qui a tiré de la guerre le plus grand profit.

I. — LES ÉTAPES ET LES MOYENS DU RELÈVEMENT

Ce profit, elle avait, on le sait, déjà commencé à le réaliser dès le début des hostilités, grâce à un commerce florissant, à une production charbonnière et métallurgique très développée, à une flotte marchande qui bénéficiait très largement des hauts frets : *business as usual*, c'était alors le mot d'ordre, les affaires comme d'habitude, et les affaires étaient on ne peut plus brillantes. C'est là ce qui lui avait permis de fournir un effort fiscal considérable, tel que la France, avec son territoire envahi, ses trente classes sous les drapeaux, et les sources vives de sa richesse momentanément taries, aurait été, hélas ! bien incapable de supporter. On sait que, de 1914 à 1918, l'Angleterre avait à plusieurs reprises haussé considérablement les taux de ses impôts, surtout ceux de son grand impôt direct, l'*income*

tax, dont le tarif normal s'était vu élever progressivement d'un shilling et quart par livre (6,25 pour 100) à six shillings (30 pour 100), avec ce résultat que les contributions d'État, qui en 1913-14 n'avaient produit qu'un total de 163 millions de livres, étaient arrivées à rapporter 499 millions en 1918-19, sans compter 285 millions de la taxe sur les bénéfices de guerre, recette exceptionnelle et temporaire. Si abondantes qu'elles fussent, ces ressources fiscales n'avaient cependant couvert qu'une faible fraction des dépenses de guerre; il avait fallu emprunter près de sept milliards sterling, de sorte que la dette publique, à peine égale à 700 millions de livres en 1914, se montait en mars 1919 à 7481 millions, dont 1 350 de dette extérieure, surtout américaine : le capital de la dette britannique avait plus que décuplé. Et bien que le Gouvernement ait eu la louable énergie de maintenir provisoirement les gros impôts de guerre, — ces impôts « d'une rigueur tout orientale », a dit Rudyard Kipling, — et même de les élever encore un peu en 1919 et 1920, la situation des finances à l'aurore de la paix ne laissait pas d'apparaître sérieuse.

En Angleterre comme ailleurs sévit alors l'inflation, c'est-à-dire la multiplication abusive des moyens de paiement mis à la disposition du public, avec cette conséquence fatale, leur dépréciation, l'abaissement de leur pouvoir d'achat. La circulation fiduciaire s'est gonflée, la monnaie de papier a proliféré : à côté des billets de la Banque d'Angleterre, toujours couverts par de l'or, il y a en mars 1919 pour 332 millions de livres de billets émis directement par la Trésorerie, dits *Currency notes*, nouveaux venus de la guerre, et qui ne sont gagés que par une réserve métallique de 28 millions et demi. D'autre part, les dépôts dans les banques (*joint stock banks*) s'élèvent vers le même moment à environ 1 700 millions, contre 750 en juin 1914; transformables à vue en chèques ou billets, susceptibles à tout moment d'engendrer un surcroît d'émission fiduciaire, ils constituent de l'inflation en puissance. Masquée pendant la guerre, la dépréciation de la monnaie se précipite. A l'intérieur du pays, c'est la hausse rapide des prix, l'accroissement brutal du coût de la vie; à l'extérieur, la baisse accentuée du change national par rapport aux monnaies restées saines, notamment au dollar : tous phénomènes que nous avons vus en leur temps se manifester en France avec une violence d'autant

plus grande que la France a beaucoup plus souffert de la guerre, et qui frappent John Bull de stupeur en même temps que d'indignation. La riche et victorieuse Albion est donc menacée dans son prestige, dans sa puissance, dans son crédit?

De la gravité de la situation, le Gouvernement d'alors ne semble à vrai dire guère se préoccuper. Tout est à la joie, aux espoirs, — et aux illusions, — de la victoire. Au début de la paix, c'est, avec M. Lloyd George, comme ç'avait été avec M. Asquith au début de la guerre, l'inertie et le *Wait and see*. C'est le temps où il jure ses grands dieux que l'Allemagne paiera jusqu'au dernier penny : il en profite pour faire ajouter les pensions et allocations à la note des réparations... Cependant, dès 1918, une commission officielle, présidée par lord Cunliffe, gouverneur de la Banque d'Angleterre, a diagnostiqué le mal, précisé la formule de la guérison, — rétablissement de la livre dans sa valeur et retour à l'étalon d'or, — et prescrit comme médication appropriée la déflation, c'est-à-dire un programme de mesures exactement contraires à celles qui avaient provoqué l'inflation. Mais le ministère hésite, tâtonne et temporise. S'il fixe un maximum d'ailleurs théorique à l'émission des billets du Trésor, s'il rend la liberté à l'exportation des capitaux, il s'abandonne, au point de vue du budget et du crédit, à une politique de relâchement et de laisser aller. Il se complaît dans un fol excès de dépenses. Le budget de 1919-20 accusera un énorme déficit (326 millions de livres) : force est donc d'emprunter encore. Au 31 mars 1920, la dette publique atteint 7 875 millions; l'inflation augmentant en conséquence, on verra, à la fin de décembre, les *Currency notes* en circulation s'élever à 367 millions et celui des dépôts en banques à plus de 1 800 millions, tandis qu'au cours de l'année la moyenne des prix de gros atteint dans sa courbe l'indice maximum de 325, et la moyenne des prix de détail celui de 265, par rapport à la base 100 d'avant-guerre; en même temps, le change américain de la livre est tombé jusqu'à 3, 40 au lieu du pair de 4, 86, soit une perte de 30 pour 100 (1) : ce sont là les chiffres des plus mauvais jours.

Et c'est alors, vers le milieu de l'année 1920, que l'Angleterre se voit frappée par la formidable crise économique qui, comme la pauvreté, s'abat en ce temps-là sur le monde : la

(1) Après les guerres napoléoniennes, la livre était descendue à 18 francs, perdant ainsi 28 pour 100.

pauvreté, oui, legs de la guerre et de l'effroyable destruction de vies et de richesses à laquelle les peuples se sont acharnés cinq années durant, la pauvreté qui fait que devant la hausse fantastique du prix de toutes choses, l'acheteur s'abstient par nécessité, quand il ne se réserve pas par calcul. En quelques semaines, on voit s'évanouir la prospérité artificielle qui, née de la guerre, a survécu deux ans à la guerre; après le rêve magnifique et décevant, brutal est le réveil. De mémoire d'homme, il n'y a pas eu d'année plus noire que l'année 1921. La confiance disparaît. La grève des consommateurs fait tomber les prix; en vingt mois, les prix de gros descendront de près de moitié. Les banques, qui se sont prêtées par des avances excessives à la spéculation des fabricants, des commerçants, des particuliers, voient s'immobiliser, se « congeler », comme disent les Anglais, les crédits qu'elles ont imprudemment ouverts et que les débiteurs ne peuvent rembourser, faute de pouvoir eux-mêmes revendre ce qu'ils ont acheté ou fabriqué. Dès la fin de 1919, la Banque d'Angleterre avait élevé son taux d'escompte à 6 pour arrêter l'orgie de spéculation; elle l'élève à 7 en avril 1920 et le maintient à ce taux pendant un an : rien n'empêche le fléau de développer ses ravages dans toutes les branches de l'activité économique. La production de l'acier tombe de neuf millions de tonnes en 1920 à trois et demi en 1921. On extrait 229 millions de tonnes de charbon en 1920 : il n'en sort que 164 l'année suivante. Partout des grèves; la grande grève des mineurs (avril à juin 1921), aggravée par les menaces de la « triple alliance » syndicaliste, ébranle tout l'édifice économique et coûte 28 millions de livres au Trésor. Il y a, en 1921, 5640 faillites, sans compter les arrangements amiables, contre 2286 en 1920. Importations et exportations baissent de près de moitié d'une année sur l'autre. Le chômage enfin, qui en 1920 n'atteignait que 520 000 ouvriers, en frappe 1 885 000 à la la fin de 1921.

De l'excès du mal allait pourtant sortir quelque bien, et cette année 1921, qui a vu le pire de la crise économique, devait voir aussi le début de l'amélioration financière. Sous la pression de l'opinion, émue par la gravité de l'heure, le Gouvernement s'efforce enfin, financièrement parlant, de remettre de l'ordre dans la maison. Il commence à refréner les dépenses publiques. Déjà, au budget de 1920-21, les dépenses militaires et navales

ont été réduites, les dépenses civiles ont diminué quelque peu; la restriction continue au budget de 1921-22 que favorise la baisse des prix comme celle du loyer de l'argent. Il reste d'ailleurs beaucoup à faire dans le sens de l'économie budgétaire, en vue de subvenir aux nécessités de l'équilibre, si bien que, devant les protestations du contribuable, M. Lloyd George est amené au mois de juillet 1921 à instituer une Commission spéciale composée d'hommes d'affaires, dite Commission Geddes, pour opérer des réductions plus radicales dans les budgets à venir. Ce qu'a été, ce qu'a fait cette Commission, il en sera rendu compte plus loin; qu'il nous suffise ici de signaler qu'elle a provoqué des coupes sombres dans la forêt des dépenses et forcé les administrations publiques à s'orienter vers la politique de l'épargne. Cependant, sur l'autre page des comptes, on voit que, grâce aux impôts surélevés du temps de guerre et à leur maintien après la paix, les recettes fiscales, que la baisse des prix et la crise commerciale ne touchent que lentement, demeurent considérables, et qu'il s'y ajoute de grosses ressources spéciales provenant de la vente des stocks et (jusqu'en 1921) de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Ces rentrées exceptionnelles procurent un excédent, exceptionnel lui aussi, de 230 millions au budget de 1920-21, et de même un excédent de 45 millions à celui de 1921-22. Le budget de 1922-23 se solde avec un surplus de 101 millions, dont 75 procurés par la vente des stocks; celui de 1923-24 laisse un boni net de 48 millions de livres.

Ainsi, les recettes équilibrant et au delà les budgets, plus n'est besoin d'emprunter, si ce n'est pour un but de consolidation; la Trésorerie peut même rembourser assez rapidement une bonne partie de la dette flottante, dont le montant s'abaisse de 1 570 millions (en juin 1919) à 1 029 millions en mars 1922, à 809 en mars 1923 et à 774 en mars 1924. Elle peut de même éteindre quelques petites dettes contractées pendant la guerre chez les neutres. Quant à la grosse dette envers les États-Unis, on sait que le Gouvernement britannique a pris l'initiative d'en négocier à lui seul, en dehors de ses Alliés, le règlement avec Washington, et qu'après de laborieuses tractations il a conclu un arrangement selon lequel le capital de la dette, fixé à 960 millions de livres, sera remboursé, avec intérêts à 3 et demi, en soixante ans, par dix annuités de 32 millions de livres

suivies de cinquante de 37 millions. Dans l'espoir de rétablir le crédit de la livre auprès des Américains et surtout d'affermir la solidarité anglo-saxonne, il n'a pas craint de rompre le dernier des liens qui avaient uni pendant la guerre la cause des finances alliées à celle des finances britanniques, ni d'imposer au pays de lourdes charges annuelles, sans parler de la difficulté des remises de fonds de Londres à New-York, lesquelles pèseront longtemps sur le change anglais.

Dans une heure de faiblesse, en 1922, sir Robert Horne, chancelier de l'Échiquier sous le Gouvernement de M. Lloyd George, se laissa aller à suspendre le fonds d'amortissement, fait très exceptionnel dans les annales financières du pays, en vue de réduire de 6 à 5 shillings le taux de l'*income tax* et d'abaisser les droits sur le thé et le café. Mais, dès l'année suivante, un crédit d'amortissement de 40 millions est rétabli ; les excédents permettent de réduire encore le tarif de l'*income tax* de 5 shillings à 4 et demi et d'alléger encore quelques taxes indirectes. Le gouvernement travailliste, dans l'établissement du budget de 1924-25, suit la même politique prudente et conservatrice, tout en abolissant les quelques droits de protection douanière établies par M. Mac Kenna pendant la guerre. L'équilibre budgétaire reste assuré. Sauf sur quelques points de détail, les vieilles traditions de rigueur financière ont repris le dessus, en dépit de la difficulté des temps.

Et très vite l'effet s'en fait sentir sur le crédit britannique. Non seulement les charges de la dette publique tendent à s'alléger, grâce à la diminution du loyer de l'argent qui permet à la Trésorerie de convertir en bons à moindre intérêt les bons à court terme constituant le gros de la dette flottante, non seulement la livre reprend peu à peu son pouvoir d'achat, à la faveur de la baisse générale des prix, mais le change anglais à New-York s'arrête de fléchir, puis remonte à partir du début de 1921 pour parvenir au printemps de 1923 aux environs de 4,70, c'est-à-dire bien près de la normale (4,86). Il ne peut d'ailleurs se maintenir à ce niveau, il s'alourdit sous l'influence des difficultés politiques et économiques, comme à raison du poids des annuités à payer à l'Amérique, et depuis un an il oscille entre 4,20 et 4,50, soit autour d'un taux moyen de dépréciation de 12 à 7 et demi pour cent par rapport au dollar. Les prix de gros se stabilisent à peu près à partir de 1922. Si

l'inflation des dépôts en banques ne se restreint que dans une petite mesure, la circulation des *Currency notes* se réduit à 299 millions à la fin de 1921, et se tient depuis un an autour de 285 millions (au lieu de 367 à la fin de 1920) ; l'or au reste n'a pas encore repris et ne reprendra pas de sitôt sa place dans les échanges intérieurs.

Remarquez que, dans ce processus de redressement de la monnaie britannique, l'action spécifiquement monétaire du Gouvernement n'a compté que pour peu de chose. Il a un peu fortifié le fonds de garantie des *Currency notes*, lequel s'élève aujourd'hui à 56 millions de livres contre 28 et demi en 1918. Il a incité la Banque d'Angleterre à augmenter sa réserve d'or, réserve autrefois très insuffisante, comme on sait, et qui, accrue déjà au cours de la guerre et plus encore depuis la paix, atteint maintenant 125 millions (au lieu de 40 en juillet 1914). Est-ce là ce qui a rendu sa valeur à la livre? Non. L'assainissement monétaire a été obtenu secondairement, en manière de conséquence, par le fait de l'assainissement budgétaire. A la base de celui-ci il y a les très gros impôts établis pendant la guerre et maintenus encore trois ans après à leur maximum, il y a la réduction des dépenses et l'effort d'économie, avec la restauration de l'équilibre dans les budgets, il y a la renonciation à la politique des emprunts (sauf le cas de consolidation), l'amortissement commencé, et surtout le remboursement activement poursuivi de la dette flottante : il y a, au-dessus de tout, la ferme volonté, clairement manifestée depuis 1921, de restaurer l'ordre et la règle dans les finances publiques, et c'est là ce qui a déterminé, avec le redressement du crédit britannique, celui de la monnaie et des changes. Il n'y a pas eu en Angleterre une politique des changes, une politique de la livre, mais une politique financière générale qui, après quelque hésitation, résolument suivie et menée à bien, a rétabli la situation dans son ensemble.

Et cela est logique. La dépréciation monétaire n'est pas un mal indépendant, à traiter spécifiquement, mais bien, — du point de vue où nous nous plaçons ici, — la conséquence d'une autre maladie, l'inflation, causée elle-même par le déficit et par les emprunts que, pour couvrir le déficit, le Trésor a dû émettre directement ou indirectement. Tant que durera le cours du déficit et des emprunts, durera, — ou grossira, — l'inflation,

patente ou cachée, et avec elle la dépréciation de la monnaie. Pour réduire cette inflation, pour faire rentrer définitivement l'excès des moyens de paiement, il n'est que de faire le contraire de ce qui a été fait auparavant : rembourser ou consolider la dette au lieu de l'accroître, procurer des excédents au Trésor au lieu de le vider par le déficit; et *l'appréciation* monétaire suivra d'elle-même et peu à peu ce processus de déflation, comme la dépréciation avait suivi le processus de l'inflation. Transformons cette vue financière en vue économique : qu'est-ce que le déficit, avec ses conséquences, emprunts, inflation et dépréciation, sinon le signe ou la manifestation de ce phénomène capital que, pendant la guerre, il a été détruit infiniment plus de richesses qu'il n'en a été créé? Ces richesses détruites, il s'agit de les reconstituer, et ce n'est que par leur reconstitution, accompagnée de mise en épargne, que l'équilibre économique pourra jamais se voir restauré dans le monde.

II. — UN PARADOXE : LA SURVIVANCE DE L'INFLATION

Il est à relever, dans l'œuvre du rétablissement monétaire de la Grande-Bretagne, un fait assez étrange et à première vue paradoxal : c'est que cette œuvre ait pu être menée à bien, quoiqu'il ait subsisté, et qu'il subsiste encore, au moins selon l'apparence, un certain degré d'inflation chez nos voisins. Le papier-monnaie britannique s'est bien relevé, et cependant il circule 285 millions de billets du Trésor qui n'existaient pas avant la guerre, et les dépôts en banques atteignent encore bien plus du double de ce qu'ils étaient en juin 1914. Le fait est que la reprise de la livre et des changes a progressé plus et plus vite que n'a fait la déflation ; elle s'est opérée d'une façon à la fois plus marquée et plus rapide.

Nul doute que la célérité exceptionnelle de cette reprise ne s'explique par des causes indépendantes, telles que la grande crise économique, et la dépréciation de l'or accumulé aux États-Unis. Nul doute non plus que le fléau de l'inflation, une fois établi dans un pays, ne puisse de son côté se réduire que lentement, après qu'il s'est peut-être développé très vite : il est clair qu'il ne disparaîtra qu'au fur et à mesure que disparaîtront ses causes elles-mêmes, c'est-à-dire que les déficits se combleront, que les emprunts du Trésor s'amortiront, et c'est

ainsi fatalement une longue œuvre de patience et de persévérance que le « dégonflement » d'une circulation congestionnée. Mais voici le point litigieux. Comment se fait-il qu'avec une déflation incomplète le billet britannique ait pu se rapprocher de sa valeur normale, et que le rétablissement de la monnaie ait pu ainsi devancer l'assainissement de la circulation ?

On sait que, comme l'ont depuis longtemps montré les économistes, le pouvoir d'achat de la monnaie, dans l'intérieur d'un pays donné, est « fonction » de la masse des moyens de paiement dont dispose ce pays, relativement à la masse des produits achetables : toutes choses égales d'ailleurs, si la masse des moyens de paiement augmente, le pouvoir d'achat de la monnaie baissera, et les prix monteront; si la masse des moyens de paiement diminue, le pouvoir d'achat de la monnaie haussera et les prix descendront; et les mouvements secondaires seront, toutes choses égales d'ailleurs, à peu près proportionnels, ou inversement proportionnels, aux mouvements originaires. C'est ce qu'on appelle la théorie « quantitative » de la monnaie. Or, que voyons-nous de l'autre côté de la Manche ? En deux ans (1921 et 1922), la valeur de la livre, mesurée au change du dollar, s'est accrue d'environ 35 pour 100, les prix de gros ont décru de près 50 pour 100 : et pendant ce même temps, la masse des moyens de paiement ne s'est réduite dans l'ensemble que de 9 pour 100 *grosso-modo*. Il y a aujourd'hui en Angleterre une masse de moyens de paiement qui dépasse largement deux fois le chiffre d'avant-guerre : cependant le billet anglais ne perd plus que 7 à 12 pour 100 par rapport à l'or, et l'indice moyen des prix de gros, rapproché de celui de 1914, ne fait plus ressortir qu'une augmentation de 60 à 70 pour 100, laquelle est de bien peu plus élevée que celle qu'on relève aux États-Unis et se trouve même légèrement inférieure à celle qui se manifeste en Suisse, en Suède, en Hollande. Entre la courbe de la valeur de la monnaie ou des prix, et celle de la masse des moyens de paiement existant sur le marché, il y a dissymétrie. Est-ce donc que la théorie « quantitative » serait fausse ?

Tel est le point qui a souvent excité l'étonnement et la perplexité chez nos voisins. Essaierons-nous d'expliquer l'énigme ? Il est clair d'abord que les lois économiques n'exercent pas leurs effets avec la précision et l'instantanéité des lois physiques ;

souvent il leur faut un délai pour s'appliquer, et le facteur temps joue dans leur jeu un rôle considérable. Quant à la vérité de la théorie « quantitative », elle est hors de doute à cette condition que « toutes choses soient égales d'ailleurs » : mais, *en fait*, les choses sont rarement égales, je veux dire que l'action de la loi est souvent troublée par des influences latérales ou secondaires qui viennent en contrarier les effets. *En fait*, on constate que la mesure de la dépréciation d'une monnaie est loin d'être toujours proportionnelle à la mesure de l'inflation correspondante ; si, par exemple, après la guerre de Sécession, on a pu voir aux États-Unis les *Greenbacks*, les dollars en papier, perdre jusqu'à 65 pour 100 de leur nominal or, alors qu'il n'y avait de ces « dollars verts » que 450 millions en circulation, c'est que la spéculation exagérait le mouvement de baisse par crainte du pire.

Qu'est-ce donc qui a permis, en Angleterre, à la livre sterling d'améliorer si grandement sa valeur en dépit de la lenteur de la déflation? D'une part, il est à croire qu'avec la reprise des affaires le stock des marchandises achetables s'est accru ; en tout cas, les prix des produits sont encore dans l'ensemble des deux tiers plus hauts qu'il y a dix ans, de sorte que si le stock des moyens de paiement reste élevé en chiffres absolus, il l'est sensiblement moins en chiffres relatifs, à proportion de l'autre facteur de l'équation, le stock des denrées sur le marché. D'autre part, en regard de cette somme de moyens de paiement, il faut voir l'emploi qui en est fait et les besoins auxquels ils répondent. Les dépôts en banques, d'abord, source certaine d'inflation quand ils sont employés à fournir des crédits au Trésor, à combler les déficits de l'État, ne sont pas à considérer comme tels dans le cas et dans la mesure où ils servent à des opérations ordinaires de l'ordre commercial, à l'escompte des effets de commerce, puisqu'ils correspondent alors à des valeurs réelles, à des produits créés ou en création ; or, c'est à cet emploi normal qu'ils sont actuellement affectés en Angleterre pour une part bien plus considérable qu'il y a trois ans, et la preuve en est que, depuis trois ans, le montant des bons du Trésor, dont les banques sont les principaux preneurs, s'est abaissé de plus de 400 millions de livres. Quant à l'inflation monétaire proprement dite, c'est-à-dire à l'excès de monnaie de papier en circulation, il faut tenir compte

du fait qu'en Angleterre comme ailleurs les besoins de monnaie sont beaucoup plus grands depuis la guerre qu'ils ne l'étaient auparavant. Dans tous les pays, l'une des conséquences de la grande conflagration a été d'élever la rémunération de la classe manuelle dans une mesure beaucoup plus large que celle des autres classes; la population ouvrière a pris ainsi dans la vie économique de chaque nation une place beaucoup plus importante qu'autrefois au point de vue de son pouvoir d'achat, et comme elle n'use guère de comptes de banques, il lui faut plus de monnaie, il faut au pays pour le courant de chaque jour un fonds de roulement monétaire plus grand.

On sait qu'avant la guerre ce fonds de roulement était très exigu en Angleterre, la majorité des opérations se faisant par chèques ou virements : il n'y avait guère en circulation plus de 120 millions de livres en monnaie métallique et 30 millions de billets de banque, ensemble 150 millions. Aujourd'hui, si l'on ne voit guère d'or dans les échanges, il n'y a pas moins de 125 millions de billets de banque, plus 285 millions de billets du Trésor, au total 410 millions. L'augmentation est d'importance. Et pourtant on ne saurait dire que, dans les conditions actuelles, un tel chiffre de monnaie en circulation soit bien excessif pour un pays de 40 millions d'habitants, — ce n'est guère plus en somme que ce que la France avait chez elle avant la guerre, — surtout si l'on note que ces 410 millions ont pour contre-partie (en décembre 1923) 154 millions sterling d'or, ou 38 pour 100 de couverture métallique. Voilà des raisons qui suffisent, croyons-nous, à expliquer que, malgré l'élévation de son chiffre, l'inflation, plus apparente que réelle, n'exerce plus guère d'action débilitante sur la monnaie en Angleterre, et n'ait pas empêché la livre de reprendre une bonne part de sa valeur perdue.

III. — LES ÉCONOMIES ET LA COMMISSION GEDDES

Entre toutes les mesures de salut financier prises par le Gouvernement britannique, il y en a une qui présente un intérêt tout particulier : je veux dire la compression des dépenses, l'application de l'économie dans le budget national, partout nécessaire aujourd'hui pour rétablir l'ordre et l'équilibre dans les dépenses publiques. Il n'y a eu recours que tardi-

vement. Pendant la guerre, il a prôné l'épargne sans prêcher d'exemple; la guerre finie, il continue à dépenser sans compter, livrant les fonds de l'État à un gaspillage effréné. L'esprit de guerre survit et règne partout. Les services civils coûtaient 54 millions en 1913-14; ils en coûtent 337 en 1920-21, dont une bonne moitié correspond à des dépenses nouvelles, subsides du pain, subventions aux canaux, aux chemins de fer, au logement, déficit des charbons, crédits à l'exportation. Ministères et offices se sont multipliés, comme chez nous. M. Lloyd George a donné l'impulsion à une politique très coûteuse de largesses sociales; les administrations de l'hygiène, du travail, des pensions de vieillesse, sont d'une prodigalité notoire; les allocations de chômage souffrent mille abus; une immense armée de l'aumône, — tous électeurs! — se fait entretenir par les autorités locales en même temps que par l'autorité centrale. Celle-ci pousse celles-là au gaspillage par un vaste système de subventions proportionnelles, en vue de dépenses dont elle n'a ni l'initiative ni le droit de refréner l'abus. Ajoutons que la gardienne ci-devant sévère des deniers publics, la Trésorerie, devenue avec le temps un département dépensier, a perdu son autorité sur les autres départements ministériels et laissé prescrire son pouvoir traditionnel de contrôle.

Cela ne va d'ailleurs pas sans protestations. Durant la guerre, aux Communes, divers députés, dont sir Godfrey Collins, sir Fr. Banbury, M. Molteno, avaient déjà obtenu la réunion d'une commission parlementaire des dépenses; ce *committee on national expenditure*, présidé par sir Herbert Samuel, tint séance pendant deux ans et rédigea quinze rapports, sans réussir à voir donner une suite pratique à la moindre de ses conclusions. Vers la fin de 1919, comme on continuait à dépenser quatre millions de livres par jour, le public commença à s'émouvoir, à s'élever contre le gaspillage et à réclamer des économies; il manifeste sa mauvaise humeur en n'apportant aucun zèle à souscrire au grand emprunt de M. Chamberlain. Aux plaintes, le ministère répond par de bonnes paroles : il proclame qu'il faut développer la richesse du pays, et il entonne « l'hymne à la production ». Il accuse le Parlement d'être dépensier. « Il n'y a pas au monde d'autorité plus gaspilleuse que la Chambre des communes, dit un jour

M. Chamberlain ; c'est pure vanité de prétendre qu'elle favorise l'économie : tout au contraire ! » Mais voici qu'avec la crise commerciale de 1920-21, et sa conséquence, le chômage, la poussée de l'opinion s'accentue vigoureusement. Dans tout le pays les associations économiques, les Chambres de commerce protestent contre l'excès des dépenses publiques. L'ancien chancelier de l'Échiquier, M. Mackenna, insiste pour des économies « sans remords ni retard ». Les grands journaux se mettent de la partie, et lord Rothermere publie sur la *squander mania* une série d'articles sensationnels dans le *Sunday Pictorial*, qui tire à 2 millions et demi d'exemplaires. Même pression au Parlement, sauf de la part des travaillistes ; le groupe des indépendants réclame un « rationnement » budgétaire de chaque département ministériel ; on rejette le traitement du nouveau ministre de l'hygiène, Dr Adison, et en juin 1921 un groupe de 170 députés de la coalition viennent déclarer au chancelier de l'Échiquier qu'ils se sont engagés à voter à l'avenir contre toute dépense nouvelle et pour toute économie possible, même au risque de faire tomber le Gouvernement.

C'est alors que le roué politicien qu'est M. Lloyd George, ne pouvant plus ignorer un mouvement devenu trop général et trop fort, trouve qu'il y a mieux à faire que de le combattre : il se met en mesure de l'exploiter, dans un intérêt de propagande électorale. Le 8 août 1921, il fait annoncer aux Communes la constitution d'une Commission extra-parlementaire d' « experts, » composée de cinq hommes d'affaires de grande notoriété, qui seront chargés d'examiner en détail les budgets de chaque ministère et de « proposer (*recommend*) les mesures nécessaires pour effectuer tout de suite toutes les économies possibles, en tenant particulièrement compte de l'état présent et futur des ressources publiques ». La Commission, présidée par sir Eric Geddes, député de Cambridge, ancien ministre, administrateur du *North eastern Railway*, comprendra lord Inchcape, président de la *Peninsular and Oriental*, administrateur du Suez, de la *National provincial Bank*, etc., lord Faringdon, président du *Great central Railway*, sir Joseph Maclay, armateur écossais, et sir Guy Granet, ancien directeur du *Midland Railway*. On attend de cette Commission 100 millions d'économies, en sus des 75 millions de réductions que, sur une

circulaire du Premier ministre, les départements ministériels viennent de consentir, réductions de pure forme d'ailleurs, dues à la baisse des prix ou à la terminaison de certains services de guerre, et où ne figure peut-être pas une seule économie vraie.

Fort habile est la manœuvre. Il s'agit de faire servir pour les élections, qui sont prochaines, la campagne des économies. On connaît la confiance instinctive et traditionnelle des Anglais dans les « experts », leur respect candide pour les grands hommes d'affaires, ceux qui ont réussi, c'est-à-dire ont gagné beaucoup d'argent, et qui, ayant fait leur fortune, ont fait leurs preuves. C'est donc à de tels hommes que M. Lloyd George remet la charge de satisfaire l'opinion en indiquant les économies à réaliser. S'ils réussissent, leur succès passera à l'actif du Gouvernement et lui fera une arme précieuse dans la campagne électorale ; sinon, c'est la Commission qui portera la responsabilité de l'échec, et le ministère s'en lavera les mains. C'est bien joué.

Aux Communes, l'initiative de M. Lloyd George est reçue fraîchement. Les Parlements n'aiment guère l'intrusion des non-parlementaires ; on reproche au Premier ministre d'éluder ses responsabilités, à la Trésorerie de se décharger sur des tiers de fonctions qui lui appartiennent en propre. Dans le gros public, au contraire, l'accueil est chaleureux. On est enchanté de voir des gens compétents, courageux, ayant autorité, prendre en mains une vaste enquête sur les administrations, vieilles ou nouvelles, et faire le procès de cette bureaucratie prodigue et parasite ; on s'inquiète peu d'une bonne économie, au vieux sens du mot, dans le ménage de l'État, on espère et on veut des économies à tout prix, des abatages impitoyables, de brutales et radicales réductions de dépenses.

C'est aussi bien dans cet esprit un peu révolutionnaire que la « Commission de la Hache », comme on l'appela, travaille pendant six mois sans désemparer, loin du bruit, dans un vieux château d'Écosse appartenant à lord Inchcape, munie au jour le jour de tous documents et renseignements par la Trésorerie et les divers ministères. Son travail aboutit à trois longs rapports, dans les détails desquels nous ne pouvons entrer, mais où il faut relever, avec les résultats obtenus, les idées directrices, la méthode suivie, les procédés d'examen appliqués. C'est

une étude approfondie et critique de toutes les dépenses publiques, menée non pas à proprement parler par des « experts », quoi qu'en ait dit M. Lloyd George, mais par des hommes d'expérience, rompus aux affaires et sachant les conduire, qui connaissent la valeur de l'argent et s'entendent à s'en servir.

Leur point de vue, non exprimé, mais évident, est que les affaires de l'État doivent être gérées, et jugées, comme des affaires privées. Ils apportent donc dans le contrôle des dépenses leurs moyens ordinaires d'investigation, d'inquisition. Qu'il s'agisse de pourchasser le gaspillage, les dépenses inutiles ou improductives, les frais généraux excessifs, de dénoncer l'*inefficiency*, le mauvais rendement des opérations ou services eu égard à leur coût, ces hommes d'affaires sont à leur affaire; l'art d'« en avoir pour son argent » fait partie de leur art. Non seulement ils relèvent impitoyablement les abus, les habitudes ou faits de prodigalité bureaucratique, — il en est de stupéfiants, — et font ressortir à chaque chapitre l'augmentation de la dépense depuis 1914, augmentation qui se chiffre souvent par des coefficients de 3 ou 4, mais ils calculent partout les prix de revient, en les comparant à ceux du commerce ou des autres services : ainsi le coût par tête de la formation des mécaniciens de l'aviation (6 livres par semaine pendant trois ans) est trop élevé, et il y a intérêt à demander ce personnel tout formé à l'industrie. Ils font l'épreuve d'efficacité de chaque service au moyen de calculs précis : ils notent que dans les arsenaux de la marine il est payé 3 livres de salaires pour chaque livre de matière utilisée, alors que dans les chantiers privés le chiffre correspondant de salaires ne se monte qu'à un shilling et dix *pence*. Ils constatent que d'ordinaire, à personnel égal, le rendement du travail a baissé depuis dix ans : par exemple, le nombre des kilomètres « battus » par la police métropolitaine a diminué de tant, alors que le nombre des constables employés à la « battue » a haussé de tant. Ils signalent qu'à âges et grades comparables, la paie est plus élevée dans la marine que dans l'armée et plus dans l'armée que dans le civil ; que l'échelle des salaires des instituteurs prévoit bien des augmentations au cas de hausse du prix de la vie, mais non pas de diminution au cas de baisse ; que les cadres des Postes et Télégraphes n'ont pas la mobilité nécessaire pour suivre le mouvement des affaires dans chaque centre, etc.

Parfois il y a dans leurs jugements quelque chose de sommaire; ils proposent une réduction au pouce, au chiffre rond, une coupure de moitié, sans autre raison que celle-ci : la dépense est excessive. On leur a reproché ces façons « anti-scientifiques ». Mais le moyen, en bien des cas, de faire autrement? Comment vaincre la résistance des bureaux sans quelque brutale intransigeance? Là n'est pas leur tort. Il est plutôt lorsque, examinant les grands services qui touchent aux intérêts supérieurs du pays dans l'ordre moral ou dans l'ordre militaire, ils prétendent résoudre des questions qui dépassent évidemment leur mentalité d'hommes d'affaires, leur horizon de *business*. Dans le budget de l'Instruction publique, par exemple, à côté d'observations justes, ils n'hésitent pas à demander à la légère qu'aucun enfant ne soit admis à l'école avant six ans d'âge, que le nombre des classes élémentaires soit ramené dans les villes à la proportion d'un maître pour cinquante élèves, que l'allocation des bourses dans les collèges et universités soit très restreinte : on retrouve dans ces suggestions un peu de l'état d'esprit « philistin » de l'Anglais moyen, de l'homme pratique qui ne voit dans l'instruction qu'une denrée comme une autre, qui d'ailleurs s'y fie peu et considère que le seul et véritable enseignement, c'est la vie et l'expérience qui le donnent.

Plus graves sont les réserves qu'on fait en Angleterre quant à leurs conclusions sur les budgets militaires. Ils y font preuve d'une singulière étroitesse de vues, en même temps que d'une fâcheuse propension à trancher dans le vif en des matières pour lesquelles ils ne sont ni qualifiés ni préparés. Partant d'un point de vue pacifiste, — il n'y a pas de grande guerre à craindre d'ici dix ans, c'est M. Lloyd George qui l'a dit, — ils s'alarment de l'activité grande du *War Office* et de l'*Admiralty*, de la puissance de l'armée et de la marine. La marine? Son personnel, bien que moins nombreux qu'en 1914, est fort en excès de ce qu'exige le nouveau principe directeur du *one-power standard* (1). Avec une flotte moindre, il y a plus d'officiers, il y a des établissements à terre plus nombreux qu'auparavant.

(1) « Que la marine soit entretenue dans un état de force suffisant pour assurer la sécurité de l'Empire et ses communications maritimes contre une autre puissance navale quelconque. » L'ancien principe était, il n'y a pas longtemps, que la flotte britannique devait égaler deux flottes adverses réunies (*two-powers standard*).

Six mois de stocks, c'est trop : à réduire à trois. L'armée? Le total des forces dépasse d'un sixième le chiffre de 1914 : il y a lieu de supprimer 50 000 officiers et soldats. L'introduction de nouveaux armements ou corps destinés à accroître la puissance combattante de l'armée n'a pas eu pour contre-partie des réductions par ailleurs. L'accroissement des services auxiliaires dépasse les moyens du pays. La réserve de mobilisation, armes et équipements, est excessive. L'aviation? Le nombre des escadrilles devrait être réduit de trente-deux à vingt-quatre. Questions techniques, questions de défense nationale ou de grande politique, les enquêteurs manquent d'autorité pour en juger : ils ne sont ici qu'une « commission d'incompétents ».

Dans l'ensemble, la conclusion financière de la commission Geddes se résume ainsi. On lui avait demandé au moins 100 millions de livres d'économies immédiatement réalisables : elle en indique un peu plus de 86, dont la majeure partie porte, comme il fallait s'y attendre, sur les budgets militaires (46 millions et demi), et sur l'Instruction publique (18 millions), le reste étant réparti sur les divers autres Départements; pour atteindre les 100 millions, elle compte sur les économies qui résulteront pour la marine des accords de Washington et sur celles qu'on peut attendre d'un remaniement des garnisons militaires à l'extérieur.

Telle est, avec ses mérites et ses défauts, l'œuvre accomplie par « cinq hommes de bonne volonté », comme ils disent d'eux-mêmes, qui, « sans prétendre à l'infaillibilité », ont recherché, selon leurs moyens, « comment au mieux le budget de l'État peut être équilibré eu égard au revenu public ». Leur en sut-on gré en haut lieu? Plus ou moins. Dès la remise du premier rapport, M. Lloyd George put se convaincre que la mise au jour, précise, implacable, de tant d'abus et de tant de gaspillage au cours des dernières années lui ferait, dans l'opinion pourtant avertie déjà, le plus grand tort; que les propositions Geddes relatives à l'enseignement seraient vivement combattues par les administrations compétentes et par le parti radical, son parti; que les conclusions afférentes à l'armée et à la marine indigneraient les conservateurs et soulèveraient un violent *tolle* à l'Amirauté et au *War Office*. C'est en effet ce qui arrive lorsqu'il se décide à publier les trois rapports, en février et mars 1922. Ainsi l'œuvre Geddes, au lieu de servir le Gouvernement, n'aura

fait que lui nuire, lui susciter de part et d'autre des oppositions nouvelles; l'arme électorale si bien fourbie par le Premier ministre s'est retournée contre lui. Et il est fort embarrassé. Déjà une certaine presse le soupçonne de vouloir rejeter la « hache » au magasin des accessoires : elle était « en carton », écrit le *Times* ! Il craint l'électeur, qui veut des économies réelles, et tout de suite. Il craint aussi les bureaux, qui n'en veulent pas : le lendemain même de la publication du premier rapport, l'Amirauté faisait distribuer aux députés un long réquisitoire contre l'œuvre des Cinq. Bref, il compose avec les opposants. Au budget de 1922-23, au lieu des 86 millions d'économies proposés par la commission, le Gouvernement n'en réalise que 53, dont 30 pour les budgets militaires et 6 et demi pour l'Instruction publique.

Maigre résultat. Mais tout n'est pas dit; l'influence de la commission Geddes va se prolonger. D'une part, née d'un mouvement d'opinion, elle donne à l'opinion force et courage dans la bataille, et l'effet s'en fait peu à peu sentir : ainsi les plus exigeants des fonctionnaires, les instituteurs, ont dû accepter une réduction de traitement; ainsi les autorités locales, aussi dépensières que l'État, ont dû entrer elles-mêmes dans la voie des compressions budgétaires. D'autre part, elle a porté un coup à la toute-puissance de la bureaucratie, fortifié l'action du Gouvernement sur l'administration, dans le même temps que la Trésorerie, réorganisée et rendue à ses anciennes traditions, rétablissait son strict contrôle sur les dépenses des ministères. Grâce à quoi l'idée de l'épargne nécessaire a pris corps et s'impose un peu partout. En avril 1923, M. Baldwin, chancelier de l'Échiquier, était à même d'annoncer que sur les 101 millions d'excédent laissés par les comptes de 1922-23, 97 provenaient d'économies faites sur les prévisions. Pour l'exercice 1923-24, dont les crédits votés s'élèvent à 816 millions, chiffre à peu près égal aux dépenses payées l'année précédente, les économies réalisées atteignent 28 millions. Enfin le budget de 1924-25 ne prévoit qu'un total de dépenses de 790 millions, y compris le crédit d'amortissement annuel de 45 millions et les 32 millions nécessaires pour le service de la dette américaine.

C'est ainsi, somme toute, une œuvre considérable que celle de la commission Geddes. Si la manœuvre de politique lloyd-

georgienne, à laquelle elle dut naissance, n'a pas réussi, son action n'en a pas moins été très profitable au pays. Cette tâche ingrate et rude, des politiciens, incapables d'échapper aux influences électorales, des fonctionnaires, prisonniers des formes et précédents, dociles à la voix des intérêts de corps, y auraient fatalement échoué. Pour imposer des économies sérieuses, on a eu recours à des hommes indépendants, à l'écart des jeux parlementaires comme des fonctions administratives, appuyés sur l'opinion, ayant l'habitude des grandes affaires et l'expérience des méthodes financières et commerciales. C'est un bon moyen, et bien anglais. En France, aurait-il trouvé grâce devant les susceptibilités parlementaires? On peut en douter. Il faut dire d'ailleurs que les compressions administratives sont aujourd'hui plus difficiles à opérer en France qu'en Angleterre, car tandis qu'en 1920 et 1921 l'Angleterre dépensait encore sans compter, la France alors réduisait déjà très activement ses dépenses tant civiles que militaires, de sorte que nos services publics sont actuellement beaucoup moins coûteux que ceux de nos voisins. Certes, il nous faut encore des économies, de larges économies : mais qu'on n'espère pas qu'elles puissent atteindre dans les budgets administratifs des chiffres très impressionnants. Ce que nous devons surtout réclamer, c'est que, d'une part, une fois faites les épargnes restant à faire, on rende à l'initiative privée toutes les industries si chèrement gérées par l'État, — il y aurait là, si on voulait, une grosse réserve d'avenir, — et que de l'autre, en fait d'économies, nous fassions surtout celle des dépenses nouvelles et des grands projets ruineux dont nous menace la Chambre actuelle.

IV. — LES CRITIQUES ANGLAISES A L'ADRESSE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT

La politique financière, telle que le Gouvernement l'a appliquée depuis trois ans, n'est pas sans avoir fait l'objet, en Angleterre même, de diverses critiques. D'une part, on l'a jugée timide et faible. Tel est l'avis des puristes, des théoriciens orthodoxes de l'économie politique : à leurs yeux, il eût fallu amortir plus largement et plus rapidement la dette publique, cette dangereuse mainmorte, et à cet effet accroître plus énergiquement l'impôt, tout en restreignant plus énergiquement

les dépenses, la réduction des charges fiscales ne devant résulter que de la réduction des charges de la dette. Pas bien loin d'eux, les travaillistes, les socialistes, et même bon nombre de radicaux, qui voudraient voir l'État dépenser plus généreusement en matière sociale, prônent cette soi-disant panacée, le prélèvement sur le capital, qui doit censément guérir le Trésor de toutes ses plaies d'argent, à moins que son résultat ne soit que d'en creuser de nouvelles. — D'autre part et inversement, la politique suivie depuis 1921 semble à beaucoup trop rigoureuse. Le relèvement financier a été payé d'un prix trop élevé; les bénéfices, très réels d'ailleurs, s'en sont trouvés contrebalancés par des désavantages économiques. On critique, d'abord et surtout, l'intensité prolongée de l'effort fiscal. Très lourde taxation, et taxation surtout directe, car on sait que l'Angleterre n'use que peu des impôts indirects, qui pourtant ont ce mérite de rendre davantage, tout en se sentant moins, étant en partie volontaires, lorsqu'ils frappent un assez grand nombre de consommations bien choisies : ce fardeau fiscal trop pesant ne pouvait manquer d'aggraver la crise commerciale et la dépression des affaires. En restreignant les moyens des acheteurs, il restreint les achats ; il hausse les prix de revient chez le fabricant, les frais généraux chez le commerçant; il frappe d'inertie l'esprit d'initiative, en supprimant le stimulant qu'apporte l'espoir du profit accru; il prive l'industrie des épargnes dont elle a besoin et tarit la source « capitale » qui fertilise le champ de la production et du travail.

C'est ce dont l'opinion a vite et très généralement pris conscience. Et tandis que, pendant la guerre, elle n'avait cessé de faire pression sur les pouvoirs publics en faveur de la hausse des impôts, elle proteste depuis trois ans contre leur élévation abusive, comme elle a protesté contre l'excès des dépenses, elle réclame un allégement fiscal. C'est un signe des temps ! De toutes parts sont venues plaintes et réclamations, que n'arrête pas le commencement de satisfaction qui leur est donné en 1922 et 1923 du fait des légers dégrèvements accordés. Les limites de la capacité imposable sont dépassées; l'impôt écrase la production et augmente le chômage. *The country is taxed out of existence*, clamait naguère sir Eric Geddes : le pays est en train de mourir de l'impôt. On assure que beaucoup d'industriels, de commerçants, de bourgeois moyens doivent prendre

sur leur capital pour satisfaire le fisc. On trouve déraisonnable d'accabler le contribuable d'aujourd'hui pour soulager celui de demain. Voici que, dans l'ordre économique, un monde nouveau se crée, où la victoire appartiendra aux mieux préparés, aux moins lourdement taxés : puisque le crédit national est rétabli, assurons maintenant l'avenir de l'industrie en réduisant ses charges, en lui accordant une sorte de moratorium qui lui permette d'entrer en lice forte et bien armée. Grâce pour la génération présente, qui a tant souffert !

Il est clair que si, mieux inspiré, le Gouvernement n'avait pas attendu si longtemps avant de procéder aux grandes opérations de restriction des dépenses, il aurait pu, tout en équilibrant le budget, réduire davantage et plus tôt les hauts impôts de guerre et rétablir à moindres frais la situation. Bon nombre d'Anglais, surtout parmi les gens d'affaires, vont plus loin dans leurs critiques, et font le procès non de la politique même de restauration financière, évidemment juste dans son principe, mais de la trop grande rapidité avec laquelle cette politique a été poussée depuis trois ans. Quelle en a été en effet la conséquence ? Plus vite qu'on n'espérait, le crédit national a été rétabli, la monnaie nationale a repris sa valeur. Mais comme il n'en a pas été de même en beaucoup d'autres pays, et que bien des changes étrangers restent bas, l'écart accru qui sépare la livre revenue près du pair de telles et telles monnaies étrangères dépréciées, tout en favorisant les importateurs du dehors sur le marché anglais, rend l'exportation britannique de plus en plus difficile. Pour beaucoup d'anciens clients, la livre est devenue inabordable. L'Angleterre a perdu de ce chef une partie de ses débouchés, elle souffre dans son commerce extérieur. Or, ce commerce extérieur est sa vie. Elle a donné, vers le milieu du siècle dernier, ce gage à la fortune de dépendre presque entièrement pour son alimentation quotidienne de ses ventes à l'étranger. Son agriculture négligée l'oblige à acheter au dehors plus des deux tiers de sa nourriture, qu'il lui faut payer en exportations, sous peine d'aller à la famine. Et ces exportations, la hausse à la fois absolue et relative de sa monnaie tend à les entraver, à les restreindre. Trop hâtif, le relèvement financier a mis le pays en état d'infériorité vis-à-vis de maint pays étranger, et usant ses forces, compromet son avenir économique.

C'est ainsi que quelques-uns ont été amenés, chez nos voisins, à penser que le redressement rapide de la livre, si précieux soit-il, a été acheté trop cher au prix d'une restriction industrielle et d'un ralentissement commercial. On incrimine la déflation : « la déflation, dit-on, veut dire le chômage. » M. Mackenna, aujourd'hui président d'une grande banque, a souvent blâmé le Gouvernement pour avoir trop vite et trop largement remboursé la dette flottante, la Banque d'Angleterre pour avoir abusé de la hausse de l'escompte en vue d'un resserrement du crédit. Il a désapprouvé le règlement opéré par M. Baldwin de la dette envers l'Amérique, non pas sans doute au point de vue qui est le nôtre, à savoir que l'Angleterre n'aurait pas dû traiter de sa dette de guerre en dehors des Alliés, mais à cause de la trop lourde charge qu'impose au pays cette consolidation prématurée. D'autres regrettent même qu'au lieu de courir après la parité-or de la livre, on n'ait pas recherché une « stabilisation » de la monnaie, et qu'au lieu d'amortir la dette, on n'ait pas eu recours, pour alléger les charges présentes, à des emprunts dont le poids ne pèserait pas bien lourd sur les générations futures qui profiteront d'un mouvement d'affaires plus actif. On cherche, dans les hautes sphères politico-financières, à faire pression sur le Gouvernement, non plus seulement pour arrêter la déflation, ce qui est à peu près fait, mais pour obtenir de lui qu'il laisse s'accroître dans une certaine mesure le montant des crédits en banque et celui de la circulation fiduciaire, en vue de favoriser l'industrie et l'exportation. Bref, on déplore que les intérêts de la restauration économique aient été sacrifiés à ceux d'une restauration financière trop hâtivement poursuivie.

V. — DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET AVANTAGES FINANCIERS

A vrai dire, on conçoit que nos voisins n'aient su parfois se défendre d'un sentiment de déconvenue quand ils constataient que leur prompt rétablissement financier, et la lourde fiscalité qui en a été le facteur essentiel, les avaient à certains égards desservis, au lieu de les servir, dans la lutte économique. De là à chercher aux maux dont ils souffraient une cause extérieure, il n'y a qu'un pas. On sait qu'il a été longtemps de mode d'attribuer tous ces maux au fait de la désorganisation de l'Europe, au

trouble politique où se débat le vieux monde et dont on rejetait la responsabilité sur les exigences françaises à l'égard de l'Allemagne en matière de réparations : c'est ainsi à la France qu'on s'en prenait de la dépression économique de l'Angleterre.

Que l'Angleterre ait à souffrir du trouble européen, c'est ce que nul ne niera ; mais ce n'est que par une exagération manifeste qu'elle y a pu voir la cause essentielle de ses difficultés. Qu'est-ce à vrai dire que cette crise économique dont elle souffre, sinon un « cas » de la grande crise qui a frappé, il y a trois ans, le monde entier? Cas plus grave que celui des peuples plus indépendants de l'étranger, plus *self supporting*, comme elle dit. Cas aggravé d'ailleurs, on l'a dit, et il faut le répéter, par la pesanteur de la taxation et par la célérité de la restauration financière. Aggravé aussi par d'autres causes locales et spéciales, qu'il aurait sans doute dépendu des pouvoirs publics d'éviter dans une certaine mesure. Signalons-en quelques-unes. Tout d'abord, on reconnaît en Angleterre que l'efficacité de la main-d'œuvre, qui fléchissait déjà il y a dix ans, a depuis lors fortement décru, non seulement par suite du fait que les *Trade Unions*, choyées par M. Lloyd George et devenues de plus en plus tyranniques, ont de plus en plus strictement restreint la production individuelle, mais aussi parce que les sursalaires et la vie facile d'après la guerre ont abaissé le moral de l'ouvrier et diminué son rendement : d'où, pour l'industrie, hausse du prix de revient et des prix de vente, aux dépens du chiffre de la vente. Puis, par la politique des allocations abusives, des *doles*, le Gouvernement a enseigné au travailleur la paresse, il a favorisé les grèves dont l'effet, se répercutant d'une branche à l'autre de la production, ne pouvait être que d'anémier les industries les unes après les autres : le nombre des journées de travail perdues pour cause de grève a été double en 1921 de ce qu'il avait été en 1913, et cela en un temps où le chômage lui-même était au plus haut. Par ailleurs, au point de vue douanier, si l'on ne peut contester à l'Angleterre le droit de se défendre contre l'invasion des produits à bas prix venant des pays à bas change, il faut bien admettre que la restriction des importations devait tendre en même temps à restreindre les exportations, s'il est vrai que les marchandises ne s'échangent que contre des marchandises. Enfin il faut savoir que l'émigration anglaise s'est arrêtée

pendant la guerre et n'a encore repris que peu. Comme le surplus de l'émigration sur l'immigration se chiffrait autrefois *grosso-modo* par 300 000 personnes l'an, c'est, au dire de M. Amery, ex-secrétaire pour l'Amirauté, environ 2 millions et demi d'individus qui, sans la guerre, auraient quitté le pays : or, il n'en est parti qu'un demi-million, et la Grande-Bretagne possède ainsi actuellement, bien que la guerre lui ait coûté 750 000 hommes, un excédent de population d'un million et quart en sus de l'accroissement normal, excédent dont le chiffre, par une curieuse coïncidence, équivaut à peu près au chiffre des chômeurs. Mais pourquoi, dira-t-on, l'Anglais n'émigre-t-il plus, ou plus guère ? Diverses raisons coloniales mises à part, on pourrait répondre à la question par la question : pourquoi l'Anglais émigrerait-il, du moment qu'avec les indemnités de chômage et les allocations de toute sorte il est assuré de l'existence même sans travailler ? La « difficulté de vivre » qu'éprouve aujourd'hui l'Angleterre n'est pas sans trouver une explication dans ce phénomène de surpopulation, si étrangement analogue (en dépit des causes différentes) à celui qu'elle a vu se produire, il y a un siècle, après les guerres napoléoniennes, et qui avait alors servi de prétexte ou d'occasion au trop célèbre paradoxe de Thomas Robert Malthus.

Au reste, si sérieuse qu'ait été et que soit encore l'épreuve anglaise, peut-être les patients sont-ils parfois portés à s'en exagérer à eux-mêmes l'acuité. Prenons les chiffres du chômage, puisque aussi bien ce sont ceux qu'on met toujours en avant. La proportion officielle du nombre des chômeurs à celui des travailleurs des *Trade Unions* n'a jamais dépassé 17 pour 100, sauf pendant la grande grève charbonnière d'avril à juin 1921. Au début de 1922, cette proportion était de 16 et demi (elle n'est plus maintenant que de 10 à 11) : or, elle était au même moment de 28 et demi en Suède, de 20 deux tiers en Danemark, de 17 en Hollande, ce qui tendrait à prouver que l'Angleterre a eu moins à souffrir du fléau que telle ou telle des anciennes Puissances neutres du continent. — Ses contribuables paient de très lourds impôts : voici ceux du canton de Genève qui en acquittent de plus lourds encore. — Ses chiffres d'importations et d'exportations pour 1923 sont, en valeurs, de 40 à 42 pour 100 plus élevés que ceux de 1913 ; il est vrai qu'ils sont un peu inférieurs en poids et volumes, puisque les prix mondiaux ont augmenté de

60 pour 100 environ, mais cette différence même n'est pas bien considérable. — Voyons enfin la balance économique de 1923 : l'excédent des importations (212 millions) est plus que compensé par les « exportations invisibles », comprenant le revenu des placements au dehors ainsi que les bénéfices de la marine marchande et des opérations internationales de banque et d'assurance, soit environ 300 millions de livres, ce qui fait qu'il resterait au pays un gain net sur l'étranger de 88 millions de livres (1). Si donc l'Angleterre a pu entretenir certaines appréhensions pour l'avenir de ses affaires, il n'en est pas moins vrai que sa situation présente pourrait paraître enviable à plus d'une autre nation.

Enfin, ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que sa politique financière, si elle a présenté des inconvénients économiques, lui a procuré par ailleurs de grands avantages. Ils sont patents. C'est d'abord, avec la livre rapprochée du pair, une stabilité relative rendue aux prix à l'intérieur, c'est l'argent à bon marché, qui allège le fardeau de la dette publique, qui favorise les affaires et attire à Londres les emprunteurs étrangers pour le plus grand profit non seulement de la banque, mais de l'industrie et du commerce en quête de clients. C'est, à la faveur des changes propices, la facilité assurée d'acquérir au meilleur compte aussi bien les matières premières que les denrées alimentaires qui manquent au pays; si l'exportation se fait à des conditions moins favorables, l'importation se fait à des conditions plus favorables. C'est surtout, avec le crédit affermi au dehors, la voie ouverte au rétablissement de la Cité dans ses prérogatives de centre financier du monde. Cette vieille suprématie de l'Angleterre en tant que marché international de l'or et du crédit, les États-Unis, forts de leur enrichissement, prétendent se l'approprier ; Londres l'avait bien dans les temps passés enlevée à Amsterdam ! Ils sont, à bien des égards, peu préparés à remplir d'aussi délicates fonctions. S'ils ont reconstitué leur système bancaire et entassé dans leurs coffres une masse énorme d'or, l'organisation et le fonctionnement du crédit restent chez eux défectueux. Ils se sont donné une grande flotte de commerce, mais le coût d'exploitation en est trop haut

(1) Avant la guerre, c'est d'une somme moyenne et très approximative de 200 millions que le Royaume-Uni restait en fin de compte, bon an mal an, créancier de l'étranger.

pour rivaliser avec la marine marchande de l'*Union Jack*. Et l'Angleterre libre-échangiste garde au jeu des affaires internationales une grande supériorité sur l'Amérique protectionniste jusqu'à la prohibition. Dans cette lutte entre la livre et le dollar, l'Angleterre, grâce à son redressement financier, est loin d'être désarmée, et la Cité peut fort bien prétendre à conserver dans l'avenir, ou tout au moins à partager avec *Wall street*, son fructueux privilège de banquier universel. L'Angleterre a donc, en un sens, tiré grand profit, si elle a souffert dans l'autre, de cette politique de restauration rapide qu'on peut bien dire au reste que lui ont imposée ses traditions nationales comme ses grands intérêts impériaux.

VI. — CONCLUSION

De ce rapide examen de la politique financière de la Grande-Bretagne depuis la guerre, essayons pour finir de tirer quelques enseignements. Nous avons dit qu'entre la France et l'Angleterre, financièrement parlant, rien ne serait plus faux que de vouloir établir un vain parallèle; mais l'expérience d'autrui peut tout de même nous servir à rappeler d'utiles vérités.

C'est d'abord que, pour redresser nos finances, la première condition, celle qui prime tout, est de maintenir ou de rétablir l'équilibre dans le budget de l'État. Vérité banale : pourtant, il est à l'heure présente plus nécessaire que jamais de la mettre en lumière. L'équilibre budgétaire, le Gouvernement de M. Poincaré s'est, bien tardivement, sous la pression des événements, résolu à le restaurer et à le faire sanctionner par le Parlement. Il est maintenant de toute nécessité que le nouveau Gouvernement assure cet équilibre et le maintienne, non pas à titre provisoire, à force d'artifices, dans l'instabilité, mais solidement et définitivement. L'équilibre même ne suffit d'ailleurs pas : il faut des excédents, ne serait-ce que pour prouver au monde que l'ère du déficit est close et que le Trésor n'aura plus en aucun cas à recourir à l'inflation.

Qu'on ne s'illusionne pas en effet sur les beaux résultats obtenus au printemps dernier par la contre-offensive du franc, qui en peu de semaines a ramené le cours de la livre de 120 à 68, et celui du dollar de 28 à 15 et demi. Si l'opération a si bien réussi, c'est d'une part que les adversaires du franc s'étaient

placés à découvert en position dangereuse, et c'est de l'autre qu'avant d'intervenir, M. Poincaré avait pressé le Parlement de voter les lois d'impôts et d'économies nécessaires pour rétablir l'équilibre budgétaire et rendre confiance à nos amis de l'étranger. En d'autres temps, quand la spéculation n'y prête pas le flanc, pareille manœuvre n'obtiendrait sans doute qu'un effet disproportionné à son coût. Certes une action permanente de soutien du franc, munie d'une masse de manœuvre suffisante, serait utile, voire nécessaire pour régulariser le marché ; mais si l'équilibre budgétaire et le crédit du pays n'étaient d'abord assurés, ce ne serait là même qu'un vain artifice. Le seul moyen d'améliorer la valeur de la monnaie, c'est d'affermir le crédit national, c'est donc d'équilibrer les budgets, d'arrêter les emprunts (emprunts de consolidation exceptés), de s'assurer des excédents, afin de commencer à amortir la dette consolidée, à rembourser la dette flottante à l'intérieur et à réduire le flottant des francs à l'étranger : en un mot, de restaurer les finances publiques et le crédit de l'État par la seule voie connue, celle de l'ordre, des impôts et de l'économie.

Le jour où cette grande œuvre serait en bonne voie, l'expérience anglaise est là pour nous montrer qu'il ne faudrait pas se décourager dans la lutte pour le franc, de même qu'il ne faudrait pas s'inquiéter à l'excès d'une spéculation qui continuerait à travailler contre nous, si on a su se ménager et si on sait se servir d'une « réserve » en vue de la défense du change. Pour nous montrer aussi qu'il ne serait pas opportun de chercher à améliorer trop rapidement la valeur du franc, car la vitalité économique du pays en souffrirait comme elle a souffert en Angleterre. C'est vers la stabilisation du change qu'il faut tendre d'abord, puis vers de lentes améliorations par étapes. Et si tout vient un jour à être mis en œuvre pour éviter une inflation nouvelle et à réduire peu à peu l'inflation présente, on pourra voir, l'exemple de la Grande-Bretagne le prouve, la valeur de la monnaie hausser d'elle-même et plus vite que ne semblerait le comporter l'état encore anormal de la circulation fiduciaire.

Mais, répétons-le, la condition préalable et nécessaire, c'est que toutes les grandes mesures de salut financier soient prises, et prises pour toujours : si, en France ou hors de France, on pouvait douter que l'ordre financier fût assuré dans l'avenir comme dans le présent, rien ne serait fait. L'heure est grave.

Voici qu'un gouvernement radical-socialiste commence chez nous sa carrière. A tort ou à raison, les majorités avancées passent en France pour avoir toujours favorisé le désordre, les expédients ou les aventures en matière de finances : à l'heure qu'il est, de tels errements seraient criminels. Loin de nous la pensée de critiquer d'avance et par principe tout ce que sera tenté de faire sur le terrain financier le nouveau ministère : mais nous avons bien le droit de constater que son programme et ses premiers actes sont des plus inquiétants, de lui rappeler que ses moindres fautes auront, dans les circonstances présentes, des conséquences incalculables pour le pays tout entier, et de l'adjurer de faire passer le salut de la France avant la vaine satisfaction de telle doctrine de parti ou de tel appétit démagogique. Qu'il médite l'exemple du gouvernement travailliste anglais, arrivé au pouvoir avec un programme financier nettement révolutionnaire : le chancelier de l'Échiquier, M. Snowden, n'en a pas été empêché pour faire voter un budget très sage et ordonné, dans les meilleures traditions britanniques. C'est qu'il a senti qu'il avait besoin du crédit. Et le crédit est le grand maître. Il est, de fait, le juge. Il a un pays, mais il n'a pas de parti. Il voit tout, il sait tout; il aime la lumière et la franchise; il est ombrageux, délicat et exigeant. Qui veut le brusquer l'indispose : il veut être respecté. Nul pouvoir ne saurait se passer de lui. Que nos gouvernants se le disent !

L. Paul-Dubois.

LA *CHRONIQUE*

DE

MAURICE BARRÈS

Les voilà, ces quatorze volumes, ce millier d'articles, ces *Mille et un jours* de notre gloire ; voilà ces feuillets frémissants, colorés de tous les feux des cinq années sublimes, ces pages que chaque matin lisait toute la France, et où il a mis tant de son cœur qu'il ne lui en est plus rien resté. « Ce seront, lui disais-je, vos *Mémoires d'outre-tombe* ». Et lui, sans me répondre : « Oui, dit-il, les ouvrages que l'on porte en soi et qu'on fait sans trop les vouloir... » Il n'acheva pas. Qui peut dire ce que, dans l'œuvre de Barrès, l'avenir mettra au premier rang? Qui peut dire quelles étaient ses préférences secrètes? En tout cas, pas un de ses écrits dont il fût plus fier que de cette *Chronique* : c'est là qu'il avait conscience d'avoir le mieux « servi », et, nous le voyons bien maintenant qu'il est mort, servi jusqu'à l'usure et à l'extinction de ses forces. Il avait bien le droit de tenir à ce livre : il y a donné sa vie.

Je me rappelle le court billet qu'il m'adressait vers le 10 août, sorte de circulaire à ses amis du front, pour nous souhaiter bonne chance : « Je ne veux pas du poste sans danger que l'on réserverait à un soldat de cinquante-deux ans. Je reste ici, où je suis utile. » Dans ce beau délire des débuts de la guerre, où tout le monde demande un uniforme et un fusil, il raisonne ; il se mobilise au ministère de l'opinion. Point de panache inutile, pas un geste pour la galerie. Il avait

(1) Maurice Barrès, *Chronique de la Grande Guerre, 1914-1920* ; 14 volumes in-8 écu, Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, 1920-1924.

l'instinct de l'ordre, du *chacun à sa place*. On ne se bat pas qu'à coups de canon. Il fallait penser au moral, et puis, aux neutres, à l'univers. L'Allemagne s'avançait avec ses presses de campagne, dans une énorme complicité de l'admiration et de la peur, au milieu d'une formidable machination de propagande. Fallait-il nous laisser sans armes devant cette artillerie? Barrès décida tout de suite de ne pas quitter Paris. Et qui sait? J'imagine qu'à côté du devoir, une immense curiosité, l'intérêt passionné de la grande aventure, l'appétit du tragique qui le poussait à la Chambre au temps du boulangisme, l'enchaînent à la scène où se jouent les destins : heureuse curiosité qui, pour de si grandes choses, suscitait un pareil témoin.

Dès lors, pendant quinze cents jours, il se fait volontaire du journal. Il diffère ses projets, oblige à patienter les rêves qui le pressent. Il n'a plus de pensées que pour le drame de la patrie. Articles, discours, appels, allocutions à la Sorbonne, à Buzenval, à Champigny, interpellations à la Chambre, voyages sur le front, toute son énergie pendant ces cinq années n'a plus d'autre objet, d'autre mobile que le service de la France : c'est le recueil de cette immense activité civique, ses *Actes et paroles* des cinq années terribles, — publiés au jour le jour dans *l'Écho de Paris*, dont ils demeureront la gloire, — qui forme la matière de cette *Chronique de la Guerre*.

Il y aurait une étude à faire sur Barrès journaliste. Journaliste étonnant sans doute, mais bien différent de tous les autres, et des plus grands maîtres du genre, d'un Veuillot qui existe à peine en dehors du journal. Pour lui, il avait ses demeures, ses châteaux sur les cimes, d'où il ne se décidait à descendre que par intervalles, pour de brèves et puissantes campagnes. La plus longue de toutes ne fut qu'un engagement pour la durée de la guerre. Pour lui aussi, ce fut dur. Comme le brancard lui pesait! Et ce beau titre barrésien nous revient en mémoire, ce thème d'un poème qui ne fut jamais écrit, *le Frein couvert d'écume* : écume impatiente, magnifiques éclaboussures d'orgueil et de génie, que secoue le fier animal, obligé de ronger son mors.

Il « tint » grâce à une forte hygiène du travail. L'artiste difficile, le styliste qui n'aimait écrire qu'à ses heures, se soumet à un train de production régulière. Mais il travaillait sur

un fonds d'expérience acquise, sur une réserve de sentiments, d'idées accumulées; chaque fait, en frappant sur ce riche métal, en tirait sur-le-champ de longues sonorités. Tous les jours, qu'il fît beau, qu'il fît laid, après sa matinée occupée à lire son courrier, à recevoir, à s'informer, bref, à ruminer sa matière, il partait de Neuilly vers trois heures et, par cette enfilade d'avenues que connaissent bien tous ses amis, par le boulevard Maillot et les Champs-Élysées, route triomphale préparée pour le retour des victoires, descendait à pied au journal. Il aimait cette longue marche dans le plus beau décor du monde. Je revois, tandis que j'écris, son pas allongé, élastique, cet air de surprenante jeunesse, en dépit des traits ravagés et des paupières rougies et brûlées d'insomnie. Cette promenade était sa récréation; il laissait aller ses idées la bride sur le cou, on l'écoutait penser tout haut. Plaisir incomparable! Souvent, de la place de l'Étoile, il gagnait la Seine et passait à la Chambre, pour arriver sur les six heures à *l'Écho de Paris*. Le grand air, l'exercice excitaient ses idées, donnaient le branle au cerveau. L'article s'ébauchait, se faisait en marchant : penser, c'était pour lui un départ, un élan, un [mouvement.

— *Il faut trouver son petit rythme*, disait-il.

Et alors, en une heure, de cette longue écriture couchée, si pressée que jamais elle n'achevait ses mots, il improvisait huit, dix pages d'une prose splendide, familière, pleine d'éblouissantes trouvailles. Quelquefois, à huit heures du soir, au sortir d'une séance tardive ou de quelque comité de la Chambre, il entrait pour dîner dans un restaurant de la rue Royale, demandait un salon, se commandait n'importe quoi et, à bride abattue, sur le coin de la nappe, jetait ses impressions toutes vives sur des feuilles qu'on venait lui enlever à mesure. C'est dans ces conditions qu'il bâclait cette *Chronique* et qu'il rencontrait les images et les traits immortels.

Parfois le mouvement s'élargit et, pour quelques mesures, s'élève de moment en moment une mélodie parfaite, une cadence, une fusée qui plane et qui retombe, comme celles qui s'allumaient le soir le long des lignes, flambeaux nocturnes du champ de bataille. On n'aurait qu'à puiser pour trouver la matière d'une anthologie, un choix de beautés égales aux proses les plus exquises de *Du Sang* et d'*Amori*. C'est un poème plein de grâce sur la cloche du soir dans une paroisse de village, en

plein champ de bataille, au lendemain de la Marne : quelques lignes qui font songer, dans leur concision athénienne, à cette charmante tombe des sonneurs qui se voit sur un pilier de l'église de Jouarre. C'est une rêverie divine dans un jardin d'automne en Lorraine, avec le parfum de ses roses plus enivrantes que celles de la voluptueuse Cordoue. Ce sont des vues de Reims ou des Vosges, une course vers Cadore, une promenade vers Grado sur la lagune de Venise.

Mais laissons le détail. Je viens de relire d'un trait ces quatorze volumes. Eh bien! plus que des plus beaux passages, de ces traits et des éclairs qu'il avait tout naturellement et qui jaillissaient de ses monologues comme des rais de soleil glissant d'un dôme nuageux sur les côtes brillantes de la campagne lorraine, je suis émerveillé de l'ensemble que présente le bloc, de sa masse et de son ampleur. Qui eût cru qu'un journal, une suite de notes au jour le jour, pût être autre chose qu'un monceau de feuilles mortes, donner la sensation d'un ordre, d'une composition? Bien entendu, nul plan, nul programme tracé d'avance : cependant, si l'histoire de la guerre forme un tout, si le gigantesque phénomène a un sens, ce livre qui le reflète a son architecture secrète : il procède par larges plans ou plutôt par grandes houles, par vagues lentes ou furieuses, reproduisant le mouvement et la forme des événements; et l'avenir, — s'il veut saisir ce qui déjà nous échappe, l'âme, le génie de ces temps inouïs, les remous qui nous agitaient et que nous comprenons à peine, tout occupés que nous sommes à nous frayer un chemin dans les difficultés présentes, — devra consulter ce livre de bord de la tempête.

Une histoire? Non, un pareil livre ne prétend pas à l'être. D'autres se sont mis à la tâche, sans reculer devant la peine ni devant les objections. Et on aura beau dire, je maintiendrai toujours que les acteurs du drame en savent plus long sur les faits que n'en sauront jamais les plus érudits et les mieux informés de nos arrière-neveux. En tout cas, il y a une chose qui se trouve dans ces livres des contemporains, et que toute la science des critiques futurs sera impuissante à restituer : c'est l'atmosphère de la guerre, la couleur des événements, la nuance particulière à cette étrange époque, la tonalité de l'existence qui a fait de ces quelques mois une vie dans notre vie, un monde à part, une sorte de songe déjà aussi

incompréhensible que les guerres de la Révolution et de l'Empire.

C'est cette atmosphère, ce frisson que Barrès a fixés et peints, rien qu'en les éprouvant lui-même. Toute une partie de son œuvre, son fameux *Roman de l'Énergie nationale*, n'était déjà qu'une chronique, le journal d'une idée morale et d'une crise de l'honneur français. Les événements qui commencèrent en 1914 rouvraient cette crise latente depuis plusieurs années. La *Chronique* de Barrès ne fait donc que continuer son œuvre précédente ; elle tient des mémoires et du journal intime, de la correspondance, du discours, du poème. C'est la notation précise, le bulletin de la France à chacun des moments de cette crise mortelle ; on y trouve non pas les faits, ni le récit des événements, mais la succession des états d'âme qui les expliquent, les exaltations suivies de dépressions, les alternatives d'enthousiasme et de sécheresse, toute la suite des émotions de ces années uniques, et de jour en jour, à chaque date, la température, le climat, la fièvre de la patrie.

Rien de plus étonnant que de refaire ce voyage, de dérouler à nouveau le livre de la mémoire, de recommencer la vie. On se souvient de ces premiers mois de 1914 : quelle solennité, quelle gravité subite ! C'était, en février, la mort de Déroulède, les funérailles à Notre-Dame, et l'importance immense que prenait tout à coup cet homme national : c'étaient ces jours de crêpe, l'immense cortège au pied de la statue de Strasbourg, cent mille hommes derrière le cercueil, réunis pour suivre nos espérances. Ombres funèbres, deuil traversé de lueurs, majesté des pompes nationales, grandiose façade de la cathédrale : quel porche à ce qui allait suivre ! Dès le début du livre, on voit se dessiner les thèmes essentiels : la flèche de Strasbourg répond aux tours de Notre-Dame ; le glas de Déroulède, qui sonne comme un tocsin, s'achève au bout de cinq ans par les volées de cloches de l'Alsace et de la Lorraine redevenues françaises. Et pour nous, une dernière image vient se placer dans le cadre : celle d'un autre deuil dans cette même nef, lorsque le compagnon, le successeur de Déroulède rejoignit son ami, comme un jeune messager descendu au royaume des ombres pour lui porter le laurier.

On se rappelle la suite, ces quelques mois hideux qui s'écoulèrent jusqu'à l'été : corruption et décrépitude, ignoble

dissolution des mœurs parlementaires. Jamais le soleil n'éclaira plus putride marécage que ce printemps pestilentiel. Et puis, soudain, au bruit des armes, aux premières menaces de la guerre, un brusque changement de scène : une stupeur, une délivrance, une résolution unanime, tous les miasmes précipités, une cristallisation des âmes autour de leurs plus hautes idées, le soupir de bonheur et le visage rayonnant d'une France qui se retrouve digne de sa propre estime et de l'admiration du monde.

Mais je ne vais pas résumer ces jours extraordinaires, cette mobilisation qui, dans sa gravité tragique, eut quelque chose d'une fête sacrée, une sorte d'ivresse religieuse, fraternelle, la sainte et pure ardeur des fêtes de la Fédération. Dans quel nuage éclatant ces trois semaines furent vécues, dans quel prodigieux mystère, dans quel vertige de foi, d'angoisse, de volonté et de miracle ! Qui pourrait aujourd'hui retracer cette époque, retrouver ses émotions poignantes de ces jours-là? La Belgique bousculée, nos frontières crevées, l'Allemagne, à marches forcées, se pressant vers Paris dans un nuage de terreur, de meurtres et d'incendies : c'était Liége écrasée, Louvain, Senlis en flammes, la Germanie ivre de victoire et déjà saisissant sa proie, nos armées en retraite et le Gouvernement à Bordeaux et Joffre imperturbable sortant de la salle d'école de Châtillon-sur-Seine, et Gallieni songeur, les mains derrière le dos, faisant les cent pas sur la terrasse de l'hôtel Biron, au pied du dôme des Invalides.

Instants inoubliables ! Les journaux se resserraient, comme des barques, à l'approche du grain, se contractent et replient leurs toiles ; on écrivait alors « des articles courts, émus, tout en mouvement, des cris. Le rôle de l'écrivain était celui du guetteur. » Comme on les accueillait, ces cris de la vigie ! Quelle fortune d'avoir eu pour de tels événements un récepteur, un appareil sensible d'une telle résonance ! Notes précieuses, comme le seront un jour les plus humbles cahiers, les lettres, les billets de ce temps-là : et que faisait Barrès, que de tenir pour tous le journal de famille ? J'aime qu'il se soit fait scrupule de le retoucher, d'effacer les mythes, les rumeurs, les fables qui donnent à cette époque un caractère légendaire : vous retrouverez les cent mille Russes débarqués à Marseille, ou qui arrivaient, disaient d'autres, par l'Écosse dans des

wagons à stores baissés; vous retrouverez le fameux Turpin et sa merveilleuse turpinite : enfantillages qui font sourire, mais qui témoignent d'une soif, d'une indomptable volonté de vivre, d'une magnifique croyance à l'impossible : et c'est l'impossible en effet qui se réalisa.

Et puis, ce fut cette chose nouvelle, cette épreuve, cette longue immobilité des tranchées. Se souvient-on de cette époque sans événements et sans histoire, où il fallut se faire à l'idée d'une guerre lente, d'une guerre d'usure? Que d'amour pour cette fange souffrante des tranchées! Toutes les aiguilles de France tricotaient pour les troupes. En même temps, l'intérieur commençait de s'organiser à l'abri du rempart de boue et de poitrines, et de réparer les lacunes de la préparation. La France, à force d'improvisations, se mettait en devoir de rattraper le temps perdu.

Préoccupations, illusions, espoirs, tout cela s'inscrit tour à tour dans les pages de cette *Chronique*. Dans l'ensemble, peu de détails sur les opérations : quelques renseignements généraux, quelques dates, surtout des sommaires, des bilans. Tous les six mois, tous les trois mois, l'auteur dresse le tableau de la situation. La stratégie n'est pas son fait. Il était trop vrai pour se mêler de ce qu'il savait mal, et pour entonner de l'arrière de faciles airs de bravoure. Il n'était pas homme « à souffler dans un article comme dans une trompette », et à donner des leçons de courage à des gens qui se faisaient tuer. Toute son ambition n'est que d'être un auxiliaire, d'apporter à l'armée, à la France patiente et meurtrie des tranchées, secours, bien-être, gratitude, amour. Son culte se nuance de déférence. En aidant les poilus, en distribuant les dons des femmes, en appelant les civils à servir les soldats, il a un peu de l'humble ferveur du diacre qui sert la messe.

Sans méconnaître jamais l'importance du matériel, il refuse toujours de convenir que la guerre se réduise à des problèmes industriels, à une simple affaire de machines. Toutes les œuvres qu'il entreprend ont un caractère moral : il savait bien que pour les Français, le premier des besoins, c'est le cœur, l'amitié. S'occuper des blessés, des hôpitaux, des ambulances, c'était suivre le comte de Mun, le fondateur de l'œuvre admirable des aumôniers militaires. Ses quatre grandes œuvres de guerre, le secours aux mutilés, aux orphelins, aux veuves,

enfin l'œuvre du Souvenir, ont rendu des services immenses : et comme elles sont bien « du Barrès » ! Il fallait un poète, une profonde intuition du cœur pour concevoir cette pensée pieuse, nécessaire, cette justice du suffrage des morts : cette idée que les morts ne sont pas des ombres impuissantes, exilées aux enfers, mais des citoyens supérieurs, investis d'un droit souverain, les oracles de la patrie, faits pour exprimer au milieu des agitations de la vie la voix des choses permanentes et les mâles conseils d'outre-tombe.

Mais son œuvre essentielle, ce fut de donner à la France ce qu'il lui faut avant toute chose, sa pâture de gloire. La gloire, comme on nous la mesurait ! De quelle main avare elle nous était comptée ! On se souvient de ces temps de carême républicain, de la grisaille qui enveloppait les armées comme un suaire. Une espèce de voile de plomb séparait du pays les troupes. On redoutait la gloire comme une indiscrétion. Pour écarter les rivalités, l'envie, le cabotinage, et par une vieille méfiance civile de la gloire militaire, on avait réussi à noyer nos victoires dans je ne sais quoi d'incolore qui en ôtait le rayonnement; on avait inventé la bataille anonyme. Mauvais calcul, qui alla jusqu'à nuire à la France, fit douter de la Marne. C'est ici que Barrès vit plus clair que ne faisait la timidité de nos maîtres ; il vit que l'on peut tout demander à la France, excepté de se battre dans un caveau. Il comprit qu'on ne peut pas se passer des forces morales. Il inventa la Croix de guerre. Pas une de ses œuvres qu'il n'eût donnée pour celle-là.

Ce rôle qu'il avait pris d'emblée lui gagnait le soldat, faisait de lui le centre d'une immense correspondance. De tous les points du front lui arrivaient des lettres; il était l'agent de liaison, une espèce d'écrivain public, l'ami, le secrétaire des tranchées, du pays. Que de documents, que de reliques, que de lettres suprêmes et de derniers soupirs, que de testaments lui furent confiés par les camarades, les parents, les amis ! Il ne se lassait pas d'interroger ces textes, ces humbles griffonnages, d'extraire de ces pages tachées de sang les joyaux, la splendeur du monde spirituel. Cette guerre, cette cuve de sang et de misères, lui semblait un creuset d'où notre génie sortait transfiguré. La beauté morale s'élevait à des expressions inconnues. Cette France légère, incrédule, cette folle, scandale et délices du monde, devenue stoïque, enfantait dans les douleurs une

incomparable clarté. « Jamais on ne vit tant de cadavres et jamais on ne vit tant d'âmes. » Sur-le-champ, deux ou trois volumes, *les Saints de France, l'Amitié des tranchées, les Diverses familles spirituelles de la France* étaient autant d'écrins où Barrès recueillait ces richesses idéales, ces nuances nouvelles de la noblesse et du sacrifice. Mais si grande était la moisson, qu'elle déborde tous les cadres. Les faits s'ajoutent aux faits, sans ordre, comme ils viennent, à toutes les pages de cette *Chronique* : l'important, c'est de constituer le trésor, ce répertoire, cet ossuaire, ce *Corpus animarum* qui demeurera un des monuments sacrés de notre histoire. Ainsi par mille détails, par touches successives, se forme peu à peu ce portrait de la France : comme un calque, une empreinte de sang et de sueurs prise sur ce front navré et couronné d'épines, un voile de Véronique où se peint « le visage sublime de la patrie. »

Mais, entre ces morts tous augustes, quelques-uns lui inspirent une tendresse particulière : ce sont ces écrivains, ces poètes que la France, avec une héroïque folie, prodigua sur les champs de bataille. Sang de France, sang royal, s'il coule aux plus rustiques veines, combien plus précieux encore, s'il est chargé de beauté et roule des parcelles de génie ! Noms illustres, jeunesses immortelles, promesses, avenirs fauchés, talents à peine éclos et devinés seulement d'un petit groupe d'amis, le carnage de ce printemps a coûté à Barrès ses larmes les plus belles : il faut comprendre cette pitié. Charles Péguy, Ernest Psichari, Émile Clermont, Marcel Drouet, André Lafon, Pierre-Maurice Masson, André Lotte, les trois Laurentie, les capitaines Augustin et Jacques Cochin, Max Barthou, c'étaient ses enfants, sa famille : ils formaient cette génération, fille de sa pensée, qui avait appris à lire dans ses livres, son escorte d'honneur, et le présent somptueux qu'il faisait aux lettres françaises. Leur mort vérifiait sa foi inébranlable dans la vertu de l'esprit. Pour chacun d'eux, il trouve des adieux, des chants d'une merveilleuse beauté funèbre ; il les roule pieusement, comme des chevaliers, dans les plis du drapeau ; il leur a consacré dans la mémoire de la patrie une allée de cyprès, de nobles Aliscamps, et il a posé sur leurs fronts la gloire comme un baiser.

Ainsi se poursuit lentement, avec ses deuils, ses hymnes, ses accents de triomphe, ce livre magnifique ; chaque année a sa teinte, sa physionomie spéciale : les combats de 1915, les

boucheries de Vauquois, des Éparges, du Linge, du Vieil-Armand ; les grandes offensives, les espérances vite déçues d'Artois et de Champagne ; la manœuvre des Dardanelles, la retraite de Serbie, l'épopée des Carpathes, la prise d'Erzeroum, le camp de Salonique ; l'entrée en guerre de l'Italie, la noble fraternité latine, les dépêches enflammées de Gabriel d'Annunzio; — 1916 : l'année de Verdun, le « On ne passe pas ! » de Castelnau, le « On les aura ! » de Pétain, la bataille du Jutland et la gloire navale de Beatty et de Jellicoe ; l'armée de Kitchener et le tonnerre de la Somme ; des visites au front du Trentin, du Carso, une vision de l'Angleterre en armes, des camps, des arsenaux, des docks, un vol en hydravion dans une baie d'Écosse au-dessus de la flotte anglaise et des mille vaisseaux qui attendent, « pareils à des javelots formidables tendus sur la corde de l'arc » ; — chaque été, les retours à Charmes, aux bords de la Moselle natale, non loin de la Vierge de Domremy, et de nouveaux récits sur les grands combats ignorés de 1914, où Castelnau, sur les « bastions de l'Est », fut le gond où s'appuya la manœuvre de la Marne ; puis, des portraits de soldats, des types de Raffet, des crayonnages à la Forain, le poilu semblable à un pâtre broussailleux et chargé de besaces, sous sa toison en peau de mouton, ayant pour houlette son flingot, et puisant dans sa musette alternativement sa miche et ses grenades : — ce livre dans ses détours, avec ses plis et ses replis, ses tableaux successifs, son horizon tantôt mondial et tantôt rétréci à quelque coin du front, ouvrant soudain de vastes perspectives, pour ne montrer à la page suivante que ce qu'aperçoit le guetteur par le trou de son créneau, fait songer aux spirales d'une immense colonne, dans le bronze de laquelle on verrait tour à tour des champs de bataille, des incendies, des villes en ruines, là une cornette de bonne sœur, ici le profil d'un chef, comme Serret ou Driant, à côté d'un troupier comme le soldat Bréhant, ou d'un héroïque gavroche comme le gosse La Friture, des prêtres, des poètes, des ministres, des héros, — plus de gloires qu'il n'y en a de gravées sur le marbre de la colonne Trajane, ou que l'Empereur n'en put ciseler dans son fameux trophée qu'il fit fondre avec les canons d'Austerlitz et d'Iéna.

Nous voici arrivés à 1917, aux moments sombres de la guerre : par une suite de fautes inconcevables, les généraux vainqueurs, les hommes de la Marne et de la Somme, se

trouvent écartés. Un Gouvernement faible, d'économistes, d'idéologues ; à l'offensive manquée d'avril, à la chute de tant d'espérances succède un accès de découragement, qu'aggrave une redoutable attaque par l'intérieur. C'était un pullulement de louches personnages, d'aigrefins, de figures équivoques et véreuses; des allées et venues suspectes au delà des frontières, des complaisances inquiétantes et des complicités inavouables de la Sûreté ; une presse immonde au grand jour salissait la patrie, déshonorait la gloire, bafouait l'énergie, excusait l'abandon; il y avait des chèques saisis et rendus par ordre à des bandits, des secrets étranglés au fond d'une prison avec un lacet de soulier; c'était une entreprise de démoralisation, derrière laquelle on devinait toujours le même personnage, qui pontait sur la défaite de la patrie. Le Gouvernement hésitait.

Mais il faut lire dans Barrès l'histoire de ces dix mois. Ce fut l'heure la plus critique de la guerre : on faisait la guerre sur deux fronts, — contre l'ennemi du dehors et contre l'ennemi du dedans; contre les gaz allemands et contre le défaitisme et le pacifisme à l'intérieur. C'est dans ces moments-là que Barrès est sublime. Pudique, retenu, un peu contraint dans l'enthousiasme, la colère le rend superbe : superbe de courage, d'indignation et de mépris. Le terrible pamphlétaire, le cruel polémiste n'eut jamais plus de génie : il a des paroles qui soufflettent, de ces mots qui sont des fers rouges. Les séances de la Chambre, la suite de scènes atroces qu'il intitule : *Dans le cloaque*, *En regardant au fond des crevasses*, valent les plus belles pages de *Leurs figures* : ce sont les *Châtiments* du régime parlementaire. « J'ai, disait-il, le don de voir clair. » Le portrait de l'agitateur, du dandy démagogue qui s'apprêtait à jouer les Retz, du froid calculateur qui méditait une paix d'affaires, un « Consulat de Waterloo, » est un morceau de psychologie, une eau-forte de premier ordre. Mais Barrès ne s'en tint pas là : il eut aussi son heure d'histoire, le jour où il dénonça en pleine Chambre la « canaille du *Bonnet rouge* », et où un ministre livide, devant son réquisitoire, s'abîma comme une loque, convaincu de forfaiture. Quels que soient les retours des choses et des partis, nulle amnistie ne blanchira, nul vote n'effacera la marque du bourreau. Ce jour-là, la France respira mieux.

A partir de cet instant, le drame se précipite; la guerre sort de la longue ornière des tranchées, elle entre dans sa phase

décisive. C'est la guerre de mouvement, comme au temps de la première Marne. Le livre court : la plume a peine à suivre les péripéties. L'ennemi, fort de 200 divisions, de tout le matériel libéré par la défection russe, n'a que six mois pour en finir; il faut vaincre avant l'arrivée de la masse américaine. La victoire, pour l'adversaire, est une question de vitesse, pour nous une question de ténacité et de sang-froid. La France, pressentant le péril, s'est donné un chef intrépide. Il coffre, par un acte magistral, la bande des trembleurs; on sent que c'est fini de rire. En effet, sur toute la ligne, Ludendorff frappe à coups redoublés : offensives du 21 mars, du 17 avril, du 27 mai, du 9 juin. L'angoisse du danger fait trouver le remède, l'unité de commandement, et l'homme qu'il fallait à la barre. Pendant quelques semaines, Foch se borne à parer les coups, à boucher de son mieux les brèches de sa ligne. Enfin, le 11 juin, il jette Mangin sur le plateau de Méry : l'ennemi reste cloué sur place. Un mois se passe, lourd d'attente; mais désormais les jours, les heures travaillent pour nous. Et ce sont les journées mémorables de juillet, l'offensive de Mangin, les batailles du 8 août, du 20 août, du 15, du 25 septembre, Montdidier, Laon, Cambrai, Saint-Mihiel délivrés, la victoire volant de clocher en clocher et menant nos drapeaux en trois mois de la Marne au Rhin.

Impossible de suivre la *Chronique* dans l'ivresse et la gloire des provinces retrouvées, dans cette fête, cette extase de la famille française, dans Metz, dans Strasbourg, dans Colmar, dans Mulhouse. Il faut lire ces chants, ces tableaux, ces hymnes d'allégresse, ces pages crispées de surnaturelle et douloureuse douceur, ces émotions divines, allant jusqu'à l'angoisse, ces embrassements, ces cris, ces « prodigieuses minutes d'amour. » Enfin, après ce délire, cette sainte et radieuse idylle, qui rappelle les accents de la *Symphonie pastorale* et de l'*Ode à la joie*, vinrent les deux grands jours et les scènes suprêmes, attendus depuis quarante-neuf ans : le jour de la justice à Versailles et, sous l'Arc de triomphe, le jour de l'apothéose. Qui ne se rappelle une scène célèbre des *Déracinés*, celle de la veillée funèbre de Victor Hugo, le seul mort assez grand pour remplir l'arche géante et pour entrer par cette porte dans l'immortalité? La page de la *Chronique* n'est pas moins belle. Que de fois Barrès l'avait rêvé, ce défilé de la

Victoire, en passant tous les jours au pied de l'inutile colosse et sous ce prestigieux décor de Piranèse! Le rêve égalait-il ce qu'il nous fut donné de contempler ce jour-là? Le cortège grandiose des soldats de tous les peuples, les drapeaux des deux mondes, la fleur de l'humanité, chaque nation résumée dans ses plus dignes héros, groupée derrière ses chefs, les rafales d'ovations saluant les vainqueurs, les armes nouvelles et populaires, le légendaire 75, l'aviation et ses *as*, les conducteurs de chars d'assaut semblables à de sévères archanges dans leur tourelle, c'était de la gloire à rassasier le plus insatiable pour la vie : on croyait voir passer la force de la paix, nouvelle et toute-puissante gendarmerie de Dieu. Barrès, rempli de ce spectacle, décrit, comme il pouvait le faire, ce dénombrement des Dix Mille et, brusquement ému comme le vieux roi d'Orient dans le récit d'Hérodote, termine par cette élégie d'une virgilienne mélancolie :

Pendant que j'écris, près de moi, à l'entrée du bois de Boulogne, un millier d'hommes sont couchés, étendus dans leurs habits bleu horizon, sur la pelouse légèrement humide et verte, *et semblent morts de jeunesse*. C'est un champ de bataille idéal, *le repos sur la prairie divine des héros*. Ils sont là couchés, après ce jour de gloire et ces cinq années de labeur pour la victoire, avec la même paix qu'on leur voyait dans les champs au moment de l'étape. Nous saluons avec piété, sans distinguer entre eux, les vivants et les morts.

Prévoyait-il qu'il serait si tôt un de ces héros endormis, un gisant de ce bivouac élyséen? Mais il n'était pas temps encore de dire son *Nunc dimittis*. Son œuvre n'était pas achevée. Il lui restait à établir la paix française sur le Rhin; l'Allemagne vaincue, il restait à guérir l'Allemagne, à la délivrer de son démon, de son infatuation d'orgueil et de brutalité; il fallait réveiller l'âme des Allemagnes, ce génie « qu'ont follement aimé nos pères ». Il fallait retrouver le trésor du Rhin, ce trésor englouti, que garde le Niebelung, mais qui est une pensée de Rome, l'anneau du chef latin qui avait épousé l'Ondine; il fallait que le Rhin, comme au temps de César, redevînt pour jamais le « rempart des libertés ». Hélas! qu'avons-nous fait de ce rôle magnifique, de cette noble politique rhénane esquissée par Barrès dans cent endroits de cette *Chronique* et dont il nous traçait le programme à Strasbourg dans ses leçons sur le *Génie du Rhin*? Qu'avons-nous fait, dans ce pays, de la fierté française et de notre

héritage et de notre rayonnement? Comment y avons-nous usé du prestige de la France et de notre force morale, « la plus grande force de sympathie qu'il y ait sous les astres »?

Peut-être dira-t-on que nous n'étions pas seuls. Mais là où il ne tenait qu'à nous, quel gâchis! Amitié des tranchées, mutuelle bienveillance, union, sagesse, paix, beaux concerts d'âmes, où êtes-vous? Est-ce là cette France si belle, cet avenir où tout daterait de la guerre, où les vieux haillons de la politique, les méfiances, les aigreurs, les querelles, la « trouble et irritante absinthe » des partis, cesseraient d'agir, ne compteraient plus? Dans ces radieuses journées d'Alsace, je relis ces lignes datées de Strasbourg : « Voilà un type idéal de vie française, une leçon vivante de concorde, *un lieu soustrait à toute querelle, où se respirera quelque chose d'analogue à la Trêve de Dieu. Tels ces Bois Sacrés de l'antiquité, ces lieux d'asile où nulle poursuite violente n'était permise.* » Les malheureux! qu'en ont-ils fait?

Ah! mieux que jamais on mesure la place que laisse vacante après lui ce grand mort. Comme il nous manque! Qui saura être comme lui la voix des religions humaines, des foyers, des héros, des patries, des églises? Qui saura tenir les grandes orgues et nous jouer « *la musique avec laquelle on assemble les hommes* »? Dans ce vide d'aujourd'hui, dans ce dégoût momentané qui suit l'excès d'efforts, quand reviennent sur l'eau les hommes au cœur de liège, les idéologues, les sophistes, les légers philanthropes, quand on redoute et qu'on répudie le fardeau de la gloire, il est bon de relire sur l'airain l'histoire et les leçons des faits. Apprenons là ce que peut un homme. Pendant quarante ans, ce Lorrain a entretenu dans les âmes la notion de l'honneur; héroïsme, foi, dévouement, il montrait que les choses saintes sont dans une nation des nécessités permanentes. Dans la plus grande épreuve qu'ait traversée la France, il nous a aidés à tenir; il supportait au-dessus de nos têtes le monde spirituel et son peuple de figures idéales. Comme le disaient magnifiquement nos pères, les Gaulois : il a empêché de crouler notre ciel.

PIERRE TROYON.

LES ACADÉMIES DE PROVINCE

AU TRAVAIL

La réorganisation du travail de l'esprit dans nos provinces n'est pas seulement marquée par l'agglomération des sociétés académiques d'une ville autour de la Compagnie la plus importante ou la plus active, comme nous l'avons observée à Dijon, dans notre dernière Chronique. Elle se complète encore par la fédération de ces sociétés appartenant à une même province ou une même région.

M. Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, qui présidait le récent « Congrès des Sociétés savantes », a donné devant cette assemblée un remarquable exemple de cette sorte de fédération : « Je ne doute pas qu'un bien non moins grand ne sorte des tentatives de concentration et de coordination effectuées, en province, sur une base différente, telle que celle qui a été réalisée, pour la première fois, ici même, à Dijon, en 1914, par « l'Association bourguignonne des Sociétés savantes », et qui, survivant à la Grande Guerre, a eu, l'an dernier, sa seconde réunion à Mâcon. Il ne s'agit plus là de grouper en un seul faisceau des sociétés consacrées à une même discipline, mais de réunir des sociétés scientifiques et savantes d'une partie du territoire national, quel que soit leur objet particulier. »

Nous n'insisterons pas ici sur l'union des sociétés appartenant à une même discipline, parce que cette union est déjà en bonne voie de réalisation par de nombreuses fédérations spéciales, par la récente création de « Comités nationaux », et parce que leur centre est presque nécessairement à Paris. Nous remarquerons toutefois que ces unions peuvent encore prendre une forme régionale, comme celle des « Sociétés de géographie du Nord de la France », dont le

siège est à Douai, ou de la « Fédération des préhistoriens et archéologues du bassin du Rhône ».

Mais les fédérations régionales associant toutes les disciplines sont si nécessaires qu'elles se sont formées ou se forment spontanément en diverses parties de la France. Ce sont les « Assises de Caumont », qui réunissent régulièrement en Congrès les sociétés de la Normandie, la « Fédération des Sociétés savantes du Sud-Ouest », qui se tient à Bordeaux, l'« Association bretonne », le Congrès des Sociétés savantes de Provence. Et, sans compter la belle organisation du Félibrige, des fédérations analogues sont en préparation dans le Languedoc, autour des Académies de Toulouse, et dans le Nord de la France. Enfin l'Académie de Besançon, qui a déjà tenu, en 1907, le « Congrès des Sociétés savantes de Franche-Comté », s'apprête à réunir à ces Sociétés les Compagnies d'Alsace et même de la Suisse romande.

La puissante pensée du Premier Consul, associant dans une même assemblée, l'Institut de France, tous les grands travailleurs intellectuels pour mieux symboliser l'unité de l'esprit, et en multiplier les précieux fruits, a lentement germé dans la féconde terre des Gaules. Et ce que nous voyons lever actuellement, dans la faiblesse et la variété des jeunes plantes, ce sont des « Instituts régionaux », dépouillés de la forme un peu impériale conçue par le grand ancêtre.

* * *

Nous sommes amenés ici à poser une question : « Qu'a fait l'État pour l'élevage de ces jeunes plantes et d'une manière générale pour le développement du travail de l'esprit dans nos provinces? »

L'État, par le grand ministre Duruy, a essayé d'organiser, de diriger les recherches savantes en fondant le « Comité des travaux historiques et scientifiques », présidé par le ministre lui-même, et qui serait d'ailleurs à peu près ignoré aujourd'hui, en dépit de la valeur de ses membres, s'il n'organisait chaque année le fameux « Congrès des Sociétés savantes ».

L'idée de réunir ainsi les Sociétés savantes était excellente, et elle indiquait les moyens de réalisation : donner à ces sociétés individuellement, ou mieux à des fédérations régionales de sociétés, le pouvoir de proposer les travaux qui seraient lus au Congrès annuel, ou insérés aux divers *Bulletins*, de proposer les souscriptions en faveur des ouvrages intéressants, les demandes de subventions en faveur de recherches, fouilles et publications, la nomination de membres non

résidents, honoraires, correspondants, la désignation des candidats aux distinctions honorifiques. Une Commission centrale, à Paris, telle qu'elle existe actuellement, eût été chargée d'examiner, de coordonner toutes ces propositions et de leur donner une forme décisive.

Il en fut tout autrement. L'esprit de centralisation qui domine si fâcheusement toute notre administration, plaça à Paris, c'est-à-dire loin des travaux réels, loin des sociétés, toutes les sections et toutes les commissions chargées d'établir les diverses propositions que nous venons d'énumérer. En sorte que les Sociétés savantes, qui sont tout dans ce domaine, ne furent rien dans le Comité. Les plus brillantes de nos Compagnies régionales sont absolument ignorées du ministère de l'Instruction publique.

On ne peut s'étonner, dans ces conditions, que le fameux Congrès annuel aille chaque année en s'étiolant davantage. C'est en vain qu'au dernier Congrès, celui de Dijon, M. Alfred Lacroix disait : « Les ministres de l'Instruction publique ont toujours considéré comme une de leurs plus précieuses prérogatives le droit de présider chaque année la séance solennelle de clôture du Congrès des Sociétés savantes... » Tout le monde savait que le ministre n'était pas là. C'est en vain que, dans le même discours, M. Alfred Lacroix définissait ainsi la mission des académies et sociétés savantes : « Il est nécessaire de proclamer bien haut qu'elles ont une fonction spéciale, importante, indispensable, et qu'elles seules sont en état de remplir : entretenir à travers toute la France, et non pas seulement dans les grandes villes et les centres universitaires, de multiples foyers d'activité intellectuelle... Le rôle primordial et le plus utile de ces sociétés est de se consacrer à l'étude, dans les plus minutieux détails, du pays même où elles fonctionnent, à l'étude de son sol, de ses produits naturels et des ressources qu'il est possible d'en tirer, de son parler, de son histoire, de ses traditions, de son évolution économique et sociale dans le présent, qui prépare l'avenir... »

Si l'on veut que les académies et sociétés savantes de province remplissent cette mission avec le concours de l'État, il faut leur donner des moyens d'action, il faut leur rendre les droits d'examen et de proposition que Duruy a remis à un Comité central et augmenter les fonds destinés aux publications et recherches de la province.

Ainsi, tout en déchargeant les savants parisiens, déjà si surmenés, d'une tâche trop lointaine, on rendra aux sociétés provinciales de puissantes raisons de vivre. Et sous l'aiguillon des droits acquis, les « Instituts régionaux » se formeront d'eux-mêmes.

***

Ce régionalisme spirituel, nous le voyons se développer dans tous les travaux de nos compagnies provinciales. Prenant le fauteuil présidentiel de l'Académie delphinale, M. Jacques Chevalier trace ainsi la mission de la vieille Académie : « Plus que jamais, la France a besoin de toutes ses forces. Nous travaillerons donc, dans notre modeste sphère, au relèvement de la natalité, qui est le devoir urgent de l'heure présenet, à l'amélioration des conditions de vie, au rattachement de l'homme à la terre, à la conservation de cette race paysanne et de ces vertus paysannes qui ont fait dans le passé la grandeur de la France et qui seules la maintiendront dans l'avenir : et nous souhaiterons que, dans cette œuvre, nous n'agissions pas isolés, mais que toutes les sociétés qui fleurissent dans toutes les provinces de notre doux pays de France sachent, par une affiliation qui exista jadis, donner à leurs entreprises autonomes cette cohésion qui, sans rien leur faire perdre de leur saveur et de leur originalité propres, peut seule leur assurer la force, le rayonnement, l'efficace. »

A l'autre extrémité de la France, la « Société des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin », qui vient de célébrer si brillamment, à Strasbourg, son cent vingt-cinquième anniversaire, — après avoir rappelé ses illustres fondateurs, Dietrich, Koch, Brunck, Lauth, Oberlin, et son grand rôle historique, par la voix de MM. Rothé, Héring, Gaston Kern, son vice-président et président depuis 1910, — n'a pas manqué de montrer que le travail alsacien, si ardent, si constant, est un travail français. Et M. Roger Dumon nous dit de cette « expérience alsacienne », qui peut réagir si heureusement sur notre organisation nationale : « Dans le domaine artistique et littéraire, la constitution des centres régionaux permet le développement de toutes les forces vives d'un pays, parce que dans ce cas tous les talents peuvent s'exercer sans passer nécessairement par le centre; dans le domaine économique, on comprend mieux, quand on vit ici, l'intérêt qu'il y a à voir certaines questions traitées et résolues par des gens qui connaissent particulièrement le pays et qui sont directement intéressés à son développement. »

L'Académie de Montpellier, assise au seuil de la mer latine, a rendu un solennel hommage au merveilleux poète dont la gloire dépasse les frontières et qui est comme l'une des pierres angulaires de la latinité : Dante. Elle publie aujourd'hui les discours ou études qui composèrent cet hommage, et parmi lesquels il faut citer les

belles pages de M. Edmond Pastre, « Philosophie et science dans la *Divine Comédie* », sur l'étendue des connaissances du grand Florentin, du doyen Jules Valéry sur le fameux sonnet XXI de la *Vita Nuova*, du poète Émile Ripert, du général Deville, du président Paul Delmas et la remarquable réponse du consul italien Pullino.

Les « Antiquaires du Centre » s'attachent surtout à la description des monuments historiques, et notamment de la Croix d'Orval, par MM. Chenu et des Chaumes, et d'un manuscrit précieux étudié par M. de Laugardière. L'Académie de la Rochelle, en plus d'une section des Belles-Lettres et Arts, que préside M. P. Daveaux, comprend de fort actives sections de médecine, sciences naturelles, horticulture, sciences morales et politiques et océanographie. La Société académique de l'Aube nous révèle, par un mémoire de M. Louis Le Clert sur Paul de Chomedey, seigneur de Maisonneuve, fondateur de Montréal, en 1642, que cette ville canadienne, avec un million d'habitants, est la seconde ville de langue française du monde. Voilà qui clôt la longue querelle de Lyon et Marseille.

L'Académie de Besançon nous donne d'intéressants mémoires de M. M. Lambert sur le miniaturiste Francis Lainé; de M. Max Prinet, sur l'image du Saint-Suaire du musée de Cluny, qui n'est aucunement l'image de celui de Besançon; de M. Émile Longin sur la vivace légende de la tour de Gray; de M. Abel Monnot sur le roman bisontin d'Édouard Droz, *Au petit battant*; enfin du savant chanoine Clère, qui étudie les « Casati » de l'église de Saint-Étienne.

Et, comme toujours, nombreux et divers sont les travaux que nous remarquons dans les Mémoires de l'Académie de Dijon. La Commission des Antiquités, que préside M. Oursel, continue avec activité, en cette région si riche en monuments historiques et préhistoriques, ses recherches sur l'âge de bronze et sur les fouilles gallo-romaines de Champdôtre, d'Alesia et du « Castrum divionense », ainsi que sur les époques plus récentes. M. Chaput y étudie les plaines alluviales de l'Ouche et des Tilles. M. A. Boutaric, large esprit scientifique, y donne une remarquable étude sur le regretté physicien Jules Violle. Et, à côté de magistrales pages sur Buffon par M. Édouard Estaunié, M. Andrieu nous parle de la prononciation du latin dans l'Église de France, le général Duplessis poursuit ses belles recherches sur les médailles, et M. Bidault de l'Isle multiplie ses notes astronomiques et météorologiques. C'est tout le travail d'un Institut régional.

C.-M. SAVARIT.

REVUE SCIENTIFIQUE

APRÈS LA VISITE DE MARS

Avions-nous tort naguère de conseiller ici même au public de ne considérer qu'avec un scepticisme expectant les prévisions « sensationnelles » que la grande presse lançait à foison au sujet de notre rapprochement avec la planète Mars ? Non, n'est-ce pas.

C'est le 23 août dernier, que la planète au nom belliqueux s'est trouvée à sa plus petite distance de nous, à son *périgée*, comme disent les astronomes. Ce jour-là, non seulement Mars a été à sa plus petite distance annuelle de la terre, mais à la plus faible des distances périgéales où on l'ait vue depuis le début du XVIIIe siècle.

J'ai expliqué ici même que, nonobstant cette circonstance exceptionnelle, les astronomes de l'hémisphère boréal avaient peu de chance de découvrir des choses très nouvelles à l'occasion de cette opposition martienne. La raison principale en était la faible hauteur de la planète au-dessus de notre horizon, entraînant comme conséquence une grande absorption et une grande agitation de sa lumière par l'atmosphère.

En fait, et suivant nos prévisions, aucune découverte notable n'a été faite à cette occasion par nos astronomes. Le projet fantasmagorique dont on avait fait grand tintamarre journalistique, d'envoyer vers Mars du sommet de la Jungfrau des messages de T. S. F. (auquel Marconi lui-même devait prêter la main), ou des signaux lumineux d'un éclat exceptionnel, n'ont même pas eu un commencement de réalisation. Comme M. Choufleury, M. Marconi, qui n'était assurément pour rien dans ces nouvelles, est resté chez lui, et nous croyons qu'il a bien fait. Quant aux projections lumineuses, auxquelles la Jungfrau devait servir de piédestal immaculé, elles sont restées à l'état

de velléités immatérielles. Ce fut d'ailleurs très sage, car il y avait une raison majeure qui devait d'avance vouer à l'échec toute tentative de ce genre, fût-il même là-haut des Martiens aux aguets. Cette raison dont on n'a pas assez parlé, — et qui eût suffi pourtant à montrer l'absurdité de l'idée, — est la suivante : quand la planète Mars est au périgée, à sa plus faible distance de nous, elle est en même temps en *opposition*, c'est-à-dire placée par rapport à nous à l'opposé du soleil, c'est-à-dire visible au méridien vers le milieu de la nuit. Il s'ensuit, par une juste et inévitable réciprocité, que nos Martiens hypothétiques voient en même temps la terre à peu près dans la direction du soleil, c'est-à-dire que la terre passe à leur méridien quand il est midi chez eux. La terre leur est alors à peu près invisible, parce qu'elle est noyée dans le rayonnement du soleil et dans la lumière diffuse de l'atmosphère martienne. Si donc il y avait sur Mars des astronomes guettant nos petits gestes, — tous les goûts sont dans la nature, — ils étaient vers le 23 août dans les plus mauvaises conditions possibles pour voir les signaux lumineux projetés... mais qu'on n'a pas projetés. Ceux-ci, supposé qu'on eût eu la naïveté de les réaliser, devaient nécessairement leur être tout à fait imperceptibles. Si tous ces beaux projets, dont la Jungfrau devait être le théâtre, sont demeurés lettre morte, la cime au nom virginal a pourtant été le siège des observations astronomiques tentées par un astronome, d'ailleurs fort compétent, de Genève, M. Schaer. Malheureusement, — si j'en crois les nouvelles, — un accident, une avalanche, si je ne me trompe, est intervenu au moment intéressant, accompagnée d'un fort vilain temps, et les observateurs sont restés bredouilles.

Dans l'hémisphère austral de la terre, j'ai expliqué que les conditions de visibilité devaient être meilleures, à cause de la forte déclinaison australe de Mars. Cependant il ne semble pas jusqu'ici que dans cet hémisphère non plus on ait fait aucune observation de nature à révolutionner les notions acquises. Le fameux télescope à miroir rotatif de mercure, qu'on devait installer à cet effet dans un puits de mine près de Santiago du Chili, n'a plus fait parler de lui. S'il avait permis de faire quelque découverte notable, je crois que, le télégraphe avec ou sans fil aidant, cela se saurait aujourd'hui. Il n'en est rien, hélas !

Si, de ces déceptions australes, nous remontons à notre hémisphère, nous devons cependant accorder une mention spéciale aux très remarquables observations qu'a pu faire en son observatoire de

Sétif, M. Jarry-Desloges. Elles ont un intérêt particulier, d'abord parce que cet astronome est un des plus habiles et des plus scrupuleux observateurs que nous connaissions, — et qui a déjà fait maintes fois ses preuves; ensuite parce qu'il dispose d'un instrument puissant et d'excellente qualité; ensuite parce que le ciel des hauts plateaux algériens a des qualités particulières de limpidité et de calme; enfin parce que sa latitude très faible augmentait d'autant la hauteur méridienne de Mars et plaçait celui-ci dans des conditions de visibilité bien meilleures à Sétif que dans nos observatoires d'Europe.

Les observations de M. Jarry-Desloges se rapportent particulièrement aux « calottes polaires » qui constituent sans doute les plus nettes et les plus caractéristiques parmi les singularités topographiques observables à la surface de cette planète. Dès 1672, le grand Huygens, malgré la modique puissance des lunettes dont il disposait, avait observé et signalé ce fait important que le pôle Sud de Mars correspondait à une tache blanche à peu près circulaire et qui couvrait ce pôle d'une sorte de calotte brillante. Maraldi observa peu après la même apparence au pôle Nord. L'un et l'autre de ces deux savants n'hésitèrent pas à attribuer ces calottes blanches à des amas de neige et de glace analogues à ceux qui recouvrent les régions polaires de la terre. La plupart des astronomes qui leur ont succédé ont partagé cette manière de voir, depuis William Herschel, Bær et Mædler jusqu'à Barnard et aux autres observateurs modernes de Mars.

Cette induction se trouve confirmée jusqu'à l'évidence... ou presque, par les variations qu'on observe dans les dimensions de ces calottes polaires blanches. Ces dimensions varient en effet très régulièrement, suivant la marche des saisons martiennes. Quand on est près du solstice d'été martien (correspondant à l'hémisphère Nord), la calotte polaire boréale a sa plus petite dimension et elle est au contraire la plus grande près du solstice d'hiver martien. L'inverse a lieu pour la calotte polaire australe. C'est la calotte polaire australe qui a été à cet égard l'objet des observations les plus précises.

Cela provient de ce que, lorsque Mars est au plus près de la terre, et par suite des inclinaisons respectives des axes de rotation de Mars et de la terre sur leurs orbites, c'est le pôle Sud de la planète qui se présente à nous. C'est pourquoi les observations récentes de M. Jarry-Desloges ont porté spécialement sur la calotte polaire australe. Le célèbre astronome américain Barnard, — mort récem-

ment, et à qui on doit mainte découverte précieuse, notamment celle du dernier satellite de Jupiter, — a le premier fait des mensurations précises de la calotte polaire australe de Mars. Les mesures réalisées avec les puissants instruments de l'observatoire Lick ont montré par exemple, lors de l'opposition de 1894, que cette calotte occupait au début du printemps austral de Mars une superficie de près d'un million de kilomètres carrés, laquelle, à partir de cette date, diminua peu à peu jusqu'après le solstice d'été. 80 jours après celui-ci, la calotte avait complètement disparu et il ne fut possible à Barnard de la revoir que 73 jours martiens avant le solstice d'hiver suivant.

Des variations analogues et concomitantes, — c'est-à-dire inverses, — ont été notées dans les dimensions de la calotte polaire boréale de Mars. Il est difficile d'échapper à la conclusion que ces calottes polaires sont dues à des accumulations d'eau congelée sous forme de neige ou de glace qui fondent à mesure que le rayonnement solaire augmente. Certains physiciens ont cependant émis l'hypothèse que ces calottes pourraient être non pas de l'eau congelée, mais de l'acide carbonique congelé. Il n'y aurait à cela rien d'impossible, rien d'incompatible avec ce que nous savons des conditions de température et de pression régnant sur Mars. La probabilité et l'analogie, — faute de mieux, — rendent cependant cette deuxième hypothèse moins plausible que la première.

Bref, la diminution estivale des calottes polaires martiennes serait identique au phénomène qui, chaque été, entraîne sous forme de banquises et fait fondre une partie des glaces de nos régions polaires.

Lors de la récente opposition, M. Jarry-Desloges a observé que la calotte polaire australe de Mars est en pleine régression, comme il fallait s'y attendre, étant donné le mouvement présent du soleil vers le pôle austral de Mars. Cette calotte en train de se liquéfier partiellement montre des plages de différentes tonalités et qui vont du blanc éblouissant au noirâtre, en passant par un jaune plus ou moins clair et toute la gamme des gris. J'ai déjà dit ici même quelles réserves il fallait faire et quelle prudence s'imposait au sujet de l'appréciation des couleurs des surfaces planétaires. Il n'en est pas moins vrai que, dans les cas d'observations différentielles comme celles dont il s'agit ici, des effets de contraste et d'opposition de teinte peuvent être constatés avec une certaine évidence.

On emploie généralement aujourd'hui, dans la dénomination des

diverses taches caractéristiques de la topographie martienne, dans l'*aréographie*, la nomenclature proposée par l'astronome italien Schiaparelli. Sans entrer dans le détail de cette terminologie faite de réminiscences latines et mythologiques, indiquons seulement, à titre d'exemple, que M. Jarry-Desloges a observé, plusieurs semaines avant la récente opposition, que la tache sombre appelée « Novissima Thyle » se dégageait des blancheurs polaires. Ce dégagement est achevé à l'heure où nous écrivons ces lignes. Le 23 août, M. Jarry-Desloges a pu constater que du chenal sombre qui séparait cette tache de la calotte polaire s'échappait une traînée assombrie qui gagnait d'autres taches sombres plus éloignées du pôle. De quoi s'agit-il dans tout cela? Évidemment d'une sorte de déplacement vers l'équateur martien, de matériaux sombres provenant de la désagrégation des blancheurs polaires.

Mais quel est cet élément sombre? Il y a, parmi diverses autres, deux hypothèses particulièrement séduisantes et qui viennent immédiatement à l'esprit. Ou bien, il s'agit de masses d'eau énormes provenant de la fusion des neiges polaires et qui se répandent vers l'équateur. Ou bien, il s'agit de larges traînées de végétation (provenant elles-mêmes plus ou moins directement de l'eau de fusion des pôles). Ces deux hypothèses sont plausibles et nous n'avons aucun moyen, aujourd'hui, de décider entre elles... et les autres.

Ce qui est certain, c'est que la désagrégation de la calotte polaire australe de Mars ne se fait pas tout à fait de la même manière qu'en 1909, époque où M. Jarry-Desloges l'avait déjà observée. N'oublions pas d'ailleurs, ainsi que je l'ai déjà expliqué, que le plus petit détail observable sur Mars avec nos moyens actuels, a une dimension qui ne doit pas être inférieure à une trentaine de kilomètres. Les variations observées représentent donc des phénomènes topographiquement considérables.

Sommes-nous en droit de déduire de tout cela quelque chose de net en faveur de l'existence des prétendus Martiens? Non assurément. Il y a des auteurs qui, — n'osant plus, par crainte du ridicule, invoquer les fameux et illusoires « canaux » rectilignes de Mars, — affirment néanmoins que cette planète est habitée. Mais les seules raisons qu'ils invoquent sont des raisons de vraisemblance, de probabilité, d'analogie. En un mot, ils affirment, parce qu'ils croient que c'est possible. On peut leur répondre que la science s'occupe, non du possible, mais du réel, non du vraisemblable, mais du vrai, non de l'illusoire, mais du prouvé, non du rêve, mais du vu. C'est ce dont

ne se privent pas certains autres auteurs qui persistent à nier, non pas seulement qu'on ait aucune preuve d'une vie organisée martienne, — ce qui est évident, — mais aussi qu'une telle vie soit possible.

Parmi ces négateurs des Martiens, le plus illustre est assurément le physicien suédois Arrhénius.

Il serait trop long d'exposer ici, par le menu, l'argumentation de M. Arrhénius. Indiquons-en du moins l'essentiel. On sait qu'il existe dans le spectre du soleil certaines « bandes » et certaines « raies » dues à l'atmosphère terrestre et plus spécialement à l'oxygène et à la vapeur d'eau de celle-ci. On identifie et on distingue très facilement, par plusieurs méthodes, ces raies et ces bandes *telluriques*, — c'est ainsi qu'on les nomme, — des raies spectrales d'origine purement solaire. Parmi ces méthodes, il en est deux fort simples. Dans la première, on discerne les raies telluriques à ce que leur intensité relative augmente à mesure que le soleil descend vers l'horizon, c'est-à-dire à mesure que ses rayons traversent une épaisseur grandissante d'atmosphère terrestre et, partant, sont plus absorbés par notre oxygène et notre vapeur d'eau. Dans la seconde méthode, on juxtapose, sur la fente du spectroscope, les images des deux bords équatoriaux opposés du soleil. Par suite de la rotation solaire, l'un de ces bords s'éloigne de nous, tandis que l'autre s'en approche. Or, j'ai déjà expliqué ici même que la longueur d'onde d'une raie spectrale se trouve augmentée, lorsque la source lumineuse s'éloigne de nous, diminue, lorsqu'elle s'en approche, de même que le son d'un sifflet de locomotive devient plus grave, lorsqu'elle nous a dépassés, plus aigu lorsqu'elle revient vers nous. Chacune des raies spectrales du soleil se trouve donc dédoublée dans l'expérience que nous venons d'indiquer. Au contraire, les raies d'origine tellurique ne subissent pas ce dédoublement, ce qui permet de les identifier.

Ceci dit, et étant connues les raies attribuables dans le spectre solaire à la vapeur d'eau et à l'oxygène atmosphérique, la question se posait de savoir s'il y avait dans l'atmosphère de Mars de l'oxygène et de la vapeur d'eau en quantité appréciable.

Comment la résoudre? On l'a tenté en photographiant le spectre de la lumière de Mars et en recherchant si les raies de la vapeur d'eau et de l'oxygène y sont plus marquées que lorsqu'elles proviennent du soleil lui-même. La lumière de la planète est, en effet, de la lumière réfléchie par la planète, venue du soleil et qui, avant de nous parvenir, a traversé deux fois (aller et retour) l'atmosphère de Mars. La lumière du soleil étant difficilement photographiable en

même temps, et dans les mêmes conditions que celle de Mars, on l'a remplacée par la lumière de la lune. Il est prouvé, — par diverses méthodes concordantes, — qu'il n'y a pas, autour de la lune, d'oxygène, ni de vapeur d'eau en quantité sensible et compatible avec l'existence d'êtres organisés. Dans ces conditions, l'expérience à tenter était la suivante : Photographier en même temps, et lorsque la lune et Mars se trouvent à la même hauteur au-dessus de l'horizon, leurs spectres lumineux et voir si la comparaison de ces spectres manifeste ou non que les raies de la vapeur d'eau et de l'oxygène sont plus fortes dans le spectre de Mars que dans celui de la lune.

L'expérience a été réalisée dans des conditions rigoureuses par le célèbre spectroscopiste Campbell, au sommet du mont Whitney (Californie) qui a 4 420 mètres d'altitude et qui est le sommet le plus élevé des États-Unis. M. Campbell avait comme collaborateurs, des savants universellement connus, tels que les professeurs Abbot et Albrecht. Répétées et multipliées dans les circonstances les plus variées, les expériences ont, — à l'encontre d'affirmations précédemment produites sans fondement expérimental sérieux, — donné des résultats complètement négatifs. Des clichés obtenus et des mesures faites, Campbell a déduit, avec une rigueur qu'il est difficile de ne pas trouver convaincante, qu'à la surface de Mars, la densité de l'atmosphère n'est certainement pas même la moitié de ce qu'elle est au sommet du mont Everest. Or, nous savons que la vie, à l'altitude de ce dernier, — du moins la vie de l'homme et des animaux supérieurs, — est impossible, l'expérience ne l'a que trop prouvé récemment. Si donc il existe sur Mars des habitants, ils ne peuvent en aucune façon nous être comparables. D'autre part, des résultats expérimentaux de Campbell, et en tenant compte de l'intensité du rayonnement solaire, Arrhénius a déduit que la température moyenne de la surface de Mars ne saurait être supérieure à 37 degrés au-dessus de zéro.

De tout cela, Arrhénius a cru pouvoir tirer la conclusion suivante : « Il nous faut donc reviser en entier nos conceptions concernant la planète Mars. La foi qui animait Lowell, à savoir que la vie organique, la verdure des plantes, est l'origine des teintes qui semblent colorer les « mers » (ou espaces ainsi dénommés) ou encore que les teintes rouges que l'on croit apercevoir sont produites par les glorieuses couleurs d'un automne rutilant avant que l'hiver n'arrache les feuilles aux diverses plantes, comme l'a supposé

M. Flammarion, — ces belles illusions doivent maintenant être reléguées dans le monde des rêves. »

Beaucoup d'astronomes éminents partagent cette manière de voir. Notamment le professeur Frost, directeur de l'observatoire Yerkes (près de Chicago), qui dispose de la lunette la plus puissante du monde. C'est ce même savant qui, interrogé sur ce que cet instrument sans égal montrait dans les canaux de Mars, répondit par ce cablogramme suggestif : *Telescope Yerkes too powerful for canals.*

Telles sont les positions prises dans cette passionnante controverse par les antagonistes. Pour nous, nous avons voulu seulement les exposer à nos lecteurs, sans parti pris, et bien que nous inclinions, faisons-en l'aveu, vers les conclusions qui hésitent à affirmer des choses non prouvées en se fondant seulement sur des fantaisies imaginatives et sur un mysticisme puéril et qui est peut-être fort romanesque, mais nullement scientifique. S'il y a des habitants sur Mars, nous n'en avons jusqu'ici aucun indice, quel qu'il soit. Ils sont donc et doivent être jusqu'à nouvel ordre, et au regard de la philosophie naturelle, considérés comme inexistants et chimériques.

***

Et pourtant !... Et pourtant, nous avons bien cru, il y a quelques jours, que nous avions enfin le signe tant attendu, l'appel espéré et rêvé de nos frères de l'au-delà... je parle de cet au-delà purement matériel qui gravite elliptiquement autour du soleil.

Car enfin, — et il sied de ne pas l'oublier tout à fait, — ce qui est fantaisie et rêverie aujourd'hui sera parfois réalité et savoir positif demain. Nous n'avons pas le droit de présenter comme scientifiques des données purement hypothétiques et ni plus ni moins soutenables que leurs contraires. Nous avons du moins, nous écartant un instant du savoir positif, le droit de les poursuivre en rêve et comme rêves. Un Jules Vernes qui, en 1850, aurait annoncé des rayons qui, à travers le bois et la pierre, font voir les objets cachés aux yeux, eût été, avec raison, traité de romancier par les hommes de science. Et pourtant, un demi-siècle plus tard les rayons X étaient découverts.

La fantaisie d'hier est parfois la vérité de demain. Il n'y avait donc *a priori* rien d'absurde à imaginer sur la planète Mars des êtres vivants, intelligents, très civilisés, — c'est-à-dire fort supérieurs aux hommes, — et qui fussent parvenus à un haut degré de perfectionnement dans la science, c'est-à-dire dans la pénétration et l'utilisa-

tion des énergies naturelles. Wells, dans sa *Guerre des mondes*, a poussé très loin cette imagination. Il nous a montré les Martiens observant, depuis longtemps et en détail, cette petite planète Terre si fertile et si mal exploitée. Il nous les a montrés de plus en plus mal à l'aise sur leur astre refroidi, y ayant une vie étriquée et triste, loin de l'énergie déficiente du soleil. Il nous les a montrés organisant une sorte d'expédition coloniale, les transportant dans des projectiles spéciaux jusqu'à cette nouvelle hespéride : la planète Terre.

Il y avait, — pour bien des raisons, — cent mille milliards à parier contre un, qu'une telle possibilité n'était que rêverie. Mais enfin, si le pari avait dû être perdu quand même, il est probable que nos hypothétiques Martiens auraient choisi, pour cette expédition interplanétaire, une des époques où Mars est au périgée, et parmi ces époques, celle où la distance Terre-Mars est la plus réduite, est, comme disent les algébristes, un *minimum minimorum*. Supposé que ce projet n'eût germé dans leurs cerveaux martiens ou n'eût été mis au point que depuis moins d'un siècle, c'est donc le 23 août dernier qui devait ou qui pouvait être le moment choisi pour cette extraordinaire aventure.

Aux dernières nouvelles, on sait que celle-ci n'a pas eu lieu. Nous n'en avons point été trop étonnés.

Au lendemain du 23 août, au lendemain du passage au périgée tant redouté, nous avons lu dans des gazettes fort graves que deux amateurs anglo-saxons sans-filistes (on dit ainsi, aujourd'hui, bien que l'Académie n'y ait point encore souscrit) avaient enregistré à leurs appareils un signal inconnu, composé de traits et de points, comme il est d'usage dans l'alphabet Morse, et qui, traduit en iceluy, signifiait « Jopp ». Là-dessus, grand émoi. N'était-ce point là le signal tant attendu, le commencement de ces relations diplomatiques si longtemps souhaitées avec nos voisins interplanétaires? Hélas! il fallut bientôt déchanter et se désenchanter. Le signal recueilli n'avait pas été enregistré par des stations réceptrices manifestement bien plus sensibles et puissantes que les postes de nos deux amateurs. Par exemple, notre tour Eiffel n'avait pas reçu le fameux Jopp. Preuve évidente qu'il ne s'agissait point d'un message d'au delà de l'atmosphère. Et puis, pourquoi supposer que les Martiens employaient précisément l'alphabet Morse, ou du moins une signalisation composée, à l'instar de la nôtre, de traits et de points?

L'hypothèse a été faite qu'il s'agissait sans doute de quelque mystificateur placé quelque part sur cette planète-ci, et situé favora-

blement par rapport à nos deux amateurs. Chacun sait, en effet, qu'avec les moyens techniques dont on dispose aujourd'hui, il est pratiquement impossible de repérer l'origine d'une émission hertzienne fortuite comme celle-là. La consonance particulière de « Jopp », qui n'a rien de particulièrement latin, et qui, pour les non initiés, semblerait, à première vue, avoir une vague allure anglo-saxonne, a fait supposer à quelques personnes que le mystificateur était probablement un compatriote des deux amateurs privilégiés. D'après les renseignements que vient de me donner un éminent linguiste, il semble qu'il n'en soit rien, et que, sans être Sherlock Holmes, on puisse attribuer la nationalité russe à l'émetteur inconnu. La lettre *p* et la lettre *a* commencent, en morse, par les mêmes signes. Supposons qu'à la fin de la réception, il y ait eu, comme il arrive souvent, une légère confusion, et que le mot fatidique ait été en réalité *Jopa*. Ce mot est un mot russe qui indique une partie peu noble de l'individu. Il faudrait citer Rabelais pour la désigner, et encore qu'il soit un de nos grands classiques, je ne saurais m'y résigner. Mais voilà du moins éclairci, selon toute vraisemblance, et de la manière, hélas ! la plus prosaïque, ce grand mystère radiotélégraphique, et — si peu — interplanétaire.

Par ailleurs, certains techniciens ont contesté la possibilité de recevoir sur la terre des signaux hertziens venus de sources extérieures à notre atmosphère. J'ose à cet égard n'être pas de leur avis, et je me propose d'en donner les raisons lorsque j'aurai à étudier ici quelques-uns des progrès récents de la télégraphie sans fil. Un fait reste du moins : c'est qu'aucun signal radioélectrique attribuable à nos conjecturaux habitants de Mars n'a été enregistré ici-bas aux environs du 23 août passé ! Nous nous attendions un peu à ce qu'il en fût ainsi.

Pour terminer ce bref périple, à travers les récentes controverses amenées, comme il était naturel, par la planète vouée nominalement à la guerre, je crois que peu de problèmes martiens sont aussi captivants que celui que nous pose l'histoire de ses deux satellites.

Mars a deux satellites, deux lunes minuscules qui ont été découvertes en 1877, au moyen d'un puissant instrument par Hall à Washington. Elles n'ont respectivement qu'environ 60 et 15 kilomètres de diamètre. Elles sont très près de la planète, l'une à 20 000 kilomètres, l'autre à moins de 6 000 kilomètres de la surface martienne. C'est peu, si on songe que notre coadjutrice la lune, notre plus proche voisine astrale, est à 360 000 kilomètres de nous.

Et maintenant, voici le fascinant mystère. En relisant le charmant *Micromégas* de Voltaire, où celui-ci, sous les traits du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Saturne, plaisante si méchamment Fontenelle, je trouve le passage suivant : « Nos voyageurs côtoyèrent la planète de Mars, qui, comme on sait, est cinq fois plus petite que notre petit globe ; ils virent deux lunes qui servent à cette planète, et qui ont échappé aux regards de nos astronomes. »

Par quelle merveilleuse divination, Voltaire a-t-il prévu la découverte que Hall devait faire le siècle suivant, alors qu'il n'existait évidemment, au XVIIIe siècle, aucune lunette assez puissante pour apercevoir ces deux astres ? Le mystère est partiellement éclairci par Voltaire lui-même, qui a simplement raisonné par analogie, et qui s'est dit : Puisqu'il faut une lune pour éclairer les nuits terrestres, il en faut bien deux pour éclairer celles de Mars qui est plus loin du soleil. Il écrit en effet en propres termes à la suite du passage, cité ci-dessus : « Je sais bien que le P. Castel écrira, et même assez plaisamment, contre l'existence de ces deux lunes ; mais je m'en rapporte à ceux qui raisonnent par analogie. Ces bons philosophes-là savent combien il serait difficile que Mars, qui est si loin du soleil, se passât au moins de deux lunes. »

Par où l'on voit que le « finalisme » scientifique, tant décrié depuis les explications du bon Bernardin de Saint-Pierre sur l'utilité des côtes du melon, conduit parfois à des vérités. Coïncidence peut-être, mais bien singulière.

En poursuivant mes recherches sur ce point, j'ai fini par découvrir que l'anticipation de Voltaire n'est, en réalité, nullement de Voltaire. Si je ne me trompe, *Micromégas* a été écrit en 1750. Or, dans le passage qui nous intéresse, il apparaît que Voltaire n'a eu ni une intuition étonnante, ni le bonheur d'un raisonnement analogique heureux, mais qu'il a purement et simplement plagié Jonathan Swift, le célèbre auteur des *Voyages de Gulliver*.

Ceux-ci ont en effet été écrits en 1720 et Swift est mort en 1745, cinq ans trop tôt pour pouvoir protester contre ce petit larcin voltairien. Les traductions françaises des Voyages de Gulliver sont toutes abrégées et incomplètes. J'ai donc traduit d'après l'édition parue en 1909, chez Georges Bell and Sons (London) (vol. VIII, *Gulliver's Travels*, page 176), les passages suivants :

« Cet avantage les a (1) rendus capables d'étendre leurs décou-

(1) Il s'agit des astronomes de l'île de Laputa.

vertes bien plus loin que nos astronomes d'Europe. Ils ont donc fait un catalogue de dix mille étoiles fixes... Ils ont pareillement découvert deux petits astres ou satellites qui tournent autour de Mars. Le plus proche est distant du centre de la planète exactement de trois fois son diamètre et le plus éloigné de cinq fois; le premier fait un tour dans l'espace de dix heures et le dernier dans l'espace de vingt et une heures et demie; de telle sorte que les carrés de leurs périodes sont à très peu près dans la même proportion que le cube de leurs distances au centre de Mars, ce qui montre avec évidence qu'ils sont gouvernés par la même loi de gravitation que les autres corps célestes. »

Or, les durées de révolution réelle de ces deux satellites sont, respectivement, de près de huit heures et d'environ trente heures, c'est-à-dire très voisines des valeurs imaginées par Swift. Il en est de même des distances des deux satellites à la planète, surtout si l'on tient compte de l'incertitude très grande qui régnait au XVIIIe siècle, relativement au diamètre exact de celle-ci.

On conviendra que cette intuition, cette anticipation numérique, triplement numérique, de Swift est extraordinaire. Si nous étions spirites, nous ne manquerions pas d'y voir une manifestation probante d'inspiration venue de ce qu'il faut appeler, — c'est bien le cas, — le *plan astral*. En tout cas, voilà des coïncidences stupéfiantes et que je renonce pour ma part à expliquer et même à comprendre.

Par où l'on voit que, dans tous les ordres d'idées, Mars nous pose des problèmes déconcertants. Je ne cite que pour mémoire les pluies qui ont noyé ce déplorable été, et que beaucoup de bonnes gens n'hésitent pas à attribuer à la rouge planète, et à considérer, si j'ose dire, comme des giboulées de Mars.

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous devons un cierge à M. Ramsay MacDonald. Par son discours du 4 septembre, les voiles se déchirent; les illusions tombent; la manœuvre anglaise transparaît et, du coup, M. Herriot se ressaisit. Tant il est vrai que souvent, en politique, on regagne par la faute des autres le terrain que l'on avait perdu par sa propre erreur. C'est une grande bataille politique qui s'est livrée à Genève à la cinquième Assemblée générale de la Société des nations : il faut voir quelles en furent les conditions, l'enjeu et le développement.

Les derniers jours du mois d'août sont comme l'épilogue de la Conférence de Londres. Les Parlements poursuivent et achèvent la discussion des accords paraphés à Londres; aucun homme d'État n'estime opportun ou possible de remettre en question les résultats acquis. Au Sénat français, M. Poincaré, après une critique serrée qui souvent réunit les applaudissements d'une très forte majorité de l'Assemblée, conclut à la nécessité de laisser se développer l'expérience tout en redressant la direction. Le principal intérêt politique était dans les débats du Reichstag : au fond, tous les groupes, ou peu s'en faut, y étaient d'accord pour encaisser les avantages inespérés que les accords de Londres apportent à l'Allemagne, mais il fallait, pour les partis de surenchère nationaliste, sauver la mise électorale et surtout aider le Gouvernement à obtenir de nouvelles concessions. Comme nous le laissions prévoir, il y a quinze jours, les lois nécessaires à l'exécution du plan Dawes furent votées le 29 à de fortes majorités, dépassant les deux tiers requis par la constitution de Weimar. Le Gouvernement vint à bout des résistances des partis de droite en les menaçant d'une dissolution du Reichstag, en même temps qu'il les désarmait par des concessions; la prochaine accession des nationalistes au Gouvernement semble avoir été le prix d'une capitulation savamment marchandée. La note qui

doit être envoyée à toutes les puissances et dont l'objet est de rejeter l'aveu de culpabilité enregistré par le traité de Versailles, paraît être aussi une concession du Gouvernement au parti de M. Hergt. Le ministre des Affaires étrangères, M. Stresemann, prononça, le 28, le discours le plus caractéristique; pour emporter le vote des nationalistes, il attaque M. Poincaré, il ose parler de « la volonté de destruction que recouvrent ses déclarations », et il fait miroiter la possibilité de modifier les accords tout en les appliquant... le moins possible. Pour lui, comme naguère pour M. Wirth, la politique d'exécution a surtout pour objet de démontrer l'impossibilité d'exécuter, et d'obtenir au moins des atténuations au plan primitif. L'aveu est précieux à retenir au moment où les Gouvernements alliés inaugurent une politique qui repose d'abord sur la bonne foi de l'Allemagne et sa volonté de faire honneur à une signature « librement donnée ». La *Gazette de Cologne*, tirant la moralité du débat, conclut qu'il a révélé l'unité de vues de la bourgeoisie : « Après cette journée, le peuple allemand est en droit de regarder l'avenir avec calme et il peut avoir la certitude que la force réunie de ses citoyens saura se rendre maîtresse de ses destinées. » En somme, les élections, qui auraient pu amener un Reichstag moins nationaliste, sont ajournées ; le parti social-démocrate est le vaincu de la journée : l'avènement, en Allemagne, d'une démocratie pacifique paraît de moins en moins proche. En attendant, sous les auspices de la Commission des réparations, se prépare l'exécution du plan Dawes par le choix des différents agents prévus par le projet : on aime à entendre dire à M. Owen D. Young, citoyen américain, agent général des paiements, qu'il se considère comme le fondé de pouvoirs de la Commission des réparations et qu'il veillera à ce que l'Allemagne paye ce qu'elle doit jusqu'à « l'extrême limite de ses capacités, sans dépasser ce point critique ». Acceptons-en l'augure.

A partir du 1er septembre, tout l'intérêt de la politique se concentre à Genève, où s'ouvre la cinquième Assemblée générale de la Société des nations. M. Motta, ancien président de la République helvétique, aimé et respecté de tous, est élu président. L'attention générale des cinquante-quatre nations représentées à Genève est stimulée par la présence des deux chefs d'État d'Angleterre et de France ; M. MacDonald et M. Herriot arrivent ensemble le 4. M. Herriot, qui exerce, durant son séjour, les fonctions de chef de la délégation française, est assisté de M. Léon Bourgeois, de M. Briand, de M. Paul-Boncour ; MM. Henry de Jouvenel, Maurice Sarraut et

Loucheur sont délégués suppléants. Le Président du conseil a réalisé autour de lui, par une manœuvre habile du point de vue parlementaire, une concentration républicaine que certains de ses amis estiment trop large, puisqu'elle englobe trois anciens ministres de M. Poincaré dont l'orthodoxie « cartelliste » leur paraît suspecte. La présence des chefs de gouvernement présage quelque événement d'importance. On discutera le problème de la sécurité, du désarmement. M. Herriot s'est flatté de rapporter de Londres la paix, la vraie paix ; il s'agit ici de la consolider, de la fonder pour toujours sur d'indestructibles assises : Londres fut le premier pas, avait dit M. Herriot, Genève sera le second. Le pacte de collaboration morale franco-anglaise doit s'y affirmer, porter ses premiers fruits.

L'Assemblée se trouvait, avant d'ouvrir ses séances, déjà partagée entre deux tendances. On n'a pas oublié que, conformément à la résolution 14 de la troisième Assemblée générale de la Société des nations, la quatrième Assemblée, celle de 1923, avait, à l'unanimité, recommandé à l'adoption des Gouvernements un traité de garantie mutuelle engageant tous les États à se ranger activement du parti de celui qui viendrait à être victime d'une agression. Ce pacte d'assistance, tel qu'il a été publié au *Livre jaune*, était le résultat d'un compromis dont M. Henry de Jouvenel et lord Robert Cecil furent les principaux auteurs et qui tenait grand compte des remarquables études faites à Paris au Conseil supérieur de la défense nationale. On apprenait avec surprise, il y a quelques semaines, que le Cabinet travailliste rejetait le projet de traité d'assistance mutuelle, en dépit de l'approbation unanime de l'Assemblée et de l'active collaboration de la délégation britannique de 1923. D'autres États suivaient le mauvais exemple donné par l'Angleterre : les États-Unis, fidèles à la solidarité anglo-saxonne, puis les anciens « neutres » de la Grande Guerre qui ne veulent à aucun prix se trouver entraînés dans un conflit européen : Suède, Norvège, Danemark, Hollande, Suisse, Espagne; plusieurs d'entre eux, la Suède par exemple, sont parmi les plus ardents à prôner l'idéologie pacifiste, mais dès que leur concours devient utile à la réalisation pratique d'une paix fondée sur la sécurité, ils se dérobent. La Russie et l'Allemagne se prononcent dans le même sens. La réponse allemande est datée du 5 juillet et rédigée par un comité d'experts. Elle déclare, — personne ne s'en étonnera, — qu'il n'est pas possible de déterminer l'agresseur; elle se prononce contre les traités particuliers placés sous l'autorité de la Société des nations; elle

réclame des rectifications aux frontières du traité de Versailles. Le ton et les conclusions de la note sont entièrement politiques et ne s'inspirent que des intérêts particuliers et des rancunes de l'Allemagne. On notera la concordance des points de vue et des considérants de la note allemande avec les motifs du rejet britannique. De tous les actes récents de la politique anglaise aucun n'est plus caractéristique et, pour l'avenir, plus important que celui-là. C'est toujours la nation insulaire qui, à aucun prix, n'accepte d'engagement qui la mêlerait contre son gré aux querelles continentales et qui exige avant tout de conserver sa pleine liberté de manœuvre. Pour le Gouvernement français, le problème de la réduction des armements est lié à celui de la sécurité ; il accepte l'arbitrage, mais accompagné des sanctions sans lesquelles il reste sans valeur pratique. Les travaillistes anglais et une partie des libéraux entendent se dérober à toute obligation envers l'un quelconque des États continentaux; la sécurité de chacun et la paix seront assurées par le désarmement général. M. MacDonald a même prononcé le mot inquiétant de désarmement « proportionnel ». « Le projet de traité d'assistance mutuelle que la France approuve, écrit le *Manchester Guardian* du 27 août, encouragerait un système d'alliances militaires qui donnerait, en fait, une garantie internationale à l'hégémonie militaire que la France est en train de s'assurer en Europe depuis l'armistice. C'est peut-être l'idéal français de la sécurité, mais ce n'est pas l'idéal britannique. » C'est toute la thèse de la II[e] Internationale. Et c'est en même temps toute la vieille politique britannique. En face d'un continent affaibli et désarmé, l'Angleterre, sûre de son hégémonie sur les mers consolidée par la convention de Washington, resterait libre d'intervenir ou de ne pas intervenir, selon son intérêt, dans les affaires européennes.

Comment, à ce double point de vue, s'étonnerait-on que M. MacDonald se fût fait, à Genève, le chaleureux avocat d'une thèse qui a toujours été la sienne et qui coïncide avec les traditions du Foreign Office ? M. MacDonald reste lui-même, l'homme de la II[e] Internationale, celui qui écrivit, en 1915, la préface du livre de M. Edmund D. Morel, l'un des plus acharnés adversaires de la France : *Ten years of secret diplomacy*. Mais il faut convenir qu'à Genève, M. MacDonald, encouragé sans doute par ses succès et par les abdications de M. Herriot à Chequers et à Londres, n'a pas cru nécessaire de se contraindre; il s'est surpassé lui-même parmi ses amis consternés. « Chassez le naturel, il revient au galop. » M. Macdonald a, le

4 septembre, montré sa vraie figure et exprimé, avec l'exubérance de gestes et les éclats de voix que l'on réserve d'ordinaire pour les meetings électoraux, les idées qui sont la trame profonde de son âme de puritain mystique et révolutionnaire. M. MacDonald n'est pas un intrus dans l'histoire britannique; sa tradition écossaise remonte loin, jusqu'à Cromwell, jusqu'aux Lollards; la vieille salle de la Réformation prêtait à son socialisme biblique un singulier cachet de prédication, de prophétisme; mais ses auditeurs n'étaient pas au diapason!

Ce qui est prodigieux, dans l'homélie du Premier britannique, c'est que, — à l'instar de ces enseignes où un jeu de facettes permet, selon le point où se place l'observateur, de lire plusieurs mots différents, — sous les mêmes phrases apparaissent à la fois toute l'idéologie socialiste internationale, avec la nuance religieuse spéciale au travaillisme anglais, et toute la tradition de l'impérialisme britannique. Le point central de sa thèse c'est l'arbitrage, opposé à l'idée française du pacte d'assistance mutuelle; mais l'arbitrage qu'il préconise est purement moral; il ne comporte pas de sanctions, surtout pas de sanctions militaires. « L'histoire du monde ne nous fait voir que des nations en guerre ou se préparant à la guerre. » La sécurité n'a jamais été trouvée par des alliances ou des armements militaires : « il est insensé de s'en remettre à des apparences de sécurité et de se reposer sur le droit des nations à l'existence, de croire qu'il sera assuré par des papiers et des pactes. » Ainsi d'un mot, M. MacDonald jette par-dessus bord les traités et les pactes : ce ne sont, après tout, que chiffons de papier; « jamais un papier, ni un simple traité ne nous donneront la sécurité. Vous êtes les victimes d'une éternelle et dangereuse illusion. » Mais, quelques lignes plus loin, le Premier propose à notre admiration un pacte d'arbitrage. « C'est par ce moyen que nous pourrons assurer au monde le respect de la loi et du droit. C'est alors que les nations pourront vivre en pleine sécurité, parce que personne ne connaîtra plus la peur. » Un guetteur sera chargé de signaler les premiers nuages menaçants, « il pourra donner l'alarme et faire prendre des mesures, je ne dis pas militaires, mais des mesures rationnelles et raisonnables. La première épreuve à faire subir aux intéressés sera de leur demander : « Êtes-vous prêts à accepter l'arbitrage? » Et la seconde sera de leur dire : « Expliquez-vous. Avez-vous peur de la lumière, ou bien êtes-vous toujours les enfants des ténèbres? » Voilà le critérium devant l'opinion du

monde. » Pas d'autre précision. Le problème des sanctions a toujours été l'écueil des moralistes. Des sanctions, quelles qu'elles soient, politiques, économiques, militaires, exigeraient des engagements, lieraient la politique anglaise à des contrats, ce qu'elle rejette délibérément. Avec cela, M. MacDonald nous promet que « le Gouvernement britannique est résolu à exécuter à la lettre, jusqu'à la dernière virgule, les engagements qu'il aurait pris. » Mais quel fond pouvons-nous faire sur ces bonnes résolutions, après ce que M. MacDonald vient de nous dire des traités et des pactes, et surtout après la manière désinvolte dont le Gouvernement anglais veille à l'exécution du traité de Versailles et du pacte de la Société des nations? On oublie trop que le pacte, dans son article 10, s'exprime ainsi : « Les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société. En cas d'agression, de menace ou de danger d'agression, le Conseil avise aux moyens d'assurer l'exécution de cette obligation. » La signature de l'Angleterre est au bas de ce texte; il devrait suffire, et c'est seulement des modalités d'application que les gouvernements et les conférences devraient s'occuper. Pour tout esprit raisonnable, pour des peuples qui ont besoin, pour vivre et travailler, de savoir sur qui et sur quoi ils peuvent compter, de pareilles contradictions ont quelque chose d'affolant.

Qu'il soit impossible de discerner, en cas de conflit, quel est l'agresseur, c'est encore une thèse de la IIe Internationale, et c'est aussi, nous venons de le voir, une thèse allemande. « Il faut aborder le désarmement en réalistes, dit M. MacDonald. Or quelle est la réalité et qu'est-ce qui qualifie une agression? Il n'appartient pas aux hommes qui ont vécu les années de la guerre de se prononcer là-dessus et l'arbitrage est nécessaire afin d'atteindre le but désiré. » Ce passage est un de ceux qui soulevèrent, parmi l'assemblée de Genève, le plus fort scandale ; on comprit, non sans raison, à travers ces phrases vagues et ampoulées, que le Premier britannique abondait dans le sens de la thèse allemande des responsabilités partagées et de l'innocence germanique. — La Société des nations n'aura toute son autorité et son efficacité que si la famille des nations s'y trouve réunie au complet : M. MacDonald insiste pour qu'on y convie tout de suite l'Allemagne; peu lui chaut qu'elle n'en manifeste pas le désir ou qu'elle pose d'inacceptables conditions : « nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de laisser l'Allemagne en dehors de la Société

des nations. » Il tend aussi, avec un peu plus de réserve, la main à la Russie soviétique ; il espère que le nouvel accord qu'elle vient de conclure avec l'Angleterre est le signe qu'elle entre dans une voie nouvelle, qu'elle suit des méthodes diplomatiques et qu'elle est prête « à consulter l'autorité et à accentuer l'influence de la Société des nations ». Mais le Gouvernement des Soviets ne semble guère disposé à répondre à l'appel : M. MacDonald et ses amis travaillistes de la II[e] Internationale apparaissent aux bolcheviks de la III[e] Internationale comme de faux frères qui énervent la doctrine révolutionnaire et doivent être traités comme les pires ennemis. — Pour M. MacDonald, toute sécurité dépend de l'arbitrage ; « sans l'arbitrage nous nous laisserons entraîner vers des mirages ». Mais l'arbitrage lui-même est-il un remède sûr ? On en douterait, car le Premier vient de laisser échapper un aveu trop sincère : « Naturellement, si la Société des nations commet une erreur, comme il est arrivé à propos de la Silésie, le fait est proclamé sur tous les points du monde. » On juge de l'émoi que pareille allégation jeta dans l'assemblée de Genève, et qui ne fit que s'accroître quand M. MacDonald, sur un ton de prophète, menaça les petits États des pires malheurs s'ils mettent leur confiance en des traités d'alliance et en la force des armes.

Parmi les hommes d'État et les diplomates de l'Assemblée, l'effet de la harangue de M. MacDonald fut désastreux ; étonné des mines déconfites et des attitudes gênées, le Premier, averti par quelques amis, essaya de rattraper certaines de ses paroles : la phrase sur la Silésie avait été mal comprise ; le ministre n'avait pas eu l'intention de porter un jugement sur la question ; sur d'autres points, sa parole a pu dépasser sa pensée ; sur d'autres, la traduction aurait été inexacte, ce que personne, connaissant M. Camerlynck, n'a pu croire. Nous aimons mieux, pour notre part, M. MacDonald dans la brutale sincérité de ses boutades que dans l'explication embarrassée de ses résipiscences. L'effet est produit ; les paroles restent, surtout lorsqu'elles tombent d'une bouche aussi autorisée. Le mot sur la Silésie n'a pas été perdu en Allemagne : M. MacDonald veut la paix, lord Curzon voulait la paix ; cependant jamais le parti de la revanche, en Allemagne, n'a reçu d'encouragements plus puissants, plus efficaces, que le mot du premier sur la Silésie et que l'opinion, provoquée par le second, des juristes de la couronne sur l'illégalité de l'occupation de la Ruhr. C'est le destin de l'Angleterre insulaire et maritime que sa politique trouble l'Europe au lieu de la pacifier et que les nations belliqueuses, comme les partis de révolution,

trouvent chez elle encouragements involontaires si ce n'est complicités inavouées : il serait facile de le prouver, l'histoire en main.

L'explication en est simple; il suffit d'étudier le discours de Genève pour voir apparaître, sous les truismes humanitaires et les généralisations vagues, l'intérêt précis et permanent de la politique britannique. Les diplomates du Foreign Office ne désavoueront pas les formules de M. MacDonald. Ne s'agissait-il pas d'abord, pour lui, d'expliquer pourquoi le Gouvernement anglais a rejeté le pacte de garantie mutuelle que lui offrait la Société des nations ? Le mot malheureux sur la Silésie n'est que l'écho des rancunes du Foreign Office, qui n'a pas eu gain de cause dans les questions polonaises et qui n'a jamais cessé de témoigner son mauvais vouloir à la Pologne ressuscitée. Les avertissements aux petits États correspondent aux aigreurs de la diplomatie anglaise à l'égard des conventions de la Petite Entente et des accords entre la France et la Pologne, la France et la Tchécoslovaquie. C'est toujours la France qui est visée ; toute œuvre de construction continentale offusque l'Angleterre, qui s'imagine y voir un instrument de l'hégémonie française. La Société des nations elle-même ne trouve pas grâce devant elle ; au moins sous sa forme actuelle, elle lui semble trop encline à suivre les directions françaises ; un discours comme celui de M. MacDonald est le plus rude coup qui ait jamais été porté à l'œuvre de M. Wilson, car s'il était démontré qu'elle sert de champ clos aux rencontres des chefs d'État, et non d'instrument de travail aux Gouvernements dans l'intérêt des peuples, c'en serait bientôt fait d'elle. Et rien n'est plus propre à saper l'autorité des traités que les constructions de carton dont la politique anglaise prétend les étayer, mais qui en réalité les cachent et les dénaturent. N'en soyons pas surpris : M. MacDonald continue, par ses moyens et à sa manière, la politique traditionnelle de l'Angleterre, de même que les Bolcheviks suivent, dans toutes les directions historiques, les traces de la politique des Tsars. Les petites nations, qui cherchent naturellement, en face de l'Allemagne, leur appui dans la puissance française et qui constituent à Genève ce que l'on a appelé la démocratie de la Société des nations, ne trouvent pas grâce devant la politique anglaise. Le *Times*, dans un article significatif du 2 septembre, ne peut pas croire que jamais une grande Puissance consente à « abandonner une part fondamentale de ses droits souverains concernant sa propre sécurité à un organisme dans lequel une coalition de petites Puissances exercerait une sérieuse influence. »

L'Angleterre se désintéresse des petites Puissances; les questions de nationalité ne sont pas dignes d'attirer son attention; elle subit l'attraction des États-Unis, qui viennent de manifester une fois de plus leur répugnance pour la Société des nations; avec eux elle tend à former un monde à part, régi par d'autres lois, d'autres principes, d'autres mœurs. M. Lucien Romier, avec lequel on ne saurait se trouver d'accord sans le citer, tant sont pénétrants ses jugements et aiguës ses formules, écrit à ce propos dans *la Journée industrielle :* « Les deux grandes puissances de la mer, la thalassocratie britannique et la thalassocratie américaine, liées par un crédit réciproque et par le vaste inconnu de leurs destinées maritimes, ne s'intéressent guère au pauvre problème de la sécurité en soi. Elles ne s'y intéressent que dans la mesure où ce problème touche à la règle même des thalassocraties. Quelle est donc cette règle? Elle est, pour les puissances de la mer, de s'armer elles-mêmes sur mer, puisque de la mer dépend leur vie, et de désarmer les peuples continentaux, afin de faire de ces peuples les instruments ou les clients dociles des thalassocraties. Demain, on nous proposera le désarmement... »

Mais heureusement, le discours de M. MacDonald à Genève a sonné assez fort l'avertissement nécessaire pour que les plus sourds l'aient entendu. L'effet immédiat en a été de grouper autour de la France les moyennes et petites puissances menacées dans leur sécurité, dans leur intégrité, — un publiciste anglais de renom, M. Garvin, ne demande-t-il pas qu'avant de procéder au désarmement, on revise d'abord les traités et les frontières? — et dans leur existence même. La France, à Genève, a toujours pratiqué une politique de démocratie internationale et défendu la cause des petits États, conformément aux grandes traditions de son histoire. M. Herriot et les hommes d'État expérimentés qui l'entouraient ont compris, dans le désarroi produit par la harangue du Premier travailliste, ce qui fait, à Genève et dans le monde, la force de la France ; sa puissance est, pour toute l'Europe continentale, la vraie garantie de sécurité et d'intégrité. Quand M. Herriot monta à la tribune, l'attention anxieuse de tous les délégués se tournait vers lui, vers la France; quand on l'entendit prononcer les mots libérateurs que tous attendaient, l'enthousiasme se déchaîna et alla grandissant jusqu'à la fin. Les témoins de cette scène historique eurent l'impression qu'à cette heure-là le chef du Gouvernement français était vraiment le porte-parole de toutes les nations. M. Herriot, instruit par l'expérience, eut la sagesse de lire un discours écrit, médité, approuvé par toute la délégation fran-

çaise ; il fut bien inspiré, prudent et habile ; il trouva moyen, sans rompre en visière avec M. MacDonald, sans briser l'entente, d'élever la doctrine française en face de la thèse britannique. Son discours doit être moins apprécié intrinsèquement, — certaines formules d'idéologie pacifiste pourraient prêter à la critique, — qu'en tenant compte des circonstances et de l'ambiance ; le président du Conseil est rentré dans la bonne voie ; il a parlé comme s'il reprenait sa liberté et comme s'il voulait enfin, secouant ses illusions, reconstituer une politique spécifiquement française de la paix. On se plaît à espérer qu'il continuera.

Avant ou après lui, M. Skrzynski, ministre des Affaires étrangères de Pologne, surtout M. Theunis, avec sa grande autorité, M. Benès avec sa dialectique incisive et son puissant réalisme idéaliste, M. Politis, délégué de la Grèce, avec sa haute compétence juridique et l'élégance concise de ses arguments serrés comme une armée en bataille, ont appuyé, renforcé de preuves et de considérants, la thèse française. Cette thèse est très simple ; elle était déjà tout entière dans l'avis favorable du Gouvernement français, publié le 27 août, sur le traité d'assistance mutuelle : arbitrage, sécurité, désarmement, forment un tout cohérent et inséparable ; pas de sécurité sans arbitrage, mais pas d'arbitrage sans sanction ; M. Herriot a rappelé le mot fameux de Pascal : « La justice sans la force est impuissante, la force sans la justice est tyrannique. » L'assiette solide de la politique française c'est, M. Herriot l'a utilement rappelé, le traité et le pacte qui en est partie intégrante et dont les problèmes actuellement posés, sécurité, arbitrage, désarmement, ne sont que le développement naturel et logique. « C'est dans la méditation, dans la mise en valeur des articles de ce document solennel que la France cherche ses règles d'avenir et les directions de sa politique extérieure. » Sur l'admission de l'Allemagne, M. Herriot a repris la thèse française : l'Allemagne sera admise, si elle le demande, c'est-à-dire si, comme tous les autres membres de la Société des nations, elle en accepte les principes, en tête desquels l'article 1er du pacte inscrit le respect et l'exécution des traités. Quant à l'arbitrage, « il est nécessaire, mais il n'est pas suffisant : c'est un moyen, ce n'est pas un but ». Le désarmement ne peut être opéré sans une longue préparation, sans les précautions les plus minutieuses pour que la loyauté des uns ne puisse jamais devenir la victime des intentions perverses des autres : « Ne recommençons pas l'histoire de la tour de Babel ! » En tout cas, la préparation d'une conférence pour le

désarmement ne peut être que l'œuvre de la Société des nations; « ce serait augmenter les risques de guerre que dresser l'une contre l'autre deux organisations de paix. » Cette préparation sera l'œuvre de la troisième commission que préside, avec beaucoup d'autorité, M. Duca, le très distingué ministre des Affaires étrangères de Roumanie.

La motion que les deux chefs de Gouvernement d'Angleterre et de France ont présentée en commun, le 6 septembre, et qui témoigne de leur volonté d'accord sans dissimuler leurs divergences, est, en somme, la consécration des thèses défendues par la délégation française. Les bases sur lesquelles doit être étudié, sous les auspices de la Société des nations, le problème du désarmement lié à celui de la sécurité sont désormais établies; le travail des commissions commence; c'est dire que les improvisations dangereuses sont écartées et que force reste au bon sens. La conférence internationale sur le désarmement demeure, pour l'avenir, un danger, car elle peut devenir l'occasion d'un retour offensif de l'impérialisme humanitaire de la Grande-Bretagne; mais, pour le moment, le péril est écarté, et qui sait quels événements peuvent survenir, notamment dans la politique intérieure de l'Angleterre? Un discours de M. Herriot, un autre de M. MacDonald, suivis du départ, dans le même train, des deux Présidents, terminent une bataille politique qui, si le Gouvernement sait en tirer les conséquences, peut devenir un succès pour la France.

Tandis que l'assemblée de la Société des nations continue dans le calme ses travaux, M. Herriot, arrivé le dimanche matin 7 septembre, reconduisait à la gare du Nord M. MacDonald, et aussitôt se rendait à Meaux, où la France célébrait le dixième anniversaire de la bataille de la Marne et inaugurait la statue du maréchal Galliéni; il y prononçait de justes et nobles paroles : « N'oublions pas que nous sommes tous fils d'un même pays qui n'est pas tellement nombreux qu'il puisse se diviser contre lui-même. » Sur les tombes de nos soldats, l'union sacrée refleurit spontanément; encore ne faudrait-il pas que le zèle maladroit d'un fonctionnaire vienne la troubler, comme à Alençon, en expulsant quelques pauvres et innocentes religieuses.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

LE COMTE D'HAUSSONVILLE

La mort du comte d'Haussonville est pour la *Revue* un deuil profondément ressenti, et une grande perte. Il était le président de notre Conseil de surveillance. Membre de ce Conseil depuis bien près d'un demi-siècle, il avait été nommé à la présidence en remplacement de Paul Leroy-Beaulieu. On était alors en pleine guerre : telle séance du Conseil fut tenue le jour même où éclatèrent sur Paris les premiers obus de la Bertha. Les temps étaient durs ; à l'angoisse morale s'ajoutaient les difficultés matérielles : le comte d'Haussonville nous apportait l'appui d'une autorité due à sa grande situation, à son âge, à son talent et à son caractère, et parée de toutes les délicatesses d'une courtoisie raffinée. Il nous a rendu d'éminents services.

A la *Revue*, comme à l'Académie française, il personnifiait la tradition, le lien avec les plus brillants souvenirs du passé. Il y avait rejoint son père, ainsi que son oncle, le duc Albert de Broglie. Il nous aidait à empêcher la coupure de se faire entre la France d'hier et celle d'aujourd'hui.

Homme d'ancien régime, il était tout le contraire d'un attardé. L'arrière-petit fils de Mme de Staël, grandi dans les rangs de l'opposition libérale sous le Second Empire, fut, toute sa vie, un libéral. Il l'était en littérature comme en politique. Il voulait que la *Revue* fût ouverte à tous les courants du siècle, en harmonie avec les temps nouveaux, accueillante aux jeunes talents.

Sa curiosité était universelle. Il a abordé les genres les plus différents. D'abord, ce genre de l' « essai », aujourd'hui trop abandonné. C'est par un essai sur *William Prescott, sa vie et ses œuvres*, qu'il débuta à la *Revue*, le 1er juillet 1868. La critique littéraire, proprement dite, nous valut les piquantes études sur *Sainte-Beuve*, *Michelet*, *George Sand*, *Prosper Mérimée*, qui, après tant d'autres travaux consacrés aux mêmes écrivains,

méritent de n'être pas oubliées. La galerie de vivants portraits qu'il intitule *le Salon de Madame Necker*, le mène à l'histoire. Finalement, c'est dans la grande fresque historique qu'il trouve l'emploi le plus complet de ses dons variés et des multiples ressources de son esprit. Son ouvrage capital, *la Duchesse de Bourgogne et l'Alliance savoyarde*, est, en réalité, un large tableau de la France à la fin du règne de Louis XIV.

Ajoutez ces beaux livres d'une inspiration si généreuse et d'une information si précise : *L'Enfance à Paris, la Misère à Paris, le Combat contre le vice, l'Assistance par le travail.* Le comte d'Haussonville y consignait, au jour le jour, le résultat des enquêtes qu'il menait personnellement à travers les plus sombres régions de l'enfer parisien. En contact avec la réalité, penché sur la souffrance, il n'était pas de ceux qui, au nom de la sociologie, répudient la charité : il s'est prodigué pour les œuvres charitables. On aimerait à y insister. Quand on a dit la souplesse de son intelligence et la vivacité de son esprit, il resterait à faire connaître son cœur.

Le comte d'Haussonville nous a donné toute son œuvre. Comme nos plus illustres collaborateurs, de George Sand à Renan, de Musset à Taine, à Sorel, à Vogüé, il s'était fait de la fidélité à notre maison un point d'honneur. Il aimait la *Revue* pour tout ce qu'elle représente, soucieux de sa belle tenue littéraire et morale, attaché à la continuité de son œuvre. Combien de fois, les jeudis, ai-je entendu, dans l'escalier de la rue de l'Université, son pas familier, comme il revenait avec Brunetière et se plaisait à poursuivre dans nos bureaux la conversation commencée à l'Académie ! Il s'informait des romans que nous avions en réserve, des articles que nous préparions. Il nous suggérait des idées, il guidait nos choix. Jamais de parti pris, jamais d'arrière-pensée personnelle. Un seul souci : le bien du service.

Pour l'aide qu'il nous a si longtemps prêtée par sa plume et par ses conseils, pour le charme de son commerce et l'honneur de son amitié, qu'il soit remercié ! Il emporte nos plus douloureux regrets, il est assuré de notre plus fidèle souvenir. Sa mémoire restera étroitement unie à l'histoire de la *Revue*.

RENÉ DOUMIC.

